

L'oeuvre gravé de Gabriel de  
Saint-Aubin : notice  
historique et catalogue  
raisonné / par Emile Dacier, ...  
; Société pour [...]

Dacier, Émile (1876-1952). Auteur du texte. L'oeuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin : notice historique et catalogue raisonné / par Emile Dacier,... ; Société pour l'étude de la gravure française. 1914.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).









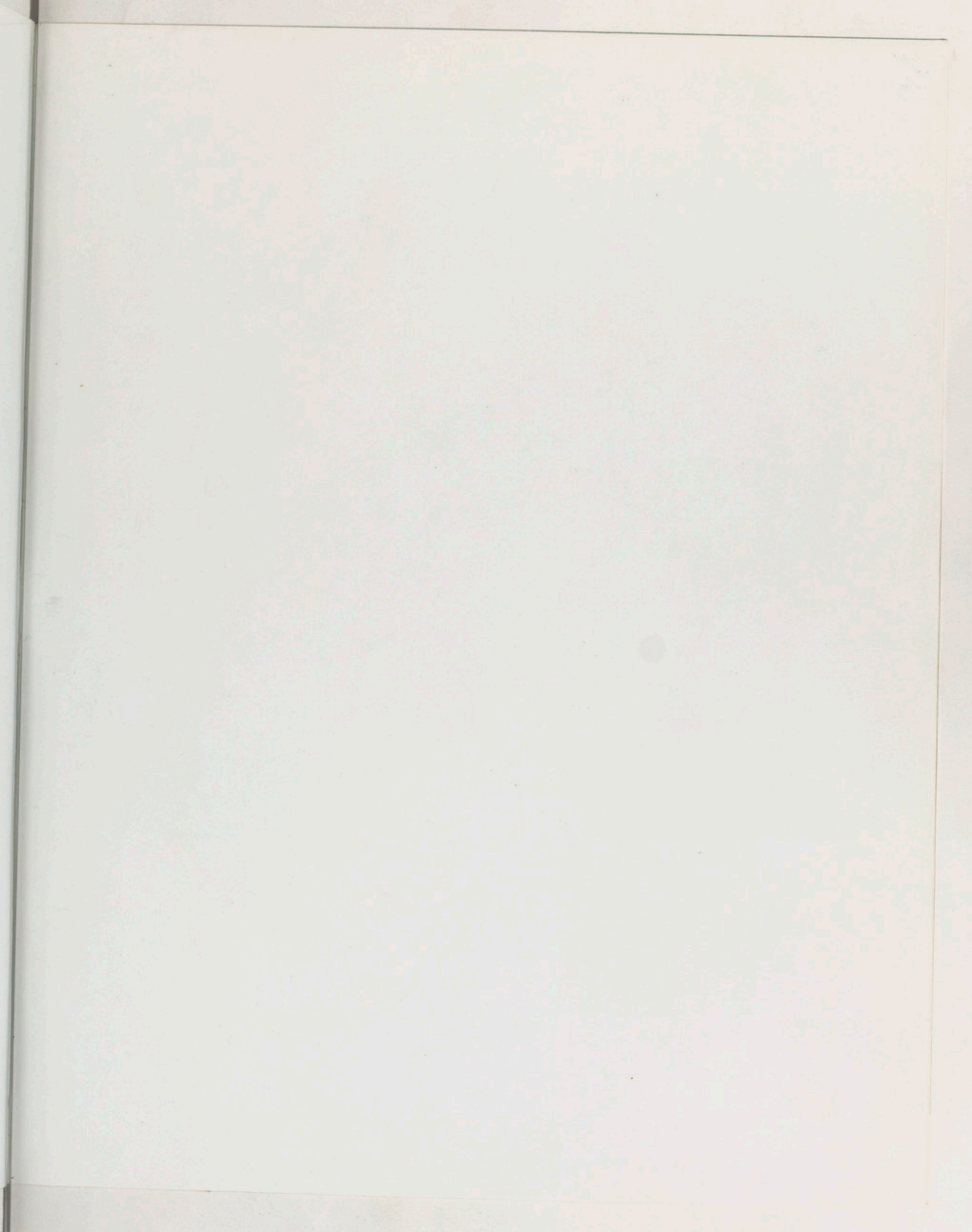






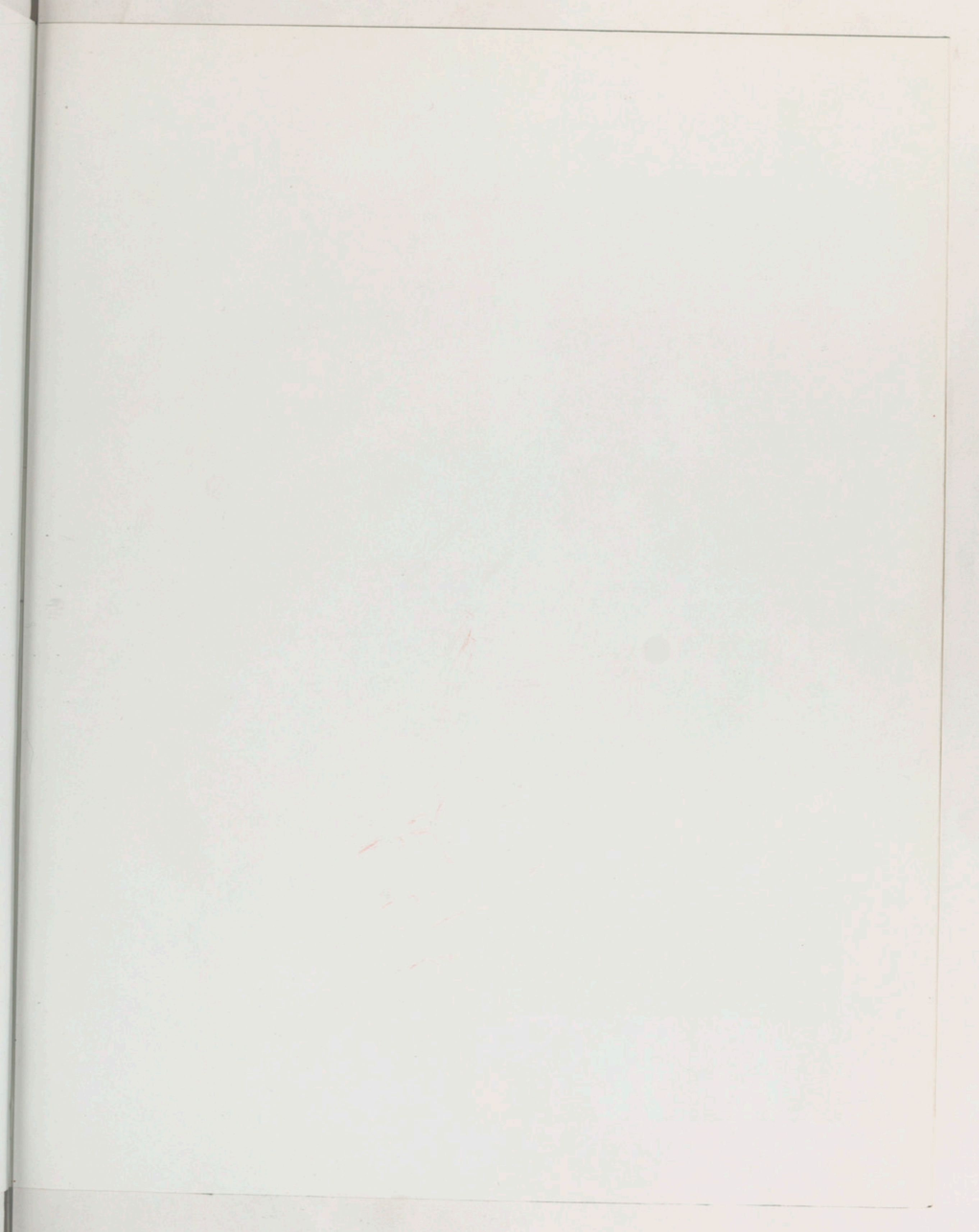
BRODARD

1993

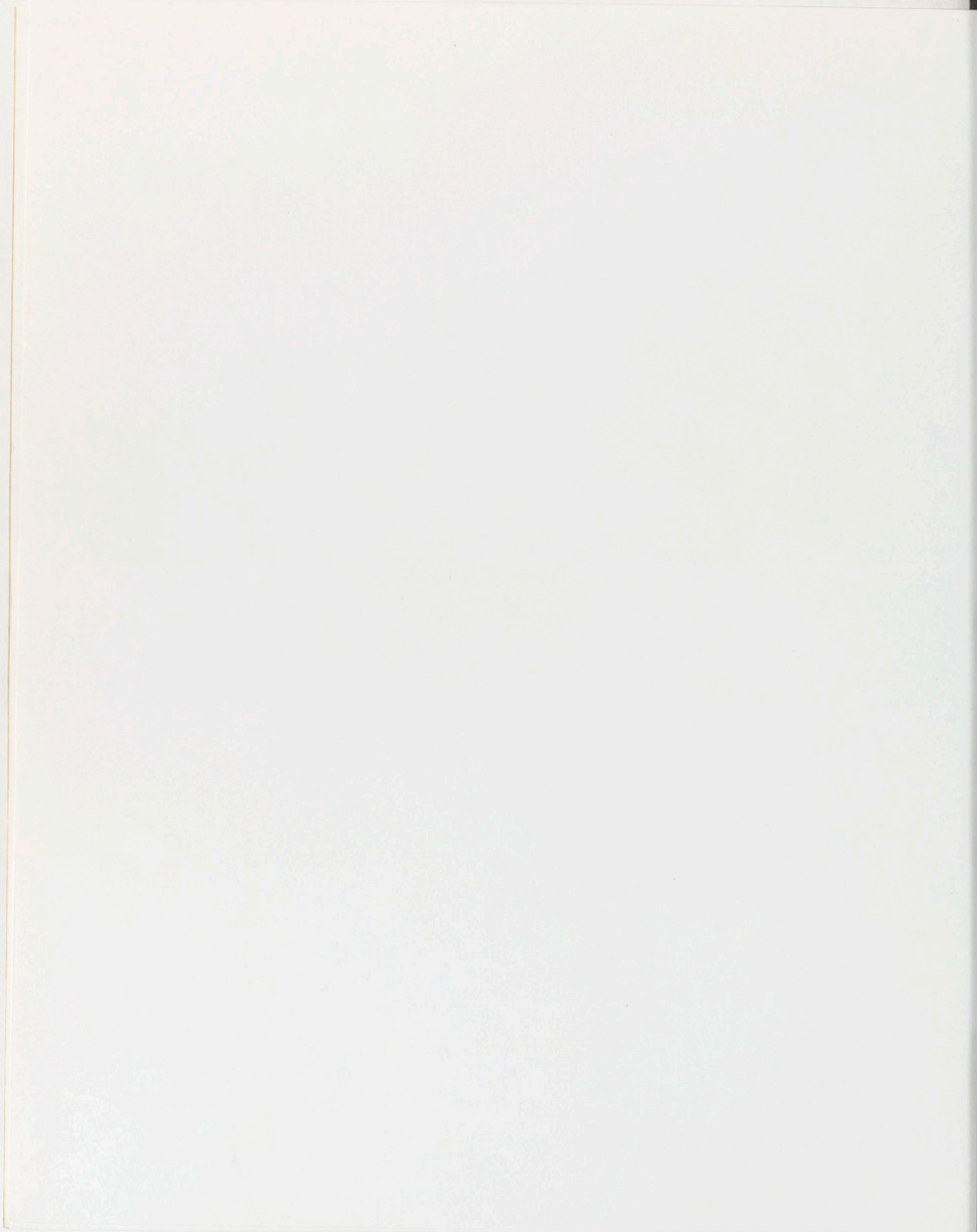








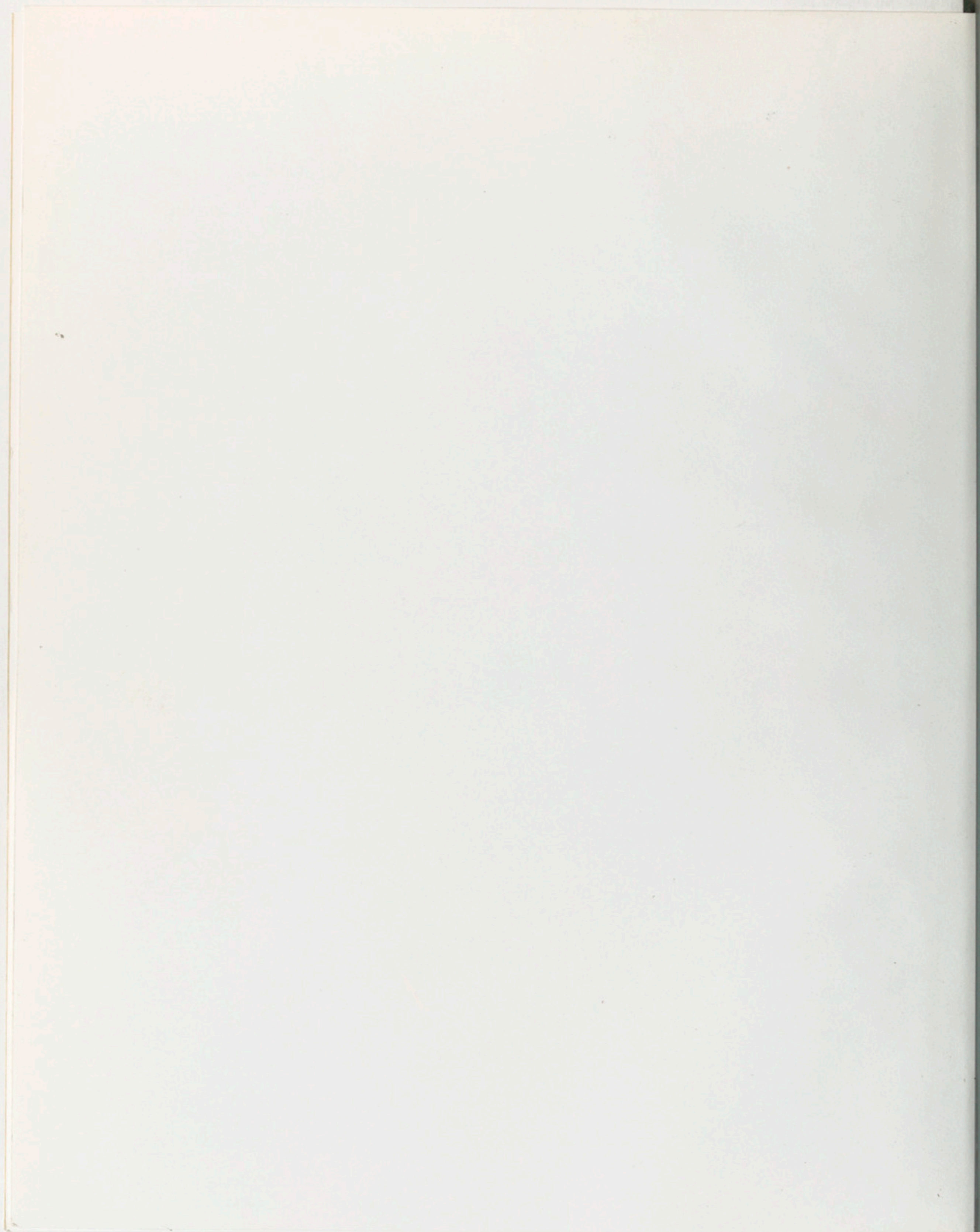






100







*Critique de la gravure*

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

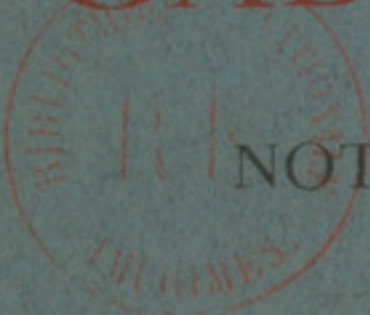
GABRIEL DE SAINT-AUBIN

NOTICE HISTORIQUE ET CATALOGUE RAISONNÉ

PAR

ÉMILE DACIER

BIBLIOTHÉCAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

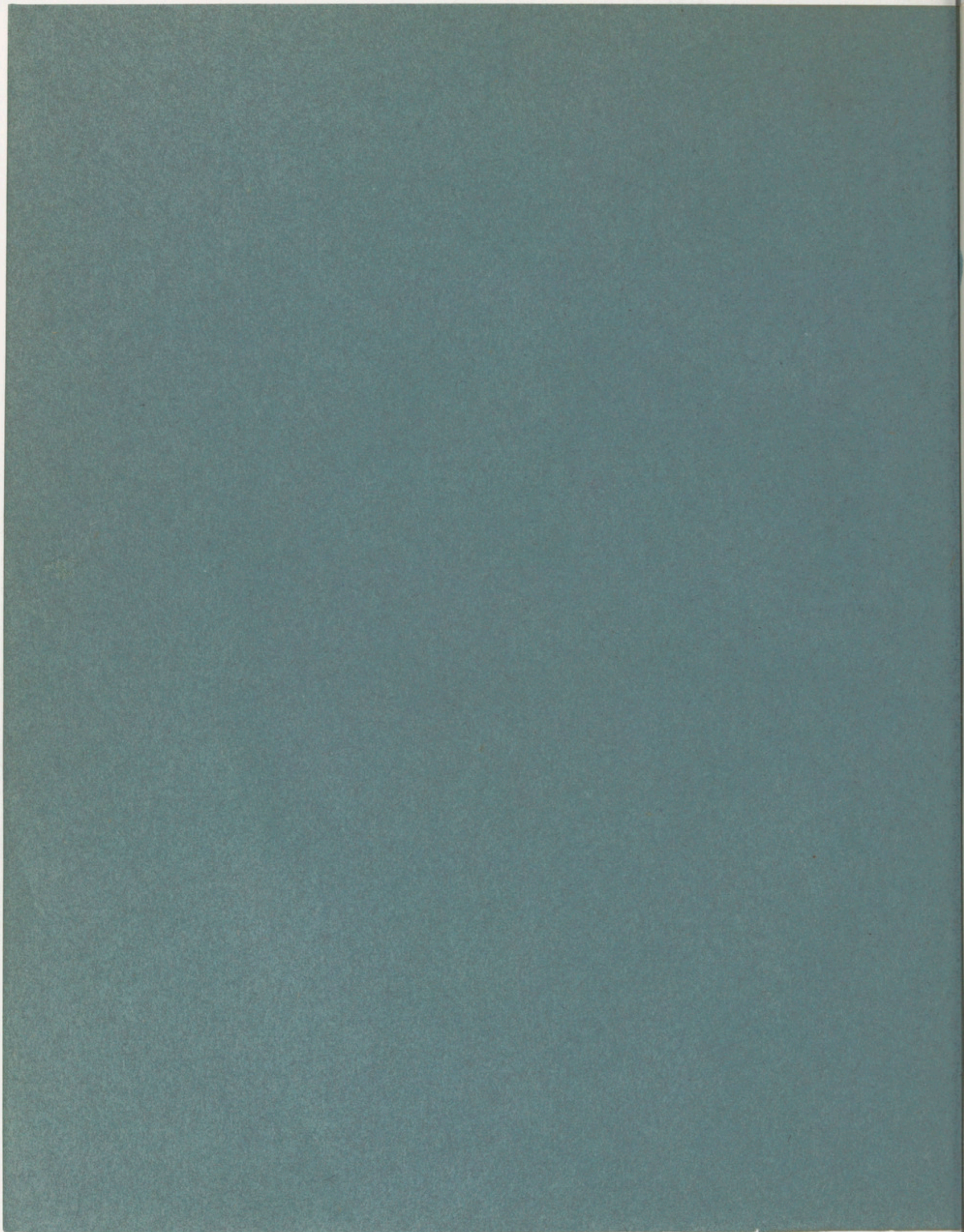


PARIS

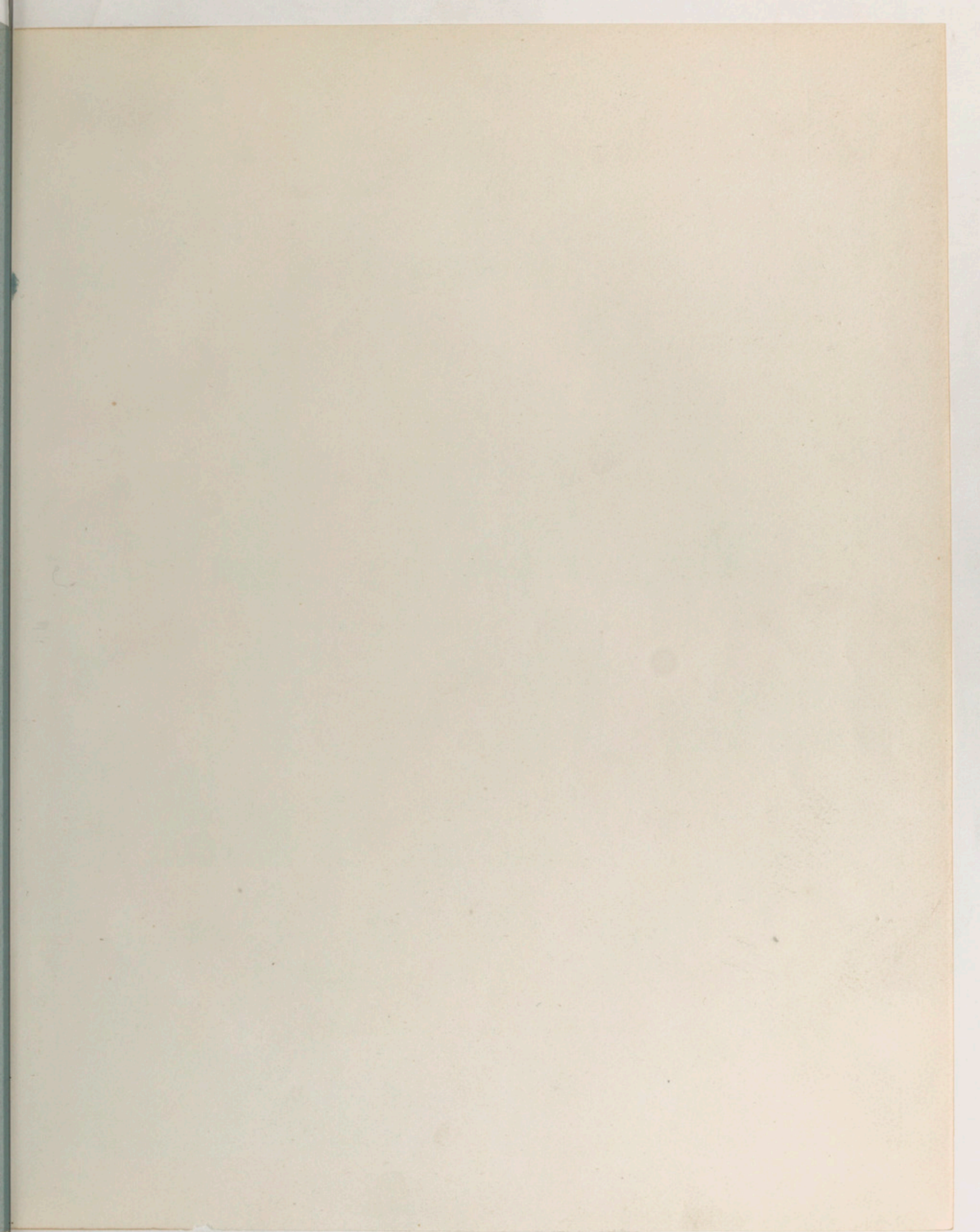
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXIV











111



DÉPOT LÉGAL  
N<sup>o</sup> 1795  
1914

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

L'ŒUVRE GRAVÉ

à la suite de la publication

par l'imprimerie nationale

en vertu d'une décision de M. le Ministre des Finances

en date du 28 novembre 1911.

GABRIEL DE SAINT-AUBIN

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

GABRIEL DE SAINT-AUBIN



369



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

Tous droits de reproduction, de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Société pour l'étude de la gravure française, 1914.

MCMXXIV

4<sup>o</sup> V

7982



*La Société pour l'étude de la Gravure française  
a été autorisée à faire imprimer ses publications  
par l'Imprimerie nationale,  
en vertu d'une décision de M. le Ministre des Finances  
en date du 28 novembre 1911.*

JUSTIFICATION DU TIRAGE.

Cet ouvrage a été tiré à 500 exemplaires :

75 exemplaires sur papier du Japon, numérotés;  
425 exemplaires sur papier vélin d'Arches, non numérotés.

Certifié :

*Le Secrétaire,*  
Henri BOURIN.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.  
Copyright by Société pour l'étude de la Gravure française, 1914.



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

GABRIEL DE SAINT-AUBIN

NOTICE HISTORIQUE ET CATALOGUE RAISONNÉ

PAR

ÉMILE DACIER

BIBLIOTHÉCAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXIV





SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

L'ŒUVRE GRAVÉE

GABRIEL DE SAINT-AUBIN

NOTICE HISTORIQUE ET CATALOGUE RAISONNÉ

EMILE DACIER



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCLXXIV





L'ŒUVRE GRAVÉE  
DE  
GABRIEL DE SAINT-AUBIN

SOCIÉTÉ

POUR

L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE.



BUREAU.

Président . . M. Maurice FENAILLE, 14, rue de l'Élysée.

Secrétaire . . M. Henri BOURIN, 144, rue de Longchamp.

Trésorier . . M. Jacques DOUCET, 16, rue Spontini.

ARTICLE 10 DES STATUTS.

Le Comité directeur désigne deux de ses membres pour l'examen des manuscrits susceptibles d'être édités par la Société ou placés sous son patronage.

Les travaux publiés porteront les noms des Commissaires responsables.

Le Comité directeur, dans sa séance du 28 avril 1913, sur le rapport favorable de MM. Henri BERARDI et Jacques DOUCET, Commissaires responsables, a décidé l'impression du travail de M. Émile DACIER, intitulé : *L'Œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin.*



SOCIÉTÉ

PAR

L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE



BUREAU

Président : M. Maurice FAVARD, 14, rue de l'Élysée.  
Secrétaire : M. Henri BARRAT, 144, rue de Longchamp.  
Trésorier : M. Jacques DOCKÈRE, 10, rue Spontina.

ARTICLE 10 DES STATUTS


Le Comité directeur désigne deux de ses membres pour l'examen des manuscrits susceptibles d'être édités par la Société en placés sous son patronage. Les travaux publiés portentont les noms des Commissaires responsables.

Le Comité directeur, dans sa séance du 28 avril 1913, sur le rapport favorable de MM. Henri Barrat et Jacques Dockère, Commissaires responsables, a décidé l'impression du travail de M. Émile Dacor, intitulé : L'œuvre grave de Gabriel de Soubert-Aubin.



# L'ŒUVRE GRAVÉ

DE

 GABRIEL DE SAINT-AUBIN

GABRIEL DE SAINT-AUBIN

GRAVEUR

Dans un siècle où les chefs-d'œuvre de la gravure de traduction ne se comptent pas, mais où la gravure originale n'a relativement qu'un nombre très restreint de représentants, l'œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin occupe une place exceptionnelle et que l'on n'a jamais songé à lui contester. Ce n'est pourtant qu'une cinquantaine d'eaux-fortes, et presque toutes d'un format réduit; mais, en dehors de leur extrême rareté, plusieurs de ces petites pièces ont une importance, on peut dire considérable, puisque, si elles manquaient à l'histoire de l'estampe au XVIII<sup>e</sup> siècle, on ne trouverait rien d'équivalent pour les suppléer.

Un heureux concours de circonstances, en effet, contribue à nous rendre infiniment précieuses les eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin : outre qu'elles sont écloses tout à fait accidentellement, par hasard, ou plutôt par fantaisie, dans la carrière de l'artiste, elles empruntent une large part de leur intérêt aux scènes qui les ont inspirées; enfin l'extraordinaire qualité de leur facture achève de leur donner tout leur prix aux yeux des amateurs.

On a pensé que l'examen de ces trois éléments d'intérêt, production, inspiration, technique, devait logiquement constituer la matière d'une introduction à un nouveau catalogue de l'œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin, — cette introduction se terminant par un rapide exposé des travaux dont cet œuvre a fait antérieurement l'objet et de la méthode suivie dans la mise au point du présent travail.



## I

Les eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin, ai-je dit, sont des accidents, ou, si l'on préfère, d'heureux hasards dans la carrière de l'artiste.

Une seule remarque suffirait à le prouver : c'est le petit nombre de ces estampes (exactement cinquante et une), réparties, comme on le verra plus loin, sur un espace de plus de vingt-cinq années. Gabriel, en effet, ne s'est jamais considéré et n'a jamais été regardé par les siens comme un graveur de profession : il a gravé en amateur, ainsi que le firent un grand nombre de peintres du XVIII<sup>e</sup> siècle, depuis Watteau jusqu'à Fragonard, et pour sa satisfaction personnelle bien plus que dans l'intention de plaire à ses contemporains. Aussi, dans la notice biographique que Charles-Germain de Saint-Aubin consacre à son frère cadet, l'œuvre gravé de Gabriel est-il mentionné accessoirement, en dix mots, qui attestent d'ailleurs une parfaite compréhension des qualités particulières à cet œuvre; on en jugera mieux à la lecture de la notice que voici *in extenso* :

Gabriel-Jacques de Saint-Aubin, né le 14 avril 1724, montra dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour l'étude. Toujours sérieux, il apprit de bonne heure à dessiner chez Sarrasin, fameux copiste. Il suivit longtemps l'Académie royale, gagna le prix de dessin et le second prix de peinture en 1753. Il se contenta des conseils de MM. Jeurat et Boucher. Quelques préférences injustes lui firent abandonner l'idée d'aller à Rome. Il se livra de bonne heure à son génie, chargea ses compositions de trop de savoir et de détails. Il professa longtemps le dessin dans la nombreuse école de Blondel, architecte. Dans ce temps, il négligea la peinture et se livra à plusieurs genres de connaissances. Il avait une belle mémoire et parlait hardiment, à la satisfaction même des professeurs dans différentes sciences. Il évitait les jeunes gens, ne donnait rien à l'usage ni aux plaisirs de la jeunesse. Il fit peu de tableaux, qu'il gâta même en les corrigeant et les repeignant. Un *Tremblement de terre de Lisbonne*, que les artistes ses contemporains ont vu avec plaisir, est devenu affreux par les additions et corrections qu'il y a faites à plusieurs reprises. Aussi M<sup>lle</sup> Arnould, le voyant dessiner, se mit à dire : « Saint-Aubin n'a point de dents; il fait plus de croûtes qu'il n'en mange »<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cette boutade de Sophie Arnould, la cantatrice célèbre par ses bons mots, est également écrite, de la main de Ch.-Germain de Saint-Aubin, au bas d'un dessin de son frère Gabriel représentant *Sophie Arnould aux Augus-*

*tins*, qui fait partie du *Livre des Saint-Aubin* (coll. de M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn). Voir, sur ce dessin : E. DACIER, *Le Catalogue de la vente Sophie Arnould, illustré par G. de Saint-Aubin*, dans *Revue de l'art anc. et mod.*, t. XXVI, p. 353 et suiv.



Il a mieux réussi dans plusieurs vues du Salon d'exposition des tableaux au Louvre, où chaque composition est reconnaissable. Un *Triomphe de l'Amour sur tous les dieux* (projet de plafond) suffirait à sa réputation. Sa principale occupation fut de dessiner quelques allégories<sup>(1)</sup>, l'*Histoire romaine expliquée* par M. Philippe de Prétot<sup>(2)</sup>, et surtout les cabinets de tableaux dont on faisait la vente. Il les représentait si rapidement et si juste, sur la marge des catalogues, que plusieurs sont fort intéressants<sup>(3)</sup>.

Il dessinait en tout temps et en tous lieux. S'il allait à la promenade, son crayon mettait à contribution les passants. Les séances académiques n'étaient pour lui qu'un tableau mouvant dont il faisait une esquisse. Un vendredi saint, s'étant placé dans la nef de Notre-Dame pour entendre un célèbre prédicateur, il tira son livre par habitude et se mit à dessiner l'orateur. Les personnes près de lui le regardaient faire; celles de devant se retournaient, celles de derrière se haussaient sur leurs chaises; enfin il attira si fort l'attention des auditeurs, que le prédicateur, suspendant son discours, se prit à dire : « Quand les yeux seront satisfaits, j'espère qu'on me prêtera l'oreille »<sup>(4)</sup>.

Cette passion, jointe à l'envie de tout voir et de tout savoir, était si forte qu'il avait une négligence extrême de son intérieur et de sa santé. Aussi il est mort dans un dépérissement total de la nature, le 14 février 1780, âgé de 55 ans<sup>(5)</sup>. Il était singulier, bizarre; souvent, avant de sortir de chez lui, il frottait de crayon blanc ou ses cheveux pour les poudrer, ou ses bas pour les blanchir. Il a laissé un grand nombre de dessins curieux. Le baron de Saint-Julien a acquis la majeure partie de ses Catalogues. Nous avons plusieurs estampes gravées d'après ses dessins et quelques eaux-fortes où l'on reconnaît son génie<sup>(6)</sup>.

Évidemment, pour ce biographe intime, le seul graveur de la famille, c'est Augustin, l'homme au douze cents pièces gravées, agréé pour la gravure à l'Académie royale, graveur du Roi et de sa Bibliothèque; quant

<sup>(1)</sup> Sur les allégories gravées par G. de Saint-Aubin, voir plus loin, p. 12.

<sup>(2)</sup> Les compositions dessinées par Saint-Aubin pour cet ouvrage sont étudiées plus loin (n° 22 du catalogue).

<sup>(3)</sup> Voir E. DACIER, *Catalogues de ventes et livrets de Salons illustrés par Gabriel de Saint-Aubin* (publié par la Société de reproduction des dessins de maîtres, 1910 et suiv., 4 vol. parus).

<sup>(4)</sup> Le dessin représentant cette scène se trouve dans le *Livre des Saint-Aubin* (coll. de M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn).

<sup>(5)</sup> Le 9 février, et non le 14. La date exacte nous est fournie par le procès-verbal d'apposition des scellés au domicile de Gabriel. Voir J.-J. GUIFFREY, *Scellés et inventaires d'artistes*, dans les *Nouv. archives de l'art français*, 1885, p. 105-106.

<sup>(6)</sup> Cité d'après une copie authentique appartenant à la famille et publiée par V. Advielle (*Renseignements intimes sur les Saint-Aubin dessinateurs et graveurs*, Paris, 1896, pp. 22-23). La version, relevée par les Goncourt dans l'album de dessins des Saint-Aubin et dans le *Recueil de planches de Charles-Germain de Saint-Aubin*, de la collection Destailleur, version publiée *in extenso* dans le catalogue de la vente Destailleur de 1893 et en abrégé dans *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (p. 169-171), offre des variantes inutiles à signaler ici. — A propos de l'ouvrage des Goncourt, on indiquera ici, une fois pour toutes, que, sauf indications contraires, l'édition citée dans ce travail est celle de la Bibliothèque Charpentier (Paris, 1909, in-16, t. II).



à Gabriel, rien n'importait, sinon sa peinture et ses tentatives académiques en ce sens. Aussi n'a-t-on point négligé de transmettre à la postérité les noms des maîtres de ce candidat malchanceux au grand prix de peinture : Jaurat et Boucher, tandis qu'on ne s'est point soucié de nous révéler le nom du graveur qui l'a initié aux secrets de l'eau-forte. Or les premières planches connues de Gabriel portent la marque d'une personnalité si nettement tranchée, si profondément originale, elles ressemblent si peu à ce qui se faisait à l'époque, qu'il nous est impossible aujourd'hui de formuler une conjecture au sujet de son maître, à supposer qu'il en ait eu un.

Aussi bien, n'a-t-on pas suffisamment insisté sur ce fait singulier : c'est comme graveur que Gabriel de Saint-Aubin se manifeste tout d'abord, et la date de ses premières eaux-fortes, dont certaines comptent parmi ses chefs-d'œuvre, coïncide avec celle de ses tentatives malheureuses au concours pour le grand prix de peinture. Qu'on en juge.

Né à Paris le 14 avril 1724, il a 26 ans quand les *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture* mentionnent pour la première fois son nom dans la liste des élèves récompensés à la fin du quartier de juillet 1750; il obtient un second prix. La même année, il grave quatre pièces charmantes : *les Deux amants*, *Marche du Bœuf gras*, *Vue de la Foire de Bezons*, et une planche inspirée par le cinquième acte de *Mérope*.

De l'année suivante, où les *Procès-verbaux* sont muets sur son compte, date l'*Allégorie sur les mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne*.

En 1752, admis à concourir pour le grand prix de peinture, il a le choix entre deux sujets : *Réconciliation d'Absalon et de David*, et *Jéroboam sacrifiant aux idoles*; il traite le premier, mais ne figure pas dans le classement final, où Fragonard arrive en tête, devant Monnet. Cependant quatre nouvelles pièces s'ajoutent à son œuvre de graveur : une, d'abord, qui nous a conservé le souvenir de son propre tableau de concours, la *Réconciliation d'Absalon et de David*; puis l'*Allégorie sur la convalescence du Dauphin*, les *Nouvellistes*, et une vignette pour une adresse commerciale.

En 1753, il compte parmi ceux qui prennent part à l'épreuve définitive du grand prix, jugée le 31 août; il est classé second, derrière Monnet. Le 6 octobre de la même année a lieu le jugement des esquisses présentées au concours pour une place à l'École royale des élèves protégés; Saint-Aubin, Brenet et Renou sont retenus dans cet ordre : «...lesdits



élèves exécuteront le sujet de leurs esquisses, qui est le moment que *Laban cherche ses idoles*»; cette fois, c'est Brenet qui l'emporte. Comme pour se consoler de ce double insuccès, Gabriel grave encore son tableau de concours : *Laban cherchant ses dieux*, et son admirable *Vue du Salon du Louvre en 1753*.

En 1754, il arrive encore à l'épreuve finale du grand prix de peinture; l'Académie choisit Chardin le fils : Saint-Aubin n'est même pas classé. Cette même année paraît la planche aux *Quatre vases*.

Ainsi, en résumé, à l'âge de 30 ans et en l'espace de cinq années (1750-1754), Gabriel a produit douze eaux-fortes, soit, à une pièce près, le quart de son œuvre gravé<sup>(1)</sup>. Sans doute, on rencontre parmi ces gravures quelques solennelles histoires bibliques, mais on y trouve aussi, par contre, de ces estampes de mœurs d'une facture si personnelle, d'une observation si aiguë et en même temps d'une fantaisie si abondante et si facile, qu'elles ne seront guère surpassées par leur auteur, — des pièces définitives comme la *Marche du Bœuf gras*, la *Vue de la Foire de Bezons*, les *Nouvellistes*, et cette *Vue du Salon du Louvre en 1753* dont les Goncourt ont pu dire sans exagération qu'elle est «la petite merveille de Gabriel et la planche d'art par excellence du XVIII<sup>e</sup> siècle»<sup>(2)</sup>.

Cet échec de Gabriel de Saint-Aubin aux concours de Rome, que son frère Charles-Germain attribue à d'«injustes préférences», fut profondément sensible au jeune artiste, et pour tout dire, bouleversa sa vie. Il travaillera désormais sans direction et sans but, et cela durera pendant vingt-six ans, jusqu'à sa mort, le 9 février 1780.

De cette carrière indécise, les notes de Charles-Germain qu'on a lues plus haut nous donnent un fidèle résumé, et, d'autre part, la production même de l'artiste reflète à merveille son existence décousue. A interroger l'œuvre éparse, on découvre que celui qui persista toute sa vie à s'intituler «peintre d'histoire» néglige peu à peu la peinture pour s'adonner à toutes sortes de recherches; on le voit professer à l'Académie de Saint-Luc et à l'École d'architecture de Blondel, suivre les cours, les expé-

<sup>(1)</sup> Encore n'est-il ici fait état que des pièces datées. Parmi les quatre eaux-fortes non datées, il en est peut-être qui rentrent dans cette période de la vie de l'artiste.

<sup>(2)</sup> *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 127.

Voir plus loin, p. 20 et suiv.; voir aussi *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, par Émile DACIER, dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXXI, p. 5 et 115; et, tirage à part (Paris, J. Schemit, 1912), p. 6-7.



riences, les ventes, visiter les Salons, les galeries de tableaux et les monuments de la capitale, courir les cérémonies officielles et les réjouissances populaires; on devine le bohème aux vêtements élimés, baguenaudant sans cesse, le crayon en main, à l'affût non seulement du « fait du jour » que sont ces expériences, ces Salons et ces cérémonies, mais même du premier passant venu, de la première femme qui s'assied sous les marronniers des Tuileries ou qui marche dans la rue, en coquetant avec un petit abbé; en un mot, selon l'expression de son frère, « dessinant en tout temps et en tous lieux ». Car c'est à travers ses dessins qu'il nous apparaît aussi vivant, dans ses faits et gestes quotidiens, ce fantaisiste à la curiosité insatiable, — à travers l'innombrable suite de ses dessins, véritable chronique figurée de toute une époque et miroir fidèle d'une vie manquée, dans laquelle les œuvres peintes et gravées, cédant le pas à la documentation rapide et immédiate de tous les « faits divers » du moment, ne se montrent plus qu'à des intervalles fort irréguliers.

Rien n'est plus curieux, à cet égard, que le tableau chronologique de la production comparée du peintre et du graveur<sup>(1)</sup>.

PEINTURE.	GRAVURE.
1724. (14 avril.) Naissance de Gabriel de Saint-Aubin.	
1750. 2 <sup>e</sup> prix à l'Académie royale pour le quartier de juillet.	<i>Marche du Bœuf gras.</i> <i>Vue de la Foire de Bezons.</i> <i>Les Deux Amants.</i> <i>« Mérope. »</i>
1751. ....	<i>Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne.</i>
1752. Admis à concourir pour le grand prix de peinture, sur le sujet : <i>Réconciliation d'Absalon et de David.</i> <i>Le Triomphe de l'Amour sur tous les dieux.</i>	<i>Réconciliation d'Absalon et de David.</i> <i>Allégorie sur la convalescence du Dauphin.</i> <i>Les Nouvellistes.</i> <i>Vignette pour une adresse.</i>

<sup>(1)</sup> Pour les peintures, on a mentionné, à côté d'œuvres qui nous sont parvenues, certaines autres, aujourd'hui disparues, dont nous connaissons la date (voir E. DACIER, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, op. cit.). Pour les gravures, on

n'a pas fait entrer en ligne de compte quatre pièces auxquelles il est impossible d'assigner une date; ce sont : *le Charlatan*, *Tbéâtre Italien*, *Marchande en plein vent* et *la Jeune femme à la terrasse*.



1753. Admis à l'épreuve définitive du grand prix de peinture. *Vue du Salon du Louvre.*  
Concours pour l'École royale des élèves protégés, sur le sujet : *Laban cherchant ses dieux.*
1754. Admis à l'épreuve définitive du grand prix de peinture. *Les Quatre vases.*
1757. .... *Le Scélérat Damiens.*  
*Frontispice pour le « Recueil de Poésies » de Sedaine (éd. de 1760).*
- s. d. [1757?]. .... *Le Tombeau.*
- s. d. [vers 1757]. .... *Conversation galante.*
1760. *La Parade des boulevards.* .... *La Petite poste.*  
*Spectacle des Tuileries (2 fig. sur la même pl.).*  
*« Tancrede » (2 fig. sur la même pl.).*
- 1760 et suiv. Compositions pour le Spectacle de l'histoire romaine. Exécute les premiers états et les retouches de plusieurs planches du *Spectacle de l'histoire romaine.*
- 1760-1761. *La Guinguette, gouache.*  
*Le Carnaval du Parnasse, gouache.*
1761. .... *Expulsion des Jésuites.*  
*« On ne s'avise jamais de tout. »*  
*Le Bal d'Auteuil.*
1762. .... *« Répertoire des bals » (2 pl.).*  
*Six vues de l'incendie de la Foire Saint-Germain (6 fig. sur la même pl.).*  
*Frontispice pour l'« Almanach historico-physique ».*  
*L'Accord et la Musique.*
1763. *Le Tremblement de terre de Lisbonne.* *Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV.*  
*Coquilles et Agates (2 pl. pour le catal. de la vente Helle).*
1765. *Vue du Salon, gouache.*
1767. .... *La Colère de Neptune, fontaine.*  
*Vignettes pour les « Nouveaux voyages aux Indes occidentales » (4 pl.).*  
*Adresse de Périer, quincaillier.*
1768. .... *« Almanach des dieux. »*
1770. *L'Arrestation.*



1771. .... *Allégorie sur le mariage du Comte de Provence.*
1772. *Une Fête au Colisée*, gouache.
1773. *Trait de bienfaisance de la Reine*,  
gouache.
- s. d. [entre 1773 et 1776]. *L'Académie* *L'Académie particulière.*  
*particulière*.....
1774. *Incendie de l'Hôtel-Dieu*, gouache.  
*Le Roi posant la première pierre de l'Am-*  
*phithéâtre de chirurgie*, gouache.
1776. .... *Conférence de l'Ordre des avocats.*
1778. *La Naumachie des jardins de Mon-*  
*ceau.*
1780. (9 février.) Mort de Gabriel de Saint-Aubin.

N'est-ce pas assez probant ?

Au début, une période de production relativement abondante. L'artiste est alors dans tout le feu de la jeunesse. Des « grandes machines » imposées par l'Académie royale aux élèves peintres, il se repose en donnant libre cours à sa verve de graveur. Laban, Nabuchodonosor, Mathathias, tous ces héros de la vieille histoire, c'est le pensum quotidien; mais la rue, la rue grouillante des jours de mardi gras, la place du Petit-Bezons un jour de foire avec ses masques et ses carrosses, l'escalier du Salon du Louvre avec les allées et venues des curieux, voilà la récréation. Aussi, une fois Absalon et David réconciliés selon les préceptes de l'École, l'apprenti « peintre d'histoire » court-il se mêler au bon peuple de Paris, comme pour se réchauffer et se retremper au contact de ce qui est vivant, joyeux, élégant, et qu'il aime.

Viennent les insuccès et le découragement. L'activité du graveur se ralentit comme celle du peintre; les œuvres s'égrènent au cours des années, et l'on ne saurait dire au juste ce qui fait naître maintenant ces eaux-fortes, du caprice ou de la nécessité.

L'un et l'autre, vraisemblablement.

Il semble bien que certaines pièces allégoriques ont été publiées dans une intention intéressée. Ainsi en est-il, sans doute, de l'*Allégorie sur le mariage du Comte de Provence* (1771), dont l'*Avant-Coureur* inséra la description détaillée, avec titre et dimensions de la planche, explication des symboles,



nom et adresse de l'auteur : « M. Gabriel de Saint-Aubin, peintre d'histoire; à Paris... rue de Beauvais, place du Louvre, maison du menuisier, au second »; autrement, quelles raisons le journal aurait-il eues de publier cette annonce à laquelle il ne manque rien, sauf le prix de l'estampe? Nous savons encore, par une note de la main même de Gabriel, qu'il faisait à l'occasion commerce de ses gravures, et cette fois nous connaissons le prix qu'il en demandait : sur l'un des feuillets de garde du tome VII de l'exemplaire de la *Description de Paris* par Piganiol de La Force, conservé à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, on lit cette note de l'artiste : « 2 copies de mon *Tancrede* vendues à M. Lenoir, rue Croix des Petits-Champs, 7 l. 10 s. 1776 »<sup>(1)</sup>. On peut supposer aussi que des pièces comme l'*Adresse de Périer*, marchand quincaillier, et certaines illustrations (celles du catalogue de la vente Helle ou des almanachs, par exemple) furent exécutées sur commande et sans doute payées au graveur; on en a même la preuve pour les deux planches du *Répertoire des bals*, et surtout pour la jolie vignette représentant le *Bal d'Auteuil* qui devait être distribuée comme « prime » aux souscripteurs des cahiers de contredanses du *Répertoire des bals*, publié par le s<sup>r</sup> de La Cuisse, maître de danse, en 1762.

Mais tout le reste, c'est-à-dire les estampes à sujets de mœurs ou de genre? Quand on pense au nombre si restreint d'épreuves qui nous en est parvenu (pas une pièce dont on connaisse aujourd'hui dix épreuves); quand on constate que ces planches, malgré leur faible tirage, comptent presque toutes plusieurs états; quand on rencontre ces épreuves annotées, retouchées à la plume, rehaussées de lavis, couvertes d'aquarelles ou de

<sup>(1)</sup> Voir E. DACIER, *Une Description de Paris de Piganiol de La Force, illustrée et annotée par Gabriel de Saint-Aubin* (dans le *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXXV, 1908, p. 38). — J'avais cru pouvoir appliquer la même remarque à une note analogue, relevée sur un feuillet de garde du tome III du même ouvrage et concernant l'*Académie particulière* : « M. le comte de Rohan-Chabot. Académie particulière. Décembre 1775. V. [Voir] M. Lagrené le jeune ». M. Henri Bourin m'a prévenu qu'il s'agissait d'une « académie particulière » fondée par le comte de Chabot, académie à laquelle le graveur-amateur Watelet, qui la

fréquentait, fait de fréquentes allusions, en 1774, dans sa correspondance avec l'amateur orléanais Desfriches. Le peintre Desplaces écrivant à Desfriches, le 5 mars 1774, lui parle aussi de cette académie et cite les personnes qui la composent : « MM. Pierre, Robert, Du Rameau, Taravalle, Lagrenée [ce qui, outre le nom du fondateur, explique la note de Saint-Aubin], Pérignon, Echard, Palmirie, artistes »; et parmi les amateurs : « M<sup>me</sup> la comtesse de Chabot, MM. Jarnac, Watelet, Liancourt, et quelquefois moy ». Voir P. RATOUIS DE LIMAY, *Aignan - Thomas Desfriches* (Paris, 1907), p. 7.



gouache<sup>(1)</sup>, comment ne pas croire que ces estampes-là n'ont pas été tirées le plus souvent par l'auteur pour lui-même ou pour quelques amateurs de ses amis?

Or ce sont précisément les plus nombreuses et les plus intéressantes à tous égards.

## II

Si l'on range les eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin d'après les sources de leur inspiration, on trouve 22 pièces à sujets de mœurs, d'histoire ou de genre, contre 16 illustrations, 5 allégories, 2 scènes bibliques, 2 vignettes commerciales et 4 estampes d'un classement mal-aisé à définir.

Il y a peu de chose à dire de ces dernières : la pièce aux *Quatre vases* (1752, n° 12) paraît être un souvenir d'une visite à la collection de Lalive de Jully; le *Tombeau* (s. d., n° 15) fut vraisemblablement inspiré à l'artiste par le tombeau de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, élevé dans cette église par Michel-Ange Slodtz et gravé par Augustin de Saint-Aubin, sous la direction de Fessard, en 1757<sup>(2)</sup>; la pièce intitulée *l'Accord et la Musique* (1762, n° 35) a sans doute servi de programme passe-

<sup>(1)</sup> Pièces annotées : *Frontispice pour les « Poésies » de Sedaine* (Musée Condé); *On ne s'avise jamais de tout* (Cab. des Est. de la Bibl. nat.); et plusieurs des épreuves mentionnées ci-après.

Pièces retouchées à la plume ou au lavis : *les Nouvellistes* (Cab. des Est. de la Bibl. nat.); *Laban cherchant ses dieux* (anc. coll. P. de Baudicour); *Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV* (Bibl. d'art et d'archéol.); *Spectacle des Tuileries* (vente Josse); *Vues de l'incendie de la foire Saint-Germain* (Musée Carnavalet, Bibl. d'art, Kupferstichkabinet de Berlin).

Pièces aquarellées ou gouachées : *Spectacle des Tuileries* (Musée des arts décoratifs et coll. G. Dormeuil); *Conférence des avocats* (coll. David Weill), etc.

<sup>(2)</sup> Cette corrélation entre l'œuvre des deux frères n'est pas un fait isolé; on en peut relever plusieurs exemples. Ainsi, l'année même où Gabriel peint la *Parade des boulevards*, aujourd'hui à la National Gallery de Londres (1760),

Augustin dessine la *Promenade des remparts de Paris*, gravée par Courtois; en outre, dans le *Tableau des portraits à la mode*, également gravé par Courtois d'après Augustin, qui est de la même date, on voit à gauche une baraque de forains avec des bateleurs faisant la parade. Gabriel dessine et grave une *Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV* (1763); Augustin grave une petite pièce sur l'inauguration de cette même statue, d'après Gravelot (1766). Enfin on rapprochera de la planche gravée par Gabriel pour l'*Almanach historico-physique* (n° 34) une gravure analogue d'Augustin, qui a souvent servi de frontispice aux catalogues de ventes des cabinets d'histoire naturelle et qui est décrite dans BOCHER, *Les Gravures françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle : Augustin de Saint-Aubin* (Paris, 1879), n° 345. Ces coïncidences sont assez curieuses, et peut-être sont-elles dues non pas seulement au hasard, mais aussi à une sorte de rivalité entre les deux artistes.



partout pour des concerts; enfin la *Colère de Neptune* (1757, n° 39) représente une fontaine de Blondel, dessinée et gravée lors de la vente de la collection de Jullienne dont elle faisait partie.

On aurait été surpris de ne pas rencontrer sous la signature d'un artiste comme Gabriel quelques-unes de ces vignettes commerciales que les graveurs de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont imaginées par centaines pour répandre le nom et vanter les produits des boutiquiers parisiens : il était de ce temps « qui appliqua le talent du dessinateur et du graveur jusqu'au décor du moindre bout de papier, de ces mille petites feuilles volantes qu'une société se passe de main en main : adresses, cartes, invitations, billets de faire part, factures de marchands, passeports, contre-marches de théâtre; ce temps, qui ne voulait pas un seul imprimé sans y trouver un plaisir pour l'œil »<sup>(1)</sup>.

Quelques faciles emblèmes, des Renommées, des Amours, et souvent, tout uniment, des rubans et des fleurs, tels étaient les accessoires accoutumés grâce auxquels les dessinateurs de ces petites estampes, les Choffard, les Le Mire, les Gravelot et tant d'autres, obtenaient à l'infini leurs spirituelles combinaisons. C'est à ce répertoire peu compliqué que puisa Gabriel à ses débuts, pour la composition d'une vignette dont il ne nous est parvenu que des épreuves avant la lettre, si bien qu'il est impossible de savoir pour quel industriel — un fabricant de drap peut-être — elle était destinée (1752, n° 6). Mais lorsque, quinze ans plus tard, l'artiste devra fournir une « adresse » au quincaillier Périer, établi sur le quai des Grands-Augustins, à l'enseigne de la *Tête Noire*, on lui verra donner à la pièce non seulement des dimensions qui dépassent sensiblement l'ordinaire format des vignettes, mais un caractère tout à fait personnel et conforme à son talent, toujours plus libre devant la nature qu'en face de l'allégorie. Cette fois, il alla, comme on dit, à la nature; toute proportion gardée, il refit ce qu'avait fait Watteau peignant l'*Enseigne de Gersaint*, et, sans rien sacrifier de l'arrangement décoratif de sa composition, c'est la boutique même du quai des Grands-Augustins qu'il représenta, — la boutique avec le marchand et la marchande, et le client qui choisit au comptoir, et le commis qui décroche un objet, et les mille ustensiles dont s'encombre un magasin de quincaillier (1767, n° 44). Fit-il pas mieux que d'user de symboles? On frémit à la pensée de ce

<sup>(1)</sup> E. et J. de GONCOURT, *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 265.



qu'aurait pu être l'allégorie de la Quincaillerie, imaginée par Gabriel de Saint-Aubin...

Pour en avoir une idée, il suffit d'examiner ses estampes allégoriques.

Sans doute fort estimées de ses contemporains, comme celles de Ch.-N. Cochin, le maître du genre si vanté par Diderot, elles ont subi le même sort que celles-ci et constituent à nos yeux la partie la plus médiocre de l'œuvre de l'artiste, d'autant que, d'une manière générale, l'habileté du graveur n'y vient point sauver la pauvreté de l'invention. Le dessinateur se montre aussi maladroit, aussi lourd qu'il est possible, dans le choix et l'arrangement des motifs de sa composition. Que dis-je ? dans le choix ! Son erreur est justement de ne savoir pas choisir, de vouloir tout exprimer en langage figuré et de multiplier à ce point les symboles que le spectateur désorienté n'ose pas s'aventurer sans guide dans un chaos où se heurtent les figures et les objets les plus hétéroclites. En vain agrandit-il son format au double, au triple de celui qu'il emploie couramment, de celui dans lequel il sait enfermer en si peu d'espace, et néanmoins avec tant d'aisance et de clarté, tout le petit monde du *Bal d'Auteuil* ou du *Spectacle des Tuileries*, il n'arrive pas à paraître moins touffu ni moins confus. Quand il allégorise, ce charmant conteur n'est le plus souvent qu'un bavard ennuyeux.

Le chef-d'œuvre du genre, c'est l'*Allégorie sur le mariage du Comte de Provence* (1771, n° 46). On y voit le roi Louis XV, Minerve, le génie de l'Hymen et celui de l'Amour, deux cœurs percés d'une flèche, un lit, une ancre, un miroir, une roue, des guirlandes de fleurs, un éléphant portant un livre sur ses défenses, un lion, un lapin, un agneau, deux colombes, un dieu Terme, l'Éternité, les armes de France et de Savoie, le portrait de Henri IV, etc. Et chacune de ces choses a sa signification ! Le lit nuptial est aux armes des augustes époux représentés par les colombes qui se becquètent ; l'ancre symbolise l'Espérance, et le miroir, la Prudence ; la roue est celle du Destin, et le livre, celui de l'Histoire ; même cette feuille qui traîne à terre, et qui n'a l'air de rien, est remplie d'intentions : lisez plutôt les inscriptions qu'elle porte : *Aline, reine de Golconde, les Projets de l'Amour*, etc. ; c'est l'affiche des spectacles donnés à Versailles, en 1771, à l'occasion du mariage du comte de Provence et de Louise-Marie-Joséphine de Savoie !

Comment voudrait-on qu'un mortel non initié se reconnût au milieu d'un pareil galimatias ? L'artiste s'en rend compte, à ce qu'il semble, et



bien que ses contemporains aient accoutumé de déchiffrer souvent de ces sortes d'énigmes, il leur multiplie les explications : non seulement un des états de l'estampe porte un commentaire gravé, mais l'*Avant-Coureur*, en annonçant l'apparition de la pièce, en donne l'exégèse détaillée que voici :

« ... Deux cœurs percés de la même flèche et placés entre deux génies qui réunissent les armes de France et de Savoie, se font remarquer dans le haut de l'estampe. Plus bas, la Sagesse, sous la figure de Minerve, montre au roi de France, couvert de son manteau royal, le livre des destinées soutenu sur les défenses d'un éléphant, regardé par les anciens comme le symbole d'une longue vie. Sur le même plan, l'Amour, qui a déposé ses ailes et son carquois aux pieds de l'Hymen, paraît échanger son flambeau contre celui de ce dieu. Entre ces deux divinités s'élève le joug du mariage, entouré d'une guirlande de fleurs qui attache l'Amour à ce joug et enlasse l'ancre de l'espérance. Sur le second plan est figuré le lit nuptial soutenu par des colonnes au haut desquelles sont rangés les médaillons de nos rois depuis Henri IV. Cette suite de médaillons va se perdre dans l'éternité désignée par une figure qui, placée au milieu d'un cercle d'étoiles, porte un globe dans chaque main. Plus loin, on aperçoit le dieu Terme avec une chaîne qui fixe la roue du destin. L'âge d'or est aussi désigné dans cette composition allégorique par un lion qui se repose en paix avec un agneau et un lapin. »

D'ailleurs, ajoute pour se résumer l'auteur de cette description, lequel est probablement Saint-Aubin lui-même, d'ailleurs « ceux auxquels le langage symbolique est familier découvriront encore d'autres pensées dans ce dessin gravé, qui n'est qu'une simple esquisse, mais que l'on peut regarder comme une preuve du zèle de l'artiste ».

Évidemment, c'est là l'exemple type, et cette *Allégorie sur le mariage du Comte de Provence*, la dernière en date dans l'œuvre gravé de G. de Saint-Aubin, est aussi celle où sévit de la plus effroyable façon la manie du symbole; dans aucune autre estampe du même genre on ne trouve une aussi excessive richesse de détails allégoriques alliée à une telle pauvreté d'arrangement. Ce n'est pas que l'*Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV* (1763, n° 36) se recommande par une grande recherche de composition; tout de même, on ne peut pas lui refuser l'ordre et la clarté. Entre les *Chevaux de Marly*, dont les piédestaux ont été démesurément allongés en vue de recevoir une inscription explicative, on distingue la statue du roi, que de petits génies dévoilent; la place Louis XV est caractérisée par un des bâtiments du Garde-Meuble, qui s'élève à droite; au fond sont figurés deux épisodes des fêtes données à l'occasion de l'inauguration du monument : les distributions de vin et les bals



populaires; et pour faire excuser les libertés qu'il prend avec la perspective, l'artiste confesse dans une note que «l'auteur de ce tableau, astreint à une grandeur donnée, suppose les objets rassemblés comme par enchantement». Les objets, et aussi les personnages sans doute, car voici réunis au premier plan le Génie tutélaire de la France, la Reconnaissance portant dans une corbeille «les cœurs de tous les citoyens», la Ville de Paris debout près de l'Architecture et de la Sculpture, enfin toutes les figures symboliques accoutumées et dont une légende gravée nous explique sommairement la présence.

De date moins ancienne encore dans la carrière de l'artiste, la petite pièce gravée à l'occasion de la convalescence du Dauphin (1752, n° 9) porte aussi son explication en légende, et cette précaution n'est point superflue. Le thème choisi était pourtant bien simple : *la France rend grâce à Esculape de la guérison de M<sup>gr</sup> le Dauphin*; mais, avec sa préoccupation du détail et son impuissance à généraliser, Saint-Aubin y introduit toutes sortes d'à-côté, de telle façon que l'idée première se trouve reléguée à l'arrière-plan. «Ce prince [le Dauphin] paroît, dit la légende, appuyé sur la Force et sur la Prudence, qui lui fait remarquer la joye du peuple qu'on apperçoit dans l'éloignement. Sur les nues, le Génie tutélaire du royaume chasse Atropos qui abandonne son fatal ciseau. Le signe de la Vierge qu'on découvre au zodiaque indique le mois de cette heureuse convalescence. A côté d'Esculape est un livre ouvert dans lequel on lit les noms des savants médecins qui ont veillé sur les jours du prince, et vers le bas du tableau, les Amours parent de fleurs les armes de l'héritier de la monarchie.» Ici, encore une fois, l'accessoire a porté préjudice au principal, et néanmoins l'estampe reste plaisante à regarder, surtout quand on se borne à en goûter l'arrangement sans chercher à en analyser les intentions.

Aussi bien, cette erreur fondamentale, qui rend les allégories de Saint-Aubin si complexes et si difficiles à lire, se remarque-t-elle à toutes les périodes de sa production; et si elle est plus apparente dans l'estampe sur le mariage du comte de Provence, qui date de 1771, que dans la pièce relative aux mariages faits par la Ville de Paris, à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, qui remonte à 1751 (n° 5), c'est que cette dernière pièce, conçue dans un format assez réduit, comme celle sur la naissance du Dauphin, se recommande comme elle par un véritable agrément dans la composition et un certain soin dans la facture. On connaît



l'histoire de ces mariages : le roi s'étant fait représenter, par M. de Bernage, prévôt des marchands, la somme que la Ville de Paris avait l'intention de dépenser en réjouissances pour célébrer la naissance du duc de Bourgogne, soit environ 400.000 livres, désira qu'on employât cette somme à marier six cents filles de Paris, à raison de 500 livres de dot chacune, plus une médaille d'or aux armes de la Ville et à l'effigie du roi, et un louis pour un petit repas. Les curés de Paris furent chargés de choisir dans leurs paroisses les six cents jeunes filles et autant de garçons sachant gagner leur vie, de pourvoir aux costumes, de commander les repas de noces, etc.; et les mariages furent tous célébrés le même jour, le 9 novembre 1751<sup>(1)</sup>. C'est cet événement original que voulut commémorer Saint-Aubin, et voici l'allégorie qu'il en a tirée : devant une rotonde soutenue par des colonnes corinthiennes, la Ville de Paris, à demi couchée sur un nuage, verse des pièces de monnaie pour les dots des jeunes filles entre les mains du génie de l'Hymen; celui-ci, debout près d'un double joug entouré de fleurs, tend son flambeau vers un groupe d'Amours qui viennent y allumer leurs torches; au-dessus, on voit Vénus, entourée de plusieurs divinités et tenant la pomme, et dans le haut, le portrait du jeune Dauphin porté par trois Amours; au loin, le Pont-Neuf et les tours de Notre-Dame; enfin, au premier plan, une contrebasse, une varlope, une scie, des tenailles, une pancarte portant le chiffre de la dot et le nombre des mariés, etc.<sup>(2)</sup>.

Pour une fois qu'il aborda l'estampe satirique, Gabriel n'en chercha pas si long. Il s'agissait pour lui, qui abhorrait les Jésuites au moins autant qu'il adorait Voltaire, de célébrer l'arrêt de 1761 contre la Compagnie de Jésus et la fermeture de ses maisons et collèges (1761, n° 23). Rien de plus simple et de moins énigmatique : au-dessous des plateaux relevés d'une balance, deux médaillons sont accolés; dans celui de droite, un homme jette au feu les livres de Molina, Mariana, Suarez, pendant qu'un Jésuite s'enfuit; dans le médaillon de gauche, on voit deux écoliers sortir en gaminant de la porte ouverte de leur collège, près de laquelle pleure un Jésuite; en bas, sur la tablette destinée à recevoir le titre de

<sup>(1)</sup> On trouvera plus loin, à la notice historique accompagnant le n° 5 du catalogue, le détail de cette cérémonie d'après la *Chronique* de Barbier.

<sup>(2)</sup> Il faut remarquer que Saint-Aubin, avec

sa précision accoutumée, a inscrit : n° 600, Dot, 300 l., et non pas 500 livres; c'est qu'en effet 300 livres seulement revinrent à chaque couple, tous frais déduits. — Voir plus loin la notice historique du n° 5.



l'estampe, un renard se sauve, la queue coupée. Aucun luxe d'accessoires; quelque chose de spontané et de direct, vite jeté sur le cuivre où cela s'est écrit d'un trait net et pur d'eau-forte, sans que l'auteur se soit attardé sur la planche pour la bourrer d'intentions. La «lettre» qu'on y inscrira plus tard n'ajoutera rien à l'intérêt.

On serait porté à croire que, reconnaissant son inaptitude à formuler aisément une composition allégorique, Gabriel de Saint-Aubin n'exécutait ces sortes de travaux que contraint et forcé par la commande. Il n'en est rien; ainsi que l'ont déjà remarqué les Goncourt, l'artiste était, «de sa nature, très allégorique», et la facilité avec laquelle il introduit l'allégorie à tout propos dans des peintures et des dessins où elle n'a que faire prouve bien, en effet, qu'il trouvait une réelle satisfaction à imaginer ces sortes d'ouvrages, si laborieux apparemment<sup>(1)</sup>. Tant y a que certaines de ses illustrations mêmes portent la marque de cette singulière tournure d'esprit.

Passé encore pour le charmant frontispice des *Poésies* de Sedaine (1757, n° 14), formé d'un portrait-médailion autour duquel grimpent et cabriolent une demi-douzaine de *putti* symboliques : la chose était de mise dans une pièce de ce genre, et personne n'est obligé de déchiffrer l'inscription griffonnée sur l'exemplaire du Musée Condé, où Saint-Aubin a voulu, comme toujours, expliquer mot à mot ses intentions. Mais à quoi rime cet autre frontispice pour les *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, du chevalier Bossu (1767, n°s 40-43)<sup>(2)</sup>? Et n'eût-on pas préféré

<sup>(1)</sup> On pourrait citer nombre d'exemples à l'appui de cette remarque; en voici quelques-uns, pris au hasard : dans une gouache représentant une *Fête de nuit au Colisée* (coll. H. Pannier), le ciel est occupé par toute une composition allégorique; — dans la *Vue de la grande Chambre du Parlement* (au Musée Carnavalet), le haut de la gouache est rempli de figures volantes; — dans un dessin représentant *G. de Saint-Aubin faisant le portrait de l'évêque de Chartres au cours d'un dîner chez le comte de Maillebois*, une figure allégorique descend du ciel pour éclairer l'artiste assis derrière un paravent (coll. de M. de Biron); — dans le *Reposoir du Val-de-Grâce un jour de pluie* (livre de croquis de G. de

Saint-Aubin, coll. Groult), on voit des figures allégoriques descendre d'une échelle; — dans un dessin représentant la *Visite de Christian VII, roi de Danemark, à l'Académie royale de peinture, en 1768* (coll. Ch. Pardinel), une Renommée tenant une couronne plane au-dessus du Souverain; — voir encore l'estampe sur Voltaire intitulée *le Rêve* et gravée par Ransonnette. — E. de Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 204-208) a relevé un grand nombre d'allégories dessinées par Saint-Aubin.

<sup>(2)</sup> Seuls les états d'eau-forte pure de ces compositions sont dus à Gabriel de Saint-Aubin; les planches ont été terminées par un graveur au burin.



que l'artiste, ayant quatre dessins à fournir, s'inspirât tout bonnement, pour celui-ci comme pour les autres, de l'un des épisodes de l'ouvrage, plutôt que de le voir imaginer une composition dont une page du livre suffit à peine à dévoiler toute la signification? Elle est d'ailleurs savoureuse, cette page explicative; on peut même ajouter qu'elle n'a point cessé d'être « d'actualité ». Après avoir décrit la figure principale : « un roi sauvage, appuyé sur son arc, foulant sous ses pieds l'or qui sort d'un coffre renversé, pour montrer le mépris qu'il en fait », l'auteur continue : « Les petites figures vues dans le lointain, dont une femme allaitant un enfant à l'ombre d'un arbre, les autres prenant leur repas, assises sur la terre, près d'une cabane couverte de roseaux, désignent la simple nature de nos premiers pères et l'heureuse innocence où vivaient ces peuples avant que les Français arrivassent chez eux, car ils n'avaient point été corrompus par le faste et l'avarice, quoiqu'ils eussent leurs vices particuliers, etc., etc... » Comme on reconnaît bien, dans ces considérations philosophiques, l'homme « doué d'une bonne mémoire » et qui « parlait hardiment, à la satisfaction même des professeurs dans les différentes sciences »<sup>(1)</sup>, le même homme qui, ayant à représenter un cabinet d'histoire naturelle (1763, n° 34), ne manque pas d'y dresser une statue de femme voilée figurant la Nature et d'y donner pour guide au visiteur un génie aux larges ailes<sup>(2)</sup>.

Cet homme-là n'oubliera de sa vie qu'il a été élève de l'Académie royale, où ses maîtres lui ont inculqué le goût de la peinture mythologique, biblique, allégorique, historique, de la grande peinture, en un mot. Mais cet homme-là est aussi un Parisien de Paris, c'est-à-dire un badaud-né, au demeurant parfaitement averti du monde et des choses de son temps. Et c'est entre ces deux hommes un amusant conflit, et comme une perpétuelle querelle de l'« ancien » et du « moderne ».

Tantôt celui-ci l'emporte : l'artiste se laisse aller à son penchant naturel pour les spectacles qui l'entourent; il prend plaisir à grouper dans un décor villageois les personnages d'une comédie de Sedaine, comme *On ne s'avise jamais de tout* (1761, n° 24); ou bien il illustre de vignettes dansantes le *Répertoire des bals* du s<sup>r</sup> de La Cuisse (1762,

<sup>(1)</sup> Notes de Charles-Germain de Saint-Aubin sur son frère (voir plus haut, p. 2).

<sup>(2)</sup> Ce frontispice pour l'*Almanach historico-*

*physique* est, lui aussi, expliqué tout au long dans l'*Avant-Coureur*. Voir plus loin, catalogue, n° 34.



n<sup>os</sup> 26-27); ou bien encore, dans une ravissante petite planche destinée pour ce même recueil <sup>(1)</sup>, il fait tourner les joyeuses rondes du *Bal d'Auteuil*, à la lueur des lanternes, sous les arbres enguirlandés (1761, n<sup>o</sup> 25); en un mot, il écoute les judicieux conseils de son ami Sedaine, qui lui écrit :

Laisse tous ces héros d'Homère  
Et l'histoire du vieux Laban,  
Et cette maligne commère  
Qui ne veut point quitter ce banc  
Où gisent les dieux de son père.  
Crayonne plutôt pour Cythère  
Quelque sujet tendre et galant  
Un rien, une esquisse légère  
Sur ce quarré de papier blanc... <sup>(2)</sup>.

Tantôt c'est, entre les deux tendances, le plus drôle des compromis : tout un Olympe en miniature règne dans les douze médaillons de l'*Almanach des dieux* (1768, n<sup>o</sup> 45), et les divinités mythologiques y sont réduites à la dimension de figurines de camées, avec un piquant mélange d'humour et d'érudition.

Tantôt enfin, l'«ancien» reprend le dessus : «Eh! là, Monsieur de Saint-Aubin, souvenons-nous que nous sommes peintre d'histoire!» Car c'est le titre qu'il se donne et que lui donnent les rares ouvrages où son nom se trouve cité : l'*Almanach historique, etc., des architectes, peintres, etc.*, de l'abbé Le Brun, le *Dictionnaire des graveurs* de Basan, les livrets de l'Exposition de l'Académie de Saint-Luc. Et c'est dans l'espoir de justifier ce titre qu'il s'efforce par intermittence d'atteindre à la «grande peinture», la seule vraie, la seule honorable, la seule durable, selon l'opinion de ses contemporains et la sienne propre. De là vient sa propension à l'allégorie, et de là aussi son amour du casque : témoin les illustrations pour *Méropé* (1750, n<sup>o</sup> 4), pour *Tanocrède* (1760, n<sup>os</sup> 20-21), pour le *Spectacle de l'histoire romaine* (1760 et suiv.).

Sur les vingt-huit compositions pour le *Spectacle de l'histoire romaine*, on trouvera plus loin une étude détaillée que leur importance dans la carrière de G. de Saint-Aubin commandait de leur consacrer (n<sup>o</sup> 22).

<sup>(1)</sup> Elle est annoncée dans la préface comme une sorte de «prime» réservée aux souscripteurs de la publication complète et qui pourra lui servir de frontispice. — <sup>(2)</sup> *Recueil de Poésies* de Sedaine (2<sup>e</sup> édit., Paris, 1760, t. I, p. 61.)



Du reste, il convient de faire observer que cette suite d'illustrations exécutées sur un texte donné n'occupe pas une place nettement définie dans l'œuvre gravé de Gabriel; à l'exemple des vignettes pour les *Nouveaux voyages dans les Indes occidentales* (n<sup>os</sup> 40-43), elles ont été traduites sur le cuivre par divers artistes, d'après des dessins ou des peintures de Saint-Aubin, à qui l'on doit seulement le premier état d'eau-forte. Encore n'a-t-on pas la preuve matérielle qu'il ait gravé ainsi toutes les planches de l'*Histoire romaine*; pour beaucoup d'entre elles, c'est une simple présomption, et pour certaines même, la chose peut paraître douteuse, tandis que l'on possède les états d'eau-forte gravés par Saint-Aubin pour les quatre planches des *Nouveaux voyages dans les Indes occidentales*. Il n'en faut pas moins considérer les illustrations du *Spectacle de l'histoire romaine* comme un très méritoire et très persévérant effort. Sans doute, ces estampes sont fort inégales; sans doute, les unes se réclament des plus vieilles recettes de l'École, et d'autres sont plus creuses et plus insignifiantes encore; on aurait tort, pourtant, de les englober toutes dans une commune formule de mépris: à côté de celles qu'on a qualifiées de «carnavalesques», il en est de fort bien venues, pittoresques et mouvementées à souhait, curieusement documentées, et riches le plus souvent d'une couleur et d'un accent où se manifeste l'intervention d'un aquafortiste consommé et que le travail postérieur d'un burin plus ou moins adroit n'a pas complètement réussi à éteindre. A cet égard, elles méritent d'être regardées avec intérêt, et le plaisir que procureront les meilleures d'entre elles, la *Destruction d'Albe*, la *Mort de Lucrece*, la *Bataille d'Ecnome*, le *Triomphe de Pompée* et la *Mort de Germanicus*, par exemple, balancera aisément la véritable impression d'ennui qui se dégage de quelques autres.

Restent les eaux-fortes gravées par Saint-Aubin lui-même d'après le récit d'Isménie dans *Méropé* (n<sup>o</sup> 4) et d'après deux scènes de *Tancrede* (n<sup>os</sup> 20-21), pièces isolées que l'on a rangées parmi les illustrations pour la commodité du classement par genre et bien qu'elles n'aient pas été conçues en vue de figurer dans une édition des œuvres de Voltaire<sup>(1)</sup>. Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elles sont parfaitement d'accord avec le caractère théâtral du sujet et qu'elles résument fort convenablement les instants pathétiques choisis par l'artiste: le meurtre de Poly-

<sup>(1)</sup> Il en est de même de la pièce d'après la comédie de Sedaine, *On ne s'avise jamais de tout*.



phonte, tué par Égisthe au moment où le grand-prêtre allait célébrer le mariage du tyran et de Mérope; le serment de Tancrede, jurant de défendre Aménaïde; le retour de Tancrede blessé. Et quand on a dit cela, il se trouve qu'on a tout dit. Le caractère conventionnel des tragédies de Voltaire a glacé la verve de Saint-Aubin, ici plus heureux aquafortiste que dessinateur ingénieux. On ne peut contester qu'il n'ait dépensé du savoir et même du talent dans la mise en scène de ces petits tableaux dramatiques; mais il a beau déclarer fièrement, dans une note, que ses personnages sont vêtus «suivant le costume du XII<sup>e</sup> siècle observé sur les manuscrits», une documentation aussi minutieuse n'arrive pas à donner à son Tancrede plus de vérité ni plus d'émotion, et ces héros de tragédie nous touchent à peu près autant que ceux de la *Réconciliation d'Absalon et de David* (1752, n° 7), ou de *Laban cherchant ses dieux* (1753, n° 11), les deux estampes à sujets bibliques grâce auxquelles nous est conservé le souvenir de la «manière» de Gabriel de Saint-Aubin au temps de son passage à l'Académie royale et de sa participation aux concours pour le grand prix de peinture.

En ce temps-là, — on l'a déjà dit, mais comment ne pas insister sur un phénomène aussi attachant? — en ce même temps où il s'évertuait sur l'Ancien Testament, Gabriel gravait quelques-unes de ses plus jolies pièces de mœurs et de genre : la *Marche du bœuf gras* (1750, n° 1), la *Vue de la Foire de Bezons* (1750, n° 2), les *Deux Amants* (1750, n° 3), les *Nouvellistes* (1752, n° 8) et la *Vue du Salon du Louvre* (1753, n° 10), c'est-à-dire une bonne part de ce qu'il y a de plus vivant, de plus coloré, de plus spirituel et de plus original dans son œuvre d'aquafortiste. Ici, plus rien de solennel ni de guindé, plus d'effort ni de contrainte : un art primesautier, plein de sève, de liberté et d'allégresse. Du document, certes, et du plus exact, mais aussi du plus humain, du plus vécu. Des croquis pris sur le vif, toujours, et avec une incomparable sûreté de main, mais transposés et composés sans en avoir l'air, au point de devenir, comme cette *Vue du Salon du Louvre en 1753*, quelque chose de définitif, à telle enseigne qu'il est impossible de se représenter un Salon du XVIII<sup>e</sup> siècle sans qu'aussitôt la petite «estampe à l'escalier» ne vous revienne à la mémoire. Etrange artiste, en vérité, que celui-ci : il n'a jamais autant de fantaisie que lorsqu'il n'invente rien, et, quelle que soit alors sa fantaisie, elle est toujours subordonnée à la plus rigoureuse exactitude.



Pour l'heure, il a 25 ou 26 ans, et tous les espoirs; et tous ses espoirs, il les oublie pour un bal, pour une mascarade, pour trois bonshommes de nouvellistes échangeant gravement leurs secrets de Polichinelle dans la salle d'un petit café. «Et les amusements de Paris, aux dimanches de Saint-Cloud pleins de musiques! Et le carnaval, ce règne de la populace! Et le bœuf gras avec ses hérauts à cheval, son cortège de Turcs à soleil dans le dos, et son Amour qui était alors un petit roi couronné, portant en sautoir le cordon de Saint-Louis! Et ce revenez-y du carnaval, la foire de Besons, traînant sur la route en triomphe le régiment de la calotte, et chevaux à plumes, et pyramides de pierrots, et chars débordant de masques et de lazzi sur l'air : *O réguingué, ô lon lan là!* tous les bonheurs de cet enfant : le peuple, c'est le domaine de Gabriel <sup>(1)</sup>.»

Il a d'autres distractions, et plus raffinées. Ainsi, tous les deux ans, le 25 août, jour de la fête du Roi, s'ouvre l'exposition des ouvrages de MM. de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dans la grande galerie du Louvre. Quelle joie pour les élèves d'aller examiner les envois des professeurs, juger les morceaux de réception des académiciens récemment admis, critiquer le choix des nouveaux agréés! Et pour Gabriel, quelle occasion de se mêler au monde des visiteurs, femmes, petits abbés, grands seigneurs, artistes, écrivains, bourgeois; d'écouter leurs propos, d'observer leurs poses et leurs mines, de croquer sur une feuille de carnet une silhouette amusante, en attendant qu'il prenne le goût de dessiner dans les marges de son livret la réduction microscopique et merveilleusement fidèle de tous les numéros du Salon <sup>(2)</sup>. «... La montée du grand escalier de l'exposition; sur les marches, le colloque de ces deux amateurs barrant le passage à la foule, avec l'arrêt méditatif et contemplateur de cette femme à la main si mollement abandonnée, avec l'ascension paresseuse de cette autre, se faisant porter par un bras amoureux, avec les accouplements de toutes celles-là sur la rampe d'en haut, derrière le petit suisse à la petite hallebarde; la montée du grand escalier dans

<sup>(1)</sup> E. et J. DE GONCOURT, *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 113.

<sup>(2)</sup> Trois livrets de Salons, illustrés par G. de Saint-Aubin de petits croquis marginaux et enrichis d'annotations, nous sont parvenus; ils appartiennent au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale: ce sont ceux des Sa-

lons de 1761, de 1769 et de 1777. Ils ont été publiés intégralement par les soins de la Société de reproduction des dessins de maîtres, avec une introduction et des notes critiques. — Voir E. DACIER, *Catalogues de ventes et livrets de Salons illustrés par Gabriel de Saint-Aubin* (1910 et suiv.), II, IV et VI.



toutes les attitudes de nature, dans toutes les poses naïves d'une curiosité, le nez en l'air et l'œil déjà aux tableaux, dans toute la variété des mouvements de grâce que met l'action de gravir des marches, en des corps et des jupes de femme : c'est là la planche de Gabriel, et c'est toute cette coquette mimique dessinée par les alternatives d'ombre et de lumière que font des jours de fenêtre, dans des tournants d'escalier, par le pittoresque éclairage en écharpe. Un vrai tour de force que cette lumière, qui, au milieu des ténèbres de l'image, paraît remuante comme un vrai rayon de soleil en la demi-nuit d'une chambre aux volets fermés, une lumière qui met comme un tremblement de vie sur tout ce qu'elle baigne, sur tout ce qu'elle effleure. Le travail est des plus simples cependant; rien que des rayures verticales ou horizontales, qui prennent des courbes un peu transversales sur les vêtements des personnages, une attaque du cuivre un peu rêche, la dureté des noirs d'une vieille eau-forte; et cela fait cependant si bien, si bien, qu'il semble avoir sous les yeux une estampe de Rembrandt dans laquelle, un moment, aurait badiné l'esprit du dessin français»<sup>(1)</sup>.

Peu de documents figurés sont aussi précieux pour l'histoire d'une époque. Et c'est ici qu'apparaît sous son vrai jour le mérite singulier de Gabriel de Saint-Aubin : son œuvre dessinée comprend des documents de mœurs et de faits-divers par centaines, et chaque fois qu'il lui a plu de reporter sur le cuivre l'un de ces documents, il a élevé jusqu'à la beauté de l'estampe des sujets qui ne relevaient d'habitude que de l'informe imagerie populaire.

Quel magistrat ou quel geôlier lui a permis d'approcher d'assez près le *Scélérat Damiens*, pour qu'il ait pu scruter le visage farouche de ce misérable (1757, n° 13)? Qui l'a introduit au Palais, dans la tour de Montgomery, pour qu'il lui ait été possible de crayonner l'intérieur de la prison où Damiens fut enfermé du 18 janvier au 28 mars 1757? Et le matin de ce dernier jour, n'était-il pas sur la place de Grève pour assister à l'exécution et pouvoir griffonner plus tard, en marge de son portrait du criminel, une «idée du supplice» documentée *de visu*!

En 1760, un philanthrope incorrigible, M. de Chamousset, ci-devant maître des Comptes, imagina de créer une «petite poste» pour la correspondance par lettres. Auparavant, ceux qui n'avaient point de

<sup>(1)</sup> E. et J. DE GONCOURT, *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 127.



domestiques se servaient des petits Savoyards qui étaient dans les rues pour se faire porter les lettres des uns aux autres; avec la « petite poste » de M. de Chamousset, le service était fait par des porteurs engagés à cet effet, et il n'en coûtait que deux sols pour faire tenir une lettre dans Paris et trois sols dans tous les villages autour de Paris où il n'y avait pas de grande poste. De toutes les inventions de M. de Chamousset, celle-ci fut la seule qui réussit, et le chroniqueur G. de Saint-Aubin en a conservé le souvenir dans une petite planche où il montre l'homme de la *Petite poste*, ancêtre de nos modernes facteurs, escorté comme il convient par une figure volante de Mercure (1760, n° 16).

Cette même année 1760, le gouverneur des Tuileries, Bontemps, eut, lui aussi, une idée qui fit fortune. Le jardin des Tuileries était alors le rendez-vous de toutes les élégances de la ville, mais on n'y trouvait pour se reposer que quelques bancs de bois épars dans les contre-allées. Ces bancs, dit un contemporain, « étaient toujours très occupés et encore plus désirés : si quelque homme y était assis, il était sûr d'être accueilli par la révérence de quelque belle dame, ce qui voulait dire : Cédés-moi votre place; la politesse française se refusait rarement à cette honnêteté »<sup>(1)</sup>. Pour donner satisfaction à tout le beau monde qui fréquentait le jardin, Bontemps fit placer dans la grande allée quelques milliers de chaises; l'affluence augmenta, et du coup les bancs furent abandonnés : « il devint même ignoble de s'en servir »<sup>(2)</sup>. En outre, comme le grand concours de promeneurs occasionnait beaucoup de poussière, les loueurs de chaises firent arroser le jardin au moyen d'un tonneau monté sur quatre roues et traîné par des hommes. De pareils événements de la vie parisienne ne pouvaient laisser indifférent Gabriel de Saint-Aubin, flâneur assidu de la promenade à la mode : il en a fait l'objet de deux petites planches, intitulées *Spectacle des Tuileries* (1760, nos 18-19), qu'on peut compter parmi ses pièces les plus réussies et, à mon sens, classer de pair avec la *Vue du Salon de 1753*. « Regardez, disent à ce propos les Goncourt, l'aristocratique et la quintessenciée représentation du monde des chaises des Tuileries. Ce ne sont que deux étroites bandes où l'aiguille, une aiguille à coudre, a roulé quelques heures, de-ci de-là. Voici cependant, sous l'ombre des grands marronniers, au-dessous des groupes d'An-

<sup>(1)</sup> Note manuscrite accompagnant une épreuve d'une des planches du *Spectacle des Tuileries*, — les Chaises, — au Cabinet des estampes

de la Bibliothèque nationale Voir la notice des nos 18-19.

<sup>(2)</sup> Même note manuscrite.



*cbise* et d'*Arrie*, tout le beau et le joli monde d'alors qui vous apparaît, comme si vous le voyiez par le petit bout d'une lorgnette retournée, dans le train et le manège d'une promenade de Lilliput. Par quelle magie? on ne sait vraiment. Et l'on se demande comment, dans un pareil gribouillage, et comment, sur un si petit théâtre, Gabriel a pu monter le *Spectacle des Tuileries* <sup>(1)</sup>.»

Le chroniqueur ne choisit pas ses spectacles; il n'a pas toujours le loisir de se mêler aux promeneurs des Tuileries ou aux badauds assemblés sur le Pont-Neuf autour d'un *Charlatan* qui bonimente, debout sur l'avant-train de sa voiture (s. d., n° 49). Le 17 mars 1762, à trois heures du matin, le feu prend à la Foire Saint-Germain, vaste enclos couvert de boutiques de bois, dépendant de l'abbaye et situé entre Saint-Germain-des-Prés et Saint-Sulpice; malgré les soldats aux gardes, le guet et les moines, l'incendie se propage rapidement et fait place nette en quelques heures. A la nouvelle du sinistre, Saint-Aubin est sur les lieux; il dessine les ruines de la Foire sous leurs divers aspects, du côté de l'abbaye, du côté du grand café d'Alexandre, du côté de Saint-Sulpice, et le feu n'est pas encore noyé sous les décombres que l'artiste a regagné son logement de la rue de Beauvais et s'est mis à préparer un grand cuivre pour y retracer, avec une hâte dont témoignent les épreuves, les *Six vues de l'incendie de la Foire Saint-Germain* (nos 28-33). Quelques heures plus tard, c'est chose faite; il inscrit sur la quatrième vue : *maison du concierge de la foire, incendiée la nuit du 16 au 17 mars 1762, gravé par G. d. S. le même soir.*

Par malheur pour les amateurs d'estampes, plus Gabriel de Saint-Aubin avancera en âge, et plus il sera dévoré par la passion du dessin; au regard de ce procédé, devenu pour lui comme une écriture cursive, l'eau-forte elle-même semblera trop lente à son gré; et après l'*Incendie de la Foire Saint-Germain*, on ne le verra plus qu'une seule fois, en l'espace de dix-sept années, accorder les honneurs du cuivre à un de ses dessins historiques. Sans doute était-ce un beau sujet que cette *Conférence des avocats* en robes, assis autour d'une longue table, dans le décor austère de leur bibliothèque (1776, n° 48); mais combien d'autres dessins l'artiste n'a-t-il pas rapportés de ses expéditions parisiennes, qui méritaient autant que celui-là d'être gravés! Quelles estampes auraient pu devenir, par exemple, la *Visite de Christian VII, roi de Danemark*, à l'*Académie royale*

<sup>(1)</sup> *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 126.



de peinture en 1768<sup>(1)</sup>; la *Naissance de Madame Royale* le 19 décembre 1778<sup>(2)</sup>; les *Cours du chimiste Sage à la Monnaie* en 1779<sup>(3)</sup>; le *Couronnement de Voltaire à la Comédie-Française*, après la représentation d'*Irène* du 11 avril 1778<sup>(4)</sup>; sans compter tant de charmantes scènes de genre, bien dignes de figurer auprès de ces petites pièces, trop peu nombreuses au gré de l'amateur, dans lesquelles, selon les conseils de Sedaine, Gabriel de Saint-Aubin a mis, avec beaucoup d'esprit, plus encore de grâce et de poésie : les *Deux amants* (1750, n° 3), *Conversation galante* (s. d., vers 1757, n° 16), *Tbéâtre Italien* (s. d., n° 51), *la Jeune femme à la terrasse* (s. d., n° 52), et cette *Académie particulière* (1773-1775, n° 47), exquise étude de nu, que l'auteur a dessinée, peinte et gravée avec amour<sup>(5)</sup> ! C'est que la chronique imagée de G. de Saint-Aubin ressemble un peu aux *Mémoires secrets*, où l'on commente plus qu'abondamment certaines futilités, tandis que des événements capitaux y sont rappelés en trois lignes et parfois totalement oubliés; il a reporté sur le cuivre tel dessin, d'un intérêt secondaire à nos yeux, et négligé tel autre, où il nous plaît de voir une estampe toute faite, — peut-être, il est vrai, parce qu'il avait une manière toute personnelle de dessiner et que ses dessins, tout contrastés d'ombres et de lumières, semblent, suivant la remarque des Goncourt, toujours conçus en vue d'une eau-forte.

### III

« Parler des dessins de Gabriel de Saint-Aubin, disent encore les Goncourt, c'est faire l'éloge de la moitié de son talent; aussi voulons-nous parler de ses eaux-fortes, de ces planches charmeresses qui font du petit maître du XVIII<sup>e</sup> siècle le seul, l'unique aquafortiste français.

<sup>(1)</sup> Coll. Ch. Pardinel.

<sup>(2)</sup> Ancienne collection J. Doucet (n° 50 et 51 du catalogue de la vente de 1912); le n° 50 a été acheté par M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn, qui possédait déjà un dessin de la même série provenant de la collection des Goncourt.

<sup>(3)</sup> Dessin au Musée du Louvre; autre, dans l'anc. coll. Muhlbacher (n° 250 du catal. de la vente de 1899, avec une pl.).

<sup>(4)</sup> Dessin sur la feuille de garde du catalogue de la vente Sophie Arnould, relié à la

suite du catalogue de la vente Natoire et illustré par G. de Saint-Aubin (au Cabinet des Estampes de la Bibl. nat.). — Voir E. DACIER, *Le Catalogue de la vente Sophie Arnould, illustré par G. de Saint-Aubin*, dans *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXVI, p. 353.

<sup>(5)</sup> Voir ci-après la notice descriptive du n° 47. Le dessin gouaché a fait partie de la collection Destailleur, et la peinture, de la collection Jacques Doucet (n° 188 du catal. de la vente de 1912).



«Ce que nous avons dit de ses dessins dit assez que le dessinateur était né pour l'eau-forte. L'eau-forte est l'œuvre du démon et de la retouche. Le primesaut, le premier coup, la vivacité, le diable au corps, de la verve et de la main, il faut avoir toutes ces grâces, être plein du dieu, et de patience. Gabriel était l'homme de ce procédé libre, courant, volant, rempli de caprice et d'imprévu, avec sa cuisine empoignante, avec ses mystères de chimie, avec les surprises ou les déceptions de la morsure, avec les dégoûts et les reprises de goût pour une planche qu'on jette et qu'on reprend dix fois.

«Il se jeta au cuivre, et se trouva aussitôt une pointe à lui, allante et venante et toute fourmillante d'amusants travaux, brouillée parfois, mais se retrouvant toujours, et presque insolente de furia et de brio dans des égratignures fines comme des cheveux, douces comme des rayures de pointe sèche; et toute menue même qu'elle est, cette pointe, elle griffe, quand elle veut, profondément le cuivre et pousse aux noirs de Rembrandt, sans aucun souci de la propreté et du *brillanté* de la gravure du commerce.

«Que Gabriel promène ses masques sur les chemins, ou qu'il groupe les nouvellistes dans un café, ou qu'il noue une ronde sous les ombrages du bal d'Auteuil, c'est toujours même rayon, même tapage, même badinage, même pétilllement, même signature de Gabriel de Saint-Aubin à tous les coins de la planche; petites œuvres d'aventures, faites d'un rien, en se jouant, qui, elles toutes seules, méritent à Gabriel de Saint-Aubin une place dans l'histoire de l'art <sup>(1)</sup>.»

Voilà qui résume excellemment tout ce qu'on peut dire d'essentiel sur Saint-Aubin aquafortiste. Quant à rechercher où et comment s'est formé ce talent de graveur dont ils faisaient si grand cas, les Goncourt ne s'en sont point souciés, et on ne peut guère leur en tenir rigueur. Sans doute, nous aimerions savoir de quel maître graveur Saint-Aubin a reçu les leçons. On ne nous l'a pas dit, et c'est peut-être parce qu'il n'a pas eu de maître à proprement parler. Mais en eût-il eu un, et nous fût-il connu, que ce renseignement n'aurait pour nous qu'un pur intérêt de curiosité et ne nous fournirait aucun élément de comparaison, aucune relation de cause à effet. Pourquoi? Parce que la gravure telle que la pratiqua Saint-Aubin, cela ne s'enseigne ni ne s'apprend; on a le don, et voilà tout.

<sup>(1)</sup> *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 125.



Qui ne sait que Saint-Aubin dessinait comme un graveur et gravait comme il dessinait, c'est-à-dire d'instinct? Et y a-t-il quelque chose de moins « appris » que ses crayonnages et ses gouaches?

Le don, c'est très bien, dira-t-on; encore faut-il posséder les rudiments du métier. D'accord; et c'est ici le lieu de rappeler les origines et la formation de Gabriel. Petit-fils, fils et frère de brodeurs, il fut élevé dans un milieu d'artistes; de bonne heure, on le mit chez Sarrasin, fameux copiste, où il apprit à dessiner; puis il suivit les leçons de l'Académie; mais entre temps, n'est-il pas permis de croire qu'un familier de la maison, ou même un membre de la famille, peut-être son aîné Charles-Germain, le futur graveur des *Papillonneries humaines*, lui apprit à vernir un cuivre et à le faire mordre, tout comme lui, Gabriel, l'apprendra plus tard à son cadet Augustin, avant que celui-ci entrât dans l'atelier de Fessard <sup>(1)</sup>?

A quelle époque connut-il la « cuisine » de l'eau-forte? Quels essais marquèrent ses débuts? Autant de points sur lesquels on manque de renseignements. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à vingt-six ans, au moment de sa première participation au concours pour le grand prix de peinture, il grave, et de telle façon que ses premières estampes connues sont autant de coups de maître, et que, trois ans plus tard, il signe l'un de ses chefs-d'œuvre, la *Vue du Salon du Louvre*.

Or, qu'on relise la description de cette pièce par les Goncourt, ou mieux, qu'on examine l'estampe elle-même, il semblera facile alors de défi-

<sup>(1)</sup> Augustin de Saint-Aubin naquit le 3 janvier 1736; il avait donc douze ans de moins que Gabriel. Je ne sais où les Goncourt ont puisé les renseignements qu'ils donnent avec tant de précision sur l'enfance et les débuts d'Augustin: « Augustin, écrivent-ils, était à bonne école, à l'école de son frère Gabriel, qui le faisait dessiner et dessiner, crayonnant sans repos, le tenait crayon en main, le renvoyant de temps en temps cependant aux leçons de Rubens et des vieilles estampes. Gabriel pensait qu'il fallait tourner Augustin vers la gravure sérieuse; et Augustin pensait comme Gabriel » (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., t. II, p. 128). Toujours est-il que la vocation d'Augustin dut être précoce, et qu'à ses débuts l'artiste a certainement subi l'influence de son aîné: dans l'exemplaire de son œuvre gravé qu'il a constitué lui-même, pour la

Bibliothèque du Roi, et annoté de sa main, on trouve un projet de programme pour le *Concert bourgeois de la rue Saint-Antoine*, qu'il exécuta à l'âge de 16 ans (1752) et qui rappelle la manière de Gabriel; il en est de même pour une vignette datée de 1753 et pour un petit paysage non daté, mais qui doit être de la même époque, à en juger par la place que l'artiste lui a donnée dans l'exemplaire de son œuvre conservé au Cabinet des estampes. Ces trois pièces précèdent de deux ans la première gravure qu'Augustin signa dès son entrée dans l'atelier de Fessard, une petite image de dévotion datée par l'épreuve du Cabinet des estampes, qui porte cette précieuse note de la main d'Augustin: « J'ai fait cette drogue la première semaine que je suis entré chez Étienne Fessard en 1755 ».



nir exactement le « procédé » de l'artiste qui l'a gravée : on y voit une pointe active et mordante, travaillant hardiment et librement le cuivre de haut en bas et de gauche à droite, un encrage où les noirs paraissent dosés avec soin et les blancs précieusement ménagés, en définitive un effet de clair-obscur vraiment rembranesque, réussi à la perfection. Mais qu'on jette les regards ensuite sur le *Spectacle des Tuileries*, et l'on reconnaîtra que le procédé diffère du tout au tout : ici c'est une tout autre pointe, souple, ténue, frôlant la planche, où elle trace de fines broderies ; c'est une légère morsure d'eau-forte que viendront pousser à l'effet, dans un second état, quelques reprises à la pointe sèche ; enfin c'est un tirage « nature », et, comme résultat, un paysage animé où rayonne la lumière douce et blonde d'une après-midi parisienne aux ombres transparentes.

Ces deux exemples topiques représentent toute la technique de Saint-Aubin. Entre les rares graveurs originaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci se distingue par l'extrême liberté d'une facture qui n'est qu'à lui ; si ses estampes diffèrent de celles de Boucher, de Fragonard, de C.-N. Cochin et de Moreau le jeune par le sentiment, elles n'en sont pas moins éloignées par la technique, et il faut remonter à Callot pour trouver, dans l'histoire de la gravure originale française, une pareille magie dans la distribution de la lumière, avec une pareille originalité dans les moyens de l'exprimer, de la répandre et de la diversifier.

Pour cet aquafortiste, la planche de cuivre n'est qu'une manière de feuille à dessin, et travailler sur le vernis, c'est dessiner à la pointe. Aussi ne cherche-t-il pas à obtenir ses effets à la manière de certains des graveurs portraitistes français du XVII<sup>e</sup> siècle ou des aquafortistes vénitiens du XVIII<sup>e</sup>, par des tailles simplement juxtaposées, plus ou moins déliées suivant que le trait doit avoir plus ou moins de vigueur, plus ou moins serrées suivant que le ton local doit être plus ou moins élevé dans la gamme des noirs, par rapport au blanc du papier ; il ne s'efforce pas davantage d'aligner correctement ses tailles et de les croiser selon les principes, en calculant la force du trait, l'intervalle des entretailles et l'angle d'intersection des contre-tailles. Il connaît peut-être la théorie de tout cela, mais sa pratique n'en a cure. Sa pointe s'exprime à sa guise ; aucune règle ne la retient, aucune hardiesse ne l'effraie. Elle circule sur la planche comme un crayon, trace l'arabesque d'une image, en avive les contours de quelques accents, dégage les lumières, noie les ombres dans un travail croisé en tous sens, revient, reprend, tripote, gribouille, et finale-



ment arrive toujours à dire ce qu'elle veut. Certes elle ne le dit pas précisément à la manière de celle de Laurent Cars, ou d'Aveline, ou de N. de Larmessin ; elle ne se soucie point de produire le beau travail soigneux, propre, brillant et miroitant qu'on apprend dans les ateliers ; elle a souvent l'incertitude et la négligence du « va comme je te pousse », et c'est ce qui fait à nos yeux une part du charme et de la saveur de ce qu'elle exécute. Qu'il lui soit arrivé de donner quelque lourdeur à certaines planches, surtout au début de la carrière de l'artiste ; qu'elle ait aussi des maladresses et des « ratés », comment ne pas le reconnaître ? Mais dans l'ensemble, que de qualités maîtresses ! Que de jolis jeux de lumières frisantes et d'ombres veloutées ! Que de « patte » et que d'esprit ! Et soit que l'estampe tire son effet du clair-obscur, soit que la valeur du trait l'emporte sur celle de la tache, soit même que l'artiste cherche, comme dans une épreuve de l'*Allégorie sur le mariage du Comte de Provence*, à suggérer l'impression d'un dessin à la plume<sup>(1)</sup>, quel régal pour un œil habile à suivre le capricieux travail de l'outil et le mystérieux effet de l'acide !

Une curiosité de facture commune à toutes ces eaux-fortes, c'est la multiplicité de leurs « états ». Le fait est d'autant plus remarquable, qu'un état, quand il s'agit d'une eau-forte de G. de Saint-Aubin, ne représente pas exactement ce qu'on a l'habitude de désigner par ce terme, c'est-à-dire une épreuve tirée sur la planche en cours d'exécution, par le graveur désireux de se rendre compte du degré d'avancement de son travail.

En principe, chaque état représente une étape de la gravure jusqu'à complet achèvement, c'est-à-dire jusqu'au tirage de l'épreuve avant, puis avec la lettre, cette dernière épreuve constituant l'état définitif. Pour Saint-Aubin, il n'en va pas toujours ainsi. Peut-être a-t-il tiré pour lui des épreuves de toutes ses planches en cours de travail ; en tout cas, il n'en est pas souvent resté trace. A en juger par les documents qui nous sont parvenus, il semble plutôt, — et le fait n'a rien d'extraordinaire quand on connaît l'artiste, — il semble avoir exécuté ses eaux-fortes d'un seul coup, de telle façon que le premier état représente toujours une estampe déjà complète et qui aurait pu rester telle quelle ; les états suivants n'offrent plus que des modifications de détail, allant parfois jusqu'à nécessiter une remorsure, mais se bornant le plus souvent à de petites retouches à la

<sup>(1)</sup> Note de Saint-Aubin lui-même, gravée sur la planche. Voir la notice du n° 46.



pointe destinées à diminuer un effet ou à le renforcer, et même parfois, tout simplement, à modifier la lettre.

En conséquence, comme ces états successifs ne représentent pas, à proprement parler, les eaux-fortes à leurs divers degrés d'avancement, il s'ensuit qu'ils n'ont pas été exécutés à des dates nécessairement rapprochées les unes des autres, comme il arrive d'ordinaire quand un graveur poursuit régulièrement l'achèvement d'une planche. On sait que Saint-Aubin avait la déplorable habitude de reprendre ses tableaux jusqu'à les gâter par ses repeints<sup>(1)</sup>; or, cette manie de la retouche, il l'exerça aussi sur ses cuivres, tantôt avec un certain esprit de suite et pour perfectionner une planche en train, tantôt aussi à de longs intervalles et pour ne pas apporter grande amélioration à l'état précédent. «Les différents états de ses planches, a dit très justement Adrien Moureau, correspondent, pour ainsi dire, aux intermittences de son travail<sup>(2)</sup>.»

Grâce à cette autre manie, — infiniment précieuse pour nous, celle-ci, — qu'avait Gabriel de multiplier, sur tout ce qu'il faisait, les signatures, les dates et les annotations, on peut appuyer ces quelques remarques d'exemples curieux et probants. Prosper de Baudicour possédait une épreuve de la *Marche du bœuf gras* qu'une note manuscrite de l'auteur déclarait avoir été retouchée le 3 janvier 1755, c'est-à-dire cinq ans après l'état primitif. La *Vue du Salon du Louvre* est datée de 1753 dans le titre même; un troisième état porte cette date transformée en 1767. *Laban cherchant ses dieux* fut gravé l'année même où l'on donna ce sujet de peinture aux concurrents pour l'École royale des élèves protégés, soit 1753; une épreuve du second état porte la date du 10 mars 1763. Les deux planches du *Spectacle des Tuileries* sont signées et datées 1760; or l'épreuve du deuxième état des *Cbaïses* porte : «retouché à la pointe sèche, 1763», et l'épreuve du second état du *Tonneau* : «novembre 1762». On a vu plus haut que Saint-Aubin avait dessiné les *Six vues de la Foire Saint-Germain* le jour même de l'incendie, le 17 mars 1762, et qu'il avait exécuté le même soir la gravure d'une des vues au moins; les autres vues ont été gravées le lendemain 18, comme l'indique le titre de la pièce; or la sixième vue, dont la première morsure avait manqué, a été reprise postérieurement, ainsi que le précise cette note gravée : «Seconde morsure. 23 X<sup>bre</sup> 1762»;

<sup>(1)</sup> Voir la notice biographique de Gabriel par son frère Charles-Germain, citée plus haut, p. 2-3.

<sup>(2)</sup> *Les Saint-Aubin* (Paris, 1894), p. 42.



en outre, retrouvant la planche deux ans plus tard, au moment où fait fureur la gravure de L. Cars et de J. Beauvarlet, qui vient de paraître, d'après la peinture de Carle Vanloo représentant *M<sup>lle</sup> Clairon et Lebain dans « Médée »*<sup>(1)</sup>, Saint-Aubin a griffonné, entre la seconde et la troisième vue, un minuscule croqueton à la pointe sèche de l'estampe en vogue, le tout accompagné d'une note gravée ainsi conçue : « hippolite de la-tude clairon en Médée. 1764 »<sup>(2)</sup>. Enfin, dans l'épreuve retouchée de l'*Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV*, datée de 1763, qui appartient à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, l'inscription de droite se termine par la signature : *G. d. S. août 1767*<sup>(3)</sup>.

A la vérité, Gabriel ne trouve jamais que ses gravures lui donnent entière satisfaction : quand il en rencontre les cuivres, par hasard, dans l'extraordinaire fouillis de son logement<sup>(4)</sup>, il ne se tient pas de leur ajouter quelques traits de pointe ; quand il en retrouve des épreuves, c'est pour les relever de crayon, pour les renforcer à la plume, pour les rehausser de lavis, pour les égayer d'aquarelle ou de gouache<sup>(5)</sup> ; et cette perpétuelle marotte le pousse à retoucher de la même façon non seulement des épreuves exécutées par d'autres artistes d'après ses propres peintures, témoin l'éventail dessiné à l'occasion du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette<sup>(6)</sup> et la *Comparaison du bouton de rose* de l'ancienne

<sup>(1)</sup> La vogue de cette gravure est attestée par les journaux du temps : voir notamment les *Mémoires secrets* du 19 août 1764 et l'*Avant-coureur*, numéro du 20 août de la même année.

<sup>(2)</sup> Cet exemple de croqueton griffonné à la pointe sèche n'est pas unique dans l'œuvre de Saint-Aubin ; on trouvera en marge du portrait du *Scélérat Damiens* (n° 13) deux petites images analogues : une vue de l'intérieur de la tour de Montgomery où Damiens fut emprisonné, et une « idée du supplice » du criminel. Sur la planche aux *Quatre vases*, on voit plusieurs petits croquis de tableaux, l'intérieur de la collection de Lalive de Jully, avec la date 1754, et la course de lord Powerscourt, de Fontainebleau à Paris (voir plus loin, p. 37, et la notice du n° 12).

<sup>(3)</sup> L'épreuve étant retouchée à l'encre et au lavis, peut-être est-ce simplement ici une date manuscrite.

<sup>(4)</sup> Le procès-verbal des scellés apposés après la mort de Gabriel constate « le désordre qui règne dans l'appartement et l'impossibilité qu'il y a de procéder à l'inventaire de ce qu'il renferme, avant qu'au préalable il ait été fait un arrangement et mise en ordre de tous les meubles et effets, tableaux, dessins, livres et papiers, bouleversés et confondus les uns dans les autres » (J.-J. GUIFFREY, *Scellés et inventaires d'artistes*, dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1885, pages 105 et 106).

<sup>(5)</sup> Voir plus haut, p. 10, note 1.

<sup>(6)</sup> Gravé par Duclos. L'épreuve retouchée a fait partie de la collection des Goncourt ; elle est décrite dans l'*Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 240.

Voir la seconde partie du présent travail, consacrée aux pièces gravées d'après G. de Saint-Aubin.



collection Scheikévitch <sup>(1)</sup>, mais jusqu'à des gravures sur lesquelles il n'a aucun droit d'auteur, comme certaines planches de son exemplaire de la *Description de Paris*, par Piganiol de La Force, « perfectionnées », suivant sa propre expression, à des dates qu'il ne nous a pas laissé ignorer <sup>(2)</sup>.

L'abondance de ces états et l'extrême petitesse des détails qui les différencient font la joie des amateurs d'estampes, mais ne facilitent guère la tâche à qui veut dresser un catalogue de l'œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin; et si l'on a la bonne fortune de signaler ici des états non décrits, on ne se flatte pas d'avoir dit le dernier mot sur la question <sup>(3)</sup>. Il faudrait pouvoir confronter entre elles toutes les épreuves de chaque eau-forte, pour être sûr de ne rien laisser échapper.

Ce qui console, c'est que l'essentiel nous est connu. Appliqué à des pièces aussi exceptionnelles, un travail de catalogue, si minutieusement établi soit-il, ne satisfait vraiment que notre curiosité, notre instinct de collectionneur ou même tout simplement notre goût de la classification, sans augmenter d'appréciable façon les raisons que nous avons d'admirer ces eaux-fortes. On a essayé d'exposer ces raisons, en montrant quelles avaient été, pour les estampes de Saint-Aubin, les conditions singulières de la production et l'originalité non moins singulière de l'inspiration; on a insisté enfin sur les qualités de ces gravures considérées exclusivement en tant que gravures. Au lecteur qui a pu penser qu'on en exagérât les mérites, on rappellera le jugement porté sur Saint-Aubin par un des graveurs de notre temps qui connaisse le mieux son art, dans

<sup>(1)</sup> La *Comparaison du bouton de rose* a été gravée par R. Dennell, d'après une peinture de Saint-Aubin aujourd'hui disparue. L'épreuve retouchée par Saint-Aubin portait le n° 118 du catalogue de la vente Scheikévitch (Paris, mai 1910). Voir la seconde partie du présent travail.

<sup>(2)</sup> Par exemple: le *Tombeau de Colbert à Saint-Eustache*, t. II, pl., p. 10; la *Porte Saint-Antoine*, t. IV, pl., p. 422; le *Palais des Thermes*, t. V, pl., p. 488.

<sup>(3)</sup> On peut citer, parmi les états nouvellement signalés: un premier état de la *Marche du bœuf gras*; un état du *Théâtre Italien*, avec la *Colombine aux yeux ouverts*; un premier état

de *Tancrède*, acte V; un premier état de la *Foire de Bezons*; un deuxième état, avec lettre, mais qui n'a sans doute pas été terminé par Gabriel, de la pièce sur l'*Expulsion des Jésuites*; un deuxième état de *On ne s'avise jamais de tout*; un deuxième état de la *Vue du Salon du Louvre*; un deuxième état des *Coquilles et Agates*, gravées pour le catalogue de la vente Helle; un troisième état de l'*Allégorie sur le mariage du Comte de Provence*, avec des inscriptions à la pointe; on a également décrit avec précision les états des deux pièces du *Spectacle des Tuileries*: les *Chaises* et le *Tonneau d'arrosage*; catalogué pour la première fois la *Marchande en plein vent*, la *Conversation galante* et l'*Accord et la Musique*.



son histoire comme dans sa technique, et qui sache le plus finement en écrire, le maître Bracquemond :

« Si les eaux-fortes de Fragonard nous montrent un peintre ayant pénétré le métier de la gravure à ce point que le tracé de son dessin sur le cuivre est exécuté par des travaux toujours prévus, toujours mesurés, presque en tailles rangées (je ne crains pas d'user de ce terme de graveur, malgré son apparente exagération), nous allons trouver, chez Gabriel de Saint-Aubin, une autre manière de concevoir l'eau-forte. A travers les tentatives pittoresques de la couleur et de l'effet, nous pourrions admirer ici un dessin composé de grâce et d'esprit.

« Le charme est grand, malgré l'incertain des *griffonis* et des *grignotis*, mots favoris d'Edmond de Goncourt, quand il parlait gravure ; mais l'incertitude, la négligence même de Gabriel de Saint-Aubin n'en sont pas moins savantes. Toutes remplies de saveur ingénieuse, elles provoquent des hasards du métier le plus souvent heureux. Quand une erreur résulte de l'inexpérience du graveur, elle est aussitôt réparée par l'intelligence du dessinateur. Il la fait concourir au pittoresque de sa composition... Pourquoi citer telle ou telle de ces pièces ; elles donnent toutes le coup de l'imprévu et ne peuvent rien nous apprendre ; pourtant tout graveur voudrait les imiter<sup>(1)</sup>. »

Avant Bracquemond, le baron Roger Portalis et M. Henri Beraldi avaient écrit, dans leur *Dictionnaire des graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, ces quelques lignes définitives : « Dessinateur plein d'imprévu et de verve, Gabriel de Saint-Aubin restera aussi le graveur à l'eau-forte le plus original peut-être de tout le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il a mis, dans les pièces qu'il a gravées, les mêmes qualités que dans ses dessins, le même esprit, la même vivacité, le même ragoût ; aussi ses précieuses petites estampes, dont il ne faisait tirer que peu d'épreuves, et qui nous donnent l'impression précise d'un fait de la vie courante ou d'une scène de théâtre, font-elles la joie des amateurs. Ce sont les croquis d'un gribouilleur de génie<sup>(2)</sup>. »

<sup>(1)</sup> BRACQUEMOND, *Les Estampes du XVIII<sup>e</sup> s. de la collection Goncourt* (préface du catalogue de ces estampes, dressé pour la vente de la

collection des Goncourt ; Paris, 1897, p. v-vi).

<sup>(2)</sup> *Dictionnaire des graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1880-1882), t. III, p. 474.



## IV

Les eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin ont été de tout temps recherchées des amateurs. Dès 1810, on en voyait passer 14 à la vente Prévot, où elles étaient adjugées 24 francs, et, la même année, le catalogue du cabinet Paignon-Dijonval enregistré sous le n° 9086 : « G. de Saint-Aubin. 29 petites estampes de divers formats et grandeurs, sujets, vignettes, etc., gravées à l'eau-forte par lui-même ». Mais c'est surtout pendant la seconde moitié du siècle dernier qu'on vit ces « petites pièces » circuler et, de vente en vente, atteindre à des prix de plus en plus élevés. Le père Niel, dont on vendit la collection en 1873, n'en croirait pas ses oreilles s'il entendait des amateurs d'aujourd'hui surenchérir, quand une belle épreuve de la *Vue du Salon du Louvre* ou du *Spectacle des Tuileries* vient à passer en vente, et Destailleur lui-même serait demeuré tout pantois en voyant l'*Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV*, épreuve retouchée à la plume et au lavis, adjugée 1.650 francs lors de sa vente, en 1890, monter jusqu'à 13.000 francs lors de la vente de la collection Jacques Doucet de 1912.

Parmi les amateurs qui réunirent les plus belles suites d'eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin, on peut citer Muhlbacher (vente 1881), Destailleur (1890), Baudet (1892), Josse (1894), les Goncourt (1897), le baron J. Pichon (1897), Le Secq des Tournelles (1908), Gerbeau (1908), A. Beurdeley (1913).

En même temps qu'elles commençaient à circuler, ces estampes rencontrèrent leur premier historien en la personne de Prosper de Baudicour. Mentionnées en deux lignes par Basan dans son *Dictionnaire des graveurs*<sup>(1)</sup>, elles n'avaient point trouvé place dans le *Peintre-graveur français* de Robert-Dumesnil, quoique ce fin connaisseur en possédât quelques-unes. C'est dans le *Peintre-graveur français continué* que P. de Baudicour en dressa un excellent catalogue descriptif<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> « Saint-Aubin (Gabriel-Jacques),... peintre d'histoire, a gravé divers petits sujets de sa composition, à l'eau-forte » (*Dictionn. des grav. anc. et mod.*, 2<sup>e</sup> éd., 1789, t. II, p. 151).

<sup>(2)</sup> *Le Peintre-graveur français continué, ou Catalogue raisonné des estampes gravées par les peintres et les dessinateurs de l'école française nés dans le XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1859-1861, 2 vol. in-8°).



Les Goncourt avaient un faible pour Gabriel de Saint-Aubin ; ils lui ont consacré un des plus brillants chapitres de leur *Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, et Edmond de Goncourt a fait suivre cette monographie d'un catalogue de l'œuvre de l'artiste, un peu sommairement dressé, mais d'une extrême abondance de renseignements, où l'œuvre gravé n'a pas été omis ; la parfaite connaissance qu'avait l'écrivain des ouvrages illustrés du XVIII<sup>e</sup> siècle et les trouvailles heureuses qu'il avait pu faire, en un temps où l'art de cette époque n'était pas encore devenu la proie des snobs, lui permirent d'ajouter quelques numéros au catalogue de P. de Baudicour.

Depuis lors, l'œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin occupe, dans tous les ouvrages spéciaux, la place à laquelle il a droit, mais sans qu'on ait révisé la liste dressée par P. de Baudicour et E. de Goncourt. On citera en particulier : *Les Dessinateurs d'illustrations au XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le baron R. Portalis (Paris, 1877), t. II, p. 565-567 ; — *Les Graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par le baron Roger Portalis et Henri Beraldi (Paris, 1880-1882), t. III, p. 474-481 ; — *Histoire de la gravure*, par Georges Duplessis (Paris, 1880), p. 426 ; — *Dessins, gouaches, estampes et tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, guide de l'amateur*, par Gustave Bourcard (Paris, 1893), p. 480-494 ; — *Les Saint-Aubin*, par Adrien Moureau (coll. des « Artistes célèbres », Paris, 1894), p. 42-51 et 58-62 ; — *French engravers and draughtsmen of XVIII<sup>th</sup> century*, by Lady Dilke (London, 1902), p. 130-135 ; — *Manuel de l'amateur d'estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Loÿs Delteil (Paris, s. d.), p. 151-155 ; — *Manuels d'histoire de l'art : la Gravure*, par Léon Rosenthal (Paris, 1909), p. 220.

Dans le *Peintre-graveur français continué* et son supplément, Prosper de Baudicour porte 44 pièces à l'actif de Gabriel de Saint-Aubin. Mais il n'a pas pris garde que la gravure qu'il intitule *le Disque*, et qu'il classe sous le n<sup>o</sup> 26, n'est autre chose que le premier état du *Frontispice pour le « Recueil de poésies » de Sedaine*, numéroté par ailleurs 44. D'autre part, à propos de son n<sup>o</sup> 22, *Deux moines veillant près d'une personne morte*, P. de Baudicour écrit : « La seule épreuve que nous ayons vue de cette planche étant entièrement privée de marges, nous ignorons si elle porte le nom du maître, qui ne se trouve pas dans les travaux » ; or cette planche est gravée non par G. de Saint-Aubin, mais seulement d'après lui, par Mercier ; elle figure au frontispice d'un opuscule anonyme, en vers, publié par Mercier sous le titre : *Lettre de Dulis à son*



ami (1767)<sup>(1)</sup>. Ainsi l'œuvre gravé de l'artiste, catalogué par P. de Baudicour, se trouve réduit à 42 numéros.

A la suite des «notules» qui accompagnent l'étude sur les Saint-Aubin, dans la seconde édition de l'*Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* et les éditions suivantes, E. de Goncourt publia un catalogue sommaire de l'œuvre gravé de Gabriel, en prenant pour base le travail de P. de Baudicour et en y ajoutant six pièces qu'il numérote de 45 à 50; ce sont :

45. *Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV*; — 46-47. Deux planches pour le *Répertoire des bals* du s<sup>r</sup> de La Cuisse; — 48. Une planche pour l'*Almanach historico-physique* de 1763; — 49. *Almanach des dieux* pour 1768; — 50. *Pièce satirique sur l'expulsion des Jésuites*.

Goncourt n'a pas remarqué que son n<sup>o</sup> 45 fait double emploi avec le n<sup>o</sup> 6 de P. de Baudicour, au catalogue duquel il n'ajoute donc que cinq pièces, et non six; soit 47 au total.

Ces quarante-sept numéros s'augmentent de quatre unités, dans le présent catalogue : la pièce décrite par P. de Baudicour sous le n<sup>o</sup> 42 comme une *Planche destinée pour un catalogue d'histoire naturelle*, doit être, en réalité, considérée comme formant deux planches, l'une de *Coquilles* et l'autre d'*Agates*; en outre, trois estampes ignorées des historiens précédents, *l'Accord et la Musique*, la *Marchande en plein vent* et la *Conversation galante*, se trouvent ici cataloguées pour la première fois; ce qui porte actuellement à 51 le nombre des eaux-fortes de Gabriel de Saint-Aubin<sup>(2)</sup>.

Suivant en cela un usage ancien, P. de Baudicour a rangé les estampes de G. Saint-Aubin par ordre de sujets, bibliques, allégoriques, historiques, etc., sans se préoccuper aucunement de la chronologie. Il a paru que cette manière de procéder, si elle est préférable pour un artiste ayant abondamment produit, n'offre pas grand intérêt quand il s'agit d'un œuvre aussi restreint que celui de Gabriel de Saint-Aubin, et, comme les eaux-fortes de l'artiste sont pour la plupart datées, on a tout simplement adopté le classement chronologique.

Il faut dire qu'on a pris la date n'importe où elle s'est trouvée sur la pièce, tantôt à la suite de la signature, tantôt à la suite de la lettre, tantôt

<sup>(1)</sup> Voir la seconde partie du présent travail, consacrée aux gravures exécutées d'après G. de Saint-Aubin.

<sup>(2)</sup> Si le catalogue ci-après atteint le chiffre de

52 numéros, c'est que, pour des raisons qui seront exposées en leur lieu, on y a fait entrer, en les réunissant sous un seul numéro (n<sup>o</sup> 22), les compositions gravées pour le *Spectacle de l'histoire romaine*.



dans des inscriptions accessoires. C'est ainsi que la planche aux *Quatre vases* a été portée à l'année 1754, à cause des annotations microscopiques accompagnant deux des petits croquis à la pointe sèche griffonnés sur le fond : l'un de ces croquis représente l'intérieur d'une collection, et porte cette note : « Cabinet de M. de Lalive de July, introducteur des ambassadeurs. 1754 » ; sur l'autre, un cavalier au grand galop est accompagné de cette indication : « Courses du lor Powers[court]. 1754 », laquelle permet de voir dans le croqueton une allusion au pari fait par lord Powerscourt, au mois d'octobre 1754, de venir à cheval de Fontainebleau à la barrière des Gobelins, en deux heures<sup>(1)</sup>. C'est ainsi également que le portrait de Damiens (*le Scélérat Damiens*) peut être daté par l'inscription de la marge inférieure relative au supplice du criminel (28 mars 1757). Évidemment, tout cela n'est pas d'une précision rigoureusement scientifique, le renseignement ainsi fourni pouvant avoir été ajouté après coup ; pourtant Saint-Aubin était trop l'homme de l'actualité pour que, faute de mieux, l'on ne soit pas autorisé à faire fonds sur ces inscriptions, vraisemblablement contemporaines de l'exécution de la gravure.

Il n'en reste pas moins que neuf pièces ne portent aucune indication de date. Parmi ces neuf pièces, cinq peuvent être datées approximativement : le *Tombeau* (n° 15), des environs de 1757, par comparaison avec le tombeau de Languet de Gergy, à Saint-Sulpice, gravé par Augustin de Saint-Aubin, d'après M.-A. Slodtz, cette même année ; la *Conversation galante* (n° 16), des environs de 1757 également, à cause d'une étude dessinée, cette année-là, par Saint-Aubin pour cette pièce ; *On ne s'avise jamais de tout* (n° 24), de 1761, parce que la comédie de Sedaine fut représentée pour la première fois au mois de septembre de cette année ; les *Coquilles* et les *Agates* du catalogue de la vente Helle (nos 37-38), par la date de la vente de ce cabinet, 9 décembre 1763 ; l'*Académie particulière* enfin (n° 47), de 1773-1776, parce qu'on peut supposer la gravure contemporaine d'un dessin et d'une peinture représentant le même sujet, le dessin daté 1773 (ou 1775) et la peinture vendue à l'hôtel d'Aligre, le 17 février 1777.

Néanmoins, quatre pièces restent sans date : le *Charlatan* (n° 49), la *Marchande en plein vent* (n° 50), le *Théâtre Italien* (n° 51), et la *Jeune femme à la terrasse* (n° 52).

<sup>(1)</sup> Voir, à la fin de la notice du n° 12, le passage de la *Chronique* de Barbier relatif à ce pari.



Après le numéro de la pièce vient le titre. Autant que possible, on a pris le titre donné à l'estampe par Saint-Aubin lui-même, en l'abrégeant parfois, et parfois en le complétant, de façon à lui garder une allure concise, mais bien précise et bien caractérisée.

Des descriptions on avait d'abord songé à se passer complètement, d'autant que toutes les pièces — sauf une — sont reproduites au cours de l'ouvrage. Puis, à la réflexion, on les a conservées en les réduisant à l'essentiel : outre qu'en certains cas elles aident à lire l'estampe, parfois fort confuse, elles permettent d'abrégier la nomenclature des états, en prenant pour base « l'état décrit ». Il faut dire ici qu'on a fait pour ces descriptions les plus larges emprunts au catalogue de P. de Baudicour, jusqu'à reproduire quelquefois littéralement le texte de cet auteur, ce que l'on n'a d'ailleurs pas négligé d'indiquer quand il y a eu lieu.

A la suite des descriptions viennent les mentions de la signature, de la date, de la légende et des inscriptions accessoires tracées dans les marges ou sur l'estampe elle-même. Avec un maniaque de l'inscription comme Gabriel de Saint-Aubin, il faut apporter le plus grand soin dans l'examen d'une pièce ; on arrive bien souvent à y découvrir, écrits en caractères microscopiques, une signature, une date, un titre, un renseignement sur la morsure, le tirage, la retouche de la gravure, ou même une indication tout à fait étrangère à l'œuvre. En cet ordre de choses, le présent travail apporte de nombreuses petites trouvailles, sans compter des corrections et additions, souvent importantes, aux lectures proposées par P. de Baudicour et E. de Goncourt.

Les dimensions de toutes les pièces ont été revisées avec soin ; on a même unifié les renseignements fournis par P. de Baudicour, en mentionnant, aussi souvent qu'il a été possible, les dimensions de l'image et les dimensions de la planche.

Les états ont fait l'objet d'une étude attentive, à la suite de laquelle on a vu qu'il avait été possible d'en découvrir de nouveaux <sup>(1)</sup>. Par malheur, les eaux-fortes de Saint-Aubin sont aujourd'hui tellement dispersées, qu'il

<sup>(1)</sup> Ils ont été énumérés précédemment ; voir p. 32, note 3.



devient malaisé de les confronter entre elles; il doit donc rester encore des précisions à apporter et des découvertes à faire sur ce point.

A la partie de la notice qui concerne, pour ainsi dire, intrinsèquement la gravure, on a ajouté quelques renseignements complémentaires, dont chacun fait l'objet d'un paragraphe spécial : mention des épreuves remarquables (annotées, retouchées, peintes); liste des collections où la pièce se rencontre; énumération des ventes dans lesquelles elle a figuré, avec les prix obtenus; dessins préparatoires ou dessins sur le même sujet, peintures; enfin, bibliographie sommaire.

Il n'a pas paru inutile de terminer par une notice historique, le plus souvent empruntée aux documents contemporains, expliquant ou commentant le sujet de l'estampe.

Une seconde partie, plus succincte, a trait aux estampes gravées d'après G. de Saint-Aubin. Enfin un chapitre spécial est réservé aux pièces douteuses et fausses attributions.

Il faut encore dire un mot de l'illustration.

Elle concerne seulement la première partie, celle qui est consacrée à l'œuvre gravé de G. de Saint-Aubin et qui fait l'objet réel du livre.

L'idéal eût été de pouvoir donner la reproduction de tous les états de toutes les pièces décrites. Mais, outre que ces états n'ont pu être tous retrouvés, la nécessité de ne pas multiplier à l'excès le nombre des planches a fait adopter un moyen terme. Toutes les pièces de l'œuvre gravé du maître, — sauf une, qui a échappé aux recherches, — ont été reproduites au moins une fois, dans des dimensions le plus souvent égales et en tout cas très voisines de celles des originaux. Ces dimensions des figures, laissant aux pièces reproduites toute leur netteté, permettront aux amateurs de contrôler facilement les états dont le texte indique soigneusement les différences.

Ces différences, on l'a dit, sont d'ordinaire très minimes; il est pourtant des cas où elles vont jusqu'à modifier sensiblement l'aspect de l'estampe : c'est ce qui explique pourquoi on a jugé utile de reproduire, en les rapprochant sur la même planche, les états les plus caractéristiques de certaines pièces.

On a pensé qu'il était intéressant de donner deux exemples de dessins



préparatoires : celui pour *On ne s'avise jamais de tout*<sup>(1)</sup> et celui pour *l'Adresse de Périer*; et un spécimen d'épreuve reprise au crayon et au lavis par l'artiste : celle de *l'Allégorie pour l'érection de la statue de Louis XV*. Enfin on a représenté le *Spectacle de l'histoire romaine* par trois reproductions : une épreuve à l'eau-forte pure (*Triomphe de Pompée*); la même, terminée par Pelletier; enfin, une épreuve d'une planche terminée par un graveur au burin anonyme, mais dont l'état d'eau-forte doit être, en toute vraisemblance, attribué à G. de Saint-Aubin (*Mort de Germanicus*).

Telle a été la méthode suivie dans ce nouveau catalogue.

Est-il besoin d'ajouter qu'on n'a rien négligé pour qu'il ne fût pas indigne de la Société pour l'étude de la gravure française? C'était bien le moins qu'on pût faire pour remercier le Comité de la Société, et plus particulièrement son président, M. Maurice Fenaille, d'avoir accueilli ce travail avec tant de bienveillance et d'en avoir facilité l'apparition.

Une autre part de mes remerciements doit aller à M. Henri Bourin. Si ce livre a quelques raisons de plaire aux bibliophiles pour l'élégance de sa présentation, la beauté de sa typographie, le luxe de son illustration, c'est au dévoué secrétaire de la Société qu'il en est redevable.

Si cet ouvrage a quelques droits à l'attention des amateurs d'estampes, il en faut reporter le mérite à MM. Jacques Doucet et Henri Beraldi, commissaires statutairement chargés de l'examen du manuscrit et de la surveillance de l'impression : c'est vraiment une bonne fortune, pour un auteur, que celle de pouvoir inscrire comme parrains, à la première page de son livre, deux noms aussi justement réputés.

Enfin il me faut dire toute ma reconnaissance aux amateurs et aux érudits qui m'ont si obligeamment aidé de leurs conseils et de leur savoir. M. Albert Vuaflart n'a négligé aucune occasion de me seconder dans la recherche des documents, et ce livre doit beaucoup à son amicale collaboration. M. L. Delteil a bien voulu revoir, en particulier, ce qui concerne les ventes d'estampes. MM. Campbell Dodgson, conservateur du Cabinet des Estampes du British Museum; J. Springer, conservateur du Cabinet des Estampes de Berlin; François Courboin, conservateur du

<sup>(1)</sup> Pour cette pièce, on a donné, à titre d'exemple, la série complète des états connus, avec le dessin.



Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale; Gustave Macon, conservateur du Musée Condé; Jean Robiquet, conservateur adjoint du Musée Carnavalet; Gaston Schéfer, bibliothécaire à la Bibliothèque de l' Arsenal; Paul Alfassa, attaché au Musée des Arts décoratifs; A. Fauchier-Magnan, attaché au Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris; Paul Lacombe, Alfred Pereire, André Blum, le Dr Escoube, m'ont fourni les renseignements les plus précieux.

Enfin il est superflu de dire que le texte de ce catalogue, tout imparfait qu'il est encore, fût demeuré bien incomplet si les collectionneurs n'avaient mis un empressement unanime à m'ouvrir leurs cartons, à me communiquer et même quelquefois me confier leurs pièces, à me les laisser décrire et photographier. A côté du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, il me faut citer à part la riche collection constituée par M. Jacques Doucet à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, et celle également très abondante et très belle de M. Henri Delacroix. Mais si ces trois fonds forment réellement la base de cet ouvrage, nombreuses sont les pièces éparses qui m'ont été signalées de divers côtés : grâces soient donc rendues à M<sup>me</sup> C. Groult, à MM. Henri Beraldi, Alfred Beurdeley, Loÿs Delteil, Georges Dormeuil, Jacques Guérin, Maurice Pereire, le baron Edmond de Rothschild, le baron de Taisne, Henri Thomas, le baron Vitta, de ce qu'ils m'ont facilité le plus intéressant travail de comparaison et procuré le plaisir de quelques trouvailles heureuses. A ces noms il m'est agréable d'ajouter ceux des marchands d'estampes dont le concours m'a été fort utile quand il s'est agi de retrouver la trace de pièces qu'ils avaient eues entre les mains : M<sup>me</sup> Rousseau-Girard, M<sup>me</sup> Salvator Mayer, MM. Danlos et A. Strölin. Ce dernier a bien voulu faire, à mon intention, une petite enquête sur les œuvres de G. de Saint-Aubin conservées dans les collections publiques d'Allemagne.

Pas une porte qui ne se soit ouverte quand je me suis présenté au nom de la Société pour l'étude de la gravure française. Aussi voudrais-je pouvoir me flatter que l'accueil fait à cet ouvrage m'acquitte, au moins en partie, de tant d'obligations que je me suis créées et que je n'oublierai point...







PREMIÈRE PARTIE

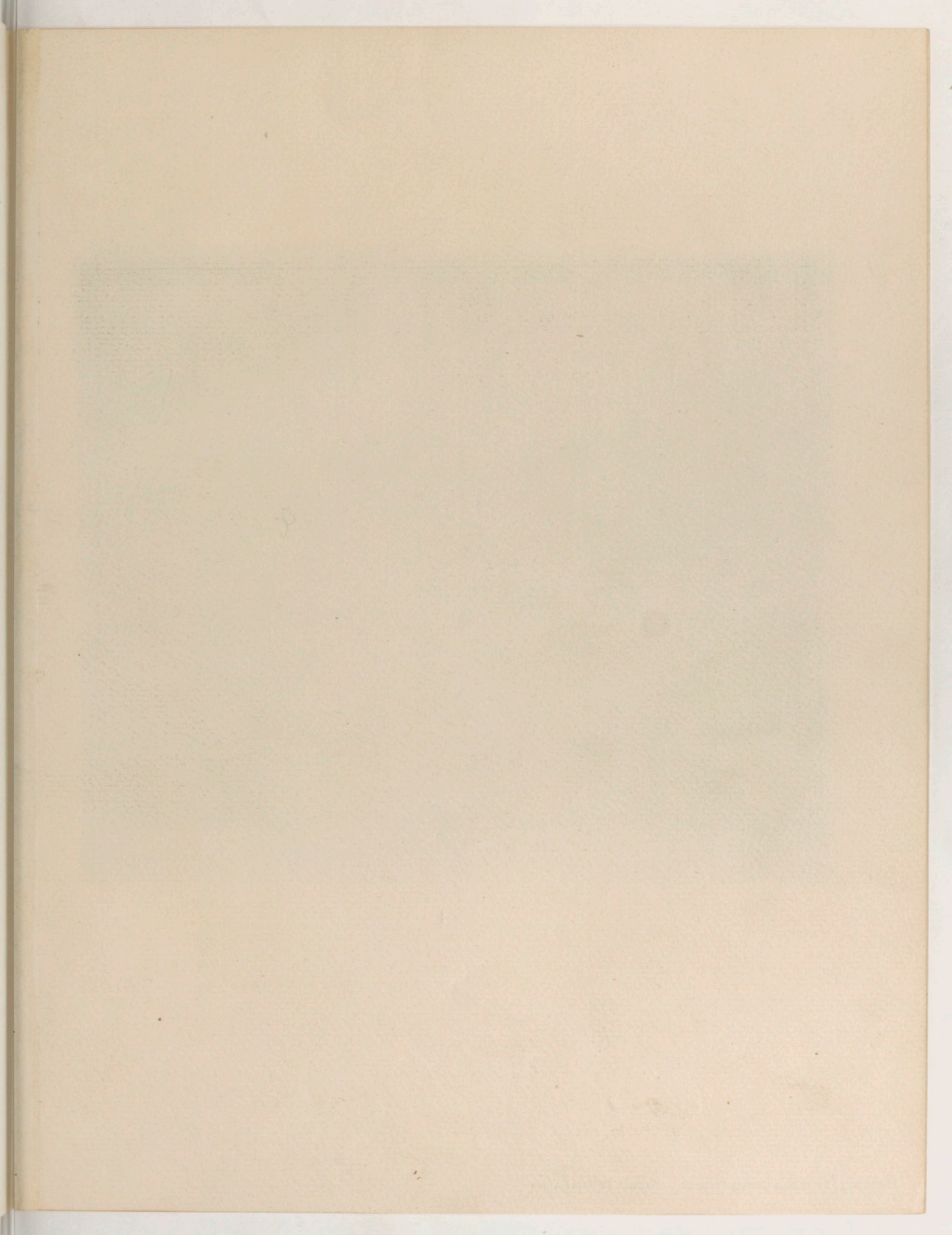
CATALOGUE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN



PREMIÈRE PARTIE

CATALOGUE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN









MARCHE DU BOEUF GRAS





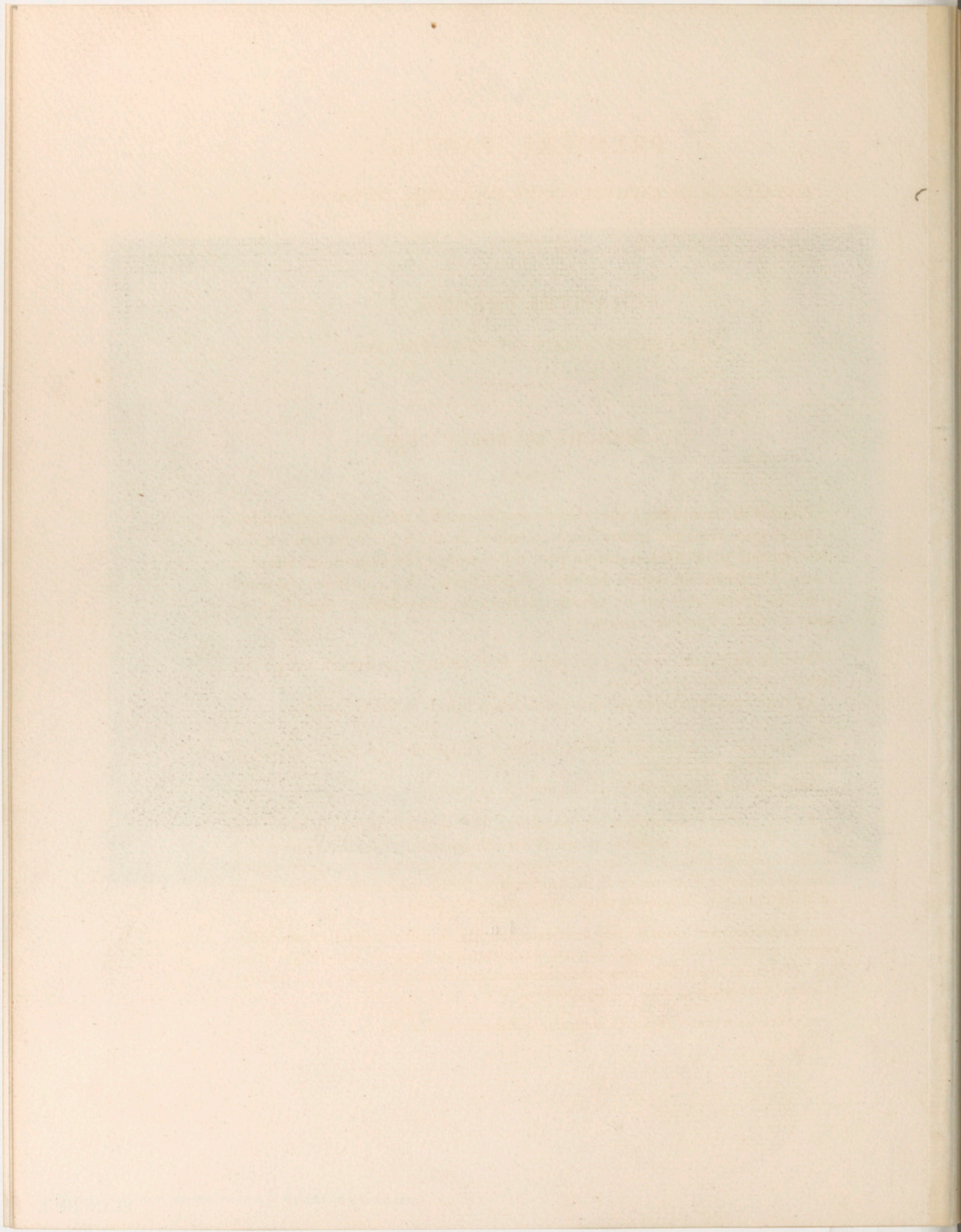
Gabriel de St Aubin sculp.

MARCHE DU BOEUF GRAS



1 a.







## PREMIÈRE PARTIE.

### CATALOGUE DE L'ŒUVRE GRAVÉ DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN.

#### CHAPITRE PREMIER.

##### PIÈCES DATÉES OU QU'IL EST POSSIBLE DE DATER.

##### 1. — MARCHE DU BOEUF GRAS.

(1750.)

Précédé de trompettes à cheval et de cavaliers coiffés de casques empanachés, le bœuf gras, tenu par quatre Turcs, s'avance de dr. à g.; il est couvert d'un riche tapis et porte sur son dos un petit roi couronné, en costume du temps de Louis XV, tenant un sceptre à la main. Sur le devant, à g., un chien qui aboie; à dr., un enfant assis sur un tabouret et deux hommes debout, dont l'un costumé en Folie. Fond de maisons.

Sous le trait carré, on lit, à g. : *gabriel de St aubin f.*; et dans la marge inférieure : MARCHE DU BOEUF GRAS.

La date 1750 est gravée sur une pierre, dans l'angle inférieur gauche.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 138 mm. (y compris 11 mm. de marge inférieure); L. 168 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 123 mm.; L. 159 mm.

*ÉTATS.* — «Sur l'épreuve que nous possédons, dit P. de Baudicour, on lit sous le trait carré, à dr., en écriture ancienne qui paraît être celle du maître : *retouché le 3 janvier 1755*, ce qui semblerait indiquer un état antérieur que nous ne connaissons pas.» Bien que je n'aie pu retrouver l'épreuve de P. de Baudicour, je dois à une aimable communication de M. H. Delacroix de pouvoir décrire deux états de la pièce :

1. Le premier est avant de très nombreux travaux de tailles croisées sur toute l'estampe, avant les tailles simples formant encadrement le long du trait carré, à dr., à g. et en haut; avant l'effacement des salissures dans la marge inférieure. La lettre est la même dans les deux états. — Reproduit pl. I, 1.

2. Avec les travaux ci-dessus indiqués. — Reproduit pl. I, 1 a.



*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (2<sup>e</sup> état : Ef. 7); — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>e</sup> état), épreuve de la coll. Beurdeley; — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état); — Dresde, Kupferstichsammlung König Friedrich August II.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 145 francs, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil; — Vente Goncourt (1897), 82 francs <sup>(1)</sup>; — Vente Gerbeau (1908), 95 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 2<sup>e</sup> état, 540 francs, épreuve des coll. Robert-Dumesnil et Destailleur.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *Le Peintre-graveur français continué*, n<sup>o</sup> 16; — Goncourt, *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (éd. in-16), t. II, p. 190 (la date, qui avait échappé à P. de Baudicour, a été lue par Goncourt); — Baron R. Portalis et H. Beraldi, *Dictionnaire des graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. III, p. 479; — G. Bourcard, *Dessins, gouaches, estampes et tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle, guide de l'amateur*, p. 491; — A. Moureau, *Les Saint-Aubin*, p. 46; — L. Delteil, *Manuel de l'amateur d'estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 153.

«A Paris et dans la plupart des grandes villes du royaume, les garçons bouchers de chaque quartier se rassemblent ordinairement tous les ans le jeudi gras et promènent par la Ville, au son des instrumens, un bœuf qu'ils choisissent de belle encolure, et qu'ils parent de guirlandes de fleurs et autres ornemens : on l'appelle à Paris *le bœuf gras*, et dans plusieurs villes de province, *le bœuf villé* parce qu'on le promène par la Ville.

«Cet usage, qui est fort ancien, paroît être un reste de certaines fêtes du paganisme, et singulièrement des sacrifices que l'on faisoit aux faux dieux. En effet, les garçons bouchers s'habillent, pour cette cérémonie, à peu près de même que l'étoient les esclaves des sacrificateurs; le bœuf gras est paré presque dans le même goût que ceux que l'on immoloit pour victimes, et les bouchers ont des instrumens comme on en avoit aux sacrifices.

«Tout ce qu'il y a de plus ici, c'est que l'on met sur le bœuf un enfant qui tient en main un sceptre, et que les bouchers appellent *leur roy*, ce qui a sans doute été introduit dans les temps où la plupart des communautés donnoient à leur chef le titre de roy, comme les rois de l'arbalète et de l'arquebuse, le roy des violons et plusieurs autres semblables.

«Les garçons bouchers de la boucherie de l'aport de Paris n'ont pas attendu, cette année [1739], le jour ordinaire pour faire leur fête du bœuf gras; dès le mercredi matin, 4 du mois de février, veille du jeudi gras, ils se rassemblèrent et promenèrent par la Ville un bœuf qui avoit sur la tête, au lieu d'aigrette, une grosse branche de laurier-cerise, et il étoit couvert d'un tapis qui lui servoit de housse.

«Le jeune roy de la fête, qui étoit monté sur le bœuf gras, avoit un grand ruban

<sup>(1)</sup> Sauf indication contraire, ce renvoi à la vente Goncourt concerne la collection d'estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui formait une des

parties de cette vente; quand on a eu à citer le catalogue des dessins ou celui des livres, le renvoi a été précisé.



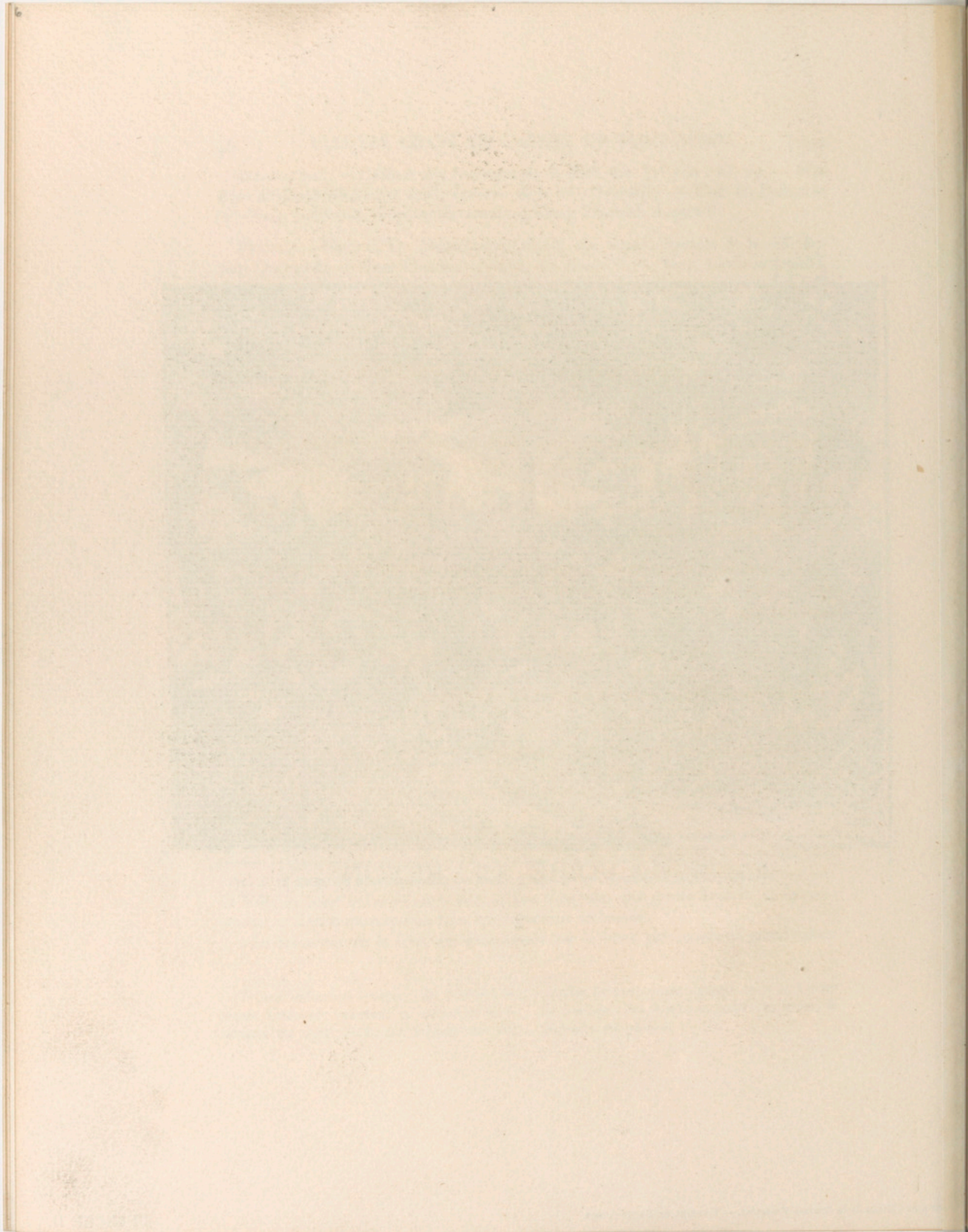


1750

*gabriel de S'aubin pinx*

VUE DE LA FOIRE DE BESON . près paris







bleu passé en écharpe, et tenoit d'une main un sceptre doré et de l'autre son épée nue.

«Les garçons bouchers qui l'accompagnoient, environ au nombre de quinze, étoient tous vêtus de corssets rouges avec des trouses blanches, ayant sur la tête une espèce de turban, ou de toque rouge, bordé de blanc.

«Deux d'entre eux tenoient le bœuf par les cornes et le conduisoient; plusieurs avoient des violons, fifres et tambours, et les autres portoient des bâtons»... (*Cérémonie du bœuf gras, dans le Mercure de France, févr. 1739, p. 387 et suiv.*)

## 2. — VUE DE LA FOIRE DE BEZONS.

(1750.)

Sous une allée d'arbres, entre deux haies de spectateurs debout et assis, s'avance de g. à dr. une voiture de masques, attelée de deux chevaux montés, l'un par un timbalier coiffé d'un casque, et l'autre par une Folie. Dans le fond, à dr., on aperçoit une autre voiture de masques, marchant en sens inverse, et derrière elle, des tentes de traiteurs.

A g., au-dessous d'une femme agenouillée, tenant une hotte, on lit sur le sol : 1750 || gabriel de S<sup>t</sup> aubin pinx.; et dans la marge inférieure : VUE DE LA FOIRE DE BESON. près paris.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 140 mm. (y compris 13 mm. de marge inférieure); L. 158 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 125 mm.; L. 155 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant des travaux sur tout le sol, en particulier sur des pierres, au premier plan, et au-dessous du chien qui court au milieu de l'estampe; avant qu'on ait repris les arbres et le ciel, derrière la tête du timbalier; avant qu'on ait repris les travaux sur les tentes à dr. au fond, et abaissé un peu le ciel, de ce côté, par des tailles horizontales. Dans cet état, le titre porte un D à demi effacé après le mot FOIRE et avant le D de DE; cette lettre est presque invisible dans l'état suivant.

Ce premier état n'avait pas encore été signalé.

2. Avec les travaux ci-dessus indiqués; c'est celui décrit et reproduit pl. II.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : coll. Hennin, t. C, n° 8670; 2<sup>e</sup> état : Oa. 38. c, et Ef. 7); — Coll. H. Beraldi (2<sup>e</sup> état); — Coll. H. Delacroix (2<sup>e</sup> état); — Dresde, Kupferstichsammlung König Friedrich August II.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 150 francs, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil; — Vente Baudet (1892), 150 francs; — Vente Josse (1894), épreuve



de la coll. Destailleur, 220 francs; — Vente Goncourt (1897), 100 francs; — Vente Fraissinet (1900), 206 francs; — Vente Gerbeau (1908), 130 francs.

*DESSINS.* — Dans la collection Destailleur (2<sup>e</sup> vente, Paris, 1896, n<sup>o</sup> 698), figurait une *Vue de la foire de Bezons* différente de la gravure, et représentant des personnages mangeant et buvant en plein air sous des charmilles. Dessin à la plume, avec rehauts de sépia et de sanguine; H. 190 mm.; L. 330 mm.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 17; — Goncourt, *op. cit.*, p. 190; — Baron R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 475; — G. Duplessis, *Hist. de la gravure* (Paris, 1880), p. 426; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 490; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 46; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153.

On notera la mention *pinx.*, qui suit la signature de l'artiste : elle indique vraisemblablement que l'eau-forte a été exécutée par Gabriel de Saint-Aubin d'après une de ses peintures ou une de ses gouaches.

Parlant des fêtes de Paris en 1750, Barbier écrit, à la date du 30 août :

« En même temps que cette procession [des reliques de Saint-Maur] passoit d'un côté dans les rues de Paris, on y trouvoit d'un autre côté des calèches, carrosses remplis de masques, et d'autres à cheval, parce que c'est la foire du petit Bezons, au-dessus des Champs-Élysées, qui est un jour marqué de promenade de Paris, tant pour le peuple que pour les gens à carrosse; ce dimanche 30 est le jour de saint Fiacre, et cette foire est toujours le dimanche plus près de la saint Fiacre » (Barbier, *Chronique de la Régence*, t. IV, p. 467).

« Il y avoit dans ce village [de Bezons] tous les ans, le dimanche d'après la fête de saint Fiacre, un grand concours de Parisiens, qui y venoient en habit de bal, soit en équipages magnifiques, soit à cheval. On y dansoit et il s'y faisoit des jeux de bagues et autres divertissemens en faveur des dames » (Hurtaut et Magny, *Dictionn. hist. de la ville de Paris et de ses environs*, 1779, au mot *Bezons*).

Sur la foire de Bezons, on lira une étude de M. Léon Greder, *Le Retour de la foire de Bezons aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, parue dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique des VIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> arrondissements de Paris* (oct.-déc. 1905, p. 86-120).

L'auteur a recherché d'abord les comédies du temps mettant en scène la fête chère aux Parisiens, qui s'y rendaient en foule et la plupart masqués, le dimanche qui suivait la saint Fiacre, et ensuite les peintures et gravures de l'époque, représentant des épisodes de cette foire. Il cite et décrit, parmi ces documents, l'eau-forte de G. de Saint-Aubin (p. 108-109). L'article se termine par des *Notes topographiques sur l'itinéraire du retour de Bezons*, itinéraire suivi par la cavalcade des masques, que l'on allait voir rentrer dans Paris.



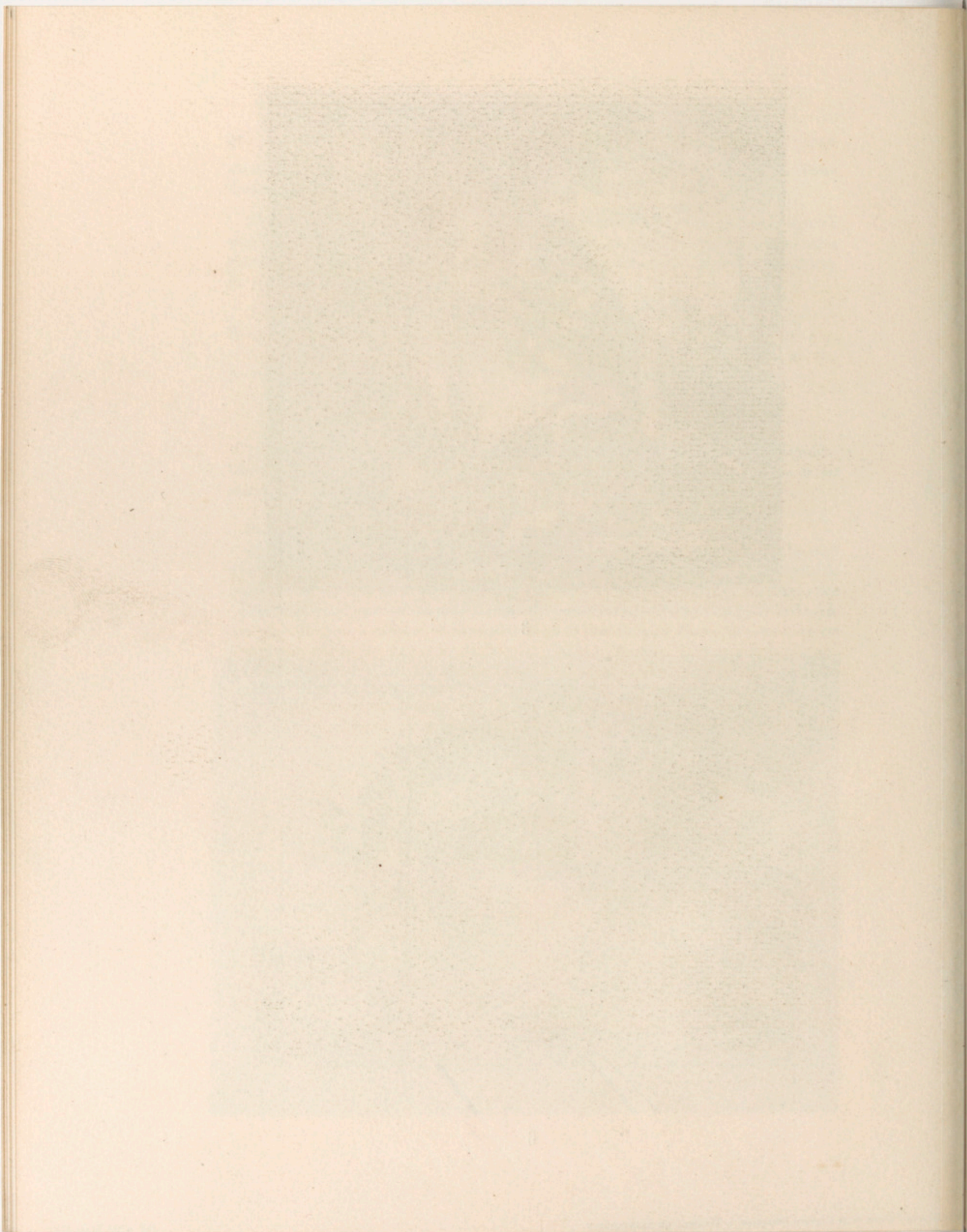


3



6







## 3. — LES DEUX AMANTS.

(1750.)

Assise sur un tertre, au pied d'un gros arbre, une jeune fille, tournée vers la g., regarde un jeune homme qui, penché vers elle, pose sur sa gorge un papier sur lequel il trace quelques mots. Dans le fond, à g., on aperçoit une maisonnette entourée d'arbres. Sur le devant, à dr., un chien assis, un panier rempli de fleurs et une musette, au-dessous de laquelle on lit sur le sol : *G. de S<sup>t</sup> aubin.* 1750.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 114 mm.; L. 119 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 108 mm.; L. 113 mm.

*ÉTATS.* — L'épreuve de la collection de M. le baron de Taisne, sans être d'un état différent de celle du Cabinet des Estampes, présente cette particularité d'avoir été tirée très blonde; ce tirage léger permet de voir le travail du graveur, qui est empâté par en droits dans l'épreuve plus lourde du Cabinet des Estampes. C'est cette dernière qui est reproduite pl. III, 3.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 7); — Coll. de M. le baron de Taisne, épreuve de la coll. A. Beurdeley.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 32 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 40 francs (avec les *Nouvellistes*, le *Tbéâtre Italien* et une des vignettes pour *Tancrede*); — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 2.000 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 30; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 492.

## 4. — « MÉROPE ».

(1750.)

Au milieu d'un temple à coupole, soutenu par des colonnes d'ordre ionique, on voit l'autel de l'Hyménée devant lequel allait se célébrer le mariage de Mérope avec Polyphonte. Debout à g. de l'autel, Égisthe a saisi la hache des sacrifices; il vient d'en frapper le tyran qui tombe étendu à ses pieds, et s'apprête à faire subir le même sort à Érox qui veut venger son maître. A dr., au-dessous d'une statue de l'Amour, Mérope, debout au milieu de ses femmes, et le grand prêtre font un geste de surprise et d'effroi. A g., un soldat s'enfuit.



A g., au-dessous du trait carré, on lit : *Gabriel de Saint aubin f. 1750*; et au milieu de la marge inférieure : *Méroppe. acte 5°*.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 166 mm. (y compris 9 mm. de marge inférieure); L., en bas, 130 mm. La planche, mal coupée, est plus large en bas qu'en haut.

Dimensions de l'image seule : H. 154 mm.; L. 122 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Le retour de la galerie, vers le haut, à g., est seulement indiqué, et l'entablement n'est pas encore formé; l'angle de cet entablement, où commence l'abside, n'est pas encore recouvert d'une ombre très prononcée; l'ouverture de la seconde fenêtre en partant de la dr. est blanche. Avant une rangée de petites tailles verticales, en bas, au-dessous du titre.

2. Avec les travaux ci-dessus indiqués; c'est celui décrit et reproduit pl. IV. La reproduction est faite d'après l'épreuve de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, épreuve retouchée à l'encre par endroits, en particulier dans la lettre.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 7 : 1<sup>er</sup> état); — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>e</sup> état, retouché à l'encre par endroits); — Coll. H. Delacroix (2<sup>e</sup> état); — Berlin, Königl. Kupferstichkabinet (2<sup>e</sup> état).

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897), 1<sup>er</sup> état, 29 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 34; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192-193; — Baron R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 55; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153.

*Méroppe*, tragédie en cinq actes, de Voltaire, avait été représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 20 février 1743.

La scène qui a inspiré Saint-Aubin n'est pas, à proprement parler, une des scènes de la tragédie; elle est tirée du célèbre récit du meurtre de Polyphonte, que fait Isménie à Narbas et au peuple (acte V, scène 6) :

La victime était prête et de fleurs couronnée,  
L'autel étincelait des flambeaux d'hyménée...

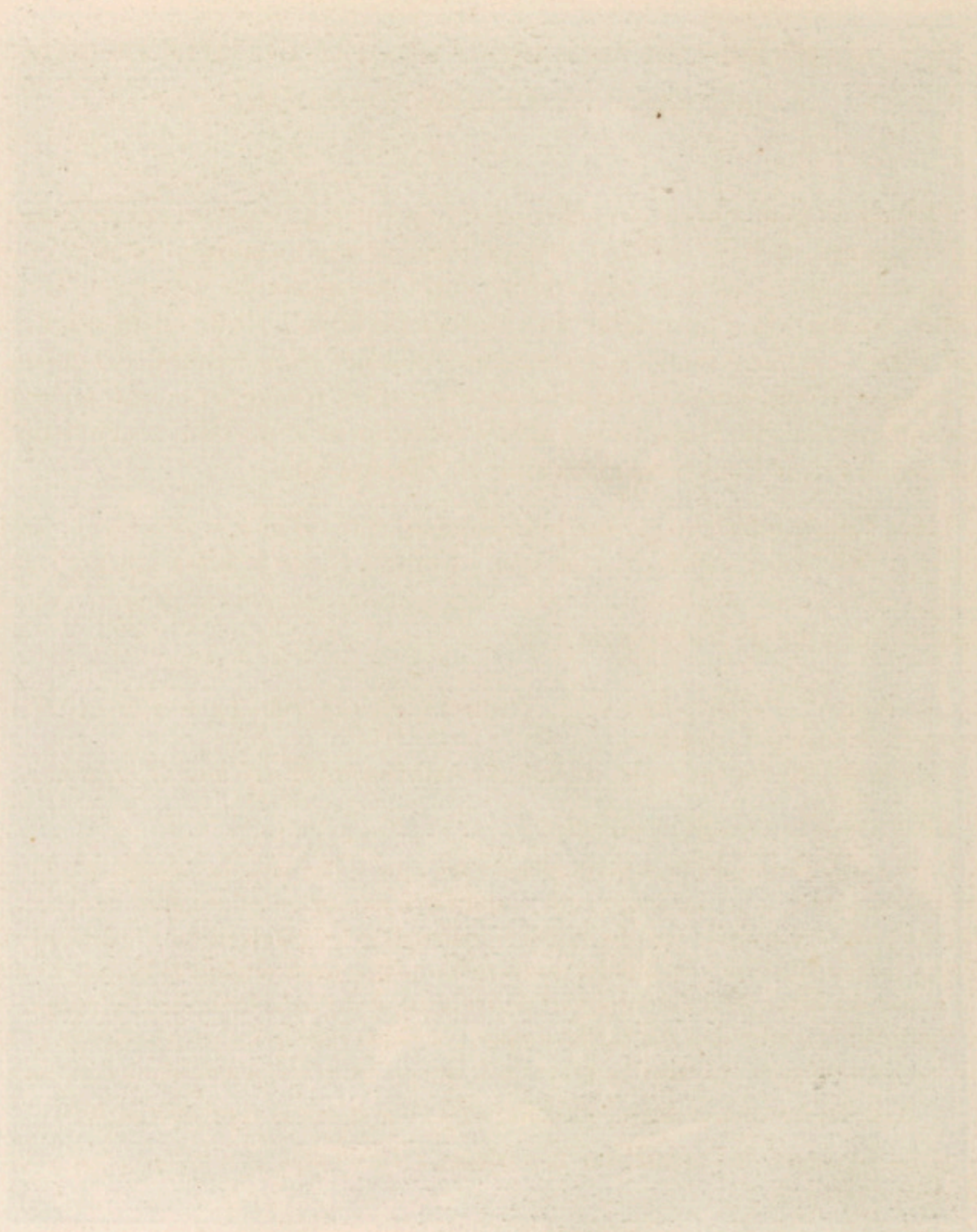
Voir plus loin, nos 20-21, les illustrations de G. de Saint-Aubin pour *Tancredè*, autre tragédie de Voltaire.





Gabriel de Saint-aubin fecit. *Méropse* act. 5<sup>e</sup>







5. — ALLÉGORIE DES MARIAGES FAITS PAR LA VILLE DE PARIS  
À LA NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE.

(1751.)

Devant un petit temple circulaire, que l'on voit à g., soutenu par des colonnes corinthiennes, la Ville de Paris, à demi couchée sur un nuage, verse des pièces de monnaie pour les dots des mariés, entre les mains du génie de l'Hymen. Celui-ci, assis près d'un double joug décoré de fleurs, tend son flambeau vers une foule de petits Amours qui viennent y allumer leurs torches. Au-dessus de ce groupe, Vénus, entourée de plusieurs divinités et tenant la pomme, contemple la scène; et dans le haut, trois Amours soutiennent le portrait du jeune prince. Au loin, à dr., le Pont-Neuf et les tours de Notre-Dame.

Dans l'angle inférieur g., sur une pancarte, près d'une contre-basse, on lit : n° 600. Dot. 300 l.; et à dr., sur une varlope : *G. de S<sup>t</sup> aubin invenit.* Dans la marge inférieure : ALLÉGORIE DES MARIAGES FAITS PAR LA VILLE || de paris. à la naissance de m<sup>gr</sup> le duc de bourgogne en 1751.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 168 mm. (y compris 12 mm. de marge inférieure); L. 129 mm.

Dimensions de l'image seule, au trait d'encadrement : H. 156 mm.; L. 123 mm.

*ÉTATS.* — On connaît trois états :

1. Avant quelques différences dont voici les plus saillantes : la colonne la plus rapprochée du bord, à g., sa base et ses marches, n'offrent que des tailles verticales, qui ont été plus tard croisées par des tailles horizontales; les fonds entre les colonnes sont blancs : dans le 2° état, ils ont été couverts de tailles horizontales; le dessus du nuage du milieu est blanc : il a été recouvert de travaux, à g., dans le 2° état; le nuage, sous le Pont-Neuf, n'offre que des tailles simples, et l'intervalle qui sépare ce nuage de celui du bas est entièrement blanc. Le texte de la marge est le même que dans l'état suivant.

2. Avec les travaux ci-dessus détaillés; c'est l'état décrit et reproduit pl. V.

3. La signature de l'artiste, sur la varlope, a été effacée et remplacée par celle-ci : *G. de S<sup>t</sup> Aubin fecit.*

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (3° état : Ef. 7); — Musée Carnavalet (2° état); — Bibl. d'art et d'archéologie (3° état, épreuve de la coll. Beurdeley); — Coll. H. Beraldi (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Delacroix (2° état).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1892), 1<sup>er</sup> état, 200 francs; 3° état, 31 francs; — Vente Goncourt (1897), 2° état, 29 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 3° état, 1.370 francs.



*DESSINS.* — Dans une vente anonyme, faite à Paris le 17 mai 1898, a passé un dessin pour l'*Allégorie des mariages*, à la plume et au crayon noir, relevé de gouache et de pastel.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 5 (la description ci-dessus est en grande partie empruntée à cet auteur); — Goncourt, *op. cit.*, p. 188; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 476; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 492; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 58-60; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153.

A l'occasion des fêtes en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne, on lit dans la *Chronique* de Barbier, à la date de septembre 1751 :

« On dit qu'il a été présenté au Roi plusieurs plans de réjouissances par le prévôt des marchands, qui n'ont pas été de son goût, et qu'il a préféré quelque chose de plus solide et de plus utile. Pour cet effet, le Roi s'est fait représenter la dépense que les fêtes coûteroient, qui se montoit à une somme de 400,000 livres. Il a mieux aimé qu'on employât cette somme à marier six cents filles dans Paris à raison de 500 livres chacune, à qui l'on doit donner, dit-on, une médaille d'or où seront, d'un côté, les armes de la Ville, et de l'autre la figure du Roi, et un louis de plus à chacune pour un petit repas.

« Les curés de Paris sont chargés de choisir dans leurs paroisses de pauvres filles et des garçons qui sachent gagner leur vie, et l'on doit, dit-on, les marier toutes, dans chaque paroisse de Paris, à une même messe... » (Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, t. V, p. 104.)

« ...La cérémonie des six cents mariages, que le Corps de Ville de Paris fait faire pour la naissance de M. le duc de Bourgogne, est remise au 9 de ce mois [de novembre 1751]. Les curés de Paris, qui sont chargés de cette exécution, ont eu de la peine à trouver des garçons natifs de Paris et ayant quelque métier, et d'ailleurs il a fallu que la Ville ait de l'argent comptant.

« La Ville a envoyé d'abord à chaque curé, suivant le nombre de mariages accordé à chaque paroisse, du drap pour les habits des garçons, et des étoffes rayées, soie, fil ou coton, pour les robes des filles, le tout de différentes couleurs, afin d'éviter un uniforme d'habillement reconnaissable dans les rues.

« La Ville a ensuite délivré aux curés, en argent, une somme de 369 livres pour chaque mariage, pour le surplus des 500 livres, dont il y a 69 livres pour les frais de mariage, savoir : 24 livres pour le repas de chaque mariage, à raison de quatre livres par tête, sur le pied de six personnes, le garçon et la fille, et deux personnes de chaque côté; pour les carrosses, la façon des habits aux tailleurs et couturières. Les souliers, les bas, chapeaux, gants, bouquets, le linge, chemises, garnitures, manchettes avoient aussi été fournis par la Ville; ce sont les curés qui se sont chargés de ces petits détails, d'avoir une salle pour rassembler leurs noces, de commander le repas, et tout le reste.

« Lundi au soir, 8 novembre, les fiançailles se sont faites dans chaque paroisse dont toutes les cloches ont sonné.

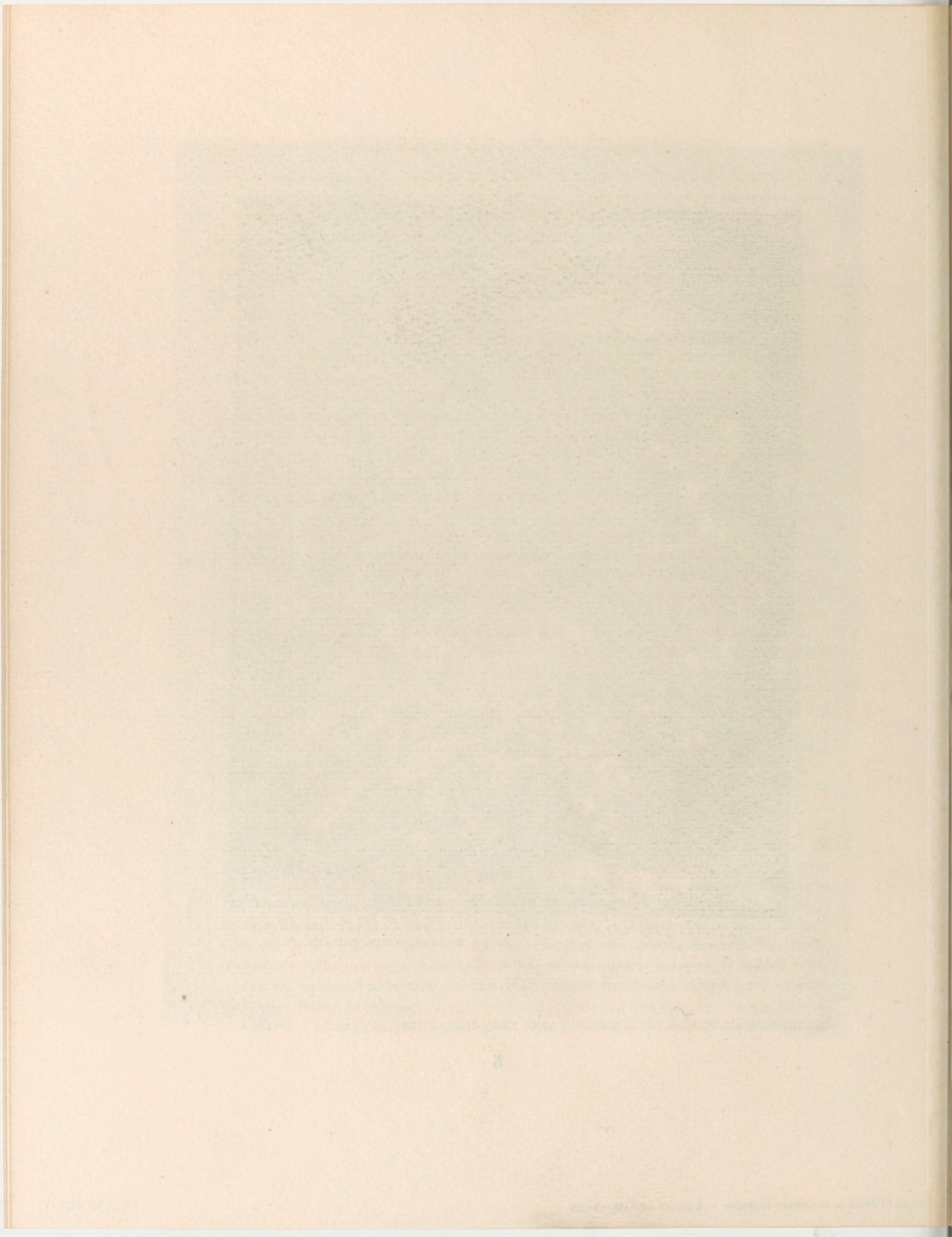
« Mardi 9 novembre, jour destiné pour cette cérémonie nouvelle et authentique, le





ALLEGORIE DES MARIAGES FAITS PAR LA VILLE  
de paris. à la naissance de m... de duc de bourgogne en 1751.







canon de la Ville a tiré à six heures du matin; dans la matinée, on a procédé à la célébration des mariages dans chaque paroisse, et chaque curé a fait de son mieux.

« Il y avoit soixante-six mariages à Saint-Sulpice, cinquante à Saint-Paul, autant à Saint-Eustache, ainsi à proportion de la grandeur des paroisses; douze à Saint-Séverin, douze à Saint-Benoit. Tous ces mariages ont été célébrés à la même messe; les mariés, qui étoient tous jeunes gens, étoient rangés deux à deux dans le chœur des églises. Les curés ont dit la messe et ont fait un discours arrangé, parce que les églises étoient remplies de monde que la curiosité y avoit amené; les mariés avançoient deux à deux à l'autel. Pour la cérémonie des mariages, dans les paroisses comme à Saint-Sulpice, plusieurs prêtres étoient employés à interroger les mariés, parce que cela auroit été trop long. Dans des paroisses, il n'y avoit qu'un poêle sur le premier rang pour tous; dans d'autres il y avoit douze poêles, comme à Saint-Benoit où j'ai vu la cérémonie.

« ...Les curés en général avoient retenu des salles chez des traiteurs. A Saint-Roch, ils en avoient à l'hôtel des Ambassadeurs<sup>(1)</sup>; le curé de Saint-Benoit, qui est fort entendu pour tous les détails, avoit loué un jeu de paume dans la rue Hyacinthe, qu'il avoit fait tapisser et orner de lustres, et tout étoit rempli de femmes et hommes pour voir la fête. Le curé de Saint-Benoit et ses clercs étoient debout et servoient les invités, coupoient les viandes.

« Toutes ces noces ont été aussi bien servies; il étoient servis par six, avec deux entrées, du rôti, tourtes pour l'entremet, du dessert, du vin de liqueur et du café. Chaque curé, pour bien faire les choses, y aura un peu mis du sien.

« ...A six heures et plus ou moins, tout cela a fini et les mariés ont été reconduits chacun chez eux.

« ...Les mariés, qui avoient été un peu honteux et gênés dans toutes ces cérémonies, auront été plus libres le soir et le lendemain, pour danser entre eux.

« Les curés de Paris, qui sont chargés de la somme de trois cents livres qui revient à chaque mariage, ne l'ont point donnée au mari qui auroit pu les dissiper; il est réservé à leur prudence de les employer en tout ou partie, soit en meubles pour ceux qui n'en ont point, soit en outils, marchandises, pour partie de maîtrises, et à choses nécessaires et utiles pour l'établissement des mariés.

« Cela a fait, le jour et le lendemain, la conversation de tout Paris comme nouveauté, et il n'en est plus question en attendant autre nouvelle» (*Ibid.*, t. V, p. 116-119).

## 6. — VIGNETTE POUR UNE ADRESSE.

(1752.)

Sur des nuages, au sommet d'une sorte de portique rocaille d'où tombe une draperie qui couvre tout le milieu de la composition et qui étoit destinée à rece-

<sup>(1)</sup> L'hôtel des Ambassadeurs étoit situé rue Neuve des Petits-Champs, à l'endroit où se

trouve aujourd'hui le passage Choiseul (note de l'éditeur de Barbier).



voir le titre de l'adresse, une Renommée étendue souffle dans sa trompette. Trois petits génies sont assis près d'elle; un autre est couché au sommet du portique d'où tombe la draperie; quatre autres se tiennent vers la dr.: deux assis et un debout au bas de la composition, et un quatrième, en Mercure, qui s'envole vers la mer qu'on aperçoit au fond, de ce côté. A g., un escalier, que descend un petit génie portant un cylindre sur son épaule; au fond, un métier à tisser.

Au-dessous du génie qui descend l'escalier, sur le plat de la première marche, on lit : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin*; et sur le bord g. de la draperie, les mots : *en baviere*, suivis de la date : 1752.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 88 mm. (y compris 2 mm. de marge en haut et 2 mm. en bas); L. 122 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 84 mm.; L. 120 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant les travaux sur le haut d'une coulure d'eau-forte ronde qu'on voit sur la draperie; et avant le nom de l'artiste sur la première marche, où on ne lit que la lettre S. Au dessous du trait carré, à g., traces de signature : *gabriel de S<sup>t</sup> Aubin. 174 —*; le dernier chiffre est effacé; cette inscription a disparu dans l'état suivant.

2. L'état décrit et reproduit pl. III, 6.

Si cette planche a été terminée, elle a dû comporter un 3<sup>e</sup> état, avec l'adresse du commerçant auquel elle était destinée.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> états : Ef. 7); — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>e</sup> état).

*VENTES.* — Vente Lemarié (1912), 351 francs (l'état n'est pas indiqué au catalogue).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 25; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192.

## 7. — RÉCONCILIATION D'ABSALON ET DE DAVID.

(1752.)

Au centre de la composition, David, assis sur un trône et tourné vers la dr., tend les bras à son fils, à genoux sur la première marche du trône et s'humiliant devant lui. A la g. du roi, un officier debout, portant une cuirasse et un casque;

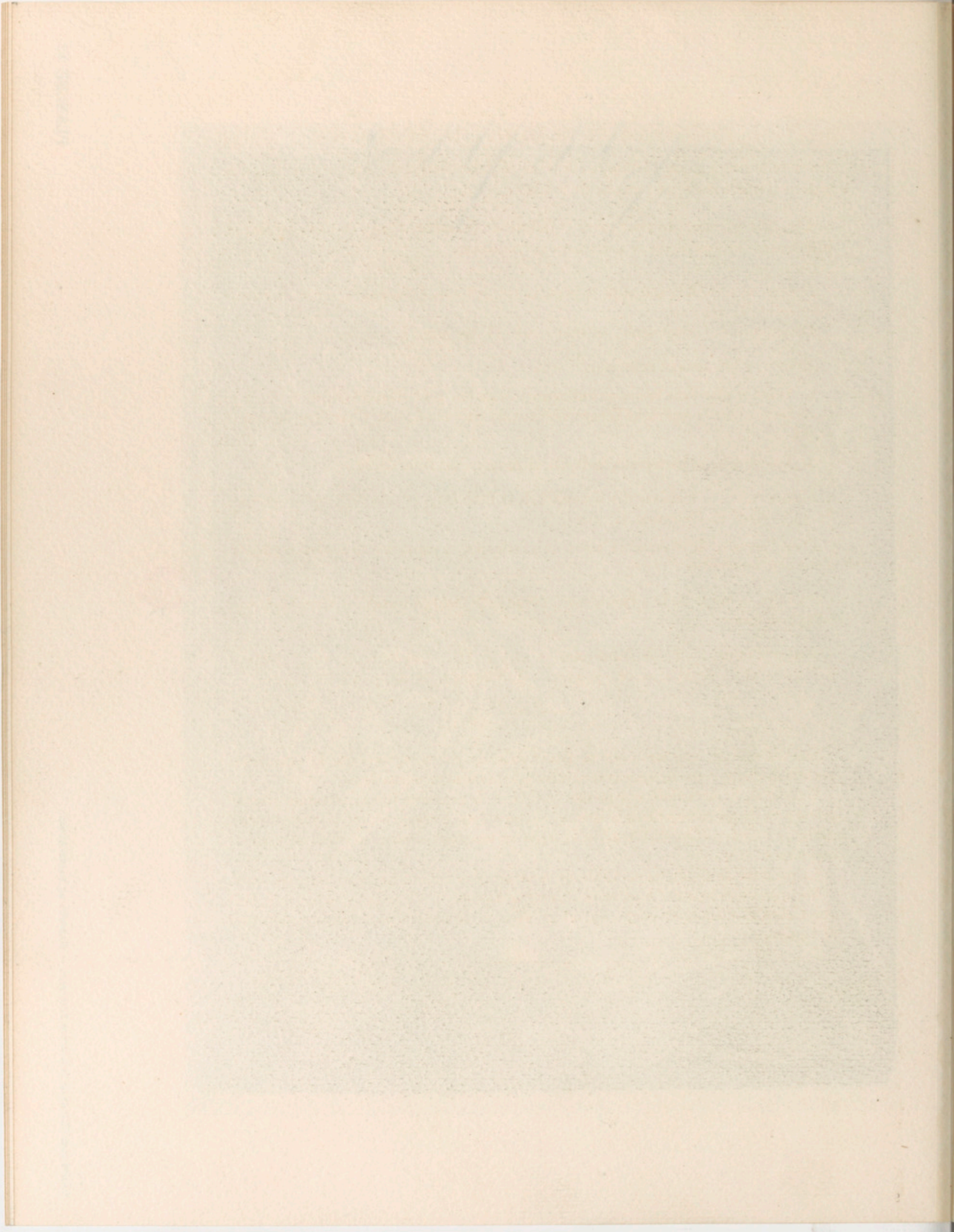




Gabriel de Saint-Aubin 1752









derrière le roi, à g. de l'estampe, la reine et deux vieillards. Au fond, à dr., une galerie d'ordre dorique remplie de soldats.

On lit à g., sous le trait carré : *Gabriel de S<sup>t</sup> aubin. 1752*; et dans la marge inférieure : RECONCILIATION D'ABSALON ET DE DAVID.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 158 mm. (y compris 7 mm. de marge inférieure); L. 212 mm.

Dimensions de l'image seule, au trait carré : H. 150 mm.; L. 209 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant le titre dans la marge inférieure; avant un trait d'encadrement à dr., à g. et en haut; avant la reprise et l'épaississement du trait carré, à dr. C'est l'état reproduit pl. VI.

2. Avec le titre et les travaux indiqués ci-dessus; c'est l'état décrit.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 37. a; 2<sup>e</sup> état : Ef. 7); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état).

Dans l'épreuve de 1<sup>er</sup> état du Cabinet des Estampes, la signature de l'artiste est suivie d'une date incomplète : 175 —.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, 50 francs. — Vente Goncourt (1897), 6 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 2; — Goncourt, *op. cit.*, p. 187; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 475; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 42.

Sujet donné au concours pour le grand prix de peinture, en 1752. Les candidats avaient le choix entre ce sujet et le suivant : *Jéroboam sacrifiant aux idoles*.

Gabriel de Saint-Aubin, qui prenait part pour la première fois au concours pour le grand prix de peinture, choisit le premier de ces sujets; Fragonard, qui se présentait au concours sans être élève de l'Académie, traita au contraire *Jéroboam sacrifiant aux idoles* et remporta le prix.

La peinture de G. de Saint-Aubin ne nous est plus connue que par cette eau-forte.

Voir : *Procès-verbaux de l'Acad. royale de peint. et de sculpt.*, t. VI, p. 330 et suiv.; et E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, *op. cit.*, p. 20 et 21 du tirage à part, avec reproduction de l'estampe.



## 8. — LES NOUVELLISTES.

(1752.)

Autour d'un poêle qui occupe le milieu d'une salle de café, deux habitués discutent, assis sur des tabourets; trois autres, debout à dr. et à g. du tuyau du poêle, les écoutent. A l'arrière-plan, à dr., deux jeunes gens, assis près d'une petite table, quittent une partie de dames pour marchander un mouchoir que présente à l'un d'eux une jeune colporteuse; à g., un jeune homme, appuyé sur le comptoir, cause avec la limonadière.

Au-dessous du trait carré, on lit, à g. : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin inv. 1752*; et dans la marge inférieure : LES NOUVELLISTES.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 100 mm. (y compris 6 mm. de marge inférieure); L. 146 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 93 mm.; L. 139 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu; celui décrit et reproduit pl. VII, 8.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 7, deux épreuves, dont l'une reprise par un fin travail à la plume); — Coll. H. Beraldi; — Coll. H. Delacroix (épreuve des Goncourt).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 325 francs, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, entièrement retouchée par Saint-Aubin; autre épreuve, 80 francs; — Vente Baudet (1892), « même état et condition », selon Bourcard, 225 francs; — Vente Goncourt (1897), 120 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 40 francs (avec les *Deux Amants*, *Tbéâtre Italien* et une des vignettes pour *Tanocrède*).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 20; — Goncourt, *op. cit.*, p. 191; — Baron R. Portalis, *Les Dessinateurs d'illustrations au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 566 (sous le titre : *les Nouvellistes du café Procope*); — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 478 et 481; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 491; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 46; — Lady Dilke, *French engravers and draughtsmen*, p. 131; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153; — L. Rosenthal, *Manuels d'histoire de l'art : la Gravure*, p. 220.

« A Paris, il y a un nombre infini de caffez, tellement que l'on en trouve quelquefois 10, 12 et plus dans la même ruë, dont quelques-uns sont en grande considération et souvent visitez par des princes et d'autres grands personnages. L'on y entre sans être toujours obligé de faire quelque dépense. Les caffez qui sont auprès de l'Opéra et de la





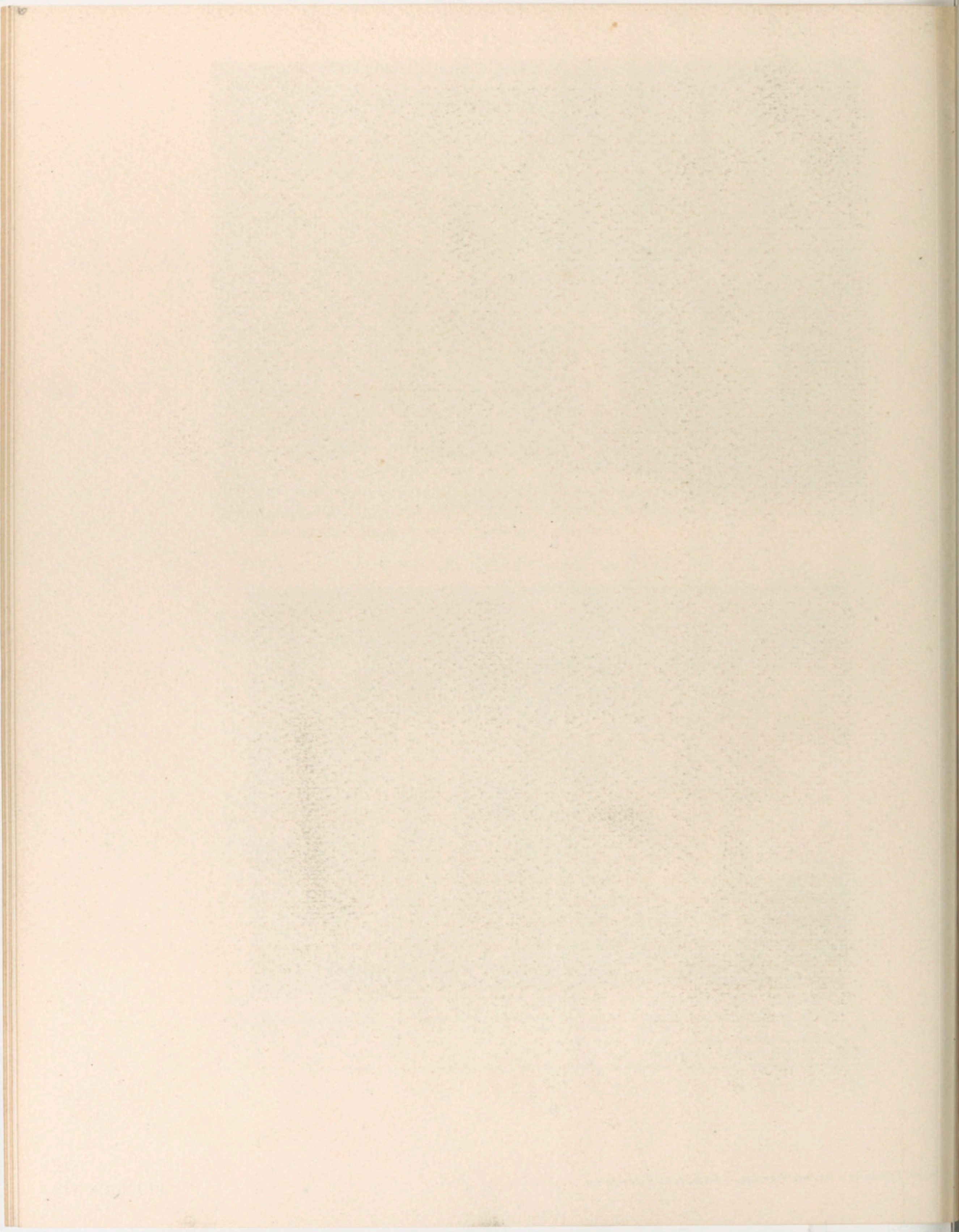
Gabriel de S. Aubin. 1750

LES NOUVELLISTES.



Gabriel de S. Aubin. 1750  
 La France rend grâce à Esculape de la guérison de M. le Dauphin, ce prince paroit appuyé sur la forêt, et sur la prudence qui lui fait remarquer la joye du peuple qu'on apperçoit dans le signement, sur les nuës le génie toulloire du royaume chasse atropos qui abandonne son fatal cire. Le Signe de la vierge qu'on découvre dans le zodiaque, indique le mois de cette heureuse convalescence, à côté d'Esculape est un livre ouvert dans le quel on lit les nom des savants medecins qui ont veillés sur les jours du prince, et vers le bas du tableau les amours parent de fleurs les amers de l'heritier de la monarchie.







Comédie sont hantés par plusieurs centaines d'hommes, qui y viennent par pure curiosité de voir qui entre au spectacle et qui en sort. La veuve Laurent, dans la rue Dauphine, tient un café dit le *Caffé de Beaux-Esprits*. Là s'assemblent certaines gens qui mettent sur le tapis toute sorte de matières curieuses et spirituelles... Il y en a un autre de semblable chez Poincelet, sur la gauche, à la descente du Pont-Neuf. Dans la Ville, rue Rouillé, il y en a un autre, le rendez-vous de quelques savans qui s'entretiennent sur des sujets qui regardent la littérature; et cela s'appelle le *Caffé savant*. Il y en a encore d'autres où on trouve les *Nouvellistes*, qui y raisonnent à l'occasion des gazettes sur les affaires d'État qui s'y présentent. Comme il y a nombre de fainéans à Paris, quelques-uns de ceux-ci ne font autre chose tout le jour, que de courir les cafés pour écouter quelque chose de nouveau.

«...Je trouve fort bon qu'un jeune voyageur aille par fois dans ces cafés, l'après dîné ou vers le soir, pour y écouter les discours des novellistes... Quelquefois ces gens là raisonnent comme une cruche, à tort et à travers, mais quelquefois ils tiennent des propos très spirituels. L'on n'est pas toujours obligé de se mettre de la conversation ni de soutenir le contraire, lorsqu'on n'est pas justement de leur opinion...» (*Séjour de Paris*, par J.-C. Nemeitz; Leide, 1727, p. 113-114.)

Voir aussi, sur les novellistes de cafés : Fr. Funck-Brentano et P. d'Estrée, *Les Novellistes* (Paris, 1905), p. 219 et suiv., avec reproduction de l'estampe de Saint-Aubin.

## 9. — ALLÉGORIE SUR LA CONVALESCENCE DU DAUPHIN.

(1752.)

Au-dessus des armes du Dauphin, que trois Amours ornent de guirlandes au premier plan, la France, agenouillée sur un nuage et tournée vers la g., remercie Esculape, assis sur les nues, de la guérison du prince. Celui-ci, sortant d'un palais, à dr., s'avance en se dirigeant vers la g., soutenu par la Force et la Prudence. A g., on aperçoit au loin la foule qui manifeste sa joie.

Au-dessous du trait carré, on lit, à g. : *g. de S<sup>t</sup> aubin*, et à dr. : 1752.

Un peu au-dessous, dans la marge : *la france rend grace à Esculape de la guérison de M<sup>gneur</sup> le Dauphin.*

Enfin, au-dessous, en six lignes, l'explication de l'allégorie : *Ce prince paroît appuyé Sur la force et Sur la prudence qui lui fait remarquer la joye du peuple qu'on || aperçoit dans l'éloignement, Sur les nues, le génie tutélaire du royaume chasse atropos qui abandonne son fatal ciseau || le Signe de la vierge qu'on découvre dans le zodiaque, indique le mois de cette || beureuse convalescence, à côté d'esculape est un livre ouvert dans le quel on lit || les nom des savants medecins qui ont veillés sur les jours du prince<sup>(1)</sup>, et vers le || bas du tableau les amours parent de fleurs les armes de l'héritier de la monarchie.*

<sup>(1)</sup> De Senac, Du Moulin, P. Ponce.



*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 113 mm. (y compris 24 mm. de marge inférieure); L. 135 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 88 mm.; L. 129 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. L'ombre de la balustrade sur les marches de l'escalier n'est indiquée que par des tailles horizontales, qui ont été croisées dans le 2<sup>e</sup> état; la colonne de dr. et la partie du palais qui se trouve immédiatement derrière cette colonne n'offrent que des tailles verticales, qui ont été aussi croisées dans le 2<sup>e</sup> état. Avant les tailles obliques sur le pilastre qui se trouve au-dessus de la tête du Dauphin.

2. Avec les travaux ci-dessus indiqués; c'est l'état décrit et reproduit pl. VII, 9.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Hist. de France, 1752; 2<sup>e</sup> état : Ef. 7, et coll. Hennin, t. CI, n<sup>o</sup> 8734); — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>e</sup> état); — Coll. H. Beraldi (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, 165 francs; — Vente Goncourt (1897), 36 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 6 francs (avec une épreuve de *Laban cherchant ses dieux*).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 3; — Goncourt, *op. cit.*, p. 187; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 476; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 486-487; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 60-61.

Le Dauphin dont il s'agit ici est Louis de France, fils de Louis XV, né le 4 septembre 1729 et mort le 22 décembre 1765.

« Événement très triste : mardi au soir 1<sup>er</sup> août [1752], monseigneur le Dauphin s'est senti attaqué d'un grand mal de tête et de la fièvre. Le 2, il a été saigné du bras deux fois, à sept heures du soir et à onze. Jeudi 3, le Roi est revenu en poste, en grande diligence, de Compiègne, le matin sur les onze heures. M. le Dauphin a été saigné du pied à trois heures après midi. Les médecins soupçonnoient la petite vérole qui ne paroissoit pas encore.

« Le vendredi 4, la Reine est arrivée à cinq heures du matin, par la difficulté d'avoir des chevaux. M. le Dauphin a été saigné encore du pied à cinq heures du matin, et une demi-heure après on lui a donné de l'émétique, qui a produit évacuation. Sur le midi environ, la petite vérole a paru, dont l'éruption a été fort bien.

« ...Le dimanche 6 août, M. le Dauphin a été très mal et on n'en savoit rien à Paris par les nouvelles publiées. Lundi matin 7, il a été mieux. Le bulletin de neuf heures, à l'Hôtel de Ville, étoit très satisfaisant.

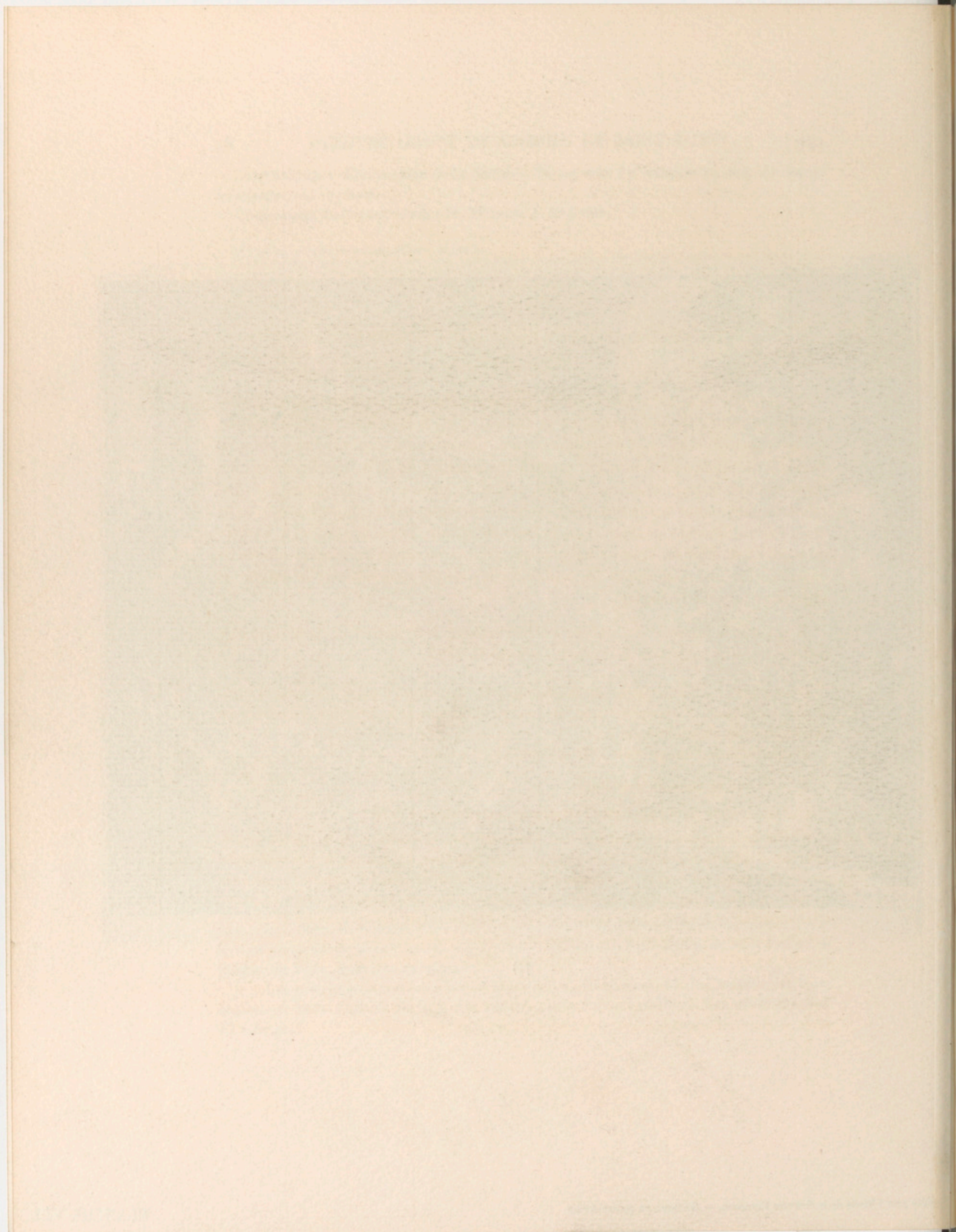
« ...Les prières sont cessées à Notre-Dame, le 14 de ce mois. M. le Dauphin est heureusement hors d'affaire de la petite vérole, qui a été très maligne. Les médecins sont de retour.





VUE DU SALON DU LOUVRE EN L'ANNÉE 1753







« ...Dimanche 27, il a été chanté un *Te Deum* dans l'église de Notre-Dame pour la convalescence de monseigneur le Dauphin. On n'a crié le mandement de M. l'archevêque de Paris et la lettre du Roi que sur les dix heures du matin, dimanche. Le mandement est très simple; il ne contient que des remerciements à Dieu d'avoir conservé une tête aussi chère à la nation » (Barbier, *Chronique, etc.*, t. V, p. 266-275).

### 10. — VUE DU SALON DU LOUVRE.

(1753.)

Le premier plan est occupé par le grand escalier qui, montant de la droite, tourne au milieu de la composition et aboutit, à g., à la galerie où sont exposés les ouvrages de MM. de l'Académie royale. La foule des visiteurs, au milieu de laquelle un chien s'est fourvoyé, gravit lentement les degrés : des hommes, des femmes, une femme avec ses enfants, un abbé appuyé sur sa canne, etc. Les tableaux, accrochés sur le mur de gauche et sur celui du fond, sont éclairés par cinq hautes fenêtres percées dans le mur de droite. Dans la galerie, à l'entrée de laquelle se tient un suisse à hallebarde, vont et viennent un grand nombre de curieux, les uns examinant les tableaux, les autres penchés sur la rampe et regardant monter la foule.

A g., sur le carreau du palier, on lit : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin*; et dans la marge inférieure : VUE DU SALON DU LOUVRE EN LANNÉE 1753.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 145 mm. (à partir du trait d'encadrement du haut, y compris 7 mm. de marge inférieure); L. 176 mm. (mesurée en dehors du trait d'encadrement).

Dimensions de l'image seule : H. 136 mm. ; L. 173 mm.

*ÉTATS.* — On connaît trois états :

1. Avec la date de 1753; c'est l'état décrit et reproduit pl. VIII.
2. Pas de changements dans la lettre. Dans cet état, le manteau de la femme vue de dos, qui s'apprête à gravir la dernière partie de l'escalier, est ombré et fait une tache noire; de même est ombré pareillement le haut du mur de gauche, depuis l'angle avec le mur du fond jusque vers le milieu du grand tableau en longueur; enfin la partie en demi-teinte du mur de g., entre la tête de l'homme qui monte, devant l'abbé, et l'ombre portée de la femme qui descend, a reçu quelques travaux qui la bouchent presque complètement. Cet état, jusqu'ici non décrit, m'a été signalé par M. L. Delteil.
3. Dans cet état, le titre est précédé du mot *exacte*, et la date de 1753 est remplacée par celle-ci, en chiffres romains : MDVII.LXVII; sous cette date, on distingue en caractères à demi-effacés les mots : DE L'EXPOSITION; ce qui semblerait indiquer un état



intermédiaire, au dire de P. de Baudicour, dont je me borne à reproduire la description, n'ayant pas vu cet état.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 7); — Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris; coll. Dutuit (1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Niel); — Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Beraldi (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état); — Coll. de M<sup>me</sup> S. Mayer (2<sup>e</sup> état); — Berlin, Königl. Kupferstichkabinett (1<sup>er</sup> état).

*VENTES.* — Vente de la coll. du D<sup>r</sup> W.... (Paris, 1858), 37 francs; — Vente Niel (1883), 1<sup>er</sup> état, 161 francs; — Vente Herzog (1876), 1<sup>er</sup> état, 200 francs; — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, 450 francs; — Vente Baudet (1892), 1<sup>er</sup> état, 350 francs; — Vente Josse (1894), 1<sup>er</sup> état, épreuve des coll. Robert-Dumesnil et Destailleur, 355 francs; — Vente Goncourt (1897), 1<sup>er</sup> état, épreuve non entièrement ébarbée, provenant de la coll. La Béraudière, 295 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 1<sup>er</sup> état, 100 francs; — Vente B.... (12 décembre 1897), 1<sup>er</sup> état, 100 francs; — Vente Le Secq des Tournelles (1905), 1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 270 francs; — Vente Gerbeau (1908), 1<sup>er</sup> état, 360 francs; — Vente anonyme (Paris, 23-24 juin 1913), 2<sup>e</sup> état, 1.320 francs. — Sauf en ce qui concerne cette dernière vente, les états indiqués sont ceux de P. de Baudicour; il a parfaitement pu se rencontrer parmi eux des épreuves de notre deuxième état. Il est à remarquer aussi qu'on ne voit pas une seule fois passer en vente le 2<sup>e</sup> état de P. de Baudicour (aujourd'hui 3<sup>e</sup> état).

*DESSINS.* — Un dessin aux crayons noir et de couleurs, relevé d'encre de Chine, pour l'escalier du Salon du Louvre, a passé à la vente de la coll. Muhlbacher (Paris, 1899, n<sup>o</sup> 247); le catalogue ne donne aucun renseignement sur les rapports entre ce dessin et l'eau-forte; il se borne à indiquer les dimensions, qui se rapprochent sensiblement de celles de l'estampe (H. 130 mm.; L. 170 mm.), et la date, d'ailleurs mal lue : 1783, au lieu de 1753.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 19; — Goncourt, *op. cit.*, p. 127 et 190-191; éd. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 419, avec une pl. (on trouvera plus haut, dans l'introduction, p. 21, la citation de Goncourt relative à cette pièce célèbre); — B<sup>on</sup> R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 566; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 476-478 et 481; — G. Duplessis, *op. cit.*, p. 426 et pl.; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 485-486; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 46 et fig., p. 45; — Lady Dilke, *French engravers and draughtsmen*, p. 131; — L. Rosenthal, *op. cit.*, p. 220 et fig. 94; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 152 et pl. LXVII.

#### 11. — LABAN CHERCHANT SES DIEUX.

(1753.)

Debout près de Jacob qui porte sa houlette sur son épaule, Laban, tourné vers la g., reproche à sa fille Rachel de lui avoir dérobé ses idoles. Derrière





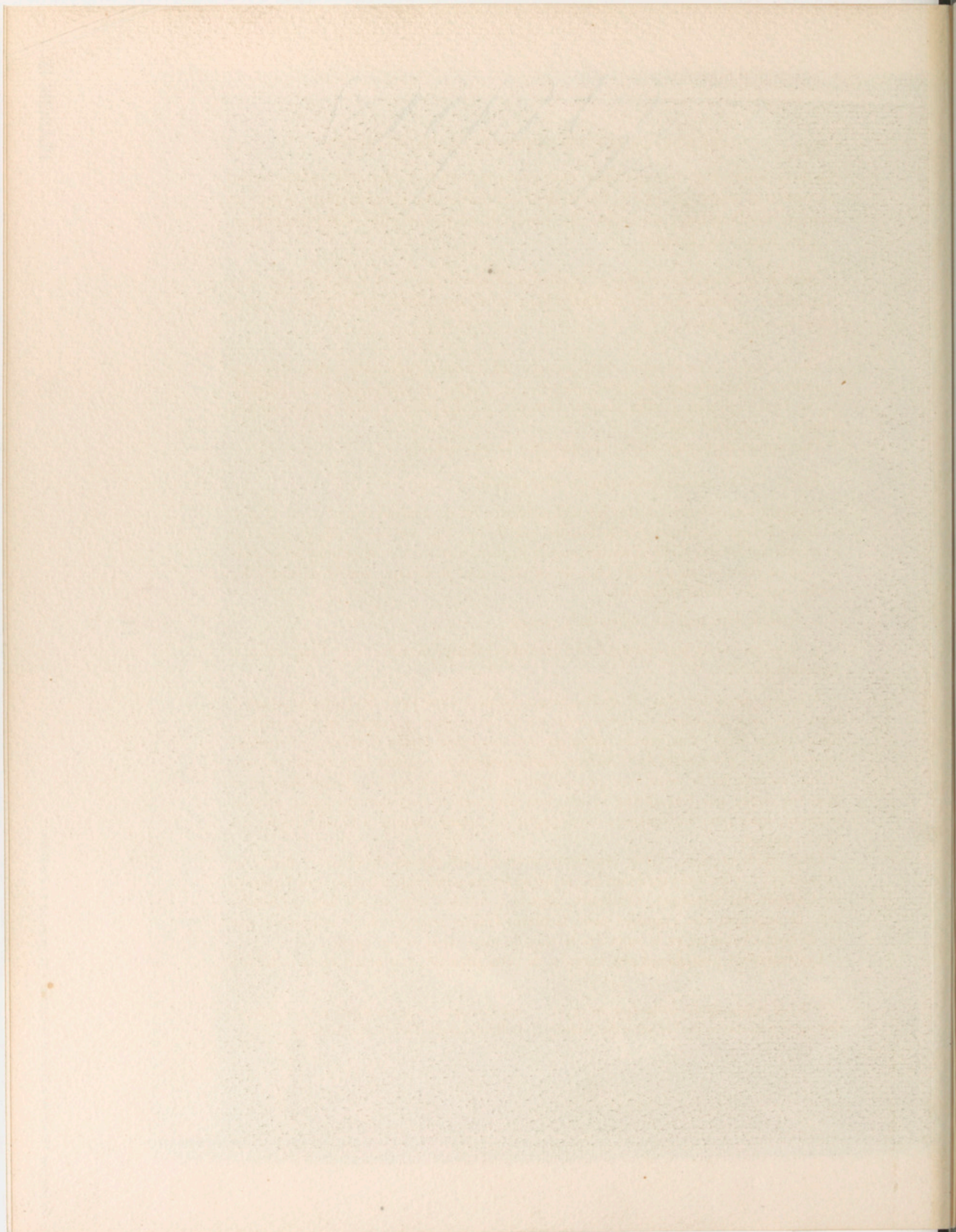
*Gabriel de Saint-Aubin del.*

LABAN CHERCHANT SES DIEUX



411







Rachel, assise à g. et regardant son père, on voit, à dr., un enfant tenant un oiseau et une cage, et à g. Lia et deux servantes. Au premier plan, à dr., un homme fouillant dans un coffre. Au fond, de ce même côté, deux chameaux, et plus loin deux bœufs.

Sous le trait carré, on lit à g. : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin inv.* <sup>(1)</sup>, et à dr., en caractères très déliés : *épreuve de [sic] 10 mars 1763*; enfin, au milieu de la marge : LABAN CHERCHANT SES DIEUX.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 171 mm. (y compris 5 mm. de marge supérieure [encadrement de tailles simples] et 9 mm. de marge inférieure [titre]); L., en haut, 239 mm. (tailles simples à dr. et à g.). La planche, mal coupée, est plus large en haut qu'en bas.

Dimensions de l'image seule : H. 152 mm.; L. 227 mm.

*ÉTATS.* — On connaît trois états de cette planche :

1. Avant toutes lettres; avant les tailles simples formant encadrement à dr., à g. et en haut; le haut de la cuisse de la femme, vue de dos à g., est encore blanc, ainsi que le terrain au-dessous d'elle et au-dessous de Rachel; il en est de même pour le tas d'objets qui se trouvent au premier plan de ce côté; tout le terrain, sur le devant à dr., n'offre que des tailles horizontales.

2. Avec le titre seul, au milieu de la marge.

3. Avec les autres inscriptions et les travaux ci-dessus détaillés; c'est l'état décrit et reproduit pl. IX.

A la description des états, P. de Baudicour ajoute : « Sur l'une des épreuves avant la lettre que nous possédons de cette pièce, on lit en écriture ancienne, qui est celle de Saint-Aubin l'aîné : *Eau-forte du tableau qui a concouru pour le prix de peinture de l'Académie royale en 1751, par Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin* ». Cette annotation contient une double erreur : ce fut, comme on le verra, en 1753 et non en 1751 que le sujet de *Laban cherchant ses dieux* fut donné par l'Académie royale, non pas pour le concours du grand prix de peinture, mais pour un concours ouvert pour une place vacante à l'École royale des élèves protégés.

Dans sa description, P. de Baudicour avait lu l'inscription de droite : *épreuve du 10 mars 1753*; c'est 1763 qu'il faut lire, et qu'on lit aisément, par exemple, sur l'épreuve du Cabinet des Estampes. D'ailleurs, c'est le 6 octobre 1753 qu'eut lieu, à l'Académie, le jugement des esquisses pour la place d'élève protégé; il est impossible que G. de Saint-Aubin ait eu le sujet dès le mois de mars de la même année.

Les Goncourt possédaient une épreuve de cette planche, provenant de la collection

<sup>(1)</sup> P. de Baudicour lit ici la date de 1753, date ajoutée au crayon sur l'épreuve du Cabinet des Estampes, et qui ne figure pas sur celle de la Bibliothèque d'art et d'archéologie.



Robert-Dumesnil, laquelle porte, sur un trait qui ne semble pas avoir mordu : *Épreuve perfectionnée à la plume par l'auteur*. 1769 (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., in-16, p. 187).

Sur l'épreuve du Cabinet des Estampes, la date 1753, que P. de Baudicour a lue après *gabriel de S<sup>t</sup> aubin inv.*, est ajoutée au crayon.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (3<sup>e</sup> état : Ef. 7); — Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> états); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état).

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897), épreuve retouchée à la plume et annotée par l'auteur, 17 francs; autre épreuve, sans retouches, 3 francs; — Vente du baron J. Pichon (1897), état non indiqué, 6 francs (avec une épreuve de l'*Allégorie pour la convalescence du Dauphin*).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, op. cit., n<sup>o</sup> 1; — Goncourt, op. cit., p. 187; — R. Portalis et H. Beraldi, op. cit., p. 475; — A. Moureau, op. cit., p. 42-43.

Cette eau-forte, de même que celle de la *Réconciliation d'Absalon et de David*, a ceci d'intéressant qu'elle nous conserve le souvenir d'une peinture perdue de Gabriel de Saint-Aubin.

Le 6 octobre 1753 avait lieu le jugement, par l'Académie royale, des esquisses présentées au concours pour une place à l'École royale des élèves protégés. Saint-Aubin, Brenet et Renou furent retenus dans cet ordre : «lesdits élèves, lit-on dans les *Procès-verbaux de l'Académie* (t. VI, p. 367), exécuteront le sujet de leurs esquisses, qui est le moment que *Laban cherche ses idoles*». C'est Brenet qui sortit vainqueur de ce concours.

## 12. — LES QUATRE VASES.

(1754.)

Ils sont disposés deux par deux sur la même planche.

Sur la panse de celui du haut, à g., on voit quatre Amours à califourchon sur un serpent qui entoure le vase. Au-dessous du pied, on lit : *gabriel*.

Sur la panse de celui du haut, à dr., trois Amours sont assis. Celui du milieu retient par les jambes deux autres Amours, couchés la tête en bas et tenant des guirlandes. Sur la base du pied, on lit : *gabriel*.

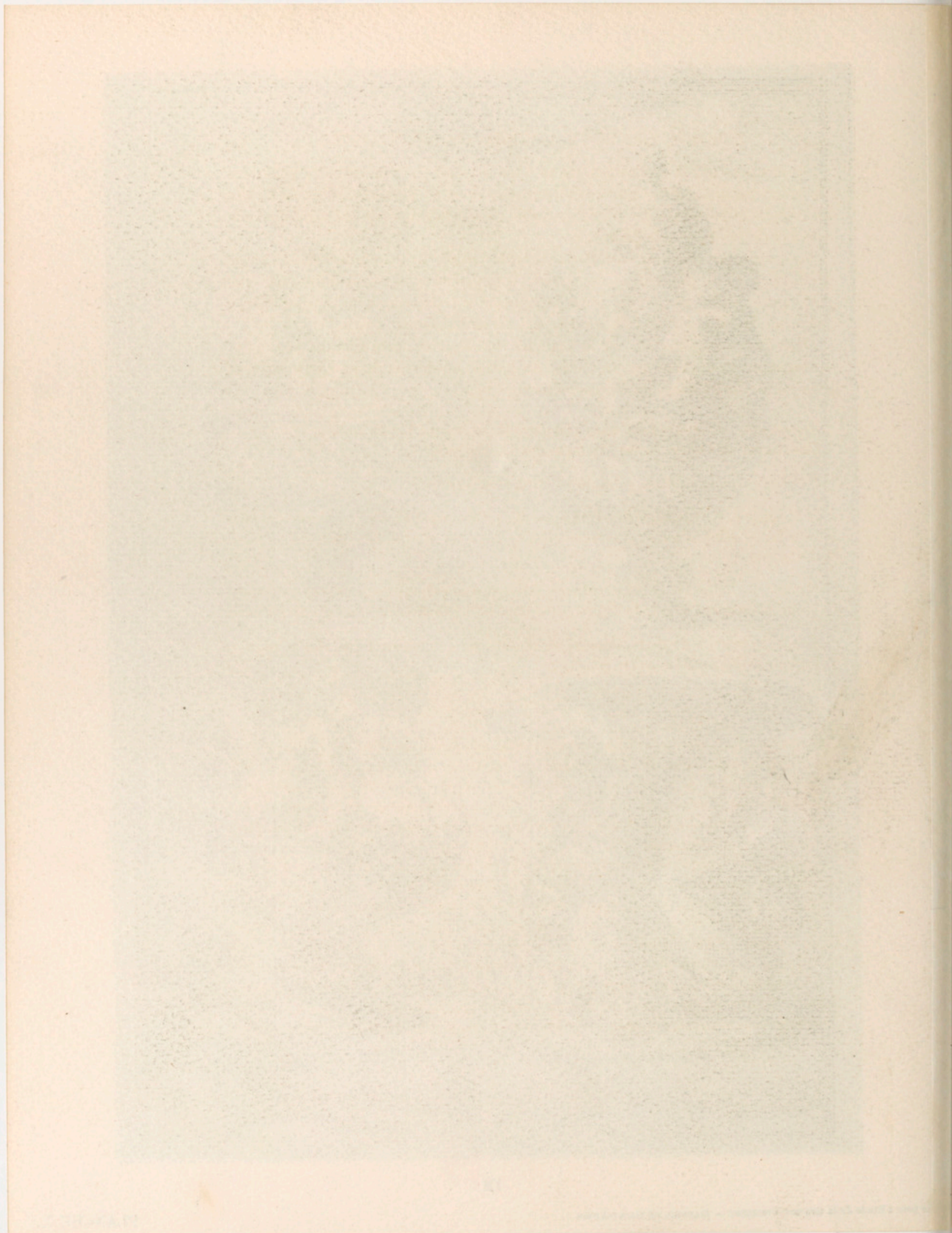
Le vase du bas, à g., présente une vasque soutenue par deux vieillards drapés, à cheval sur des lions. Entre eux, sur la base, on lit : *gabriel*.

Sur la panse du vase du bas, à dr., sont assises quatre Sirènes, qui semblent endormies. Au milieu du pied, on lit : *gabriel*.











De chaque côté et au-dessous de ce vase, on voit trois minuscules griffonnés à la pointe sèche, représentant trois tableaux, dans un format semblable à celui des croquis exécutés par G. de Saint-Aubin dans les marges de ses catalogues de ventes et de ses livrets de Salons.

Au-dessous du premier vase de la seconde rangée — c'est-à-dire dans l'angle inférieur g. de la planche — est gravée à la pointe sèche une minuscule vue d'intérieur, accompagnée de cette inscription en caractères microscopiques : *Cabinet de M. de Lalive de July, introducteur des ambassadeurs. 1754.*

Dans l'angle inférieur dr. de la planche, on voit un autre croquis analogue, représentant un cavalier sur un cheval au galop, au-dessus duquel vole un petit génie; et on lit : *Courses du lord powers[court]. 1754.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 245 mm.; L. 162 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 240 mm.; L. 157 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu, celui décrit et reproduit pl. X.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat (Ef. 7); — Musée des arts décoratifs; — Bibl. d'art et d'archéologie (épreuve de la coll. Beurdeley); — Coll. H. Delacroix.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 2 épreuves, 76 francs et 32 francs; — Vente Goncourt (1897), 81 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 200 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 33; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479.

Peut-être ces quatre vases et les trois petits tableaux griffonnés dans les blancs de l'estampe faisaient-ils partie de la collection de Lalive de Jully, représentée par G. de Saint-Aubin au bas de la planche. J'ai cherché ces objets dans le *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture française de M. de Lalive, introducteur des ambassadeurs* (Paris, 1764), mais les vases indiqués dans cet ouvrage sont trop sommairement décrits pour permettre une identification sûre.

Le minuscule croquis de l'angle inférieur g. est à rapprocher d'un croqueton à la pierre noire, représentant une petite bande de sculptures et de tableaux, au bas duquel est écrit : *A M. de La Live (Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin, coll. Groult).*

Quant au petit croquis représentant un homme à cheval, j'ai pu l'identifier d'une façon certaine, grâce à l'inscription qui l'accompagne : il se rapporte à un pari, fait en 1754 par lord Powerscourt, pari sur lequel Barbier donne des détails circonstanciés :

«Aujourd'hui mardi 29 octobre [1754], s'est exécuté un pari de courses de chevaux. Selon la *Gazette de France*, milord Puscot, Anglois de vingt-trois ans, qui a, dit-on, cent mille écus de rente, a parié mille louis avec M. le duc d'Orléans qu'il viendrait



de Fontainebleau en deux heures à la barrière des Gobelins, à Paris, à cheval, et en changeant de trois chevaux<sup>(1)</sup>. Son intérêt étoit d'en changer le moins qu'il pourroit. Il a fait la course pour essai dimanche 27, et il a réussi. Il s'est couché cinq quarts d'heure dans un lit après sa course et il a monté en chaise de poste pour retourner à Fontainebleau; il étoit maître du jour. Voyant du beau temps, il a pris aujourd'hui 29 : il est parti de Fontainebleau à sept heures moins cinq minutes et demie du matin, et il est arrivé à la barrière à neuf heures moins douze minutes et demie; en sorte qu'il a gagné de sept minutes, et il a fait la course sur trois chevaux<sup>(2)</sup>; il avoit encore parié avec d'autres seigneurs, et il y avoit aussi des paris considérables pour et contre entre différents particuliers.

«On dit que le Roi ne met que cinq heures en carrosse de Paris à Fontainebleau, et que les mousquetaires et autres détachements de sa maison qui le suivent chacun quatre lieues, font lesdites quatre lieues en cinq quarts d'heure.

«La vitesse d'un cheval anglois est bien différente.

«Il devoit y avoir de la maréchaussée sur le chemin pour lui laisser un côté libre, car il falloit n'être ni arrêté, ni détourné.

«Au surplus, il faut être bien fou, à vingt-trois ans, avec cent mille écus de rente, pour exposer sa santé et quelquefois pis, par accident, pour un pareil pari» (Barbier, *Chronique, etc.*, t. VI, p. 70).

Voici le passage de la *Gazette de France* (1754, 2 novembre, n° 44, p. 526) auquel Barbier fait allusion; il apporte quelques détails nouveaux sur le pari de lord Powerscourt, que Barbier appelle phonétiquement *Puscot* :

«Il a été fait, par le Lord Powerscourt, une gageure qu'il viendroit à cheval, en deux heures, de la dernière maison de Fontainebleau à la première Barrière des Gobelins. Le sieur Baillon, horloger de la Reine, a été chargé d'envoyer deux pendules à Fontainebleau, et d'en tenir deux à la Barrière des Gobelins, sur la même heure, afin de mesurer le tems que ce seigneur Anglois employeroit à sa course. Le 29 du mois dernier, le Lord Powerscourt est parti de Fontainebleau à sept heures neuf minutes quarante-cinq secondes du matin; il est arrivé à huit heures quarante-sept minutes vingt-sept secondes à la Barrière indiquée. Il avoit deux relais sur la route. Une des conditions de la gageure étoit qu'il ne monteroit pas plus de trois chevaux, et il n'en a monté que deux.»

### 13. — LE SCÉLÉRAT DAMIENS.

(1757.)

En buste, le corps de trois quarts et le visage presque de profil, il porte un vêtement à collet tombant et regarde vers le bas de la g.

<sup>(1)</sup> M. le duc d'Orléans n'y étoit, dit-on, que pour cinq cents louis. (*Note de Barbier.*)

<sup>(2)</sup> Selon la *Gazette*, 7 heures 9 minutes 45 se-

condes. Arrivé à la barrière à 8 heures 47 minutes 27 secondes. Selon la *Gazette*, il a fait la course sur deux chevaux seulement (*Ibid.*).



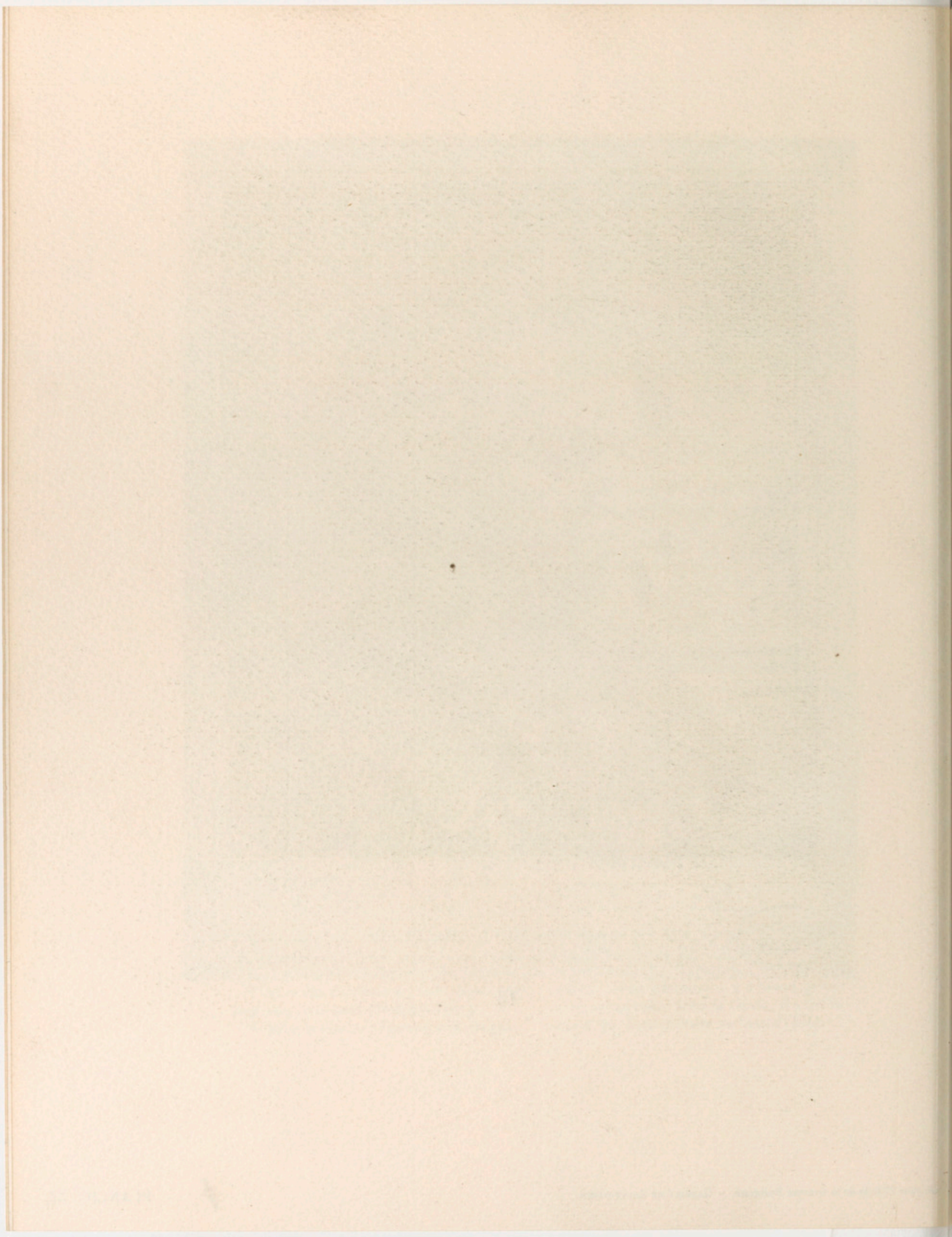


LE SCÉLÉRAT DAMIENS

ACQUISITION  
N. 2072









A dr., un croquis minuscule le représente dans sa prison, étendu à terre et garrotté, entouré de divers instruments de torture; au fond de la salle, éclairée par une lampe suspendue à la voûte et par des torches fixées au mur, des magistrats sont assis derrière une table, et l'un d'eux lit au criminel son arrêt de mort. Au-dessous on lit, en caractères très déliés : *intérieur de la tour || de mongomeri.*

A g., un autre croquis analogue montre l'assassin écartelé par quatre chevaux. Au-dessous du cheval qui marche vers la g., on lit, en très petits caractères : *idée du supplice.*

Sous le trait carré, on lit à g. : *né le 5 janvier 1757 [sic]. exécuté le 28 mars 1757.* Au milieu de la marge inférieure, en caractères tracés par des points : LE SCELE-RAT DAMIENS.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 168 mm. (y compris 18 mm. de marge inférieure); L. 135 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 146 mm.; L. 128 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu ; reproduit pl. XI.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Portraits); — Palais des Beaux-Arts de la ville de Paris, coll. Dutuit.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 43; — Goncourt, *op. cit.*, p. 194; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 48.

Cette pièce a été identifiée par Georges Duplessis, qui la signala à P. de Baudicour.

D'après les *Pièces originales et procédures du procès fait à R.-F. Damiens* (La Haye, 1757, t. I, p. v), Robert-François Damiens était né à La Tieuloy, près de Monchy-le-Breton, diocèse d'Arras, le 9 janvier 1715. En voulant graver cette date au bas de sa planche, Saint-Aubin a commis une erreur et un *lapsus*; l'erreur, c'est d'avoir écrit 5 et non 9 janvier, et le *lapsus*, d'avoir indiqué, comme date d'année, non 1715, mais 1757, année du crime et de l'exécution. Sur l'épreuve du Cabinet des Estampes, que nous reproduisons, une main ancienne a corrigé cette date par une surcharge à l'encre qui porte 1714.

L'attentat de Damiens avait eu lieu le mercredi 5 février 1757.

Comme Louis XV, qui était venu de Trianon à Versailles, dans l'après-midi, pour voir Mesdames de France, se disposait à monter en carrosse pour s'en retourner, un homme écarta les gardes, mit la main sur l'épaule du roi et lui donna un coup de couteau entre la quatrième et la cinquième côte du côté droit. La blessure n'était pas dangereuse, et quelques jours plus tard, le roi était complètement rétabli.

Arrêté sur-le-champ et d'abord enfermé dans une chambre de la geôle de Versailles, Damiens fut ensuite transféré à Paris, le 18 janvier, quand on eut aménagé pour le



recevoir la tour de Montgomery, située au Palais, entre la grande salle et la Sainte-Chapelle. C'est dans cette même tour, démolie en 1778, à la suite de l'incendie de 1776 qui détruisit une grande partie du Palais, qu'avaient été enfermés Ravailac et Cartouche. Le procès eut lieu au début de mars, et Damiens fut condamné, le 26 mars, par la Grand'Chambre, à être tenaillé, écartelé et brûlé en place de Grève. L'exécution eut lieu le 28 mars. «On mit dans les préparatifs du supplice de ce misérable et dans son exécution un appareil et une solennité sans exemple», dit Voltaire.

On trouvera le récit détaillé du supplice dans Barbier, *Chron. de la Régence, etc.*, t. VI, p. 507-508.

14. — FRONTISPICE POUR LE «RECUEIL DE POÉSIES»

DE SEDAINE.

(1757.)

La tête de l'écrivain, tournée de profil à dr., est très légèrement tracée sur un médaillon entouré par sept petits génies allégoriques : l'un, debout à g. sur un escalier, tient de la main dr. une lyre rayonnante et couronnée et de la g. un niveau de maçon; un autre, — un petit satyre, — à demi couché, près du précédent, décoche une flèche à des livres ouverts et posés sur un tas de légumes, en bas, à dr.; trois autres sont penchés au-dessus du médaillon qu'ils enguirlandent; enfin deux autres sont assis à droite, dont l'un tient un flageolet.

Autour du médaillon, on lit : MICHEL JEAN SEDAINE N...; le reste est caché par les petits génies qui sont à dr. et au-dessous du médaillon.

Dans l'angle inférieur g., on voit trois marches; sur la première, on lit, en caractères pointillés : G S; sur la seconde : *Gabriel de St aubin in. fecit*, et au-dessous, à g., la date : 1757.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 143 mm.; L. 88 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 128 mm.; L. 75 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant que le profil de Sedaine et l'inscription aient été gravés sur le médaillon; avant divers travaux sur les marches et la pierre au premier plan à g.; avant que, sur la seconde marche, les mots *de St aubin* aient été recouverts de tailles horizontales, et que les lettres G S aient été tracées sur la première marche. — Reproduit pl. XII, 14.

2. Avec les divers travaux ci-dessus désignés; c'est l'état décrit et reproduit pl. XII, 14 a.



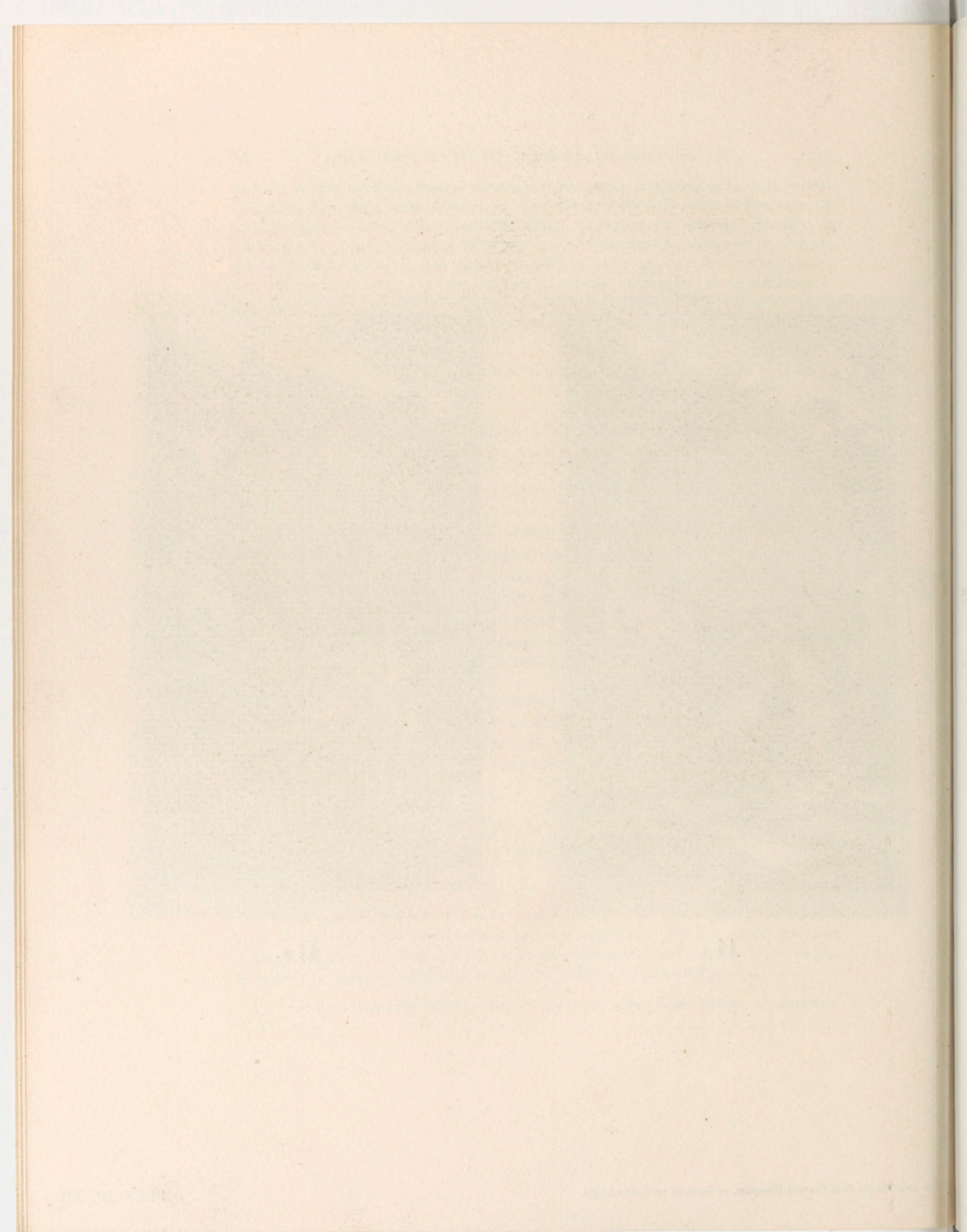


14



14 a.







P. de Baudicour a décrit le premier état sous le n° 26 de l'œuvre de Saint-Aubin, en l'intitulant : *le Disque*; Goncourt, d'une part, R. Portalis, et H. Beraldi, de l'autre, ont reproduit cette désignation. Puis, aux *errata* de son ouvrage (t. II), P. de Baudicour a décrit le *Portrait de Sedaine* comme une estampe toute différente, à laquelle il a donné le n° 44, alors qu'il s'agit simplement du second état de son n° 26.

Ce second état est celui que l'on trouve en frontispice au tome I du *Recueil de poésies de M. Sedaine, seconde édition revue et augmentée de pièces faites depuis la première et de plusieurs airs notés* (Londres; et Paris, Duchesne, 1760, 2 vol. in-12).

Il existe au Musée Condé, à Chantilly, un exemplaire de cet ouvrage ayant appartenu à Gabriel de Saint-Aubin et enrichi par lui d'annotations et de croquis.

Le frontispice s'y trouve en deuxième état; il a été relevé de gouache et de lavis par l'artiste, qui ne s'est pas tenu de le signer encore une fois au bas : *Gabriel de St aubin inv. et sculp. aquaforti*, et d'inscrire dans la marge inférieure une explication des allégories relatives aux ouvrages du maçon-poète, personnifiés par les petits génies entourant le médaillon : *la Lunette de Vérité*, la Pastorale, les Chansons, la *Satire contre les ouvrages poissards*, etc. Voici le texte de cette inscription : « *Gabriel de St Aubin, inv. et sculp. aquaforti. Le médaillon de M. Sedaine [un mot illisible], comencé avec sa réputation et environé par des génies relatifs à ses ouvrages, tels que celui de la comédie intitulée la Lunette de vérité, de la pastorale et des chansons, et de la satire contre les ouvrages poissarts. Le plus aparent de ses génies tient d'une main un niveau [et foule aux pieds] un plan de bâtimens couvert d'or et de bijoux, et de l'autre une lire et des lauriers. Sur le bas du tableau [est] une pipe cassée contre laquelle [il tâche] de lancer ses traits.* » Les mots entre crochets sont d'une lecture douteuse, ce texte au crayon étant en partie effacé.

Sur la page du titre, en regard de ce frontispice, Saint-Aubin a redessiné au crayon le profil de Sedaine.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> et 2<sup>o</sup> états isolés : Ef. 37. a); — Départ. des imprimés de la Bibl. nat. (2<sup>o</sup> état : *Rec. de poésies, etc.*, Ye. 9513); — Musée Condé, à Chantilly (2<sup>o</sup> état : *ibid.*, exemplaire retouché et annoté); — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>o</sup> état, isolé); — Coll. H. Delacroix (2<sup>o</sup> état, isolé); — Coll. Maurice Pereire (2<sup>o</sup> état, isolé).

*VENTES.* — Vente Mahéault (1880), le prix de vente m'est inconnu; — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 2<sup>o</sup> état, 101 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 2<sup>o</sup> état, 50 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, nos 26 et 44; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192 et 194; — B<sup>on</sup> R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 567; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479.

Fréron, dans son *Année littéraire* (1760, t. IV, lettre xv, p. 337), annonce l'apparition du *Recueil de poésies* de Sedaine et en donne un compte rendu critique, qui commence ainsi : « *Le Diable à quatre* et *Blaise le savetier*, deux opéra-comiques remplis d'agrément,



ont, pour ainsi dire, donné le droit à M. Sedaine, leur auteur, de faire reparoître ses poésies légères dans une seconde édition. Celle-ci est beaucoup plus ample que la première, dont je vous rendis compte en 1754 ; elle est même ornée d'une estampe où le graveur n'a pas épargné les Amours et les Génies pour faire honneur au buste de M. Sedaine... »

Cette lettre est datée du 29 juin 1760.

Gabriel de Saint-Aubin était lié d'amitié avec Sedaine, et précisément dans ce *Recueil de poésies* (t. I, p. 136) on trouve une pièce de vers intitulée : « Stances à M. S. A. », par laquelle le poète demande son portrait à l'artiste ; la pièce commence ainsi :

Quand voulez-vous que ma figure  
Aille, droite comme un piquet,  
Se planter en belle posture  
Auprès de votre chevalet ?  
Mon minois que, par conjecture,  
J'estime moi-même assez laid,  
Veut une fois être parfait  
Et gagner par votre peinture  
Le gracieux que la nature  
Jadis lui refusa tout net...

On a cité plus haut, page 18, les vers par lesquels Sedaine conseille à Gabriel de laisser les héros d'Homère « et l'histoire du vieux Laban », pour crayonner « quelque sujet tendre et galant ».

Voir aussi plus loin, n° 24, la vignette de G. de Saint-Aubin pour la comédie de Sedaine *On ne s'avise jamais de tout*.

## 15. — LE TOMBEAU.

(S. d. [1757?])

Un socle, entouré de guirlandes de cyprès et sur lequel sont posés à dr. un casque et une couronne, au milieu un livre, à g. un masque, un chapeau et une lettre, supporte le sarcophage d'où semble sortir un squelette brandissant une épée de la main g. Le sarcophage est surmonté d'une pyramide, au pied de laquelle sont assis deux petits génies, dont l'un a laissé tomber un poignard à ses pieds et pleure à la vue d'une épée que lui présente le second. Sur la pyramide, un portrait-médailion entouré d'une guirlande de cyprès. Au fond, des cyprès.

Pièce sans signature et sans date.



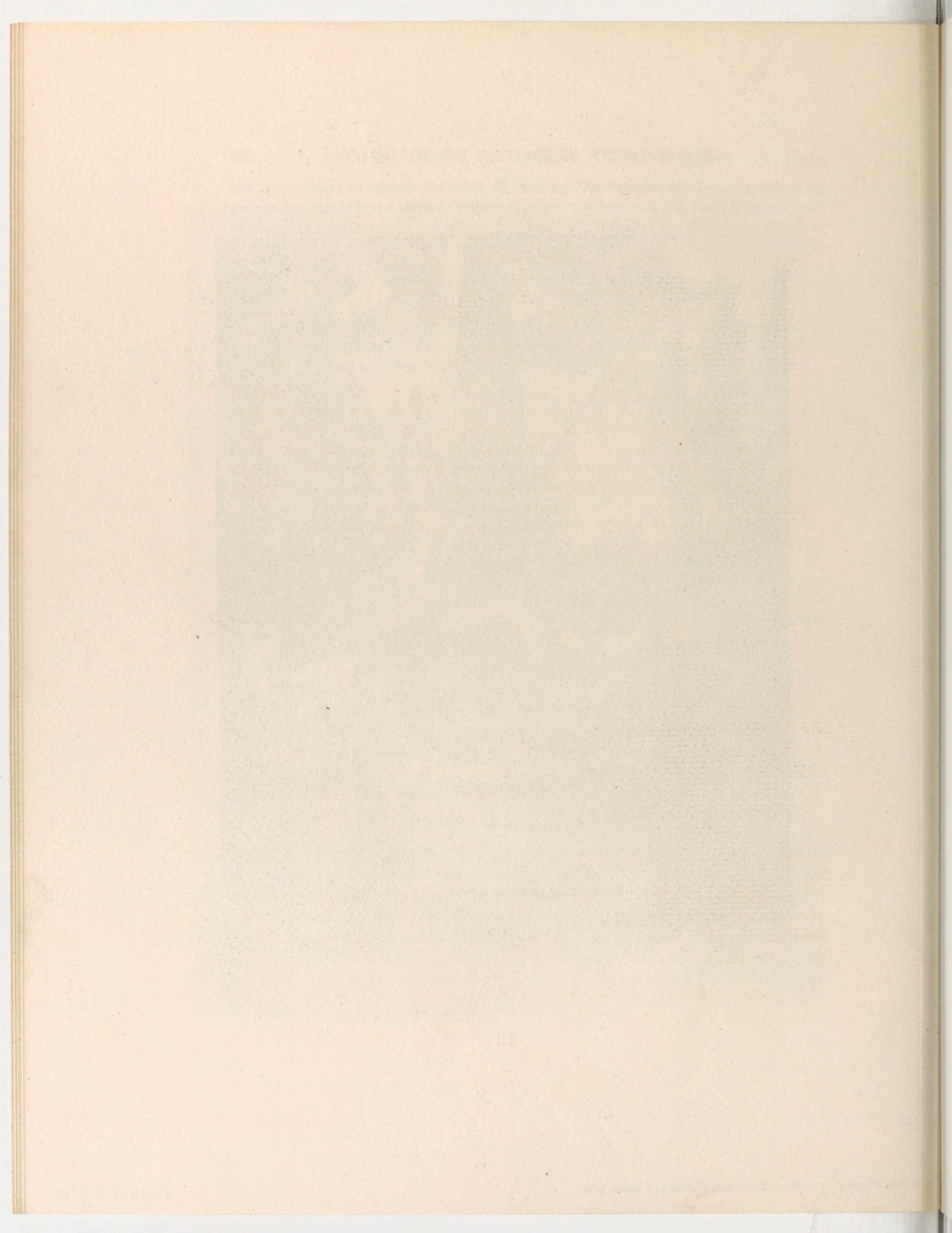


23

15









*DIMENSIONS.* — Dimensions de l'image : H. 167 mm.; L. 129 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu; reproduit pl. XIII.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 7).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 32; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480.

Il me semble qu'on peut rapprocher cette eau-forte, anonyme et non datée, d'une gravure d'Augustin de Saint-Aubin, exécutée en 1757 sous la direction de Fessard, son maître, et reproduisant le mausolée de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, élevé par Michel-Ange Slodtz dans cette église (Bocher, *Les Gravures françaises du XVIII<sup>e</sup> siècle: Augustin de Saint-Aubin*, n° 459). La structure générale du monument, la disposition de certains accessoires, la présence du squelette permettent de supposer que Gabriel s'est inspiré, pour sa composition toute de fantaisie, de la gravure de son frère; on a vu plus haut, page 10, note 2, que ces rencontres sont assez fréquentes dans la vie de l'artiste.

## 16. — CONVERSATION GALANTE.

(S. d. [vers 1757])

Une jeune femme est assise, au second plan, vers la dr., non loin d'un arbre qui limite la composition de ce côté. De la main droite, elle caresse le visage d'un jeune homme à demi couché près d'elle. Au premier plan, à g., un Terme étendu à terre; à dr., un bassin et divers fragments d'architecture. Fond de charmilles et d'arbres, avec une rampe d'escalier qui descend vers la gauche. De ce côté comme de l'autre, la composition est limitée par un arbre.

A g., au-dessous du trait carré, on lit : *Gabriel de S<sup>t</sup> aubin inv.*

Pour graver cette pièce, l'artiste s'est servi d'un fragment de cuivre portant déjà gravés quelques mots et des accolades qu'il n'a pu complètement dissimuler sous son travail. A la droite de l'estampe et dans le sens transversal, on lit encore en capitales :

E, CHRONOLOGIQUE, GÉOGRAPHIQUE DU GOU...  
GRENOBLE



Plus bas, sur la droite, c'est-à-dire vers le milieu de l'estampe, et toujours dans le même sens :

*le Vie...*

*baut et bas*

— Enfin, plus bas encore, vers la gauche :

*sur le*

*Rbosne*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de l'image, qui occupe presque toute la planche : H. 96 mm.; L. 115 mm.

*COLLECTIONS.* — La seule épreuve connue de cette estampe se trouve dans la collection C. Groult.

*DESSINS.* — Le dessin préparatoire, ou, pour parler plus exactement, une étude d'après nature de l'un des personnages, a fait partie de la collection du baron Roger Portalis (vente à Paris, 2-3 février 1911, n° 179; et fig., p. 27). Ce dessin au crayon noir représente le jeune homme à demi étendu, une partie de la robe de la jeune femme, et deux recherches pour les mains. Il est daté : 12 août 1757, et dans le même sens que l'estampe. C'est cette indication qui a servi à dater approximativement la gravure.

Cette petite pièce, reproduite pl. XIV, 16, n'avait pas été signalée jusqu'ici.

## 17. — LA PETITE POSTE.

(1760.)

Le porteur de lettres, son sac en bandoulière et tenant de la main g. une claquette<sup>(1)</sup>, marche à grands pas, allant de dr. à g., sous la conduite de Mercure qui plane au-dessus de lui, une balance dans la main dr. et son caducée dans l'autre main.

On lit à g., sous le trait carré : *G. d. S. Aubin f.*, et à dr. : 1760. Au milieu de la marge inférieure : *la petite poste.*

<sup>(1)</sup> Cet instrument, dont se servent généralement et encore aujourd'hui les marchands d'oublies, a été pendant longtemps employé par les facteurs pour annoncer la levée des

boîtes de quartiers; il est curieux de le trouver dans la main des commissionnaires de M. de Chamousset, qui sont les ancêtres de nos modernes facteurs.





G. de Saint-Aubin sc. la petite poste 1760

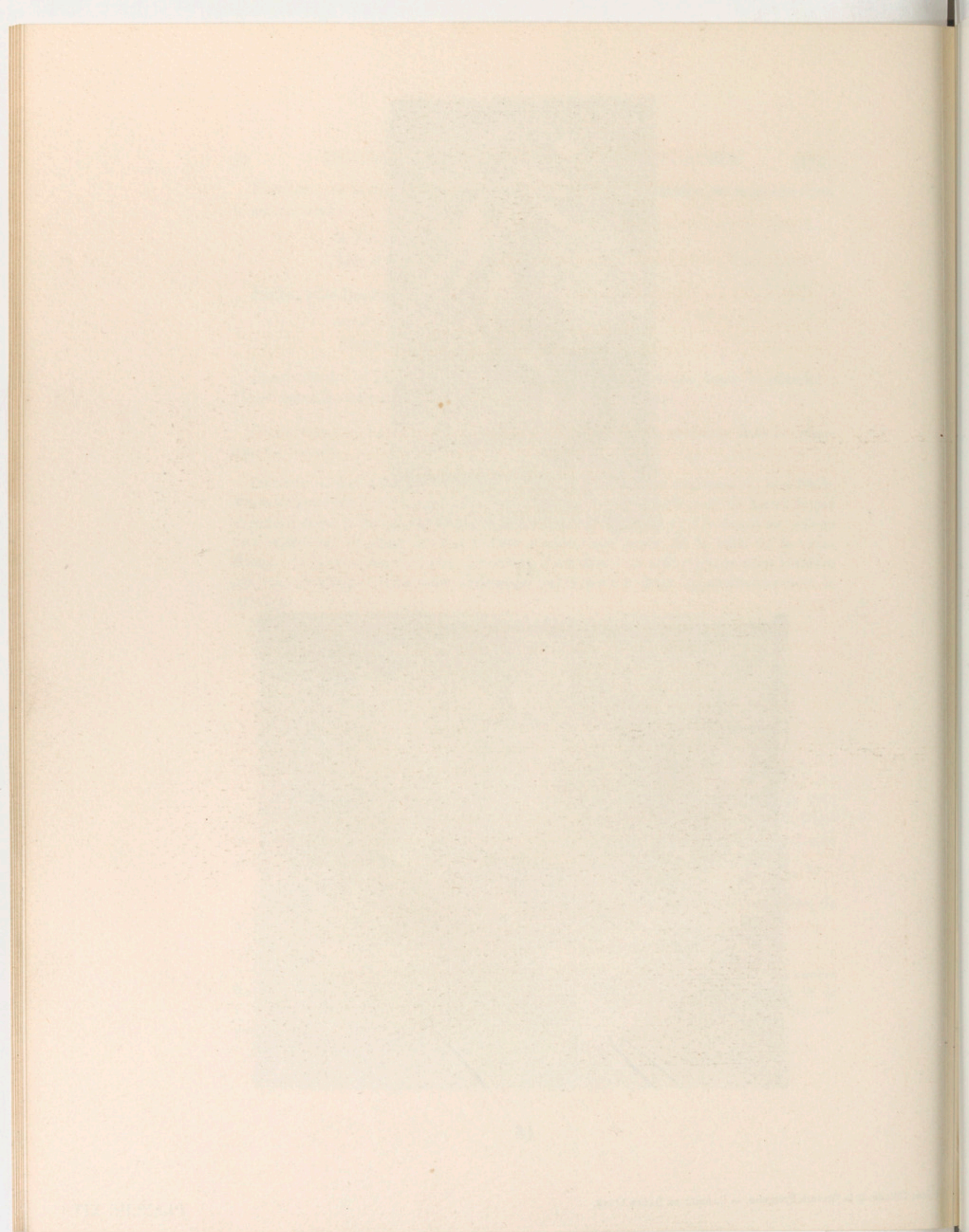
17



Gabriel de Saint-Aubin inv.

16







*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 95 mm. (y compris 10 mm. de marge inférieure); L. 59 mm.

Dimensions de l'image seule, au trait carré : H. 85 mm.; L. 56 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu; reproduit pl. XIV, 17.

*COLLECTIONS.* — Musée Carnavalet.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, n° 28 (*le Facteur*); — Goncourt, *op. cit.*, p. 192 (même titre); — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480 (même titre); — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153.

En juillet 1759, le port des lettres et des paquets dans tout le royaume fut augmenté « d'un tiers en sus au-delà du tarif ancien fait en 1703 »; en même temps, on créa un bureau de correspondance par poste pour le service à l'intérieur des barrières de Paris « moyennant deux sols par lettres, que l'on payera d'avance au bureau où l'on mettra la lettre ». Cette organisation devait fonctionner à dater du mois d'août 1759, et Barbier n'en augurait pas grand succès (Barbier, *Chronique*, *op. cit.*, t. VII, p. 170).

Or on lit dans la *Chronique* du même Barbier, à la date de novembre 1761 : « On a établi depuis un an, dans Paris, une *petite poste* pour la correspondance de lettres. Auparavant, ceux qui n'avoient point de domestiques se servoient de petits savoyards qui étoient dans les rues, pour s'écrire les uns aux autres. On croyoit d'abord que cela ne se soutiendrait pas, mais cet établissement est tellement perfectionné par M. de Chamousset, ci-devant maître des Comptes, qui en est l'inventeur, qui fait répandre des avis au public, imprimés, que l'usage en est très commun et très commode, et cela pour les grands comme pour les petits. Il n'en coûte que deux sols pour faire tenir une lettre dans Paris, et trois sols dans tous les villages autour de Paris où il n'y a point de grande poste. Il n'en coûte rien à celui qui reçoit la lettre. On a des réponses le matin et l'après-dîner. Il y a plus de deux cents hommes pour recevoir les lettres et les porter. Pour deux sols, on se dispense d'envoyer son domestique au bout de Paris et de s'en priver » (Barbier, *Chronique*, t. VII, p. 415).

Voir aussi, dans le *Tableau de Paris* de L.-S. Mercier (Amsterdam, 1782, t. III, p. 339), le chapitre sur la *Petite poste* : « Son auteur, Chamousset, avoit conçu deux cents projets de différentes espèces, tous relatifs au bien public : celui-là seul a pu être exécuté, mais très tard... »

Sur le philanthrope Piarron de Chamousset, on lira la notice biographique de l'abbé Cotton des Houssayes, au début du tome I des *Œuvres complètes de M. de Chamousset, contenant ses projets d'humanité, de bienfaisance et de patriotisme* (Paris, 1783, 2 vol. in-8°). Ce qui concerne la *Petite poste* se trouve dans le tome II de cet ouvrage, pages 137 et suivantes.



## 18-19. — SPECTACLE DES TUILERIES.

(1760.)

Deux vues, l'une au-dessous de l'autre, sur la même planche; en bas : *les Chaises*; en haut : *le Tonneau d'arrosage*.

18. *LES CHAISES.*

Sous les arbres, près du groupe de Lepautre, *Énée portant son père Anchise*, qui se trouve à g. de la composition, on voit un grand nombre de promeneurs, les uns assis sur des chaises et les autres debout, dont les rangs se prolongent, à dr., jusque dans la grande allée. Au milieu, un peu à dr., deux hauts personnages, portant un grand cordon et debout, causent avec un troisième; l'un d'eux fait une indication vers la g. avec son chapeau.

A g., sur le sol, près du trait carré, on lit : *retouché à la pointe sèche. 1763*; et du même côté, au-dessous du trait carré : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin f. 1760*. Au milieu de la marge inférieure : SPECTACLE DES TUILERIES. 1760.

*DIMENSIONS.* — H. 93 mm. (sans la marge); L. 193 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. D'eau-forte pure; avant le titre; avant la signature, à g., au-dessous du trait carré; avant l'indication de la retouche. On lit, à la pointe sèche, en caractères très déliés, dans l'angle inférieur g. de la composition : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin. 1760.* — Reproduit pl. XV, 18.

2. L'état décrit. Les retouches ont surtout porté sur les arbres, grisés par des tailles obliques ou croisées, et sur le fond : c'est ainsi que ce fond a été très obscurci dans la partie comprise entre les deux premiers arbres qui avoisinent la statue, et que la partie blanche que l'on voit à l'horizon, depuis le milieu de la composition jusqu'à la droite, a été complètement recouverte de travaux. Il en est de même pour le groupe de personnages dans le fond, à dr., à partir du petit abbé, pour le piédestal de la statue, le terrain derrière le groupe des trois hommes debout, etc. — Reproduit pl. XV, 18 a.

Il a vraisemblablement existé un état intermédiaire, avec le titre et la signature de 1760, à g., au-dessous du trait carré, mais avant les retouches de 1763.





*Les Tombereaux*

18



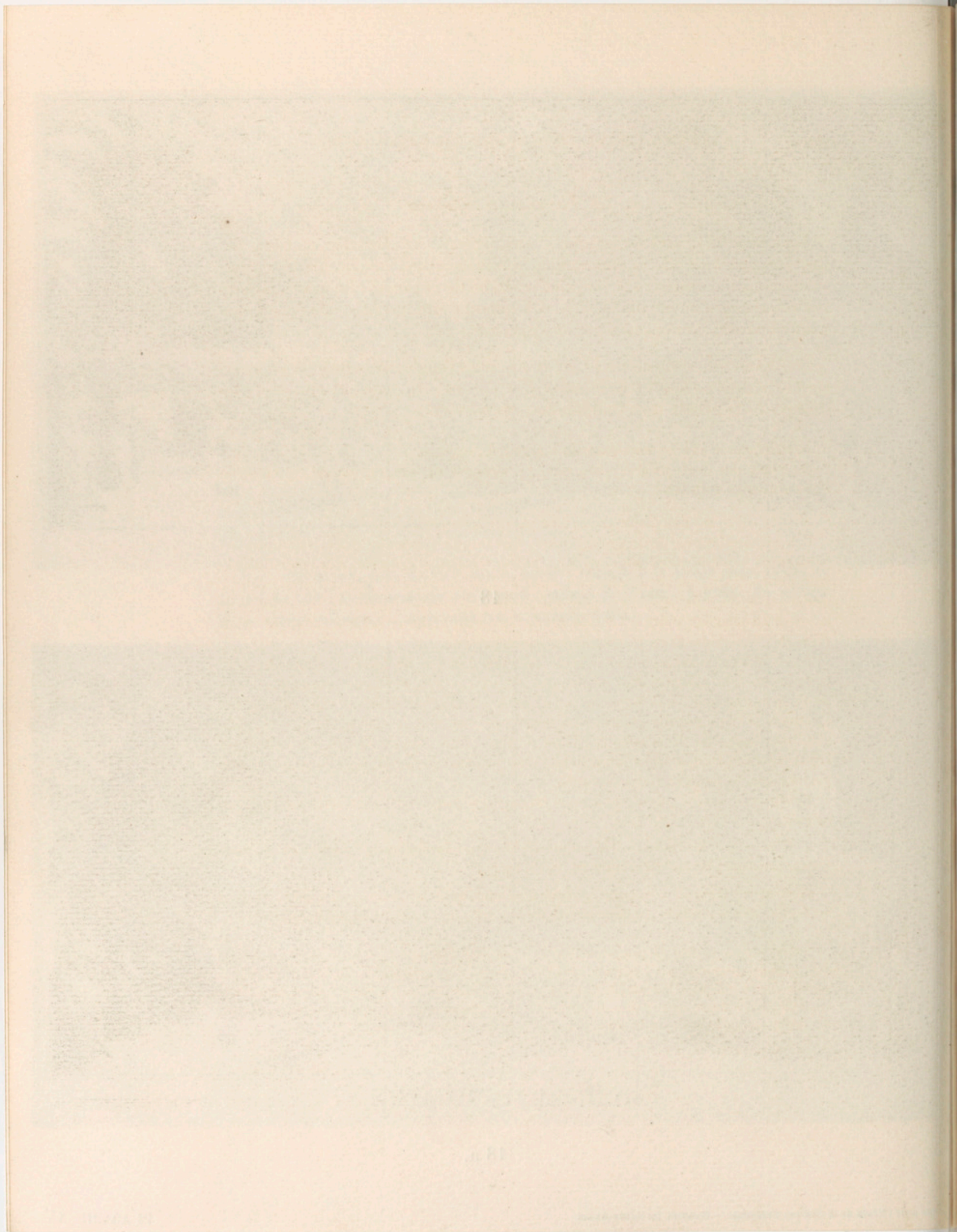
*Gabriel de Saint-Aubin f. 1710*

B.R.

SPECTACLE DES TUILERIES

18 a.







19. *LE TONNEAU D'ARROSAGE.*

Sous les arbres, près du groupe d'*Aria et Pætus*<sup>(1)</sup>, de Théodon et Lepautre, que l'on voit à dr. de la composition, commence une longue file de promeneurs assis, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité de la gauche. En avant, un tonneau d'arrosage, monté sur un chariot à quatre roues, est traîné de dr. à g. par quatre hommes, commandés par un inspecteur.

Au-dessous de celui-ci, on lit sur le sol, dans l'angle inférieur g. et en caractères très déliés : *Gabriel de St aubin f. 1760. anée des fruits*; et plus loin, au-dessous de la grande roue du tonneau : *novembre 1762.*

*DIMENSIONS.* — H. 93 mm. (sans la marge); L. 193 mm.

H. totale des deux pièces : 204 mm. (y compris 14 mm. de marges, 7 entre les deux pièces et 7 en bas).

*ÉTATS.* — P. de Baudicour (n° 14) ne signale qu'un seul état.

Il a lu, au-dessous de la grande roue du tonneau : *novembre 1760*; de même les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 189, en note) signalent, à la vente du docteur Pons, d'Aix, en 1872, «un état avec la date de *novembre 1760* au-dessous de la grande roue du tonneau»; c'est cette même date qu'indique également le catalogue de la vente Muhlbacher (1881). Or, sur les épreuves du Cabinet des Estampes (Ef. 7) et de la coll. H. Thomas, on lit nettement : *novembre 1762.*

Les Goncourt remarquent aussi que, «sur une épreuve du *Tonneau d'arrosage* avant la retouche à la pointe sèche, on lit : *année des fruits* ». On distingue encore les traces de cette inscription, à la suite de la signature, à g., sur l'épreuve du Cabinet des Estampes (Ef. 7), où elle est très mal venue, comme tout ce côté g. de la pièce; elle a disparu sur celle de la coll. H. Thomas. Par contre, on la lit très nettement sur l'épreuve de la Bibl. d'art et d'archéologie et sur celle de la coll. G. Dormeuil, qui ne portent pas l'inscription : *novembre 1762.*

J'inclinerais donc à penser qu'il nous est parvenu deux états, caractérisés de la façon suivante :

1. Avant tous les travaux à la pointe sèche; avec la signature : *Gabriel de St aubin f. 1760. anée des fruits.* — Reproduit pl. XVI, 19.

2. Avec les travaux à la pointe, visibles surtout dans les arbres, au milieu, et dans les fonds, très assombris, notamment dans la partie qui avoisine immédiatement la g.

<sup>(1)</sup> On désigne parfois ce groupe de Théodon, exécuté en marbre par Lepautre, sous le nom de *Lucrèce et Collatin*; Piganiol de La Force, en particulier, le décrit sous ce titre. Il convient de remarquer toutefois que le groupe a été

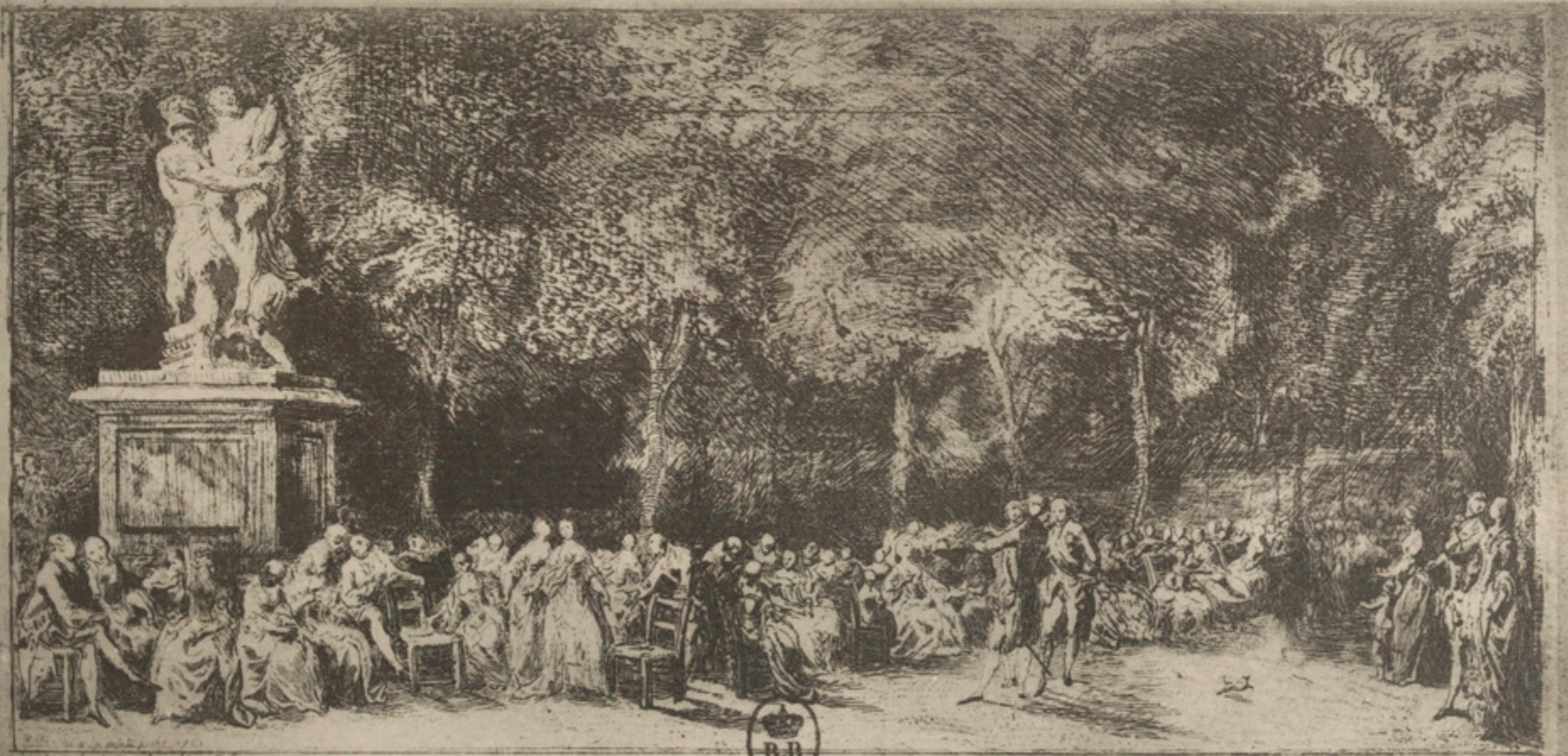
exécuté à Rome, en 1690, par Théodon, et que la *Correspondance des directeurs de l'Académie de France, etc.* (t. I, *passim*), qui y fait de fréquentes allusions, le mentionne toujours sous le titre d'*Aria et Pætus*.





*Les Tombereux*

18



*gabriel de st aubin f. 1790*

B.R.

SPECTACLE DES TUILLERIES

18 a.









de la statue; avec l'inscription *novembre 1762* au-dessous de la grande roue du tonneau. — Reproduit pl. XVI, 19 a.

*COLLECTIONS.* — Les deux vues sur la même feuille :

Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (2<sup>e</sup> état : Ef. 7); — Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris, coll. Dutuit (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Thomas (2<sup>e</sup> état, épreuve de la coll. A. Beurdeley).

*Les Chaises seules :*

Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 37. a.); — Bibliothèque d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état); — Coll. Georges Dormeuil (1<sup>er</sup> état); — Coll. de M<sup>me</sup> S. Mayer (2<sup>e</sup> état); — Coll. A. Strölin (2<sup>e</sup> état).

On connaît en outre deux épreuves du 1<sup>er</sup> état des *Chaises*, rehaussées de couleur. L'une, qui appartient au Musée des arts décoratifs (legs Émile Perrin), a été entièrement recouverte de gouache, au point que le chien que l'on voit courant, à dr., au milieu de l'allée, a disparu; elle est signée à l'encre, dans l'angle inférieur g. : *G. de Saint-Aubin, 1760*. L'autre fait partie de la coll. Georges Dormeuil; elle a été simplement rehaussée, dans les costumes des personnages, le sol, les arbres, d'un léger et charmant travail à l'aquarelle; de plus elle a, à g. et à dr., deux parties rajoutées et couvertes d'une grisaille, ce qui lui donne une largeur de 218 mm. au lieu de 193 mm.; enfin on lit à l'encre, dans l'angle inférieur g., *G. de S.*, et au-dessous de l'image, quatre vers de Gabriel de Saint-Aubin, écrits à l'encre, deux à dr. et deux à g. du titre et de la date, également tracés à l'encre : *SPECTACLE DES TUILERIES*, et au-dessous : *1760*; voici ce quatrain :

Le faste se repose en ces jardins charmants;  
Les cercles sont formés autour de chaque belle.  
Nonchalamment assis, mille couple d'amants  
S'y jurent à leur âge une flamme éternelle.

*Le Tonneau seul :*

Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état); — Coll. Georges Dormeuil (1<sup>er</sup> état); — Coll. de M<sup>me</sup> S. Mayer (2<sup>e</sup> état); — Coll. A. Strölin (2<sup>e</sup> état).

*VENTES.* — Vente Pelletier (1867) : les deux vues sur la même feuille, 2<sup>e</sup> état, 54 francs; — Vente G. M. [Muhlbacher] (1881) : *les Chaises*, 1<sup>er</sup> état, avant les retouches à la pointe sèche, retouches indiquées au crayon par l'auteur qui a, en outre, signé la pièce à l'encre : *Gabriel de Saint-Aubin f.*, 300 francs; une autre épreuve du même état sans les retouches, 145 francs; *le Tonneau*, 1<sup>er</sup> état, 475 francs; — Vente H. D. [Destailleur] (1890) : les deux vues sur la même feuille, épreuves de tout 1<sup>er</sup> état retouchées par Saint-Aubin, ainsi que le constate une note de sa main, et agrandies l'une à g., l'autre à dr., d'environ 30 mm.<sup>(1)</sup>; dans chacun de ces ajoutés, l'artiste a dessiné une nouvelle allée vue en profondeur et animée de nombreux personnages, 2.050 francs;

<sup>(1)</sup> Le catalogue de la vente dit « 30 cm. », sans doute par erreur.





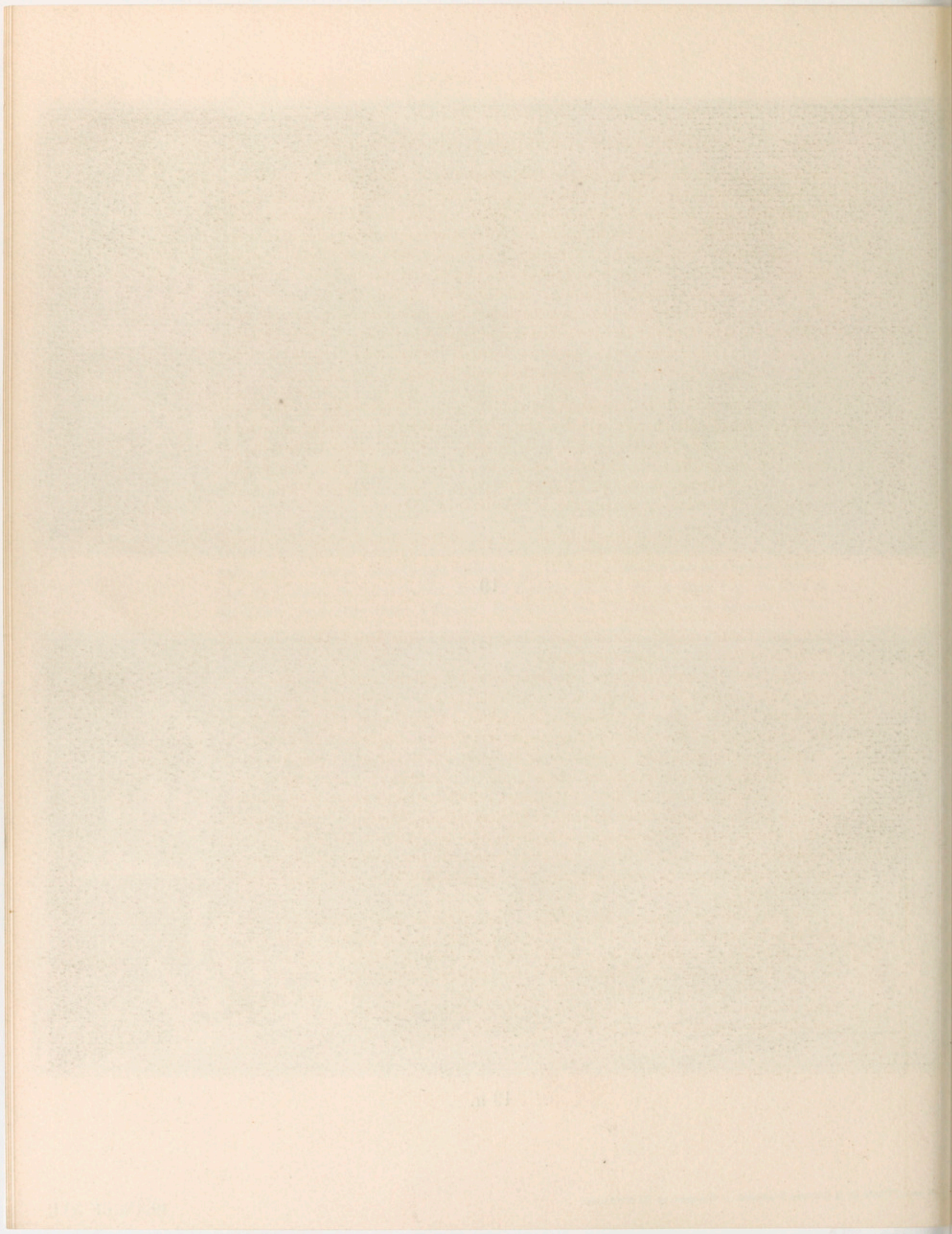
19



19 a.









les deux vues sur la même feuille, 2<sup>e</sup> état, épreuve de la vente Pelletier, 805 francs; — Vente Baudet (1892) : les deux vues, que M. Bourcard croit être celles de la coll. Muhlbacher, 865 francs; — Vente Josse (1894) : les deux vues retouchées provenant de la coll. Destailleur, 2.105 francs; — Vente Goncourt (1897) : les deux vues, état non indiqué, 720 francs; — Vente du B<sup>on</sup> Pichon (1897) : les *Cbaïses*, état non indiqué, 200 francs; — Vente Roux (1903) : le *Tonneau*, état non indiqué, 240 francs; — Vente Le Secq des Tournelles (1905) : les deux vues, 2<sup>e</sup> état, 650 francs; — Vente Muhlbacher (1907) : les deux vues, avec retouches de la main du maître, 4.620 francs; — Vente Gerbeau (1908) : les *Cbaïses*, état non indiqué, 650 francs; — Vente anonyme (17 mars 1910) : le *Tonneau*, 520 francs; — Vente B<sup>on</sup> [Beurdeley] (1913) : les deux vues sur la même feuille, 2<sup>e</sup> état, épreuve de la coll. Destailleur, 11.000 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 13-14; — Goncourt, *op. cit.*, p. 126-127 et p. 189-190 (le passage relatif à ces pièces célèbres est reproduit plus haut, page 23); — B<sup>on</sup> R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 478-479 et 481; — G. Duplessis, *op. cit.*, p. 426; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 480-483; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 48-51 et fig. p. 47 et 49; — Lady Dilke, *op. cit.*, p. 132; — L. Rosenthal, *op. cit.*, p. 220; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 152.

*DESSINS.* — Les Tuileries furent un lieu de prédilection pour l'enragé dessinateur qu'était Gabriel de Saint-Aubin. Ce rendez-vous des promeneurs de la ville, où se mêlaient des personnes de toute condition, lui fournissait à chaque pas les modèles qu'il affectionnait particulièrement : jeunes femmes allant et venant, ou assises en cercle et caquetant, ou isolées et rêvant pour tromper l'attente du rendez-vous; gentilshommes, bourgeois, abbés, enfants; tout un petit monde parisien, réuni dans le décor charmant des allées ombreuses, jalonnées de statues.

On pourrait dresser une longue liste des souvenirs rapportés par Saint-Aubin de sa promenade favorite. Il y avait trouvé le sujet d'une peinture, aujourd'hui perdue, « représentant six jeunes étudiants occupés à dessiner d'après la *Renommée* de Coysevox »<sup>(1)</sup>. Mais ce sont surtout des dessins qu'il en rapportait, et parmi lesquels on peut citer : un groupe de promeneurs assis au-dessous de la statue d'*Énée portant son père Anchise*, la même qui figure sur l'eau-forte des *Cbaïses* (coll. H. Delacroix); — cette statue seule, dessinée au crayon le 16 mai 1762 et reprise « à l'encre en février 1765 », dans la marge de la p. 52 du t. II du *Recueil de poésies* de Sedaine (Musée Condé); — deux vues du jardin, dessinées sur les feuilles de garde du Piganiol de La Force, de la Bibl. d'art et d'archéologie : l'une, datée du 28 mai 1776, représente une réunion de personnages assis en cercle; l'autre est une perspective de l'*Allée des tilleuls*, datée du 25 avril 1779<sup>(2)</sup>;

<sup>(1)</sup> N<sup>o</sup> 64 d'une vente anonyme faite à l'hôtel d'Aligre, le 20 février 1767.

<sup>(2)</sup> Ces deux vues se trouvent, la première au recto de l'avant-dernier feuillet blanc du t. II, la seconde au recto du dernier feuillet blanc du même tome. — Voir Émile DACIER, *Une «Description de Paris» de Piganiol de La Force,*

*illustrée et annotée par G. de Saint-Aubin* (tir. à part du *Bulletin de la Société de l'hist. de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXXV, 1908, p. 12, avec une planche reproduisant la première de ces vues; cette même vue est reproduite également dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, t. XXIII, 1908, p. 249).



— une vue du jardin avec trois enfants auprès d'une statue, datée 1774 (vente Des-tailleur, 1896, n° 683); — deux statues des Tuileries; au-dessous de l'une d'elles, une jeune femme est assise sur une chaise (vente Beurdeley, 1905, n° 222, pl.); l'un des dessins est daté du 20 mai 1774; — une vue de la *Cour du manège* aux Tuileries, décrite par les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 218), d'après le *Livre de croquis* de G. de Saint-Aubin (coll. C. Groult); — une vue du jardin des Tuileries, prise en entrant par la place Louis XV, avec, au premier plan, un homme et une femme assis sur des chaises, et, de l'autre côté de l'allée, plusieurs personnages auprès du marbre de Coustou, *le Rhône et la Saône*, dessin à la plume et au crayon noir, relevé d'aquarelle (coll. La Béraudière, vente 1885, n° 172), etc.

Il y aurait tout un chapitre d'iconographie des Tuileries à écrire, rien qu'avec les dessins de G. de Saint-Aubin.

A l'épreuve isolée du 1<sup>er</sup> état des *Chaises* (Cabinet des Estampes de la Bibl. nat., Ef. 37. a) est annexée une note manuscrite ancienne qui explique le sujet des deux eaux-fortes du *Spectacle des Tuileries*; voici cette note :

«En ce temps-là, le jardin des Thuilleries étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de grand et d'élégant dans la ville. On n'avoit pour s'y reposer que quelques bancs de bois épars dans les contre-allées. Ils étoient toujours très occupés et encore plus désirés. Si quelque homme y étoit assis, il étoit sûr d'être accueilli par la révérence de quelque belle dame, ce qui vouloit dire : Cédés-moi votre place. La politesse françoise se refusoit rarement à cette honnêteté. En 1760, le gouverneur du château, Bontemps, fit placer dans la grande allée quelques milliers de chaises, dont il donna la ferme à sa maîtresse Allard. L'affluence du monde augmenta, attiré par cette commodité. Cela rendit de 13 à 14.000 livres par année. Les bancs furent abandonnés, il parut même ignoble de s'en servir.

«Le grand concours de monde occasionnant beaucoup de poussière, les loueurs de chaises firent faire un tonneau roulant, assez ingénieux, pour arroser la promenade; c'est le sujet de la seconde estampe.»

Grâce à la description des Tuileries donnée par Piganiol de La Force (*Descr. de Paris*, éd. de 1765, t. II, p. 380), il est facile de se représenter l'endroit exact où ont été pris les croquis dont Saint-Aubin s'est servi pour ses eaux-fortes. Le parterre, selon Piganiol, était distribué en un grand nombre de compartiments et animé par trois jets d'eau, qui tombaient dans trois bassins posés en triangle; le plus grand des bassins était à la tête de la grande allée, sur une esplanade (ces bassins ont été conservés). Au pourtour se trouvaient quatre groupes de marbre blanc : *Lucrece et Collatin* (sic pour *Aria et Pætus*) en face d'*Enée portant son père Anchise*, l'*Enlèvement d'Orythie* et l'*Enlèvement de Cybèle*. Les deux groupes représentés par Saint-Aubin, qui ornent aujourd'hui les parterres Nord et Sud de l'ancien jardin privé de Napoléon III, se trouvaient donc au départ de l'allée médiane, près du grand bassin rond.



## 20-21. — «TANCRÈDE.»

(1760.)

Deux figures côte à côte sur la même planche : à dr., *le Défi*; à g., *la Mort de Tancrede*.

20. *LE DÉFI.*

(Acte III, scène 6.)

Tancrede debout à dr., près d'Argire qui s'incline en joignant les mains, jette à terre un gantelet à Orbassan, debout à g. près de son écuyer, et jure de défendre Aménaïde enchaînée et qui s'est évanouie à sa vue. Au fond et à dr., un portique d'ordre dorique; des soldats à l'arrière-plan.

En bas, sur une ombre portée, au-dessus du premier trait carré, on lit à g. : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin pinxit. 7<sup>bre</sup> 1760*; et à dr. : *idem Sc. aquaforti*. Entre les deux traits carrés, on lit à g. : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin*; au-dessous : *7<sup>bre</sup> 1760*; et au milieu de la marge inférieure : *TANCREDE acte 3*.

*DIMENSIONS.* — Voir le numéro suivant.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant divers travaux ajoutés; avant la signature à g., sur le sol au-dessus du trait carré. Entre les deux traits carrés, en bas, on lit, sur une ligne : *Gabriel de S<sup>t</sup> aubin - septembre 1760 suivant le costume du 12<sup>e</sup> siècle observé sur les manuscrits*. Au-dessous, tout à fait à g., en partie sous le second trait carré, on lit : *7<sup>bre</sup> 1760* (cette date a été conservée dans l'état suivant); et au milieu : *TANCREDE*, sans indication d'acte.

2. L'état décrit et reproduit pl. XVII, 20.

21. *LA MORT DE TANCRÈDE.*

(Acte V, scène 6.)

Au milieu d'une grande salle ornée, à g., de colonnes ioniques, Tancrede blessé à mort, que viennent d'apporter cinq de ses compagnons d'armes, regarde, en lui serrant la main, Aménaïde debout près de lui. Au premier plan, on voit à terre un casque, un bouclier et une lance; dans la lunette surmontant la porte du fond, une épée suspendue au-dessus d'une couronne.



En bas, au-dessus des traits de l'encadrement, on lit à g. : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin pinxit. 7<sup>bre</sup> 1760*; et à dr., sur ces traits : *idem Sculpsit aqua forti*. Au milieu de la marge inférieure : TANCREDE acte 5<sup>me</sup>.

*DIMENSIONS.* — H., marges comprises : 136 mm.; L. de chaque pièce, au trait carré : 87 mm.; L. de la pièce entière, prise aux deux traits verticaux les plus éloignés : 190 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant de nombreux travaux, notamment sur la colonne de g. et son piédestal; avant que la porte de g. ait été noircie; avant que les traits carrés aient été affaiblis, etc. Dans cet état, la lunette est complètement blanche. Les inscriptions sont identiques dans les deux états. — Cet état n'avait pas encore été signalé.

2. L'état décrit et reproduit pl. XVII, 21.

*COLLECTIONS.* — Les deux figures :

Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (2<sup>e</sup> état : Ef. 7 et Ef. 33; les deux figures sur la même feuille; la dernière épreuve se trouve dans l'œuvre d'Augustin de Saint-Aubin, donné par l'artiste lui-même au Cabinet des Estampes); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état; les deux figures, autrefois sur la même feuille, ont été séparées par un propriétaire antérieur); — Coll. C. Groult (1<sup>er</sup> état; les deux figures séparées).

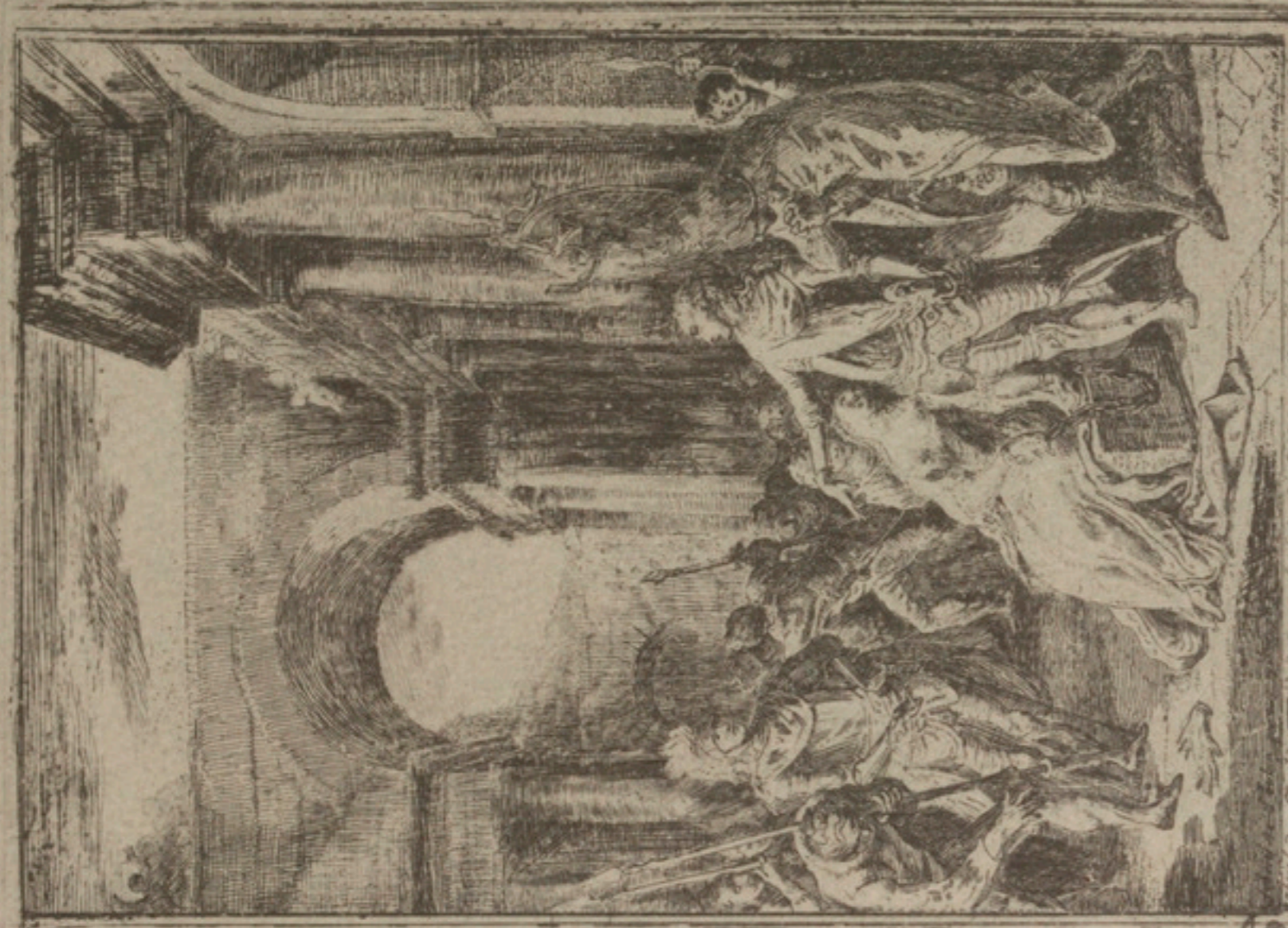
La figure de dr. seulement (*le Défi*) : Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état, avec des retouches à la plume, épreuve de la coll. Beurdeley).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état non décrit par P. de Baudicour, 125 francs; — Vente Goncourt (1897), les deux vues, état non indiqué, 28 francs; — Vente du baron Pichon (1897), la deuxième vue seule, état non indiqué, 40 francs (avec les *Nouvellistes*, les *Deux Amants* et *Théâtre italien*); — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), la première vue seule, 1<sup>er</sup> état, 852 francs.

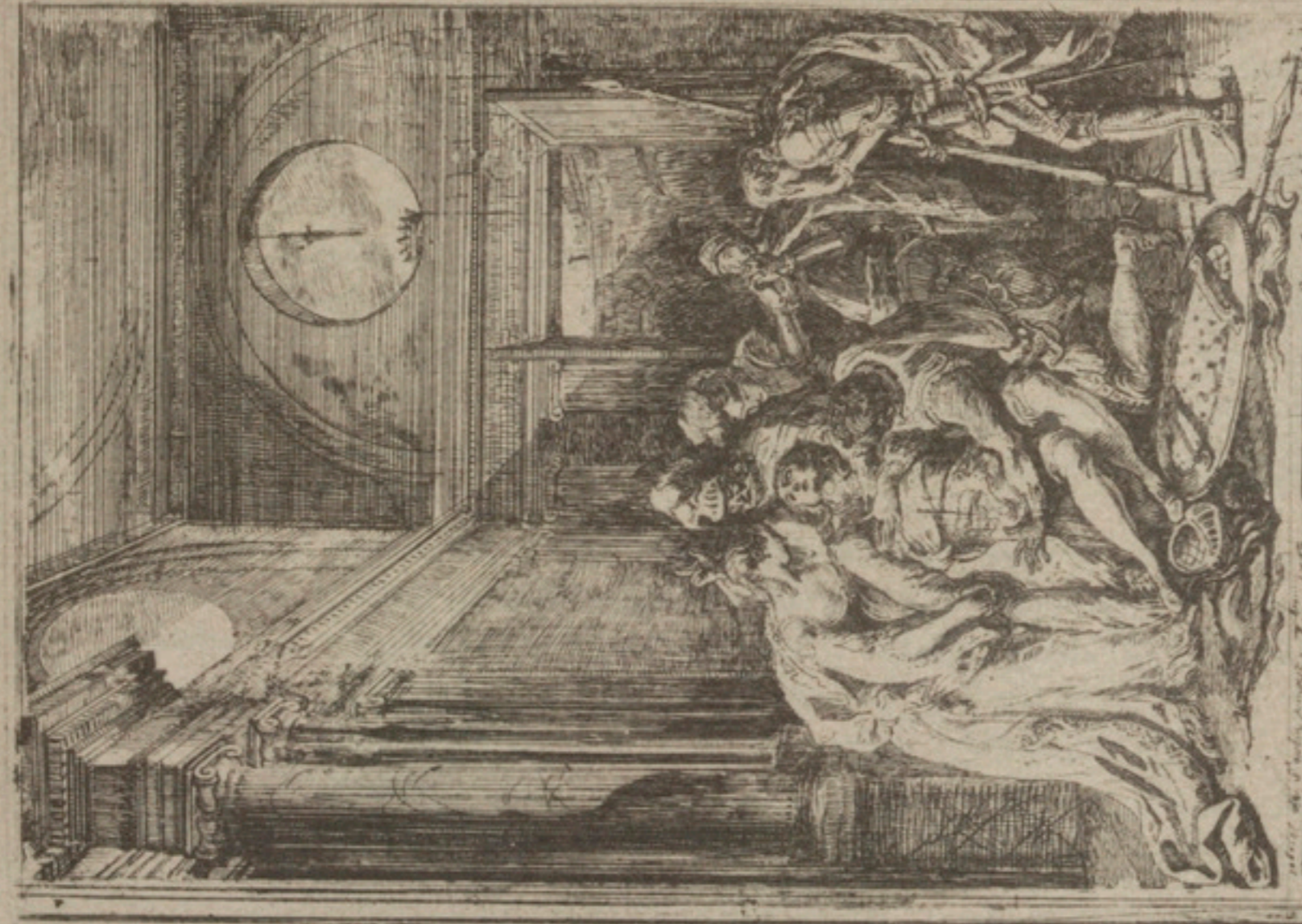
*DESSINS.* — Les deux compositions de G. de Saint-Aubin pour *Tancrede*, dessins à la plume et aux crayons de couleur, relevés d'aquarelle, ont passé dans une vente anonyme faite à Paris le 17 avril 1899 : l'une d'elles, *le Défi*, est reproduite au catalogue (n<sup>o</sup> 99; H. 150 mm.; L. 95 mm.). On les retrouve dans la vente de la collection M. L. C\*\*\* [Léonce Coblenz, des Andelys], faite à Paris du 12 au 14 décembre 1901; elles sont reproduites au catalogue (n<sup>o</sup> 174; avec ces dimensions : H. 55 mm. [sic, sans doute pour 155 mm.]; L. 92 mm.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 35-36; — Goncourt, *op. cit.*, p. 193; — B<sup>on</sup> R. Portalis, *op. cit.*, t. II, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 55; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153.





TANCREDE ACTE V



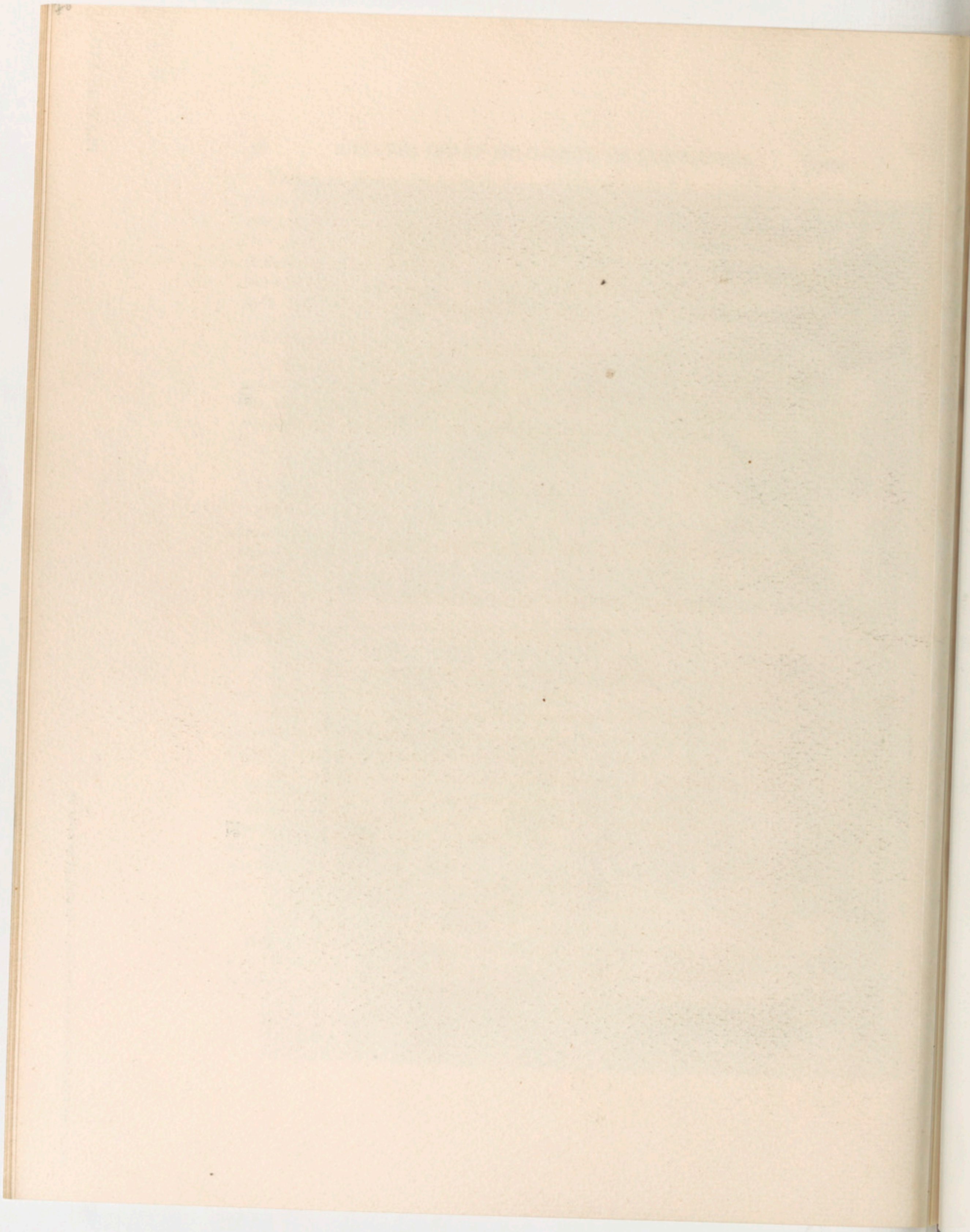
TANCREDE ACTE V



20

21







La première représentation de *Tancredé*, tragédie en cinq actes, en vers, de Voltaire, avait eu lieu au Théâtre-Français, le 3 septembre 1760.

On rappellera ici què G. de Saint-Aubin avait fait une eau-forte inspirée de *Méropé* (voir plus haut, n° 4), et qu'il dessina plus tard une des scènes de *Mabomet*, peut-être dans l'intention de la graver. Ce dessin forme la pièce 15 du *Livre des Saint-Aubin* (coll. de M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn); il est signé, d'après le catalogue de la vente Destailleur, où ce recueil a passé (1893, n° 111) : *Gabriel de Saint-Aubin. 1765. Acte V.*

Sur le feuillet blanc en regard de la première feuille de garde du tome VII de la *Description de Paris* par Piganiol de La Force (Bibl. d'art et d'archéologie), on lit, de la main de G. de Saint-Aubin : 2 copies de mon *Tancredé* vendues à M. Lenoir, rue Croix des Petits Champs, 7 l. 10 s., may 1776 (voir : E. Dacier, *Une «Description de Paris» de Piganiol de La Force, illustrée et annotée par G. de Saint-Aubin*, tir. à part du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Île-de-France*, t. XXXV, 1908, p. 38).

## 22. — «SPECTACLE DE L'HISTOIRE ROMAINE»

ET

## «ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE ROMAINE».

(1760 et suiv.)

On a eu l'occasion de dire plus haut, page 18, la place singulière que tiennent dans l'œuvre de G. de Saint-Aubin les compositions dessinées et gravées pour le *Spectacle de l'histoire romaine*. D'une part, nous avons la certitude que certaines de ces planches ont eu leur premier état gravé par Gabriel, et par conséquent il est juste de les faire figurer dans ce catalogue au même titre que les états d'eau-forte des vignettes illustrant les *Nouveaux voyages dans les Indes occidentales* (n°s 40-43); d'autre part, nous ne possédons plus ces premiers états pour toutes les estampes, et même il est certaines d'entre elles pour lesquelles on est en droit de se demander si Gabriel a réellement collaboré à leur traduction. Alors ?

Dans le doute, on ne s'est point abstenu : au contraire. On a traité ici la question dans le plus complet détail, n'estimant pas que l'absence de preuves matérielles pour toutes les gravures dût suffire à faire retrancher de l'œuvre de l'artiste cette part importante que constitue le *Spectacle de l'histoire romaine*. Aussi bien, ne défend-on ici que la place accordée à cette étude, puisque l'on n'aurait pu s'y dérober de toute façon, dans la partie de cet ouvrage réservée aux estampes gravées d'après Saint-Aubin.



Pour résumer d'un mot l'existence incohérente de son frère Gabriel, Charles-Germain de Saint-Aubin a écrit que « sa principale occupation fut de dessiner quelques allégories, l'*Histoire romaine expliquée* de M. Philippe de Prétot, et surtout les cabinets de tableaux dont on faisait la vente ». Les compositions pour l'*Histoire romaine* occupèrent, en effet, plusieurs années de la vie de Gabriel : les premières remontent à 1760, et les dernières qui portent une date sont de 1766 et 1768.

La première mention qu'on ait de l'ouvrage est une annonce parue dans l'*Avant-Coureur* du 1<sup>er</sup> avril 1762 (p. 139-140) :

« Le *Spectacle de l'histoire romaine*, suite de tableaux historiques que M. Philippe de Prétot<sup>(1)</sup>, dont on connoit les cours d'histoire, promet au public, ainsi que de pareils tableaux sur l'histoire des autres peuples. Comme, suivant le mot d'Horace, ce qu'on voit touche plus que ce que l'on entend, M. de Prétot, pour faciliter l'intelligence de l'histoire, a imaginé une centaine de spectacles historiques où, en mettant sous les yeux les sujets les plus saillants de l'histoire romaine, il s'est permis d'en composer des espèces de petits drames à la muette, et d'introduire sur les différents plans de chaque tableau les scènes qui conduisent au dénouement. Les personnes qui voudront voir dès à présent les vingt premiers numéros des estampes achevées pourront satisfaire à cet égard leur curiosité, en allant, les dimanches et fêtes, chez M. [de] Prétot, dans la matinée. L'explication de ces 20 planches est contenue dans un prospectus qui se distribue chez l'auteur ».

Peu de jours après, Fréron consacrait un article de l'*Année littéraire* à la publication de Philippe de Prétot, ou plutôt à ce projet de publication, dont la première partie, parue chez A.-M. Lottin, sous la forme d'un in-octavo de 93 pages, sans planches, servait de prospectus à l'ouvrage. Dans sa lettre, datée du 18 août 1762<sup>(2)</sup>, le critique analyse d'abord l'avertissement de l'ouvrage, lequel « n'a de recommandable qu'une forme, en quelque sorte, nouvelle, et qui pourroit intéresser la curiosité des familles auxquelles l'éducation de leurs enfans n'est pas indifférente ». Il expose ensuite l'économie de la publication et montre, dans les mêmes termes que l'*Avant-Coureur*, comment son titre de *Spectacle de l'histoire romaine* se trouve justifié :

« Ce motif d'utilité générale et d'agrément a fait imaginer à M. Philippe une centaine à peu près de tableaux historiques, où, en cherchant à mettre sous les yeux des

<sup>(1)</sup> Étienne-André Philippe, dit Philippe de Prétot, né à Paris en 1710 et mort en cette même ville le 16 mars 1787, était le fils d'un maître de pension; il se consacra lui-même à l'enseignement, ouvrit des cours particuliers de géographie et d'histoire, surveilla la réimpression des classiques latins donnée par

Le Coustelier, et eut une part dans la rédaction du Cours d'études composé pour l'École royale militaire. On lui doit plusieurs ouvrages didactiques, relatifs surtout à la géographie et à l'histoire.

<sup>(2)</sup> *L'Année littéraire*, 1762, t. II, lettre II, p. 35.



spectateurs les sujets les plus saillans de l'histoire romaine, il s'est permis d'en composer des espèces de petits drames à la muette, et d'introduire sur les différens plans de chaque tableau les scènes qui conduisent au dénouement. On sentira sans doute au premier coup d'œil le peu de ressemblance que le projet et l'exécution de ce *Spectacle* ont avec ce qui a paru depuis cent ans dans le même goût, sur des sujets de la fable ou de l'histoire; mais, afin qu'on en puisse juger avec connoissance de cause, on a cru devoir imprimer tous les canevas des tableaux tels qu'ils ont été fournis par l'auteur aux peintres et aux dessinateurs habiles qui les ont exécutés.»

L'ouvrage, dont les vingt premiers tableaux sont prêts et visibles chez l'auteur, n'aura que deux tomes in-4° sur grand papier, à moins que les cartes et les estampes ne rendent ces deux tomes trop épais, ce qui est improbable, le manuscrit étant entièrement achevé et l'impression différée seulement «à cause du temps nécessaire pour la gravure en taille-douce des desseins originaux, des cartes et des sujets historiques».

A titre d'exemple, le critique de l'*Année littéraire* cite le n° III de la publication : *Combat des Romains et des Sabins terminé par les Sabines*, et donne le texte de la «disposition des scènes»; c'est une sorte de scénario fourni au dessinateur, lequel constitue une minutieuse description du tableau, divisée en quatre paragraphes à partir du plan le plus éloigné, et se termine par cette singulière observation : «Ce tableau veut être plein d'action, de vie, de fermeté, de chaleur et de variété. En sacrifiant un peu de ciel, il me semble que les quatre plans y gagneroient plus de gradation dans les développemens des détails; j'en fais la simple proposition, et je ne demande rien qui tienne au mauvais goût chinois.»

Fréron cite encore les titres de divers autres tableaux qu'on aura plaisir à voir, car ils sont, dit-il, «autant de tragédies intéressantes pour les yeux»; il applaudit à l'entreprise judicieuse de M. Philippe, et termine son article par cette note empruntée au prospectus de la publication : «La suite de ces tableaux historiques est dans les mains d'excellens artistes qui paroissent pleins d'ardeur pour concourir à la perfection de cet ouvrage. Dès qu'il y aura un nombre suffisant de nouvelles planches gravées, le public sera informé dans les journaux ou autres papiers périodiques; elles commenceront au n° XXI, et l'on donnera une brochure pareille à celle-ci, où, après une courte exposition des faits, on passera à la distribution des scènes et des détails, comme on vient de le voir pratiquer.»

Plusieurs années s'écoulaient avant qu'on lise, dans l'*Avant-Coureur* du 5 mai 1766 (p. 258), cette nouvelle annonce concernant l'apparition de la seconde partie de l'ouvrage :

«M. Philippe de Prétot, censeur royal et professeur d'histoire et de géographie, a annoncé il y a trois ans le *Spectacle de l'histoire romaine*, et il en est resté au vingtième



tableau qui représente Coriolan chez les Volsgues [sic]. Cet ouvrage, si utile pour fixer l'attention et parler aux yeux, en même tems que l'auteur rapporte avec précision les faits principaux de l'histoire romaine, se continue toujours avec un égal succès. Il n'est retardé que par le travail des artistes, travail toujours plus long qu'on ne peut le prévoir, mais qui actuellement est très avancé. L'ouvrage entier paroîtra vers le commencement de l'année prochaine. Cependant, pour satisfaire à l'impatience des amateurs, nous nous proposons de donner successivement dans cette feuille les sujets ou scènes que M. Philippe veut bien nous communiquer. Le public sentira d'autant mieux l'importance et l'agrément d'une pareille entreprise; il verra que l'auteur s'en sert très efficacement pour aider la mémoire des élèves dont l'éducation lui est confiée. Nous commencerons au vingt-unième tableau (ceux qui précèdent ayant été déjà publiés), et nous en exposerons un régulièrement, à mesure qu'il sortira des mains de l'artiste.»

La planche 21 : *Coriolan, fléchi par sa mère Veturia, lui promet de lever le siège de Rome*, est décrite dans le n° du 12 mai du même journal (p. 290 et suiv.); on lit d'abord un « exposé de ce qui a précédé le sujet du tableau », et ensuite la « disposition des scènes » de l'estampe, c'est-à-dire une description détaillée de la gravure. La même façon de procéder se renouvelle pour la planche 22 (*Supplications pour une maladie contagieuse dont on attribua la fin au supplice de la vestale Urbinia*), annoncée dans le n° du 19 mai (p. 306 et suiv.).

Après quoi le silence se fait de nouveau, et dure dix ans. Soit que les souscripteurs se fissent prier, soit que le retard vînt des collaborateurs de l'illustration, c'est encore de la première partie que parle l'*Année littéraire* de 1776 (t. II, lettre XII, p. 285-286), quand elle annonce l'apparition du livre, mis en vente à Paris, chez la veuve Tilliard, Ruault et divers autres libraires, au prix de 32 livres :

« Les 20 n° qui forment la première livraison de cet ouvrage, y lit-on, se débitent actuellement avec le cahier de discours qui en est le commentaire. La seconde livraison aura lieu avant la fin de cette année 1776 : elle commencera au n° XXI jusques au n° XL inclusivement. Les cahiers de cette seconde livraison contiendront en entier les fastes de la monarchie romaine et les siècles de la République, jusqu'à la mort de Jules César. Le plan de cette *Histoire romaine* en tableaux est très heureux, et son exécution répond à l'importance de cette entreprise. Les jeux publics, les cérémonies religieuses, les apothéoses, les armes, les enseignes militaires, les machines de guerre, les pompes triomphales, etc., ont été assujétis au costume le plus exact. Tout annonce, dans cet ouvrage, des recherches laborieuses et une connoissance très étendue des usages, des monumens et des arts de l'antiquité <sup>(1)</sup>. »

La seconde partie parut en 1777. Elle fit l'objet d'une annonce dans l'*Année littéraire* (t. I, lettre VI, p. 142). Mise en vente au prix de 34 livres, elle comprend les planches 21 à 40, parmi lesquelles la *Bataille d'Ecnome* et

<sup>(1)</sup> Le *Catalogue hebdomadaire* du 15 juin 1776, n° 24, article 14, publiait une annonce analogue.



le *Triomphe de Pompée* qui « ont le double de la grandeur des autres »; on y a joint le plan de la Rome ancienne :

« Le texte, grand in-4°, même format que les gravures, explique et développe, scène par scène, le sujet de chaque estampe, ce qui les rend plus intéressantes en ce qu'elles forment autant de leçons d'histoire. La première livraison de cet ouvrage a été favorablement accueillie du public; la seconde suite, qu'on annonce, sera bientôt suivie de la troisième, qui commencera par les fastes de l'empire romain. »

En 1778, cette troisième suite n'avait pas encore vu le jour. On l'apprend indirectement, lors de la mise en vente d'une estampe gravée par Gaucher, d'après un dessin de Martini, « pour servir de résumé aux deux premières livraisons de cet utile ouvrage » qu'on appelle le *Spectacle de l'histoire romaine*; l'estampe a pour sujet *Rome triomphante*, et l'*Année littéraire*, qui la décrit longuement (1778, t. III, lettre xv, p. 347), l'annonce comme un supplément aux deux livraisons déjà publiées, ce qui lui fournit l'occasion de glisser un mot sur « la troisième livraison et les suivantes, dont l'auteur et les artistes s'occupent actuellement ».

Huit planches parurent encore, dont la dernière est relative au règne de Trajan; puis la publication fut interrompue, et l'ouvrage resta inachevé.

Il faut l'avouer : le texte original de Philippe de Prétot a échappé aux recherches; et nous ne connaissons les planches du *Spectacle de l'histoire romaine* que grâce à une réimpression postérieure, faite avec un autre texte et sous un titre nouveau.

C'est en 1789 que les planches gravées pour le *Spectacle de l'histoire romaine* reparurent ainsi, chez Nyon l'aîné et fils, dans une édition in-4° de l'*Abrégé de l'histoire romaine*, de l'abbé Millot : « Ayant eu occasion d'acquérir les planches que feu M. Philippe de Prétot, censeur royal, avoit fait graver et dont il avoit formé le *Spectacle de l'histoire romaine*, j'ai cru, dit l'éditeur dans son avertissement, que les personnes chargées de l'éducation de la jeunesse les verroient avec plaisir insérées dans une histoire abrégée, mais suivie, de cet Empire, de manière à pouvoir instruire en amusant<sup>(1)</sup>. »

<sup>(1)</sup> La Bibliothèque nationale (Départ. des Imprimés, J. 3822) et la Bibliothèque d'art et d'archéologie possèdent chacune un exemplaire de ce livre.

On plaça, en regard du titre de ce nouvel ouvrage, l'ancien frontispice, gravé par P.-F. Tardieu, d'après J.-B. Piauger, après l'avoir adapté à sa nouvelle destination, notamment en remplaçant le portrait-médaille de Philippe de Prétot, que tenait le génie de l'Étude, par un

médaille représentant les portraits de quelques personnages illustres de Rome. Enfin la planche supplémentaire, *Rome triomphante*, devint la planche 43, sous le titre : *Rome recevant l'hommage des nations étrangères*.

Très fatiguées par ces divers tirages, les planches, passablement retouchées et alourdies, servirent encore à illustrer, en 1796, les *Tableaux de l'histoire romaine*, un in-folio du même abbé Millot. Ce fut leur dernière mouture.



Ces compositions sont au nombre de 49, en y comprenant le frontispice non numéroté; vingt-huit d'entre elles sont gravées d'après des peintures ou des dessins de G. de Saint-Aubin, et les vingt et une autres d'après J.-B. Piauger, Ch. Eisen, H. Gravelot, Bolomey, etc.

Pour certaines de ces gravures, on connaît un tout premier état d'eau-forte pure. Dans leur deuxième état, elles sont terminées et avant toute lettre. Dans leur troisième état, elles sont numérotées en bas, à gauche, et ne portent pas de titres, les numéros renvoyant à une *Table explicative des planches*, au début de l'ouvrage (p. vii). Dans leur quatrième état, toutes ces planches, sauf deux (les pl. 43 et 47, dont la première n'est pas d'après G. de Saint-Aubin), portent, gravés par un graveur en lettres, au bas de chaque composition, au-dessous du trait carré ou des traits d'encadrement qui le renforcent : à gauche, le nom du dessinateur, suivi selon l'usage de la mention *del.* ou *deli.* (*delineavit*), et, à droite, le nom du graveur, avec la mention *sc.* ou *sculp.* (*sculpsit*), quelquefois accompagnée d'une date<sup>(1)</sup>.

Or, au bas de six de ces planches, toutes placées au début de l'ouvrage et toutes gravées d'après Gabriel de Saint-Aubin, et d'après lui seulement, on lit : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit*, mention parfaitement intentionnelle, à mon sens, et ne résultant nullement d'une inadvertance du graveur en lettres. Ce qui le prouve, c'est que, pour les planches 8 et 9, toutes deux gravées par Augustin de Saint-Aubin d'après son frère, l'erreur du graveur en lettres s'est justement produite dans le sens contraire : il a écrit au-dessous de ces deux planches : *G. de S<sup>t</sup> Aubin del.*, et l'artiste a pris soin de rectifier cette inscription, en signant, sur la composition même, — la première fois sur le sol, et la seconde, sur une marche d'escalier, — *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit*, précisant par là que l'œuvre originale était non pas un dessin, mais une peinture. On est donc fondé à conclure que Gabriel avait commencé à exécuter, sinon en peinture à l'huile, tout au moins à la gouache, les premières compositions qui lui avaient été commandées pour le *Spectacle de l'histoire romaine*, et que, pressé sans doute par l'éditeur, il ne donna plus ensuite que des dessins.

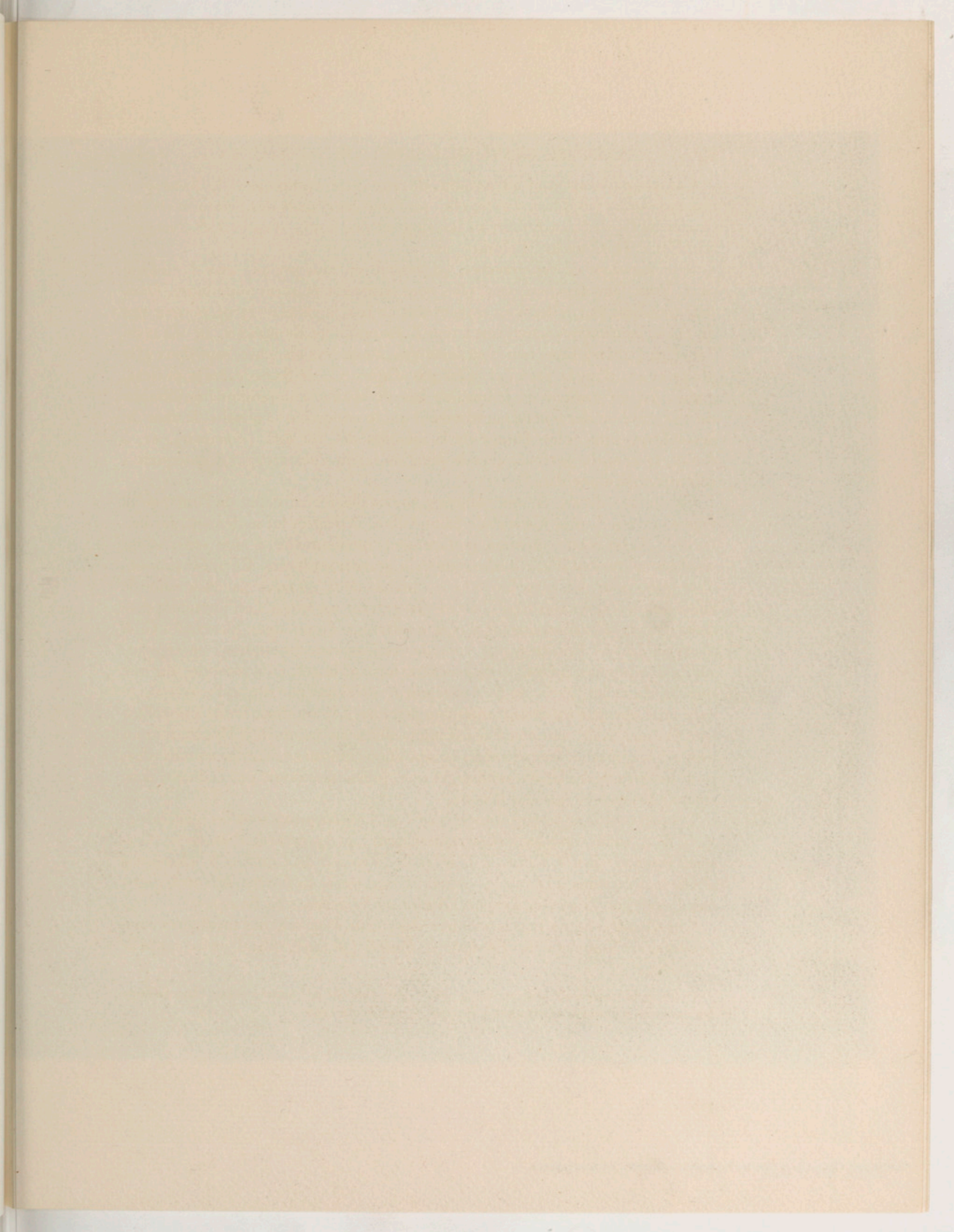
Les compositions portant la mention *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit* sont les planches 4, 5, 6, 8, 9, 10 de l'ouvrage; elles représentent : 4. *Apothéose de Romulus*; 5. *Couronne et sceptre offerts à Numa*; 6. *Combat des Horaces et des Curiaces*; 8. *Destruction d'Albe sous les ordres d'Horace*; 9. *Ancus Martius envoie des Féciales déclarer la guerre aux Latins*; 10. *Victoire de Tarquin l'Ancien sur les Sabins et les Étrusques*.

On s'étonne de ne pas rencontrer dans cette liste une des meilleures compositions de l'ouvrage, le *Triomphe de Pompée* (pl. 39), quand on se rappelle

<sup>(1)</sup> On peut considérer comme un 5<sup>e</sup> état les épreuves retouchées ayant servi à illustrer

les *Tableaux de l'histoire romaine*, dans l'édition in-folio de 1796.

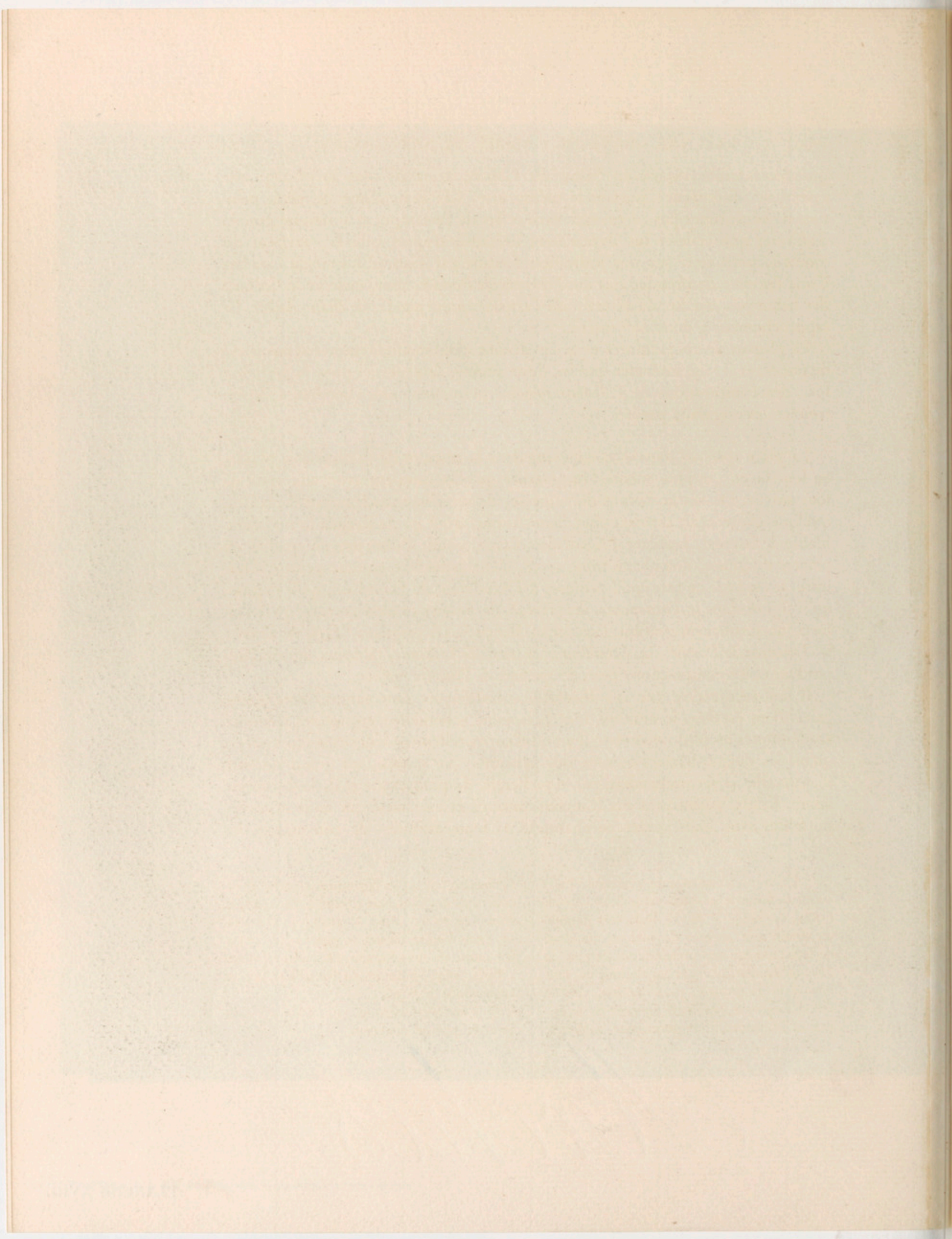














que Saint-Aubin exposa au Salon du Colisée de 1776, sous le n° 223, une «peinture éludorique» portant le même titre. Les dimensions de cette peinture ne concordent pas, il est vrai, avec celles de l'estampe, et si rien ne permet d'affirmer que celle-ci fut directement exécutée d'après celle-là, on peut du moins le présumer, sur une indication fournie par Gabriel lui-même : au bas d'une épreuve de premier état du *Triomphe de Pompée*, que conserve le Cabinet des Estampes, on lit, de la main de l'artiste : *peint par G. de Saint-Aubin*. Le rapprochement a donc son intérêt.

La plupart de ces peintures et de ces dessins n'ont malheureusement pas laissé de traces, et il faut souhaiter que les descriptions, données ici pour la première fois, des compositions de l'*Histoire romaine* permettent aux chercheurs de retrouver les originaux perdus<sup>(1)</sup>.

La place que ces œuvres occupèrent dans la carrière de l'artiste doit plaider en leur faveur, et plus encore l'importance qu'elles devaient avoir aux yeux de leur auteur. De ses ambitions de jeunesse, de ses rêves académiques irréalisés, quelque chose avait survécu chez Saint-Aubin, qu'il garda jusqu'à la fin : semblable à Greuze, boudant l'Académie d'avoir voulu l'admettre en qualité de peintre de genre, il souhaita toute sa vie d'être considéré comme peintre d'histoire. C'est avec ce titre qu'il professe à l'Académie de Saint-Luc, qu'il expose, qu'il figure dans le *Dictionnaire des graveurs* de Basan; et c'est ce titre qu'il s'efforce de justifier en gravant *Tancrède et Mérope*<sup>(2)</sup>, en peignant l'*École de Zeuxis*, le *Triomphe de Pompée*, le *Tremblement de terre de Lisbonne*, tableaux aujourd'hui perdus, et les compositions pour le *Spectacle de l'histoire romaine*.

Il faut reconnaître que ces illustrations historiques sont singulièrement inégales. Il en est dans le nombre dont la banalité solennelle s'inspire des formules académiques les plus ressassées; il en est d'autres tellement vides et inexpressives, qu'on les devine bâclées comme des pensums; par contre, un grand nombre d'entre elles se recommandent par la recherche du pittoresque et de la documentation. Enfin, parmi tous ces Romains casqués et cuirassés, qui seraient insupportables avec leurs gestes emphatiques et leurs attitudes de convention, les

<sup>(1)</sup> Un dessin à l'estompe représentant l'*Enlèvement des Sabines* a passé à la vente Jean Gigoux (1882, n° 742). — M. H. Delacroix possède un dessin aux crayons de couleur, rehaussé de lavis, qui est une première pensée pour la *Mort de Lucrece* (pl. 13); ce dessin, en sens inverse de la gravure, porte au bas, comme titre : *Tarquin le Superbe*; il provient de la collection Thévenin. — Un dessin pour la *Mort de*

*Germanicus* (pl. 43) a fait autrefois partie de la collection des Goncourt (vente à Paris, 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 262). — Un dessin pour *Vitellius conduit au supplice* (pl. 47) a fait partie de la collection Destailleur (vente à Paris, 1893, pièce 17 du Recueil n° 112, et vente 1896, n° 873).

<sup>(2)</sup> Voir plus haut, p. 19, et les n° 4 et 20-21 du présent catalogue.



femmes de Gabriel de Saint-Aubin apparaissent souvent à point nommé pour mettre dans les épisodes les plus dramatiques le je ne sais quoi de leur élégance et de leur charme; et rien n'est plus piquant, dans des compositions historiques si minutieusement documentées, que la présence de ces jolies filles de Paris, travesties à la romaine par un dessinateur qui les connaissait à merveille : Lucrèce mourante semble une petite-maîtresse qui se pâme; Agrippine, avec des câlineries d'amoureuse, soutient Germanicus expirant, et forme en compagnie de ses enfants éplorés un groupe où Greuze aurait pu reconnaître sa meilleure manière sentimentale (voir la reproduction, pl. XX du présent ouvrage); Clélie, svelte et souple, se tient devant Porsenna, le corps légèrement infléchi, le visage incliné avec une coquetterie exquise; et, sur le passage du cortège triomphal de Pompée, des femmes se pressent comme à la *Parade des boulevards*. La double manière de Saint-Aubin, ce mélange d'académisme et de naturalisme, ces souvenirs d'école et de concours pour le grand prix de peinture amalgamés aux notes d'observation directe et aux renseignements de couleur locale puisés dans les bouquins, tout cela fait de certaines de ces gravures quelque chose de très particulier.

Il serait excessif de les passer en revue les unes après les autres pour en montrer l'arrangement, le plus souvent très soigneusement étudié, non seulement dans les groupes principaux et la figuration, mais aussi dans le choix du décor, des fonds et des accessoires. Pourtant il faut bien insister sur deux ou trois des planches, où l'artiste, dont on sait l'esprit curieux *de omni re scibili*, se montre tout à son avantage dans certaines reconstitutions archéologiques. C'est d'abord la prise de Véies (pl. 27), avec sa vue panoramique sur les défenses des assiégés et les travaux d'approche des assiégeants : remparts, palissades, tours roulantes, béliers, catapultes, etc.; c'est le cortège triomphal de Pompée (pl. 39; voir la reproduction, pl. XVIII et XIX du présent ouvrage), se déroulant à travers les monuments de la Ville, arcs de triomphe, statues, colonnes rostrales, temples, etc., au milieu d'une figuration pittoresque de guerriers, de musiciens, de prisonniers barbares et d'animaux exotiques, un détail prodigieux de costumes, d'armes, d'instruments de musique, de trophées, de chars, dont l'« archéologie » peut prêter à sourire, mais dont la variété, le mouvement, l'atmosphère sont bien pour suggérer l'impression de la grandeur et de la magnificence des pompes triomphales; enfin, c'est la bataille navale d'Ecnome (pl. 35), qui occupe une planche double, comme le *Triomphe de Pompée* : les galères carthaginoises et les galères romaines, aux proues en forme de têtes de monstres marins, s'avancent les unes contre les autres, et l'on distingue au premier plan le navire monté par le consul Duilius, avec la machine appelée « corbeau », dont il avait armé la flotte romaine, et qui, dit le texte, « tombant sur le vaisseau ennemi, devait l'accrocher et former une espèce de pont pour l'abordage ».



Quelque chose est à mentionner encore qui ajoute au prix de ces illustrations : c'est leur couleur. Elles offrent pour la plupart un aspect brillant et harmonieux, une richesse de valeurs, un accent, qui les mettent bien au-dessus des froides et mornes estampes exécutées d'après Gravelot, Eisen et Bolomey pour le même recueil (voir en particulier les pl. 8, 13, 20, 23, 27, 30, 35, 39, 44).

La qualité particulière de ces gravures s'explique aisément, quand on sait que Gabriel de Saint-Aubin en a exécuté lui-même la première morsure, ou retouché personnellement les cuivres. De ces deux manières de procéder, il nous est resté la preuve.

A vrai dire, ce n'est pas celle que signalèrent les Goncourt, auxquels n'avait pas échappé l'intérêt de ces gravures. Ayant rencontré des épreuves avant la lettre, à l'état d'eau-forte, de la *Destruction d'Albe* (pl. 8) et du *Triomphe de Pompée* (pl. 39), les Goncourt considéraient ces épreuves comme des premiers états gravés par G. de Saint-Aubin. Ils n'avaient pas prêté attention que la *Destruction d'Albe* a eu la chance d'être gravée par Augustin de Saint-Aubin; or on connaît quatre états de la planche, et il est vraisemblable d'attribuer le tout premier état non à Gabriel, mais à Augustin, — ce qui suffit à en justifier la qualité<sup>(1)</sup>. Pour le *Triomphe de Pompée*, dont le Cabinet des Estampes possède une épreuve à l'eau-forte pure (reproduite pl. XVIII), c'est Gabriel lui-même qui nous renseigne sur sa part de collaboration dans la gravure. En examinant attentivement cette estampe, on y découvre plusieurs inscriptions gravées : sur la tranche de la troisième et de la quatrième marche, en commençant par la droite, on lit : *inventé et retouché par G. de S<sup>t</sup> aubin*; et dans la marge du bas, tout à fait à droite, au coin de la planche, mais dans le sens vertical : *retouché par gabriel de S<sup>t</sup> aubin*. En outre, à gauche, au-dessous du trait carré, une note manuscrite originale porte : *peint par G. de S<sup>t</sup> Aubin*. Gabriel fait clairement allusion à sa peinture et à la retouche apportée par lui à la gravure; nul doute que si cette gravure eût été son œuvre, il ne l'eût expressément signalé.

L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que cette mention existe par ailleurs : au bas de la planche 36 (*Régulus condamné aux plus affreux supplices*), on lit en caractères microscopiques, entre les deux traits de l'encadrement, cette signature, suivie de deux ou trois mots écrits à l'envers : *gravé à l'eau-forte par Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin*, preuve évidente que celui-ci a exécuté la première morsure de la planche, terminée par Chenu. C'est le seul exemple dont

<sup>(1)</sup> Les quatre états sont décrits dans Bocher, *Les Grav. franç. du XVIII<sup>e</sup> s. : Augustin de Saint-Aubin*, n° 605. — Le cas se retrouve identique pour la pl. 9 : *Ancus Martius envoie des Féciales déclarer la guerre aux Latins* (Bocher, n° 606).

Il faut remarquer que, dans l'œuvre d'Augustin de Saint-Aubin conservé au Cabinet des Estampes, — œuvre réuni et annoté par l'artiste lui-même, — le deuxième état de la *Destruction d'Albe* porte au bas, de la main d'Augustin, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit. 1759*; et à dr. : *Aug. de S<sup>t</sup> Aubin sculp. 1760*.

gustin de Saint-Aubin conservé au Cabinet des Estampes, — œuvre réuni et annoté par l'artiste lui-même, — le deuxième état de la *Destruction d'Albe* porte au bas, de la main d'Augustin, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit. 1759*; et à dr. : *Aug. de S<sup>t</sup> Aubin sculp. 1760*.



il soit resté trace. Mais il n'est pas douteux que le fait ne se soit reproduit pour d'autres planches de l'ouvrage ; leur seul aspect en fait foi<sup>(1)</sup>.

Ce fut sur ces premières morsures, déjà remarquablement vigoureuses et colorées, quelquefois même retouchées par Saint-Aubin, que travaillèrent P.-F. Tardieu, Aveline, Chenu et les autres graveurs chargés de terminer les planches ; ce fut sur les indications de l'artiste qu'ils poussèrent les compositions à l'effet, par un travail au burin plus ou moins intelligent et habile, suivant qu'ils avaient plus ou moins de talent. Or, quelles que soient parfois sa lourdeur et sa médiocrité, ce travail laisse toujours transparaître un accent nerveux et vibrant, quand la « patte » de l'auteur a marqué l'eau-forte primitive.

A ce titre, et en dehors même de leur importance dans la carrière de Saint-Aubin, les compositions pour l'*Histoire romaine* méritent une place à part dans l'œuvre de l'artiste ; elles sont comme le trait d'union entre ses eaux-fortes originales et les gravures exécutées d'après lui, et sans qu'il ait eu aucune part personnelle dans leur traduction.

On se bornera, dans le catalogue ci-après, à décrire celles des gravures du *Spectacle de l'histoire romaine* qui ont été exécutées d'après G. de Saint-Aubin.

Le numéro se trouve toujours au bas et à gauche de chaque planche. Les titres sont empruntés à la *Table explicative des planches* (p. vii de l'ouvrage). Les descriptions ont été rédigées aussi succinctement que possible, et, sauf pour certaines épreuves exceptionnelles, on n'est pas entré dans le détail des états. Les dimensions sont toujours prises à l'intérieur du cadre. Les indications de signatures se trouvent toujours au bas de la planche, au-dessous du trait carré<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Sur la planche 20 (*Coriolan se retire chez les Volsques*), on distingue en bas, à g., la signature de G. de Saint-Aubin à l'eau-forte, postérieurement recouverte par des tailles. — Sur la planche 32 (*Manlius Torquatus fait ôter la vie à son fils qui avait voulu combattre malgré lui*), les signatures de Gabriel de Saint-Aubin et de P.-F. Courtois, au lieu d'être de la main d'un graveur en lettres, comme celles de toutes les autres planches, ont été gravées à l'eau-forte par l'un des artistes. — Par contre, la planche 43 (*Mort de Germanicus*) ne porte aucune signature ; mais il est impossible de n'y pas reconnaître la main de Gabriel ; cette composition est reproduite pl. XX.

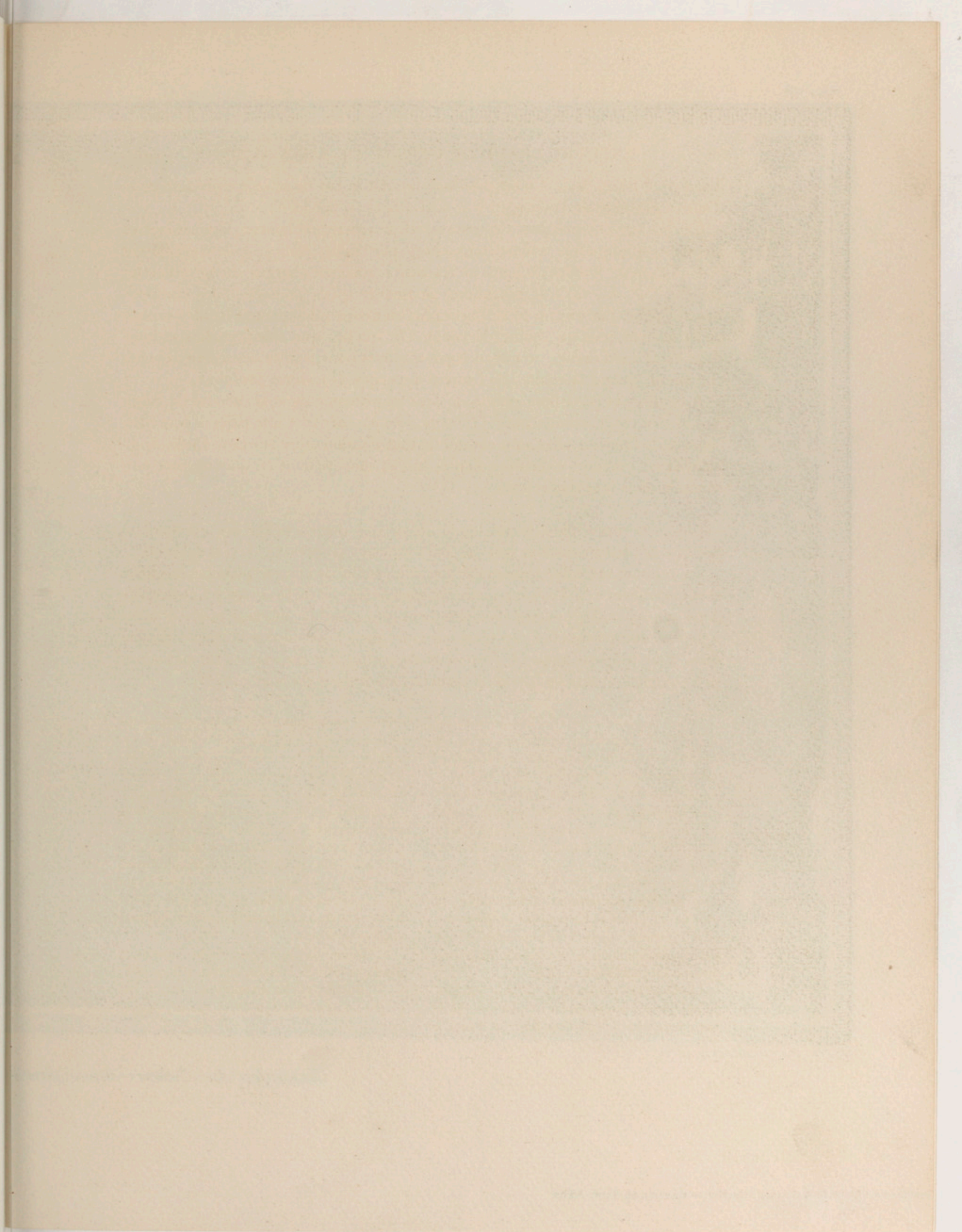
Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 235, note) citent parmi les planches qu'ils ont rencontrées à l'état d'eau-forte : *Coriolan se*

*retire chez les Volsques* (pl. 20), *Imprudence du consul Minucius* (pl. 23), *Destruction d'Albe* (pl. 8), celle-ci, on l'a vu, est d'Augustin de Saint-Aubin ; *Mort de Germanicus* (pl. 43), *Bataille d'Ecnome* (pl. 35), et *Triomphe de Pompée* (pl. 39).

M. Maurice Percire possède une très belle suite d'épreuves isolées du premier tirage, la plupart avant toute lettre, et une épreuve d'eau-forte pure d'après Gravelot. Il a aussi le frontispice dans son état original, c'est-à-dire avant que le portrait-médailon de Philippe de Prétot ait été remplacé par les médaillons des hommes illustres de Rome.

<sup>(2)</sup> Comme bibliographie, on se contentera d'indiquer : B<sup>on</sup> R. Portalis, op. cit., t. II, p. 565 ; — R. Portalis et H. Beraldi, op. cit., t. III, p. 480 ; — et surtout Goncourt, op. cit., p. 234-235.









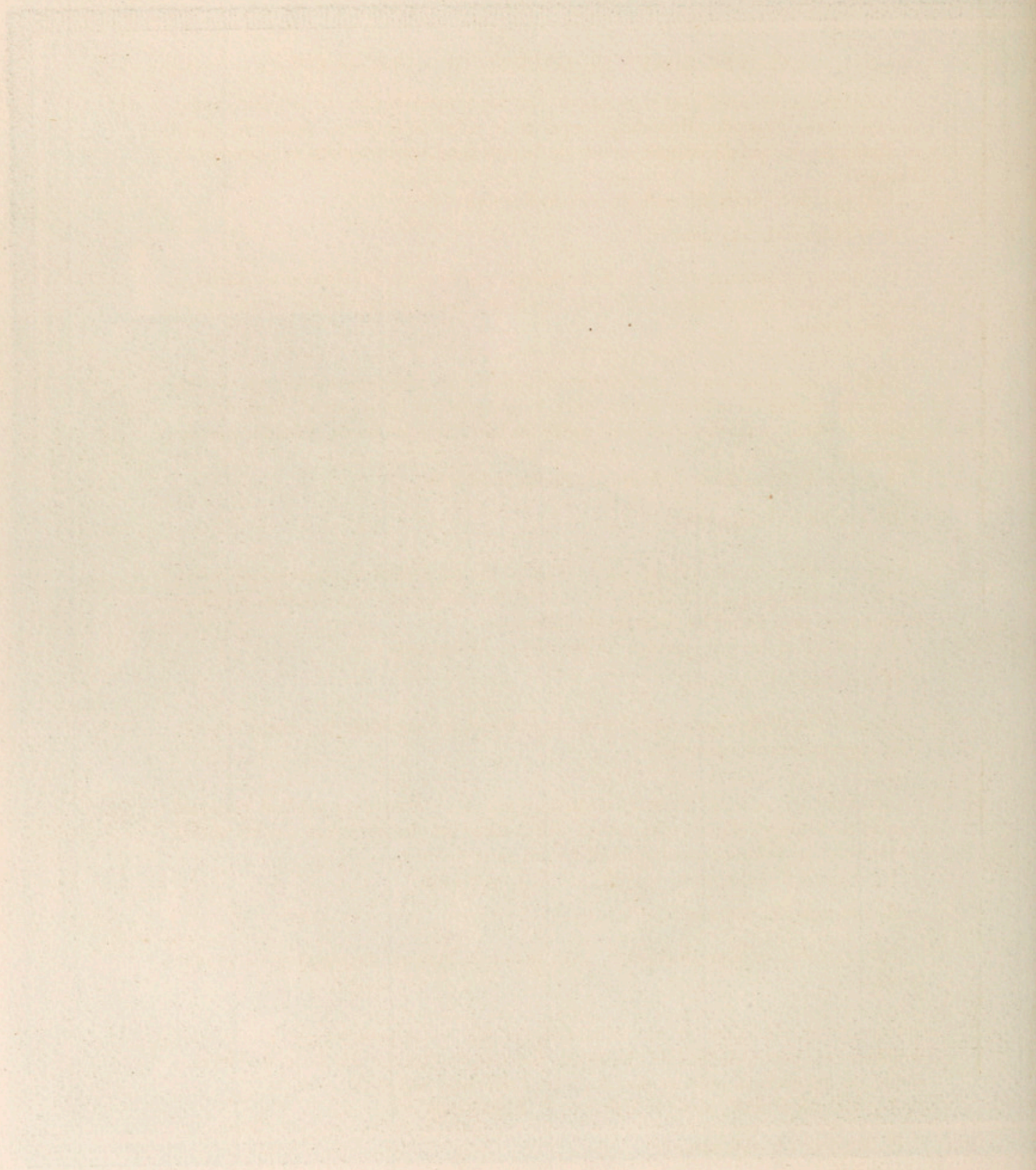
Gab. de S. Aubin del.

Triomphe de Pompée dans Rome, à l'imitation de celui de Paul-Émile,

Pelletier Sc. 1763.

22







*L'ENLÈVEMENT DES SABINES PENDANT LES JEUX PUBLICS* (pl. 2). — Au centre, sur une sorte d'estrade, Romulus, casqué et le sabre à la main, donne le signal de l'enlèvement, qui s'accomplit autour de lui; au fond, constructions et murailles de Rome.

A g. : G. de St Aubin del. — A dr. : P. Aveline sculp.

H. 208 mm.; L. 143 mm.

Un dessin à l'estompe de G. de Saint-Aubin, représentant l'*Enlèvement des Sabines*, a passé à la vente Jean Gigoux (1882, n° 742); au verso, se trouvait un autre dessin, *Jupiter et Vénus*.

*COMBAT DES ROMAINS ET DES SABINS TERMINÉ PAR LES SABINES* (pl. 3). — Au premier plan, des femmes se jettent entre les guerriers et les séparent; fond de murailles de Rome couvertes d'archers; mêlée au loin, dans les fossés défendus par des palissades.

A g. : G. de St Aubin del. — A dr. : P. Aveline sculp. 1760.

H. 204 mm.; L. 143 mm.

*APOTHÉOSE DE ROMULUS* (pl. 4). — Tandis que les prêtres le célèbrent au milieu de l'armée et du peuple assemblés, sous un ciel dont les nuages sont sillonnés d'éclairs, Romulus est reçu parmi les divinités de l'Olympe.

A g. : G. St Aubin [sic] pinxit. — A dr. : P. F. Tardieu sculp.

H. 209 mm.; L. 150 mm.

Grand effet d'éclairage; un Olympe «à la Boucher» surmonte la scène à laquelle il est ingénieusement raccordé.

*COURONNE ET SCEPTRE OFFERTS À NUMA* (pl. 5). — Près d'un pavillon rustique, Numa, accompagné d'une jeune femme, est sollicité par les sénateurs qui lui offrent le sceptre et la couronne et auxquels il fait un geste de refus.

A g. : G. De St Aubin pinxit. — A dr. : P. F. Tardieu sculp.

H. 208 mm.; L. 146 mm.

Très agréable tableau champêtre, avec une jolie lumière ménagée sur le groupe principal.

*COMBAT DES HORACES ET DES CURIACES* (pl. 6). — En présence des armées rassemblées aux portes de la ville, le dernier Curiaque va être tué par le jeune Horace, auquel un guerrier, au premier plan à g., tend déjà une couronne.

A g. : G. De St Aubin pinx. — A dr. : P. F. Tardieu sculp.

H. 205 mm.; L. 146 mm.



*DESTRUCTION D'ALBE SOUS LES ORDRES D'HORACE* (pl. 8). — Par l'ouverture d'une porte dont la herse est levée, on voit Horace à cheval donner des ordres pour la destruction de la ville. Au premier plan à g., des fuyards; à dr., un homme entassant des vases précieux dans un panier. Au fond, la ville.

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : Aug. de S<sup>t</sup> Aubin sculp. — Dans l'angle inférieur g., sur le sol, on lit : G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit.

H. 207 mm.; L. 146 mm.

Composition médiocre dans son ensemble; mais vraiment remarquable pour la couleur et l'accent.

Dans les *Gravures franç. du XVIII<sup>e</sup> s.* : Augustin de S<sup>t</sup> Aubin, n<sup>o</sup> 605, Bocher signale quatre états de cette planche; celui-ci serait le troisième.

*ANCUS MARTIUS ENVOIE DES FÉCIALES DÉCLARER LA GUERRE AUX LATINS* (pl. 9). — Debout à g. sur les marches d'un monument, le roi remet à l'un des Féciales le javelot trempé de sang qu'il ira jeter sur le territoire des ennemis; divers personnages à droite. Fond de ville, avec une échappée sur la campagne.

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : Aug. de S<sup>t</sup> Aubin sculp. — Sur la dernière marche, on lit : G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit; et à dr., sur le sol : Aug. de S<sup>t</sup> Aubin sculpsit. 1760.

H. 206 mm.; L. 145 mm.

D'après Bocher (*op. cit.*, n<sup>o</sup> 606), ce serait là le troisième des quatre états connus de cette planche. La quatrième porte le titre dans la marge inférieure.

*VICTOIRE DE TARQUIN L'ANCIEN SUR LES SABINS ET LES ÉTRUSQUES, PAR L'INCENDIE DU PONT DE BATEAUX QUI LES JOIGNOIT* (pl. 10). — A dr., Tarquin à cheval, avec un groupe de cavaliers, sur une éminence; à g., scène de combat. Fond de ville fortifiée, avec le camp des ennemis et les armées séparées par le Tibre. Du pont incendié s'élève un nuage de fumée qui monte jusqu'au sommet de la composition.

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit. — A dr. : P. F. Tardieu sculp.

H. 205 mm.; L. 145 mm.

*ACCIUS NAEVIUS, AUGURE, ASSURE À TARQUIN L'ANCIEN QUE SA PENSÉE LUI EST CONNUE* (pl. 11). — Entouré de ses licteurs, Tarquin, sur un geste de l'augure, coupe avec un rasoir le caillou qu'il tenait à la main. Fond de montagne, avec la grotte de l'augure; à dr., la ville.

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculpsit. 1760.

H. 203 mm.; L. 148 mm.

*MORT DE LUCRÈCE* (pl. 13). — A demi étendue, à g., près d'un lit, elle expire entre les bras d'un vieillard; à g., un guerrier casqué fait un geste de désespoir; à dr., un autre montre le poignard dont elle s'est frappée à un personnage qui s'avance de la



droite. Par une porte ouverte de ce côté, des femmes contemplent la scène et lèvent les bras au ciel.

A g. : G. de S. Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculp.

H. 206 mm.; L. 149 mm.

Effet théâtral à l'extrême; heureuse distribution de l'éclairage dans cet intérieur.

M. H. Delacroix possède un dessin préparatoire pour cette gravure, dessin aux crayons de couleur, rehaussé de lavis, dans le sens inverse de la gravure; il est intitulé : *Tarquin le Superbe*, et provient de la coll. Thévenin.

*DÉFENSE DU PONT DE ROME PAR HORATIUS COCLES ET DEUX AUTRES GUERRIERS INTRÉPIDES* (pl. 15). — Debout sur le pont, que des ennemis montés dans des barques s'efforcent de saper, les défenseurs tiennent tête aux assaillants; au fond, la ville, avec l'armée sur les quais du Tibre; à g., l'autre rive couverte d'ennemis.

A g. : G. de S. Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculpsit.

H. 201 mm.; L. 145 mm.

Tableau pittoresque et mouvementé.

*PRÉSENS DE PORSENNA À CLÉLIE* (pl. 17). — Assis sur son trône, à g., et entouré de soldats, Porsenna fait amener à Clélie le cheval qu'il lui offre et que la jeune fille, suivie de ses compagnes, tient par la bride. Au fond, à g., le camp de Porsenna; à dr., la campagne et les murailles d'une ville.

A g. : Gabriel de S. Aubin deli. A dr. : Chenu sculp. — Sur le sol, en bas, à g. : G. d. S.; et à dr. : Chenu.

H. 200 mm.; L. 147 mm.

Composition médiocre dans l'ensemble.

*CORIOLAN SE RETIRE CHEZ LES VOLSQUES* (pl. 20). — Il est reçu par Tullus Attius, duquel il se fait reconnaître, dans une pièce circulaire, donnant à dr. sur la rue que l'on aperçoit par une porte ouverte, et à g. dans les appartements. Au centre, un foyer; à dr., un homme, qui vidait dans une vasque le contenu d'une urne, se retourne; au fond, deux statues sur un autel, devant lequel se trouve un trépied.

A g. : Gabriel de S. Aubin Del. — A dr. : de Lorraine, sculpt. 1761. — Sur le sol, en bas, à g. : la signature de G. de Saint-Aubin, recouverte par les tailles; et à dr. : de Lorraine, 1761.

H. 202 mm.; L. 148 mm.

Recherche des effets d'éclairage contrastés.

Les Goncourt disent avoir rencontré cette planche à l'état d'eau-forte (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 235).

C'est avec cette estampe que se terminait le premier fascicule de la publication de Philippe de Prétot (voir plus haut, p. 81).



*SUPPLICATIONS POUR UNE MALADIE CONTAGIEUSE DONT ON ATTRIBUA LA FIN AU SUPPLICE DE LA VESTALE URBINIA* (pl. 22). — Aux portes de Rome, une foule est groupée autour de la statue d'un dieu qu'elle supplie; à l'arrière-plan, à dr., la vestale est conduite à la fosse où elle va être enfermée vivante. Fond de ville, avec processions se rendant aux temples.

A g. : G. de St Aubin del.; — A dr. : P. F. Tardieu sculpsit.

H. 205 mm.; L. 147 mm.

Composition dispersée; intéressante dans les détails.

*IMPRUDENCE DU CONSUL MINUCIUS RÉPARÉE PAR CINCINNATUS* (pl. 23). — A g., Cincinnatus, nommé dictateur, et entouré de ses licteurs, reçoit Minucius qui s'était laissé envelopper par les Éques à qui il faisait la guerre, et qui vient d'être délivré; à dr., les ennemis, poussés par des cavaliers, passent sous le joug. Au premier plan, des armes et des boucliers. Fond de montagnes.

A g. : G. de St Aubin Delt. — A dr. : de Lorraine sculp. 1761.

H. 204 mm.; L. 150 mm.

La lumière est habilement concentrée sur le groupe principal, et tout le reste recouvert d'un léger travail en grisaille.

Les Goncourt disent avoir rencontré cette planche à l'état d'eau-forte (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 235).

*MORT DE MELIUS QUI AVOIT FORMÉ UNE CONSPIRATION* (pl. 25). — Cincinnatus assis, à dr., sur une sorte de tribune dominant la place, entouré des licteurs, félicite Servilius, que l'on voit à cheval à g., et qui vient de tuer le conspirateur. Fond de ville, avec une foule et des soldats en armes.

A g. : G. de St Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculp. 1761.

H. 200 mm.; L. 153 mm.

*CAMILLE SE REND MAÎTRE DE VÉIES QUE LES ROMAINS ASSIÉGIOIENT DEPUIS DIX ANS* (pl. 27). — Entouré de guerriers auxquels il donne des ordres, Camille est debout, à g., sur une éminence d'où l'on embrasse la ville et tous les travaux d'approche des assiégeants : tours, béliers, catapultes, etc. Au premier plan, le haut d'une palissade.

A g. : G. de St Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculp. 1762.

H. 206 mm.; L. 152 mm.

Curieux pour la documentation des travaux de défense et d'attaque.

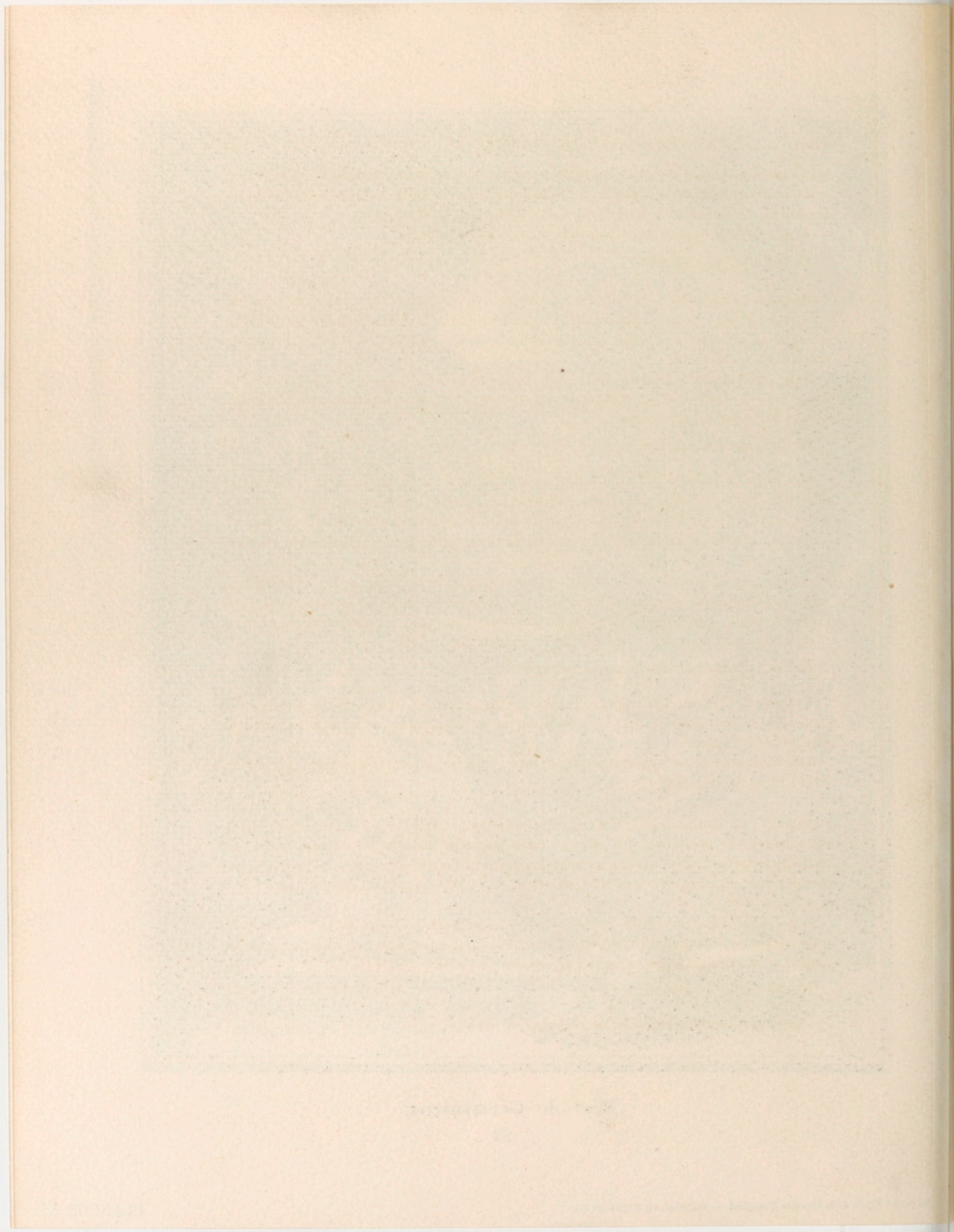
*TRAITÉ DES ROMAINS AVEC LES GAULOIS ROMPU PAR CAMILLE* (pl. 30). — Devant les murs de la Ville, des soldats entassent dans le plateau d'une balance mille livres d'or qui doivent être le prix du traité avec Rome, et comme Sulpicius se plaint de ce que





Mort de Germanicus,







les Gaulois se servent de faux poids, Brennus jette son épée dans la balance en s'écriant : « Malheur aux vaincus ! » Camille survient à dr. avec ses soldats et rompt le marché en répondant : « C'est le fer, et non l'or, qui doit racheter les Romains ».

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculp. 1761.

H. 199 mm. ; L. 152 mm.

*MANLIUS TORQUATUS FAIT ÔTER LA VIE À SON FILS QUI AVOIT COMBATTU MALGRÉ SA DÉFENSE* (pl. 32). — Agenouillé au premier plan, le jeune homme vient d'être décapité en présence de l'armée que l'on voit à g. et au fond. A dr., Manlius Torquatus entouré de ses officiers.

A g. : Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin del. 1762. — A dr. : P. F. Courtois sculp. — Ces signatures, au lieu d'être de la main d'un graveur en lettres, comme les précédentes, ont été gravées à l'eau-forte par un des artistes.

H. 202 mm. ; L. 148 mm.

Sur le papier marbré collé à la couverture, à la fin du t. II du *Recueil de poésies* de Sedaine, du Musée Condé, dont il est plusieurs fois question dans ce catalogue (voir aux nos 14 et 24), G. de Saint-Aubin a écrit, à l'encre : *Manlius vendu à M. Philipe le 9 8<sup>bre</sup> 1761*; sans doute est-ce là une allusion au dessin original exécuté pour cette gravure.

*BATAILLE D'ECNOME GAGNÉE SUR MER PAR LES ROMAINS* (pl. 35). — Combat de galères, au milieu de la composition ; à g., des barques de vivres et de munitions ; à dr. au fond, deux autres lignes de galères s'avançant l'une contre l'autre pour combattre.

A g. : G. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : P. F. Tardieu sculp. 1763.

Planche double : H. 210 mm. ; L. 395 mm.

Comme la prise de Véies (pl. 27), cette composition est extrêmement pittoresque, étudiée avec soin dans le détail et documentée avec toute la précision dont on était susceptible à l'époque.

Les Goncourt disent avoir rencontré cette planche à l'état d'eau-forte (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 235).

*REGULUS CONDAMNÉ AUX PLUS AFFREUX SUPPLICES* (pl. 36). — Au milieu de la composition, le prisonnier est enfermé dans un coffre hérissé de pointes. A dr., les chefs carthaginois, assis devant un temple, donnent l'ordre d'exécuter la sentence. Au premier plan et à l'arrière-plan, la foule. A g., à l'arrière plan, des galères tirées à sec ; la ville au fond.

A g. : Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin del. 1763. — A dr. : Cbenu sculp. — En bas à g., entre les deux traits carrés de l'encadrement, on lit en caractères microscopiques : *gravé à l'eau-forte par Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin* ; suivent deux ou trois mots, à l'envers, illisibles.

H. 198 mm. ; L. 149 mm.

Pittoresque composition, très étudiée dans le détail.



*VICTOIRE D'ANNIBAL SUR LES ROMAINS, À LA JOURNÉE DE CANNES* (pl. 37). — Debout au premier plan à g., sur un bouclier portant les lettres S. P. Q. R., au sommet d'un tertre d'où l'on embrasse toute la plaine, Annibal refuse d'écouter les conseils de deux de ses généraux qui le pressent de poursuivre les Romains en déroute. A dr., des scènes de pillage, des cadavres, des fuyards. A g., des cavaliers carthaginois. La plaine est éclairée par le soleil couchant.

A g. : Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin del. 1764. — A dr. : P. Chenu sculp.

H. 199 mm. ; L. 152 mm.

Exception faite pour l'effet de soleil, très travaillé, cette composition est une des plus médiocres du recueil.

*TRIOMPHE DE POMPÉE DANS ROME À L'IMITATION DE CELUI DE PAUL-ÉMILE* (pl. 39). — Pompée est assis sur un char traîné par des éléphants et précédé de musiciens, de cavaliers et d'un nombreux cortège qui, s'avançant de g. à dr. et passant, de ce côté, sous un arc de triomphe, se déroule à travers la ville, au milieu de la foule, et serpentant au fond de la composition, gravit une pente conduisant à un temple éclairé par le soleil couchant. Derrière le char de l'empereur, des trophées, des prisonniers, des cavaliers, etc.

A g. : Gab. de S<sup>t</sup> Aubin del. — A dr. : Pelletier sc. 1765.

Planche double : H. 208 mm. ; L. 390 mm.

Il existe au Cabinet des Estampes (Ef. 37. a) une épreuve unique d'un premier état à l'eau-forte pure. A dr., sur la tranche de la troisième et de la quatrième marche, on lit, gravé à l'eau-forte : *inventé et retouché par G. de S<sup>t</sup> aubin* ; et dans la marge inférieure, tout à fait à dr., au coin de la planche, mais dans le sens vertical : *retouché par Gabriel de aubin* [sic], et sous *de aubin* : *S<sup>t</sup> aubin*. En bas, à g., au-dessous du trait carré, on lit, au crayon, de la main de G. de Saint-Aubin : *peint par G. de S<sup>t</sup> Aubin*. — Reproduit pl. XVIII ; l'état terminé par Pelletier, pl. XIX.

La composition est en tous points remarquable. Couleur, mouvement, arrangement des groupes, ordonnance du cortège, décor de la Ville, tout y est d'un artiste. Qu'on ajoute encore à ces qualités une étude minutieuse du détail pittoresque et ce souci de la couleur locale, de la reconstitution archéologique, dont la *Prise de Véies* (pl. 27) et la *Bataille d'Ecnome* (pl. 35) offrent deux autres exemples. Ce *Triomphe de Pompée*, manifestement inspiré de l'*Entrée d'Alexandre à Babylone*, de Le Brun, dont Cochin a donné une petite estampe, ne le cède en rien à son modèle pour ce qui est de la couleur et de l'intense expression de la vie.

Il est à remarquer que Saint-Aubin exposa au Salon du Colisée de 1776, sous le n° 223, un *Triomphe de Pompée*, à la « peinture éludorique<sup>(1)</sup> », de 10 pouces de haut sur 13 de large. Sans permettre d'affirmer que ce tableau est l'original de la composition gravée, la note de Saint-Aubin, que porte l'état du Cabinet des Estampes ci-dessus mentionné, prouve tout au moins que peinture et gravure devaient se ressembler par

<sup>(1)</sup> La « peinture éludorique » était un procédé, nouveau alors, rappelant la miniature.



le sujet, sinon par les dimensions. Les dimensions respectives de la peinture et de l'estampe diffèrent, en effet, sensiblement : la peinture a 270 mm. sur 350 mm.; la gravure, 208 mm. sur 390 mm.

*POMPE FUNÈBRE ET APOTHÉOSE DE CÉSAR* (pl. 40). — A dr., des hommes apportent le cadavre de César, que l'on va exposer sur un lit, au premier plan. A g., Marc-Antoine, du haut de la tribune aux harangues, lit le testament de César et déploie sa toge ensanglantée. Le peuple, à l'arrière-plan, manifeste sa colère et sa douleur. Au fond, à dr., le temple de la Concorde; à g., un autre temple sur une hauteur.

A g. : *Gabriel de St Aubin del.* 1764. — A dr. : *P. Cbenu sculp.*

H. 207 mm.; L. 158 mm.

Ici prenait fin le second fascicule de la publication de Philippe de Prétot (voir plus haut, p. 82).

*AUGUSTE S'OCCUPE DES EMBELLISSEMENTS DE ROME* (pl. 42). — Debout, à dr. de la composition, Auguste écoute les explications de Vitruve qui a déroulé un plan où sont indiquées les constructions nouvelles; derrière l'empereur, une escorte et divers personnages, parmi lesquels Virgile tenant l'*Énéide* à la main. A g., un enfant accourt, un plan roulé sous le bras; un homme dépose une statue de *Roma felix* sur un socle, où l'on voit diverses œuvres d'art, et plus loin, des hommes apportent un modèle réduit de cirque. Au fond, à g., le Panthéon d'Agrippa, et à dr., un arc de triomphe.

A g. : *Gabriel de St Aubin inv.* — A dr. : *P. Car. Levesque sculp.* — Dans le 1<sup>er</sup> état de la coll. M. Pereire, on lit aussi ces signatures sur la grisaille du cadre.

H. 196 mm.; L. 150 mm.

Curieux pour la recherche documentaire. Le plan déroulé porte les indications de divers monuments : *Circus maximus*, *Theatrum Marcelli*, *Circus Flamini*, *Villa publica*, etc.

*MORT DE GERMANICUS* (pl. 43). — A demi étendu sur un lit que surmontent, à dr., ses trophées, Germanicus expire entre les bras d'Agrippine; auprès d'elle, ses deux enfants en larmes tiennent les mains de leur père. Derrière le lit, une foule éplorée. Au fond, au delà d'un rideau, une peinture murale représentant un triomphe de Germanicus.

Cette gravure ne porte aucune signature, mais il est impossible de n'y pas reconnaître, au premier coup d'œil, une œuvre de G. de Saint-Aubin. Certains détails de la composition, comme par exemple le groupe de Germanicus, de sa femme et de ses enfants, sont d'ailleurs charmants d'arrangement et de couleur. — Reproduit pl. XX.

H. 204 mm.; L. 156 mm.

Les Goncourt disent avoir rencontré cette planche à l'état d'eau-forte (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 235).

Le dessin qui a servi pour cette composition a fait partie de la collection des Goncourt : c'était un dessin à la plume, lavé sur frottis de sanguine et rehaussé de gouache,



mesurant 210 mm. de haut sur 160 mm. de large, c'est-à-dire ayant très sensiblement les mêmes dimensions que la gravure (vente Goncourt, 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> s.*, n° 262).

*BARBARIE DE CALIGULA, QUI FAIT PRÉCIPITER DANS LA MER, À POUZZOLES, LE PEUPLE QUE LE SPECTACLE DE SON TRIOMPHE Y AVOIT ATTIRÉ* (pl. 45). — A cheval, la hache à la main, sur le pont de bateaux qu'il avait fait construire de Baïes à Pouzzolles, il donne l'ordre à ses soldats de précipiter le peuple à la mer.

A g. : *Gabriel de St Aubin deli.* — A dr. : *Mesnil scul.* — Sur l'épreuve de 1<sup>er</sup> état de la coll. M. Pereire, on lit, après la signature de Saint-Aubin, la date : 1766, gravée.

H. 201 mm.; L. 156 mm.

Composition pittoresque et mouvementée.

*VITELLIUS COUVERT D'OPPROBRES EST CONDUIT AU SUPPLICE* (pl. 47). — A g., l'empereur, les mains liées derrière le dos et la corde au cou, est conduit par deux soldats et poursuivi par la foule qui l'insulte; à dr., un groupe de spectateurs et un soldat à cheval. Fond de ville; monuments d'où montent des flammes.

A g. : *G<sup>l</sup> de St Aubin del.* — A dr. : *P. Cbenu sculp.*

H. 198 mm.; L. 152 mm.

Les fonds sont médiocres; les groupes ont de la couleur et du mouvement; recherche d'expression physiologique pour Vitellius.

Le dessin pour cette composition, à la sanguine lavée d'encre de Chine et rehaussée de gouache (H. 200 mm.; L. 150 mm.), a fait partie de la coll. Destailleur (ventes à Paris, 1893, pièce 17 du recueil n° 112, et 1896, n° 873).

*TRAJAN DÉCHIRE SES VÊTEMENTS POUR SERVIR À BANDER LES PLAIES DES BLESSÉS* (pl. 48 et dernière). — Dans une plaine, au premier plan de laquelle on voit de nombreux blessés, l'empereur, entouré de son escorte, déchire ses vêtements. Au loin, à dr., une construction au bord d'un lac.

A g. : *G. de St Aubin del.* — A dr. : *F. A. Aveline sculp.* — Sur l'épreuve de 1<sup>er</sup> état de la coll. M. Pereire, on lit, après la signature de Saint-Aubin, la date : 1767, gravée, corrigée à l'encre en 1768.

H. 153 mm.; L. 198 mm.

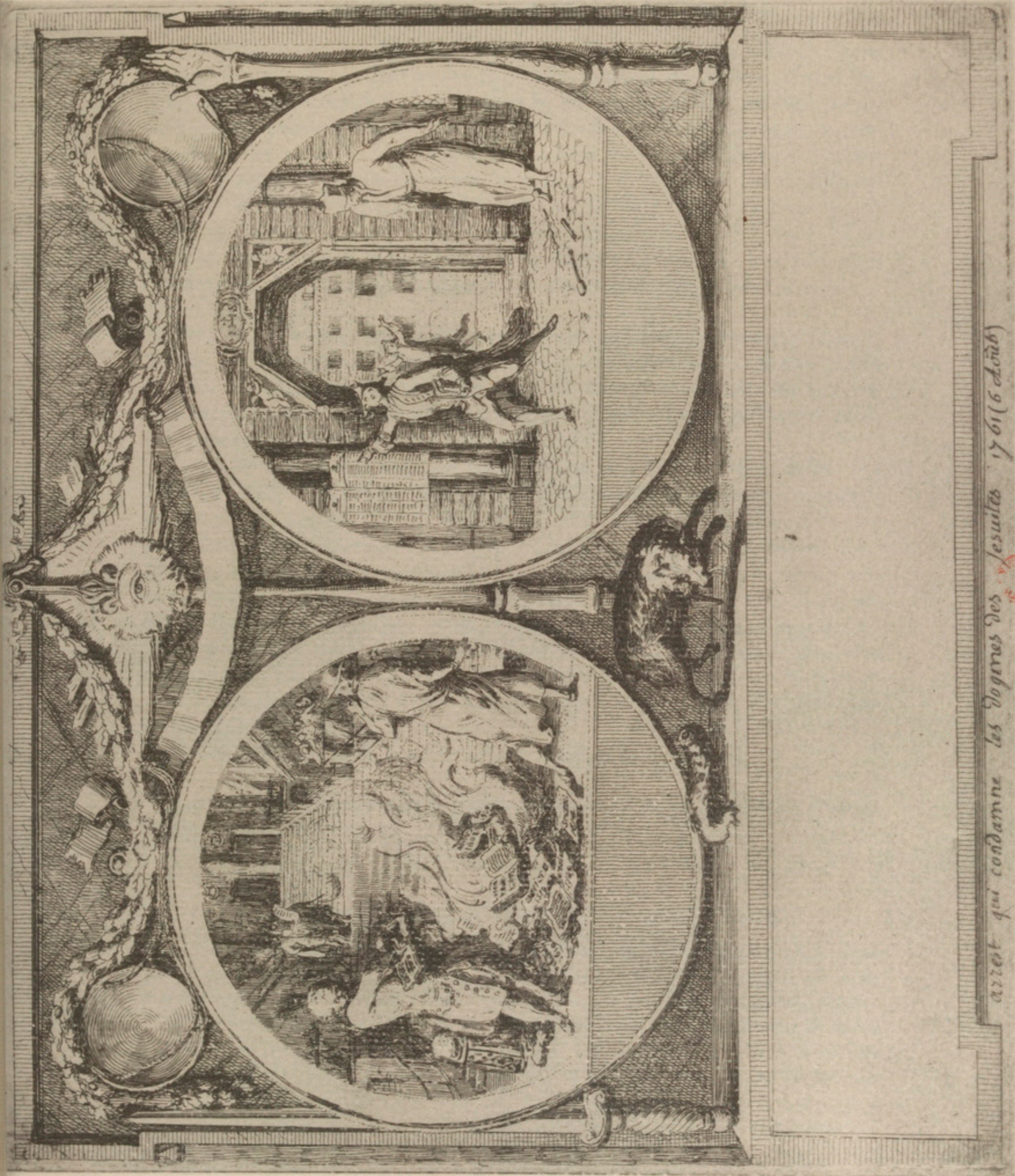
Composition des plus médiocres : groupe banal et vide; le reste sacrifié. La gravure elle-même est très faible.

### 23. — EXPULSION DES JÉSUITES.

(1761.)

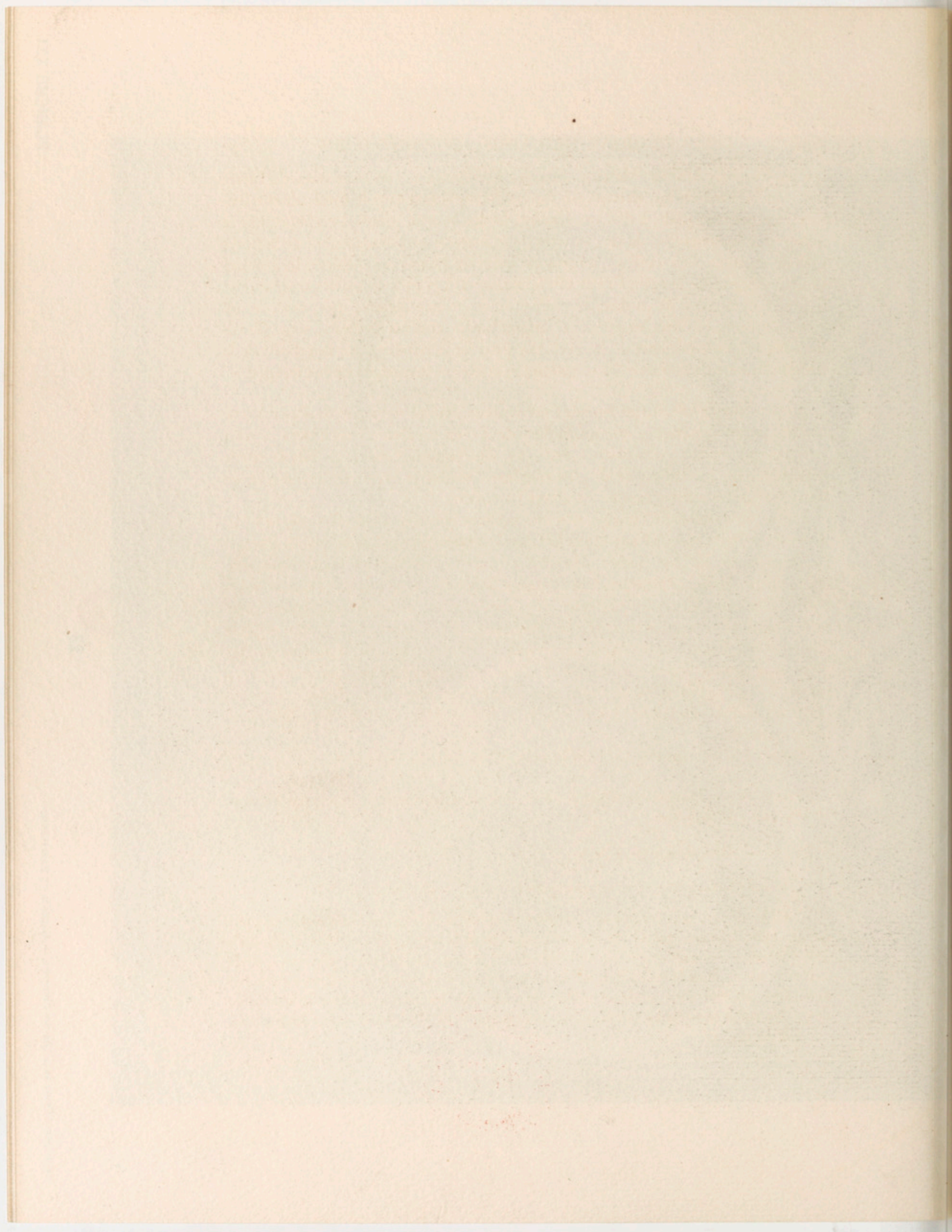
Deux médaillons accolés représentent les deux dispositifs de l'arrêt du 6 août 1761 contre les Jésuites. Sur celui de g., un homme déchire et jette au





arrest qui condamne les Dogeres des Jesuites 1761 (6 doùb)







feu les livres de Molina, Mariana, Suarez, Escobar, etc., en exécution de l'arrêt dont un homme de loi, debout sur un escalier montant vers le fond, donne lecture; au premier plan, à dr., un Jésuite, le dos tourné, s'enfuit en montrant le poing. Sur le médaillon de dr., on voit deux écoliers sortir en courant de la porte grande ouverte d'un collège, auprès de laquelle pleure un Jésuite; le premier écolier désigne de la main l'arrêt affiché au mur. A g. et à dr. de ces médaillons, le glaive et la main de justice; au milieu, la tige d'une balance qui porte un œil à son sommet et dont les plateaux, enguirlandés comme le fléau, sont relevés dans les angles supérieurs de la pièce. Au pied de la balance, sur le rebord de la tablette destinée à contenir l'inscription, se sauve un renard, la queue coupée.

Sur une banderole, entre les deux médaillons, on lit : AD MAJOREM DEI GLORIAM. Sur la partie supérieure du médaillon de g., en bordure : IMPIETATIS ULTRIX JUSTITIA; et en bas; COMBUSTIS LIBRIS || VI<sup>a</sup> die Augusti. || MDCCLXI. Sur la partie supérieure du médaillon de dr., en bordure : ERRORUM FAUTORES EVITAT; et en bas : PERVERSIS TANDEM DELETIS || SCHOLIS || MDCCLXI.

Enfin, au-dessous de l'image, sur une tablette réservée à cet effet, on lit : *Par Arrest du 6 Août 1761, la Cour, toutes les Chambres Assemblées, a ordonné que les ouvrages de Busebaum, Escobar, Suarez, Mariana et || autres seront lacérés et brulés comme séditieux, destructifs de tous principes de la Morale Chrétienne, enseignant une Doctrine meurtrière et || abominable, non seulement [sic] contre la sûreté de la vie des Citoyens, mais même contre celle des personnes sacrées des Souverains. Par le même, || il est aussi deffendu aux soi-disans Jésuites de recevoir aucun Novice ni Profes, à tous Sujets du Roy de s'aggréger avec la ditte Société || soi-disante de Jésus sous quelque prétexte que ce soit; et est enjoint à tous Pères et Mères de retirer leurs Enfants des collèges de la Société || et de concourir à l'exécution du présent Arrest, comme de bons et fidèles sujets du Roy, zelez pour sa conservation.*

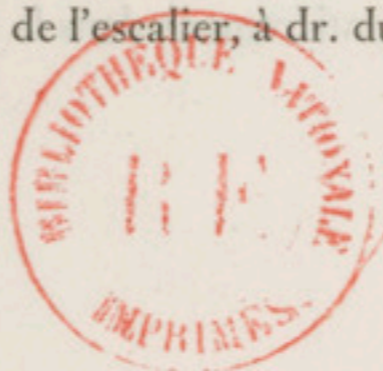
Toutes ces inscriptions sont de la main d'un graveur en lettres.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche, presque entièrement couverte par l'image : H. 180 mm.; L. 208 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant toutes lettres et avant quelques travaux. — Reproduit pl. XXI.
2. Celui décrit, qui, comme on l'indique ci-après, a été vraisemblablement terminé par un autre graveur que G. de Saint-Aubin. Outre la lettre, qui constitue à elle seule une différence caractéristique, il faut signaler dans cet état plusieurs travaux d'achèvement : ainsi, dans le médaillon de dr., l'ouverture de la porte est ombrée de tailles verticales; on voit aussi quelques tailles verticales sur les murs; et dans le médaillon de g., des tailles semblables sur la partie de l'escalier, à dr. du bûcher, et sur les marches

SAINT-AUBIN.





du haut. Au haut et au bas de la pièce, le cadre est renforcé de tailles horizontales faisant l'épaisseur.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (coll. Hennin, t. CIV, n° 9104, 2<sup>e</sup> état); — Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état, épreuve des Goncourt).

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897), 1<sup>er</sup> état, 67 francs; — Vente Alfred Hubert (1909), épreuve de la vente Goncourt, 220 francs.

Cette pièce non signée a été portée à l'actif de G. de Saint-Aubin par les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 196), et avec raison, croyons-nous. Il n'en faut pas moins signaler que le deuxième état du Cabinet des Estampes porte, entre les tailles simples de l'encadrement, à dr., les initiales P. C. parfaitement lisibles. On est donc fondé à conclure que le premier état, gravé par G. de Saint-Aubin, a été terminé par un autre artiste dont les lettres P. C. sont les initiales. Ces initiales avaient été lues avant moi par M. François Courboin, lors du passage de cette pièce à la vente A. Hubert.

24. — «ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT.»

(S. d. [1761])

Dorval sort de sa maison, à dr., accompagné de Lise, qui s'appuie sur son bras, et du commissaire. L'épée à la main, il fait reculer la garde appelée par le tuteur de la jeune fille, le médecin M. Tue. Celui-ci, tenant sa béquille et venant de la g., s'avance à leur rencontre avec la duègne Margarita, en mantelet à coqueluchon. Au premier plan, à g., une maison avec une tourelle en encorbellement, et au fond de la rue, une église.

En bas, à g., sur le pavé, on lit : *g. de S.*; et du même côté, au-dessous et à quelque distance du trait carré : *gabriel de St aubin*. En haut, sur le champ d'une bordure à tailles simples entourant l'estampe, on lit le titre, légèrement tracé : ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT.

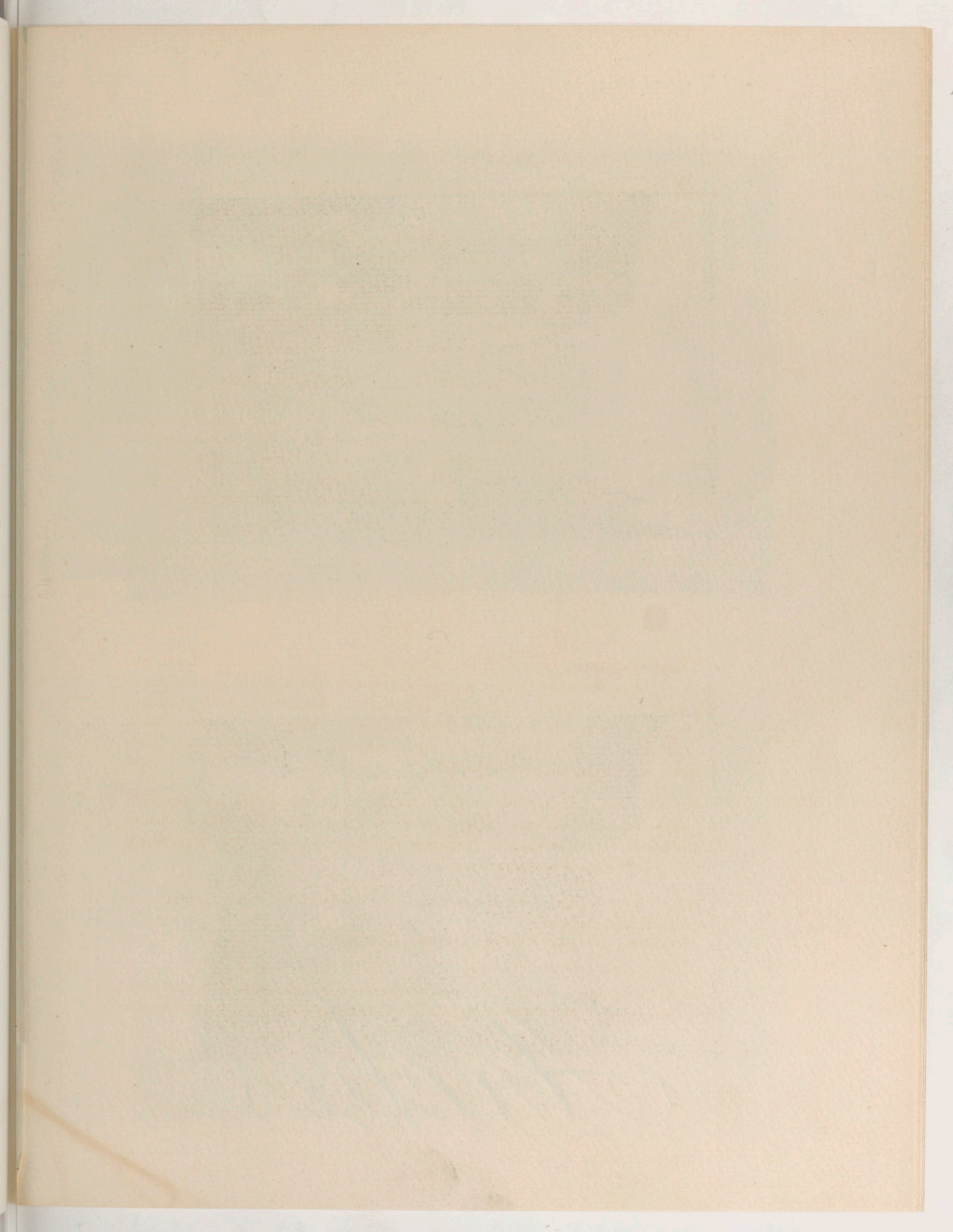
*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 154 mm.; L. 102 mm. (y compris une bordure de tailles simples).

Dimensions de l'image seule : H. 127 mm.; L. 78 mm.

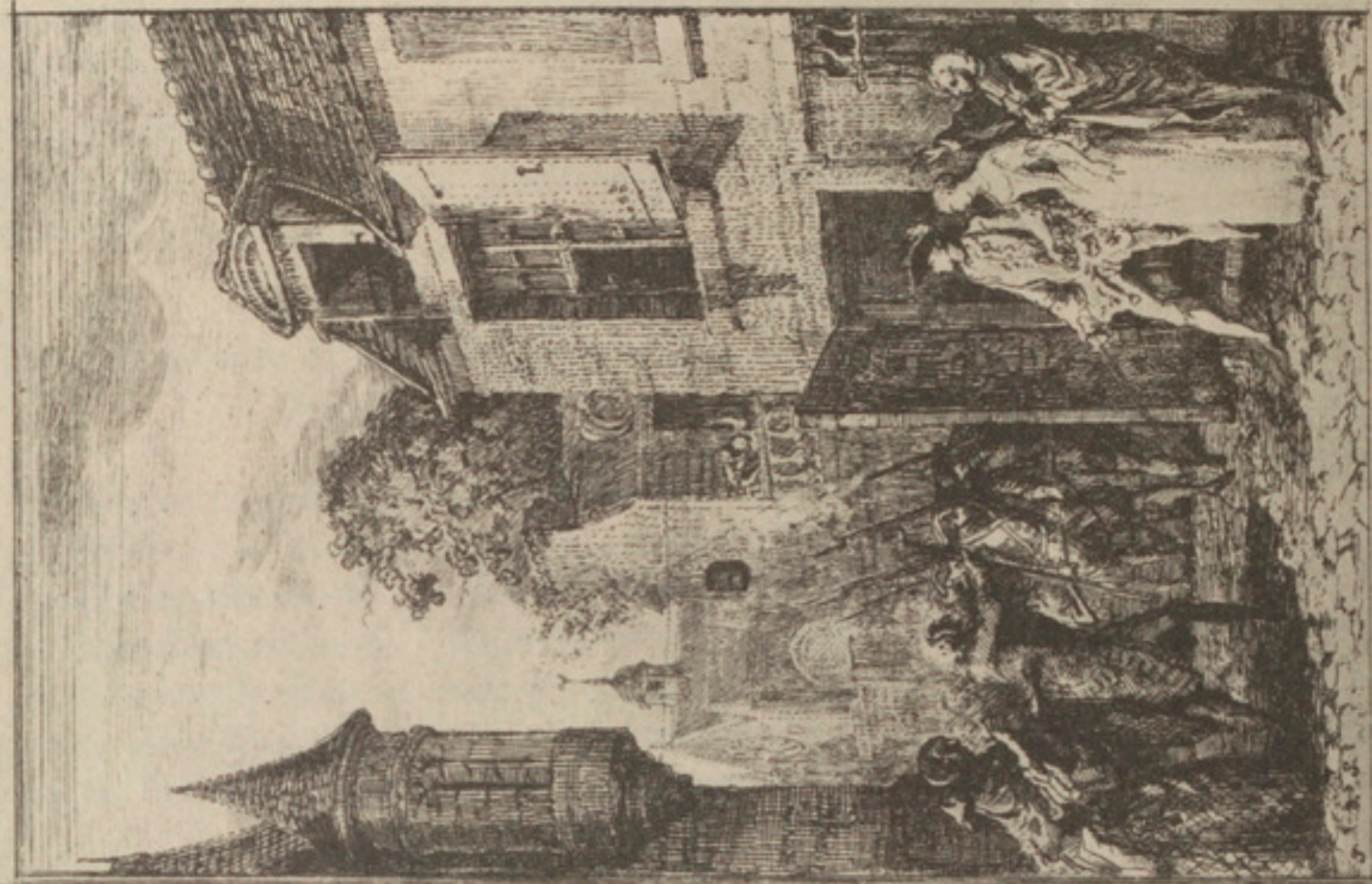
*ÉTATS.* — On connaît trois états :

1. Avant les nuages dans le ciel; avant des feuillages ajoutés à l'arbre pour le réunir à la cheminée et le mettre entièrement dans la demi-teinte; avant divers autres travaux

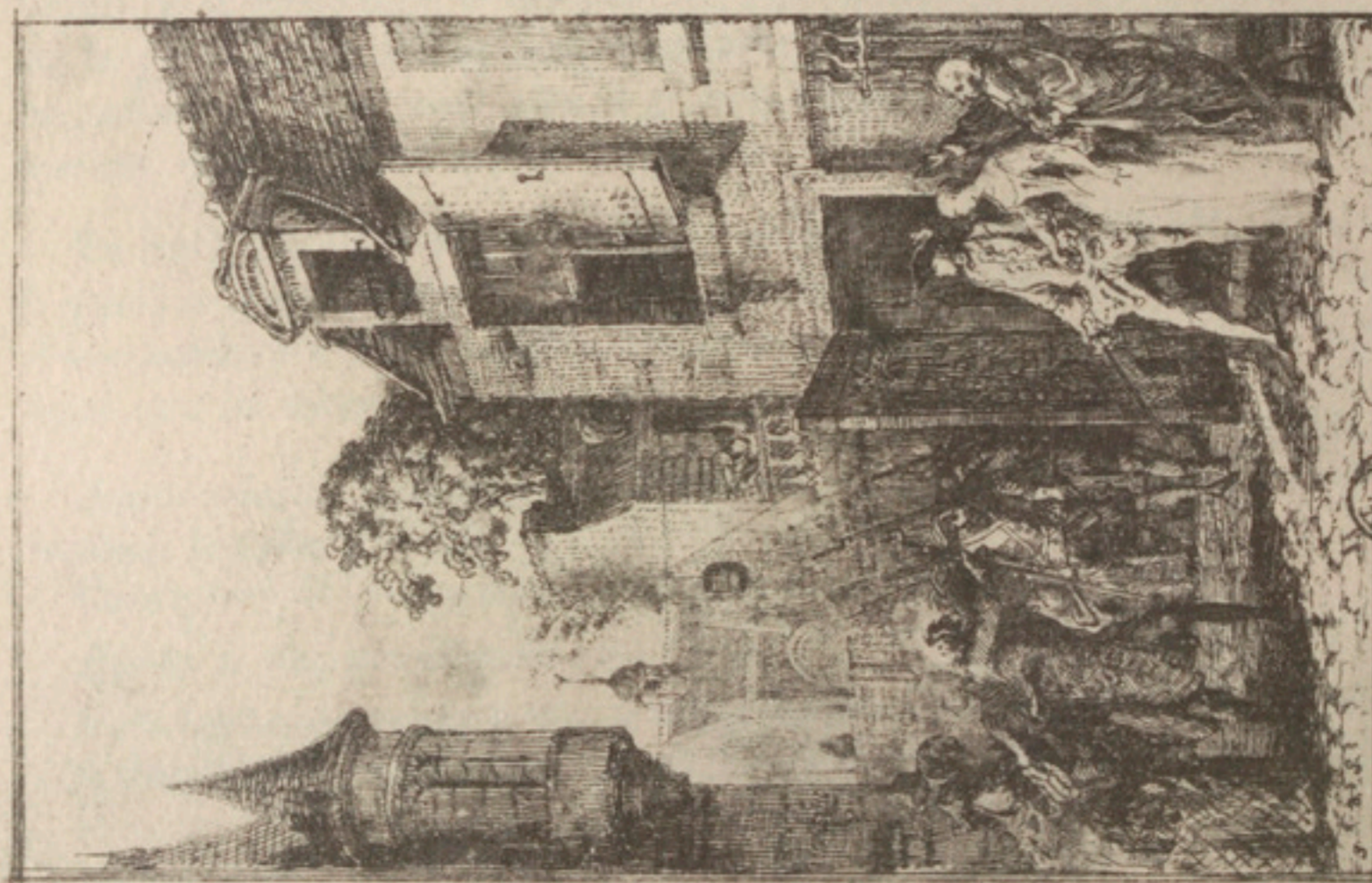








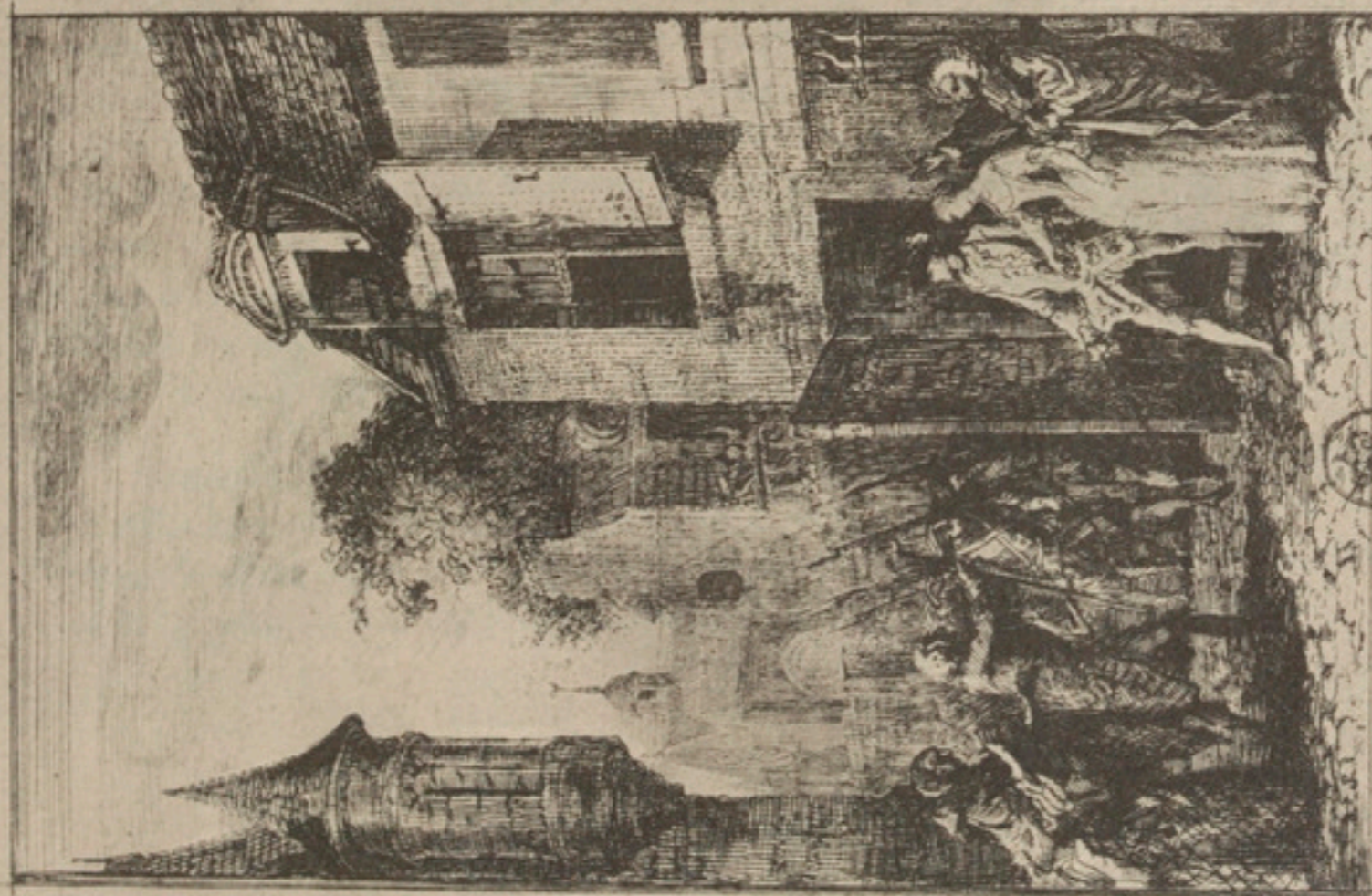
24 a.



24



CANNE SAUVAGE AVANT L'ETUI



B.R.

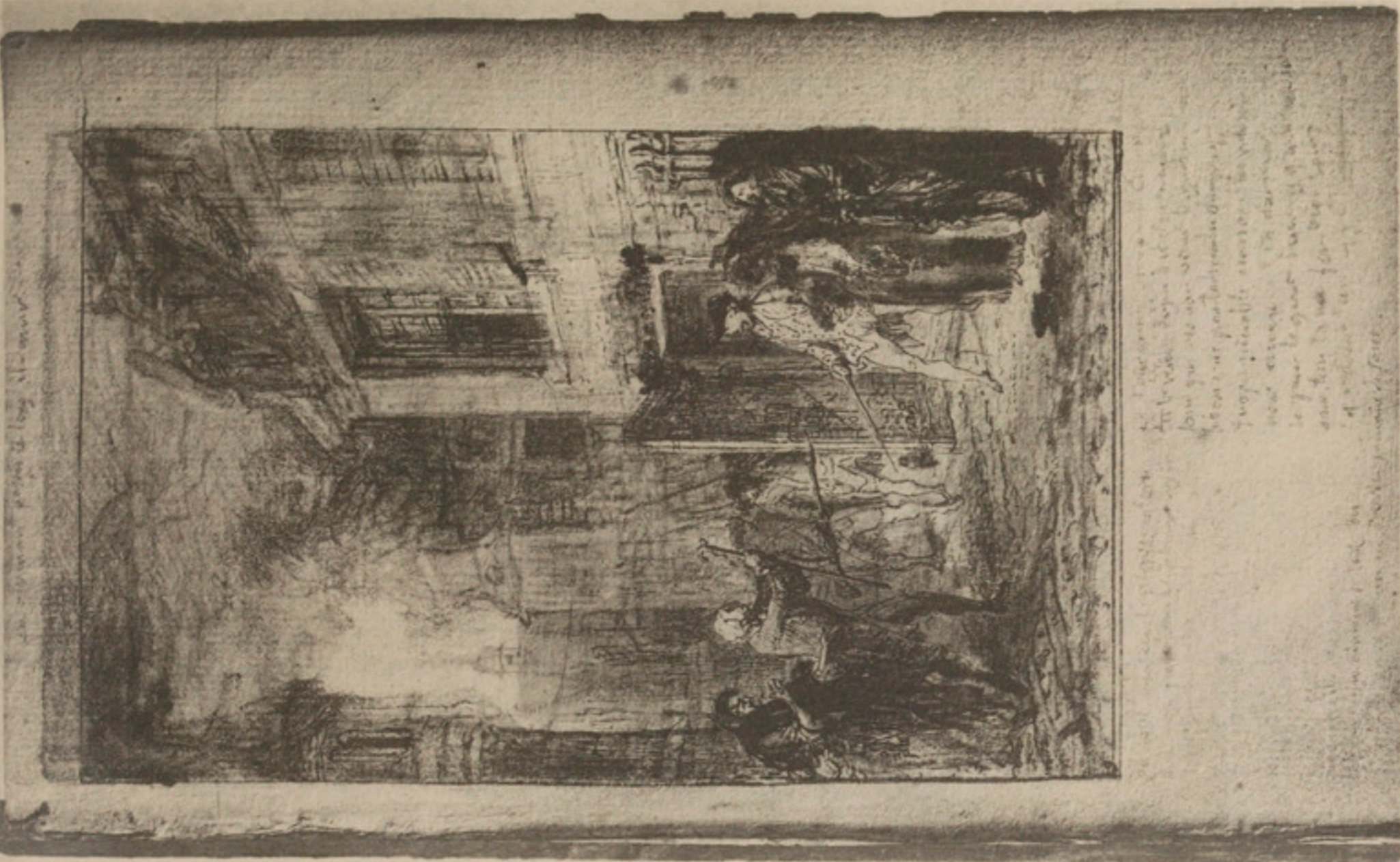
avant de l'entree

41



24 b.

Société pour l'Etude de la Gravure Française. — GABRIEL DE SAINT-AUBIN.



Le premier plan de la gravure  
est consacré à la représentation  
de la scène principale, celle  
qui se passe devant la porte  
de la maison. On y voit  
un homme qui se tient  
debout, et un autre qui  
est assis sur le sol. Le  
second plan est occupé  
par la façade de la maison,  
qui est représentée avec  
beaucoup de détails.  
Le style de la gravure est  
celui de la fin du XVIIIe  
siècle.

24 c.

PLANCHE XXII.







ajoutés, notamment sur la façade de l'église du fond, et les tailles croisées qui mettent une ombre épaisse derrière la duègne, au premier plan, à g.; avant le deuxième trait carré formant l'encadrement; avant la signature : *gabriel de St aubin*, en bas, au-dessous du trait carré. L'inscription du haut est à peine visible, soit qu'elle n'ait été qu'esquissée, soit qu'elle n'ait pas mordu. — Reproduit pl. XXII, 24.

2. Avec une partie seulement des travaux ci-dessus détaillés : ainsi, l'arbre est relié à la cheminée et les nuages existent; mais le titre, en haut, n'a pas encore été repris, et la signature : *gabriel de St aubin*, ne se trouve pas encore en bas, à gauche. Avant une ombre ajoutée sur la fenêtre dont on ne voit qu'une partie, à dr.; avant une ombre portée sur le sol, dans l'angle inférieur g., au-dessous de la duègne. — Cet état n'avait pas été signalé jusqu'ici; il est reproduit pl. XXII, 24 a.

3. Avec les travaux ci-dessus indiqués et la signature; c'est l'état décrit et reproduit pl. XXII, 24 b.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 37. a.; 3<sup>e</sup> état : Ef. 7; sur cette épreuve on voit, en bas, les traces d'une petite pièce de vers, écrite au crayon et signée *G. d. S.*); — Coll. du B<sup>on</sup> de Taisne (2<sup>e</sup> état, épreuve de la coll. A. Beurdeley); — Coll. H. Delacroix (3<sup>e</sup> état); — Dresde, Kupferstichsammlung König Friedrich August II.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 2<sup>e</sup> état de P. de Baudicour, 105 francs; — Vente Goncourt (1897), état non indiqué, 215 francs; — Vente B<sup>\*\*\*</sup> [Beurdeley] (1913), 2.150 francs (2<sup>e</sup> état du présent catalogue).

*DESSINS.* — « Le dessin, de la grandeur de la gravure, a été dans le temps à vendre chez Rochoux », disent les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 194).

Il y a là sans doute une confusion, car le dessin existe, et non pas à l'état isolé : il est collé sur la feuille de garde en regard de la p. 220, dans le tome II du *Recueil de poésies* de Sedaine conservé au Musée Condé, à Chantilly, recueil dont il a été parlé précédemment (voir plus haut n<sup>o</sup> 14). C'est une jolie pièce au crayon, à l'encre et à la gouache, mesurant 120 mm. de haut sur 75 mm. de large. Ce dessin est reproduit pl. XXII, 24 c. On remarquera qu'il est dans le même sens que l'eau-forte, et que la composition est identique, sauf pour la jeune fille, ramenée un peu plus sur le devant, dans la gravure, et vêtue d'une robe blanche, qui fait une belle tache dans la planche et s'enlève plus heureusement sur le fond. On lit, au-dessous de ce dessin, une pièce de vers de G. de Saint-Aubin, écrite au crayon, fort effacée et à peu près illisible, se terminant par : « on ne s'avise jamais de tout ».

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, op. cit., n<sup>o</sup> 41 (sous le titre : *Vignette pour le conte de La Fontaine : « On ne s'avise jamais de tout », ou pour tout autre fait analogue; et avec la description de deux états seulement); — Goncourt, op. cit., p. 193; — B<sup>on</sup> R. Portalis, op. cit., t. II, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, op. cit., p. 479; — G. Bourcard, op. cit., p. 493.*



*On ne s'avise jamais de tout*, opéra-comique en un acte, paroles de Sedaine, musique de Monsigny, fut représenté à la Foire Saint-Laurent, le 14 septembre 1761, et à Versailles, le 2 décembre de la même année. La pièce parut aussitôt chez Claude Hérissant; le permis d'imprimer est daté du 5 septembre 1761. La gravure peut donc avoir été exécutée dans les derniers mois de cette année 1761.

C'est la scène XII qu'a représentée Saint-Aubin.

Voir au n° 14, *Frontispice pour le « Recueil de poésies » de Sedaine*, la note sur l'amitié de Sedaine et de Gabriel, et les vers adressés à l'artiste par le poète.

## 25. — LE BAL D'AUTEUIL.

(1761.)

Sous des arbres ornés de guirlandes et de lustres de lanternes, on voit plusieurs rondes de danseurs; l'orchestre est placé sur une estrade, à droite. Au premier plan, à g., trois femmes sont assises; auprès d'elles, une chaise sur laquelle sont posés des vêtements et des épées; à dr., une femme, assise sur une chaise, désigne du doigt les danseurs à une fillette et à un homme debout près d'elle. Au fond, au delà d'une palissade, on aperçoit des équipages.

Sur le terrain, à dr. de la chaise vide, on lit, en très petits caractères tracés à la pointe : *auteuil. g. d. S. 1761*; et dans l'angle inférieur gauche : *gabriel de S' aubin f.* En haut à g., dans la marge, le chiffre 2, gravé au burin.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 140 mm.; L. 88 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 130 mm.; L. 76 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Celui décrit et reproduit pl. XXIII.
2. Le numéro 2, en haut, a disparu; on lit, en bas, à g., de la main d'un graveur en lettres : *Gabriel de S' Aubin fecit.*

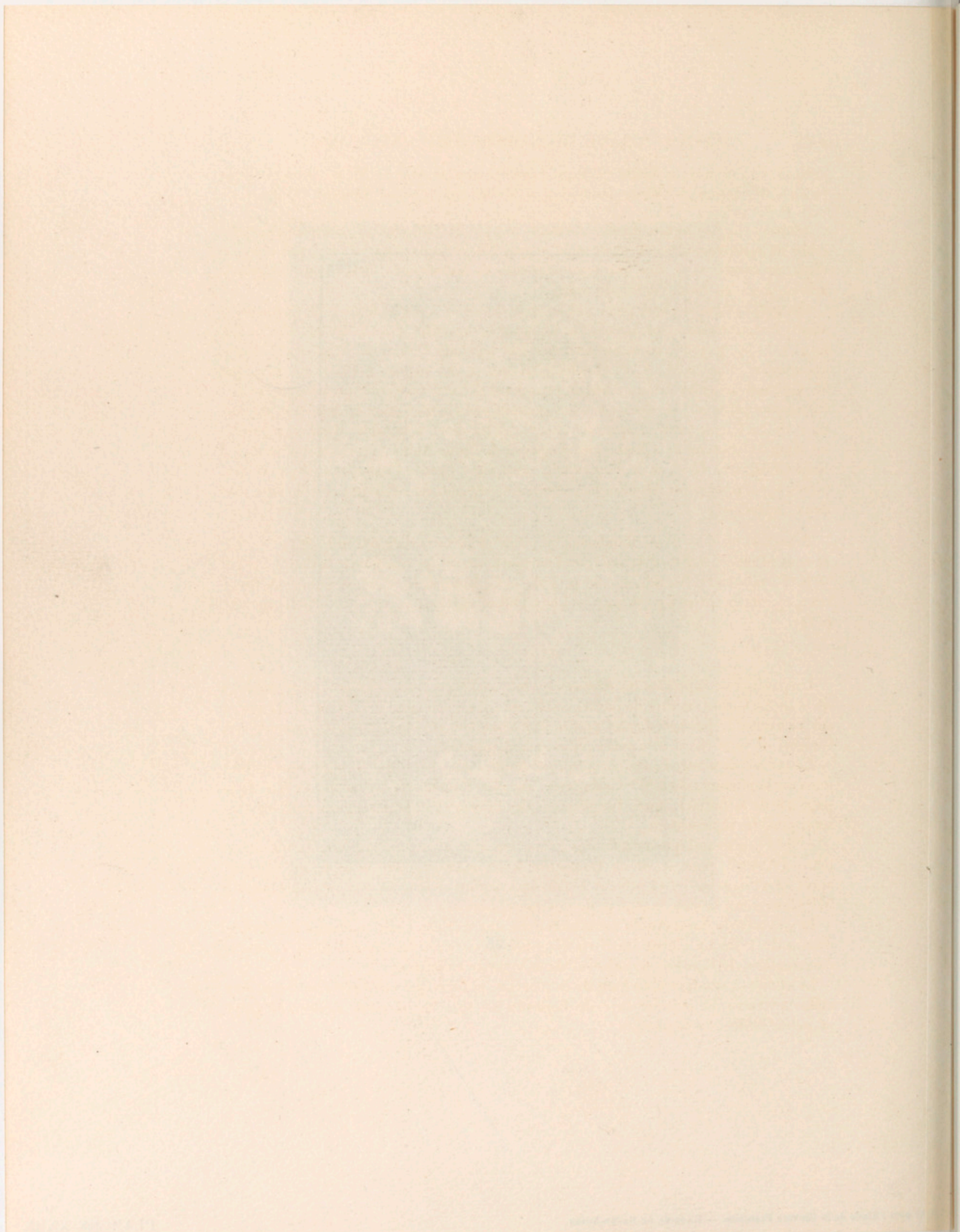
*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 7); — Bibl. d'art et d'archéologie, épreuve de la coll. L. Garnier (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Beraldi (2<sup>e</sup> état); — Coll. A. Fauchier-Magnan, épreuve de la vente du 21 février 1913 (1<sup>er</sup> état).

*VENTES.* — Vente Behague (1870), 140 francs; — Vente H. D. [Destailleur] (1890), épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 295 francs; — Vente Baudet (1892), 320 francs; — Vente Josse (1894), épreuve de la coll. Destailleur, 500 francs; — Vente Goncourt (1897), 405 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 365 francs; — Vente anonyme











(1894), 500 francs; — Vente Gerbeau (1908), 900 francs; — Vente Louis Garnier (1912), 810 francs; — Vente anonyme (21 février 1913), 1.020 francs.

*DESSINS.* — Un dessin du *Bal d'Auteuil*, par G. de Saint-Aubin, composition différente de cette eau-forte, a passé aux ventes Destailleur (1893, n° 112, pièce 63, et 1896, n° 699); on y voit une tente entourée de barrières et élevée sous de grands arbres, avec, au fond, l'église du village.

On rapprochera de cette pièce : d'abord le dessin de Gabriel intitulé *les Dimanches de Saint-Cloud*, autrefois dans la coll. des Goncourt (reproduit dans *L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, éd. in-4°, t. I, pl., p. 368); un dessin analogue cité par lady Dilke (*op. cit.*, p. 131), comme appartenant alors à M. J. P. Heseltine, et qui a été exposé à Paris, en 1913, par M. Guiraud, avec les dessins français provenant de cette collection (catalogue, n° 65 : *Réjouissance publique*); les deux planches gravées par Gabriel pour le *Répertoire des bals*, du s<sup>r</sup> de La Cuisse (voir ci-après nos 26-27), et les deux admirables dessins, rehaussés de sépia et d'encre de Chine, par Augustin de Saint-Aubin, représentant le *Bal de Saint-Cloud, chez Griel*, et le *Feu d'artifice, chez Griel* (vente Destailleur, 1893, n° 112, pièces 113-114; et vente Muhlbacher, 1899, nos 265-266 du catalogue, où ils sont tous deux reproduits).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 18 (avec la date erronée : 1754 ou 1755, et sous le titre : *la Fête d'Auteuil*); — Goncourt, *op. cit.*, p. 190 (avec la date : 1754); — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 478; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 491; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 48 et fig., p. 44; — Lady Dilke, *op. cit.*, p. 131; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 152.

Un passage de la préface du *Répertoire des bals, ou Théorie-pratique des contredanses*, ouvrage du s<sup>r</sup> de La Cuisse, maître de danse, publié en 1762 (voir aux nos 26 et 27 la notice sur ce recueil), passage auquel personne n'avait fait attention jusqu'ici, nous révèle l'origine de cette charmante petite pièce et sa destination.

Ce recueil de contredanses paraissait par feuilles détachées, qui se publiaient de huit jours en huit jours, chez M<sup>lle</sup> Castagnery, rue des Prouvaires. Or on lit, au bas de la page 28 de la préface, après l'explication des figures et celle des signes dont on s'est servi pour les représenter :

« Nous avertissons que nous faisons graver une jolie vignette d'une Vue du bal champêtre d'Auteuil, pour servir de frontispice à cet ouvrage, dont nous ferons [en note : après le 1<sup>er</sup> janvier 1763] présent à ceux qui auront acheté et qui représenteront à M<sup>lle</sup> Castagnery la suite complète de nos contredanses. »

La gravure de Saint-Aubin constituait donc une « prime » aux acheteurs des contredanses du s<sup>r</sup> de La Cuisse, et il est singulier qu'on n'ait pas signalé jusqu'à présent d'exemplaire du *Répertoire des bals* orné de sa vignette frontispice.

Le chiffre 2, qui figure au haut de la planche, indique que cette vignette devait être collée au verso du premier titre du *Répertoire des bals*, lequel porte également gravé ce même chiffre de pagination.



A propos des bals champêtres, on lit dans l'*Avant-Coureur* du 3 mai 1762 :

« Les assemblées de danse qui ont attiré tant de monde au bois de Boulogne pendant l'été dernier, ont recommencé samedi, premier de ce mois, et continueront les dimanches et fêtes, et un jour de la semaine. Toute la brillante jeunesse que cet exercice rassemble, a formé trois bandes qui ont soutenu ces bals champêtres jusqu'à neuf heures du soir aux portes d'Auteuil, de Passy et de Longchamp. Le concours à la porte d'Auteuil est toujours fort grand, mais la salle de verdure de la porte de Longchamp est disposée plus commodément pour que les spectateurs puissent rester assis sans embarrasser les danseurs; il y a toujours moins de confusion et l'on y trouve des rafraîchissemens de tout genre; le prix des chaises à ces bals est toujours de dix sols. »

La rubrique *Bals champêtres* se retrouve assez fréquemment dans les numéros de l'*Avant-Coureur*; on y mentionne notamment les attractions, telles que concerts, illuminations, feux d'artifices, etc., imaginées par les entrepreneurs de ces bals pour attirer la foule dans leurs bosquets.

#### 26-27. — « RÉPERTOIRE DES BALS. »

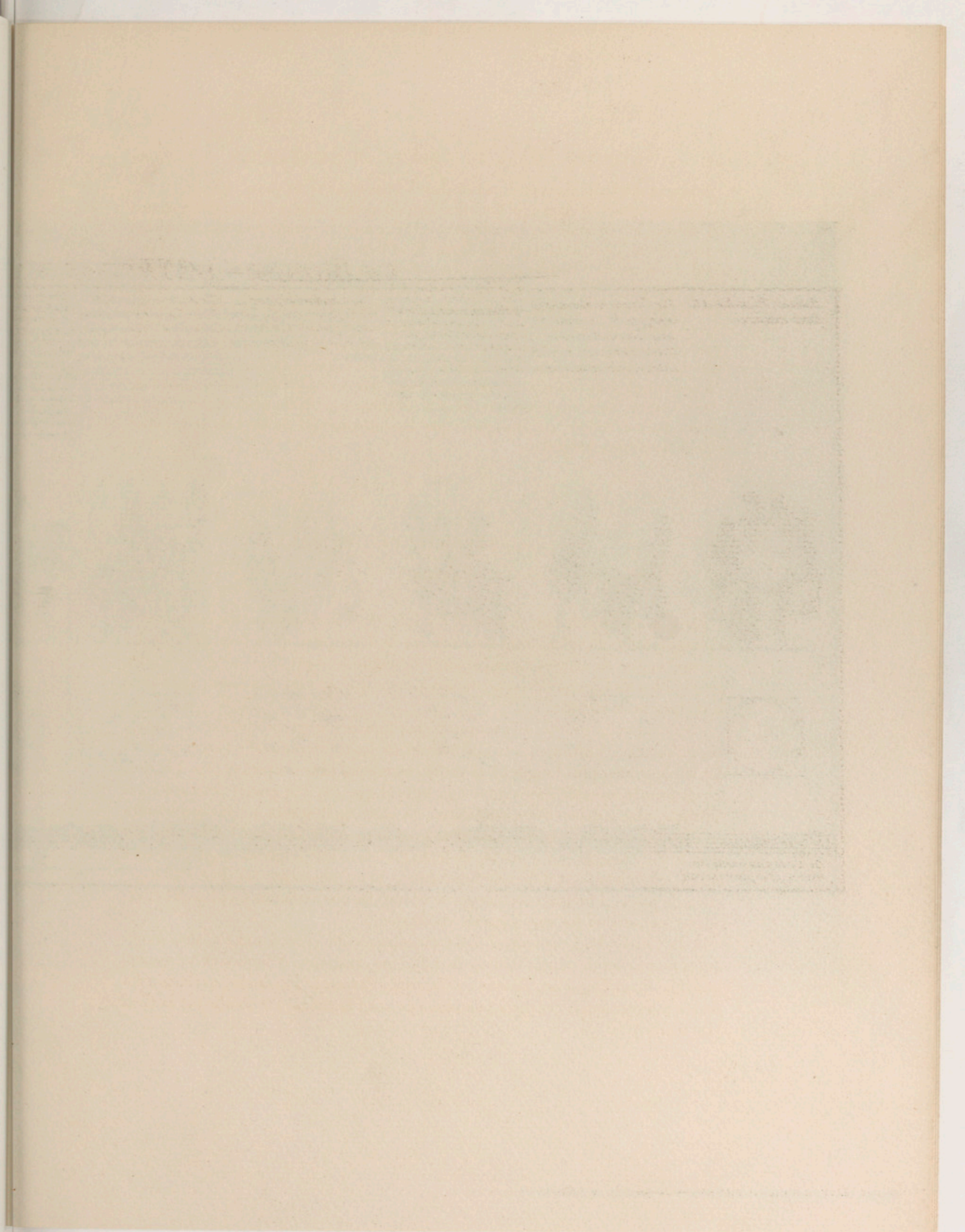
(1762.)

Dans la préface de son *Répertoire des bals, ou Théorie-pratique des contredanses*, ouvrage publié en 1762, dont on trouvera la description plus loin, le s<sup>r</sup> de La Cuisse, maître de danse, explique ainsi la méthode dont il a usé pour rendre intelligibles les figures de contredanses à ceux qui ne sont pas familiarisés avec la théorie de la danse :

« J'ay substitué, dit-il, aux termes et aux figures corégraphiques de la danse, qui ne sont guère connues que des maîtres de l'art, une nouvelle corégraphie et des explications, plus longues à la vérité, mais aussi plus simples et plus à la portée de tout le monde. J'ay donné aux figures que j'ay fait graver des caractères distincts, afin d'éviter toute confusion, en sorte qu'il suffira à celui qui voudra étudier une contredanse de s'identifier pour le moment soit avec l'Arlequin, soit avec le Polichinelle, etc.; par là, en jettant les yeux sur le personnage qu'il aura choisi, en suivant ses différens mouvemens et en observant ses divers changemens de place, il pourra exécuter sur le champ les contredanses les plus difficiles, quand même il ne les auroit jamais vu danser. »

A la vérité, deux seulement des contredanses du recueil ont été ainsi expliquées au moyen de petites figures de différens caractères, Arlequin et Arlequine, Polichinelle et Gigogne, Pierrot et Pierrette, Paysan et Paysanne, exécutant les divers mouvemens; ces deux contredanses sont la *Bionni* (6<sup>e</sup> feuille) et la *Griel* (12<sup>e</sup> feuille).







# LA BIONNI CONTREDANSE TIRÉE DU WAXHALL HOLLANDOIS.

*Balancé, Rigaudon et le Rond ordinaire.*

Les Dames se donnant la main gauche de deux en deux font un demi-tour. Deux restent au Centre des à dos et pivotent à droite.

Les 4 Cavaliers balancent et font un rond à droite, autour des deux Dames, les deux autres Dames décrivent un Cercle à droite autour des Cavaliers le visage tourné au dehors, aucune ne se tiennent les mains à la fin tous reprennent leurs places.

Les Cavaliers répètent la même figure que les Dames, sinon que c'est la main droite qu'ils se donnent en travers.

Même chose qu'au 3<sup>e</sup> M<sup>e</sup>. Deux Cavaliers au centre, et les deux autres Cavaliers en dehors, tous à ses places.

Deux Cavaliers font faire à leurs Dames un tour à droite, le quel fait tourner le dos à la Centre, et tout de suite un chassé croisé, pendant ce temps les deux autres Cavaliers font faire deux tours à leurs Dames et viennent se placer entre ceux de leur gauche qui ont chassé, et tracent sur deux lignes des à des fois le Rig, sur le dernier tour duquel, ils se retournent et se font face.

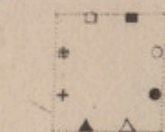
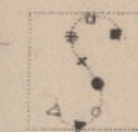
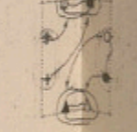
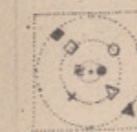
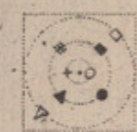
En se tenant par les mains, vont en avant Rig, et prenant encore les mains de ceux qui sont devant eux sans quitter leurs Dames une des lignes pousse l'autre, et Rig, chaque Cavalier emmène sa Dame en tournant à sa place.

Les huit figurans se tenant par les mains forment une ligne en façon d'S, tous Rigaudon.

Les quatre du milieu se redressant font une ligne droite et passent sous les bras de ceux des bouts de l'S, qui font des especes d'arcades ou Berceaux, par qu'ils sont passés tous tournent avec leurs Dames en reprenant leurs places.

Chaque Cavalier présente sa Dame au milieu des à dos et tous font un bal, et rig: à la fin duquel,

Les Dames dans la même situation, ainsi que les Cavaliers chassent à droite et à gauche en passant des à dos, puis prenant la main droite de leurs Dames la font pivoter à droite un demi-tour, et sans lâcher la main droite prennent encore la main gauche et font un demi-chassé, le Cav. à droite la Dame à gauche, un autre demi-chassé le Dame à droite le Cav. à gauche, et tous deux sans lâcher les mains tournent sous leurs bras un tour entier.



*16 Mesures*

*Le Commencement se joue 2 fois pour le rond.*

A Paris chez Cailleau Libraire rue St. Jacques près les Mathurins et Mele Castagnere rue des Prévosts.







26. *LA BIONNI.*

Cette contredanse est tirée du « *Waxball bollandois*, ballet-pantomime de la composition de Bionni, maître des ballets du Théâtre Italien ». Ce ballet fut donné aux Italiens, pour la première fois, le 18 novembre 1761; il obtint un grand succès, et la jeunesse en dansa la contredanse dans les bals bourgeois.

La feuille, repliée dans le recueil et entièrement gravée, est divisée en trois parties dans le sens de la hauteur, qui comprennent, de g. à dr. : 1° la musique de la Bionni; 2° quelques remarques sur la contredanse; et 3° l'explication des figures, disposée comme suit : en haut, au-dessus du trait carré, le titre : LA BIONNI CONTREDANSE TIRÉE DU WAXHALL HOLLANDOIS; au-dessous, l'explication écrite des onze figures de la contredanse; au-dessous, l'exécution de ces figures, représentée par de petits personnages, ainsi qu'il a été annoncé plus haut; au-dessous, la représentation des figures en signes chorégraphiques, expliqués à la page 18 de la préface, et servant à exprimer les danseurs et leur chemin; au-dessous enfin, sur une seule ligne, la musique correspondante. On trouvera cette troisième partie de la planche reproduite pl. XXIV.

Sur une ligne au-dessous du trait carré, on lit, à dr. : *A Paris chez Caillaux Libraire rue S. Jaques près les Matburins et M<sup>lle</sup> Castagnery rue des Prouvaires.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la seule partie de la feuille qui comprend l'explication de la contredanse, prise aux traits carrés : H. 132 mm.; L. 369 mm.

27. *LA GRIEL.*

« Cette contredanse, dit le texte, a été faite en 1760 par M. Perrin, maître de danse, et fut nommée *Griel* du nom d'un portier du parc de S<sup>t</sup> Cloud, à qui étoit accordée la permission de faire le bal de S<sup>t</sup> Cloud, dont tout Paris a connu le brillant. »

Même disposition que pour la feuille précédente : de g. à dr., l'air de la *Griel*; puis la description; enfin les huit figures expliquées par écrit, représentées par de petits personnages, résumées par des signes chorégraphiques et accompagnées de la musique correspondante. Cette dernière partie est reproduite pl. XXV.

Sur une ligne de points, au bas de la première figure, on lit en caractères microscopiques : *G. d. S.*

Ici, le titre est en haut, au-dessous du trait carré : FIGURE DE LA GRIEL, CONTREDANSE. Aucune inscription en bas.



*DIMENSIONS.* — Dimensions de la seule partie de la feuille qui comprend l'explication de la contredanse, prise aux traits carrés : H. 131 mm. ; L. 363 mm.

*COLLECTIONS.* — Bibliothèque d'art et d'archéologie (2 ex. du *Répertoire des bals*; l'un, provenant de la coll. d'Édouard Fournier, contient, outre la préface, 24 cahiers de contredanses; l'autre a 30 cahiers).

On n'a pas signalé jusqu'à présent d'épreuves isolées de ces planches.

*VENTES.* — Vente Goncourt (*Livres du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1897), 123 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — *Catal. de la bibliothèque Dinaux* (1864, in-8°, 2<sup>e</sup> partie, p. 148, n° 1460); — *Bullet. du bibliophile*, novembre 1861, p. 650-651; — Goncourt, *op. cit.*, p. 195; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480.

Ces deux feuilles illustrées par Saint-Aubin n'avaient pas été signalées avant les Goncourt. On les a décrites ici avec quelque détail, car il peut se faire qu'on les rencontre un jour isolément, le recueil dans lequel elles furent insérées étant extrêmement rare. Voici d'ailleurs une description de ce recueil.

*Le Répertoire des bals, ou Théorie-pratique des contredanses, décrites d'une manière aisée, avec des figures démonstratives pour les pouvoir danser facilement, auxquelles on a ajouté les airs notés*, par le s<sup>r</sup> de La Cuisse, maître de danse, est un recueil in-8°, entièrement gravé, publié en 1762 et vendu chez Cailleau, libraire, rue Saint-Jacques, et chez M<sup>lle</sup> Castagnery, rue des Prouvaires.

L'auteur habitait « rue des Noyers, vis-à-vis celle des Lavandières et près de celle de S.-Jean-de-Beauvais », où se trouvait précisément la demeure de G. de Saint-Aubin; c'était un violon très renommé pour les bals et les fêtes publiques, et qui donnait en outre des leçons de danse.

L'ouvrage fait suite aux *Étrennes dansantes*, du même auteur. Il se compose de 30 feuilles, de 4 pages chacune, de contredanses (explication, couplet et musique), précédées de 28 pages de texte, consacrées d'abord à la préface, dont on a lu plus haut un extrait; puis à une explication des pas et figures en usage dans les contredanses et des signes dont on s'est servi pour les exprimer; enfin, à une autre explication des signes représentant les figurants et le chemin qu'ils ont à faire dans la contredanse. Un petit avis à la fin de ce texte prévient les souscripteurs de la publication complète que, sur présentation de leurs cahiers, ils recevront une vue gravée du bal champêtre d'Auteuil, destinée à servir de frontispice à l'ouvrage et à prendre place au verso du titre, paginé 2; cette gravure, on l'a vu (n° 25), n'est autre que le *Bal d'Auteuil* de G. de Saint-Aubin, qui porte également le chiffre 2 gravé dans l'angle supérieur gauche.

On a vu aussi que, dans le principe, toutes les contredanses devaient être expliquées à l'aide de huit petits personnages de différents caractères, mais qu'en fait ce dessein n'a été réalisé que pour la *Bionni* et la *Griel*, — l'explication se bornant,



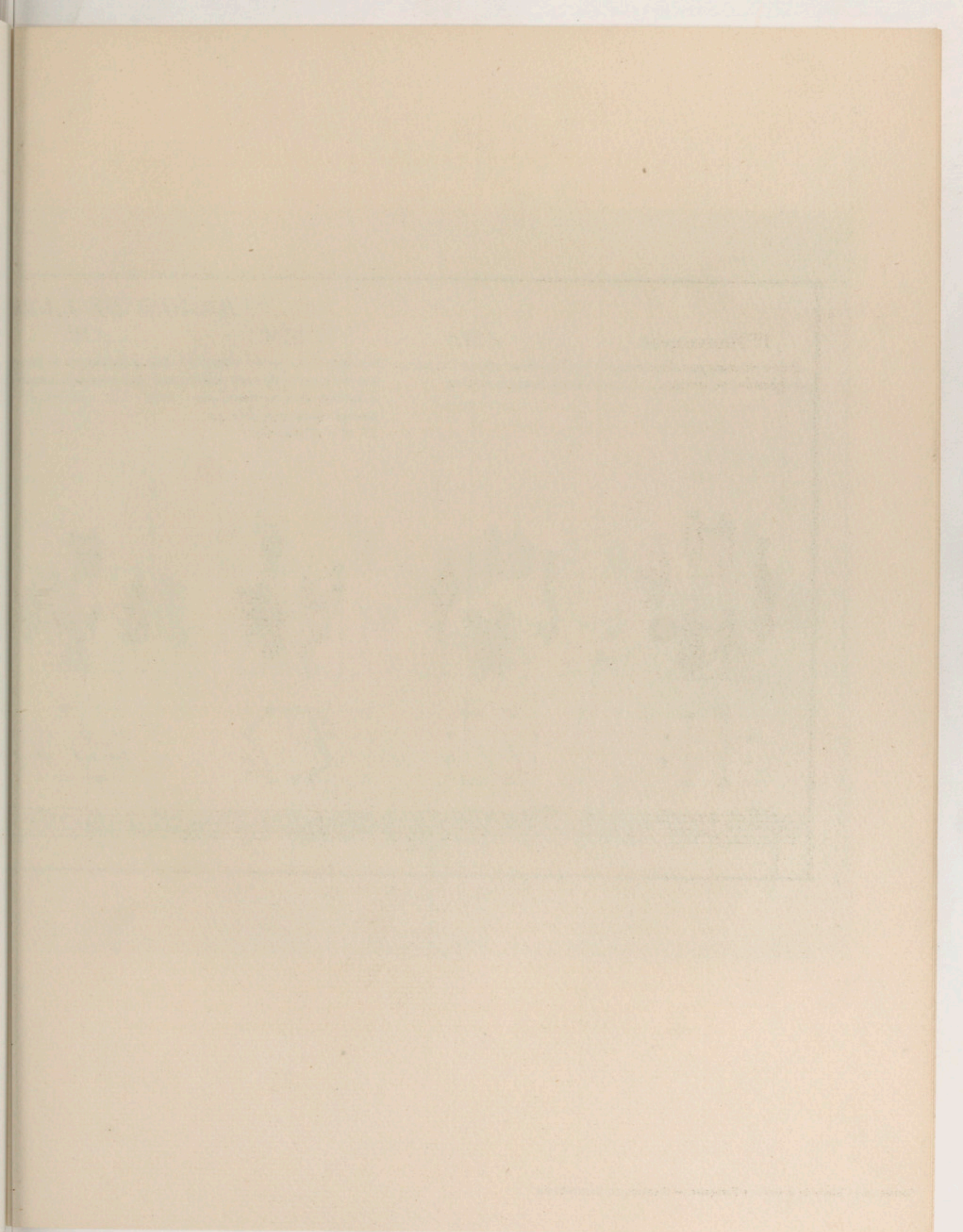




FIGURE DE LA GRIEL, CONTREDANSE .

1<sup>er</sup> Mouvement.

Quatre en avant par deux coupés et Rigaudon en arrière.

2<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

Les mêmes changent de places avec ceux de vis-à-vis

3<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

La Petite Chaine sur les côtés : puis les 4 autres figurans font à leur tour la même figure que ceux-cy viennent de faire aux 1<sup>er</sup> 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Mouvem<sup>ts</sup>.

4<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

Les 4 qui ont agi les premiers vont figurer vis-à-vis ceux de leur droite .

5<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

On prend la Dame qui se trouve vis-à-vis de soy et l'on chasse ouvert avec elle .

6<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

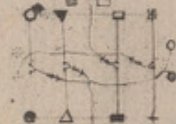
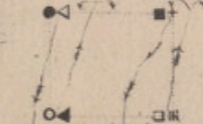
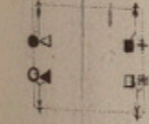
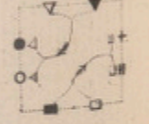
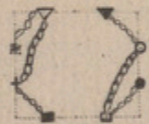
Et sans la quitter on recharge .

7<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

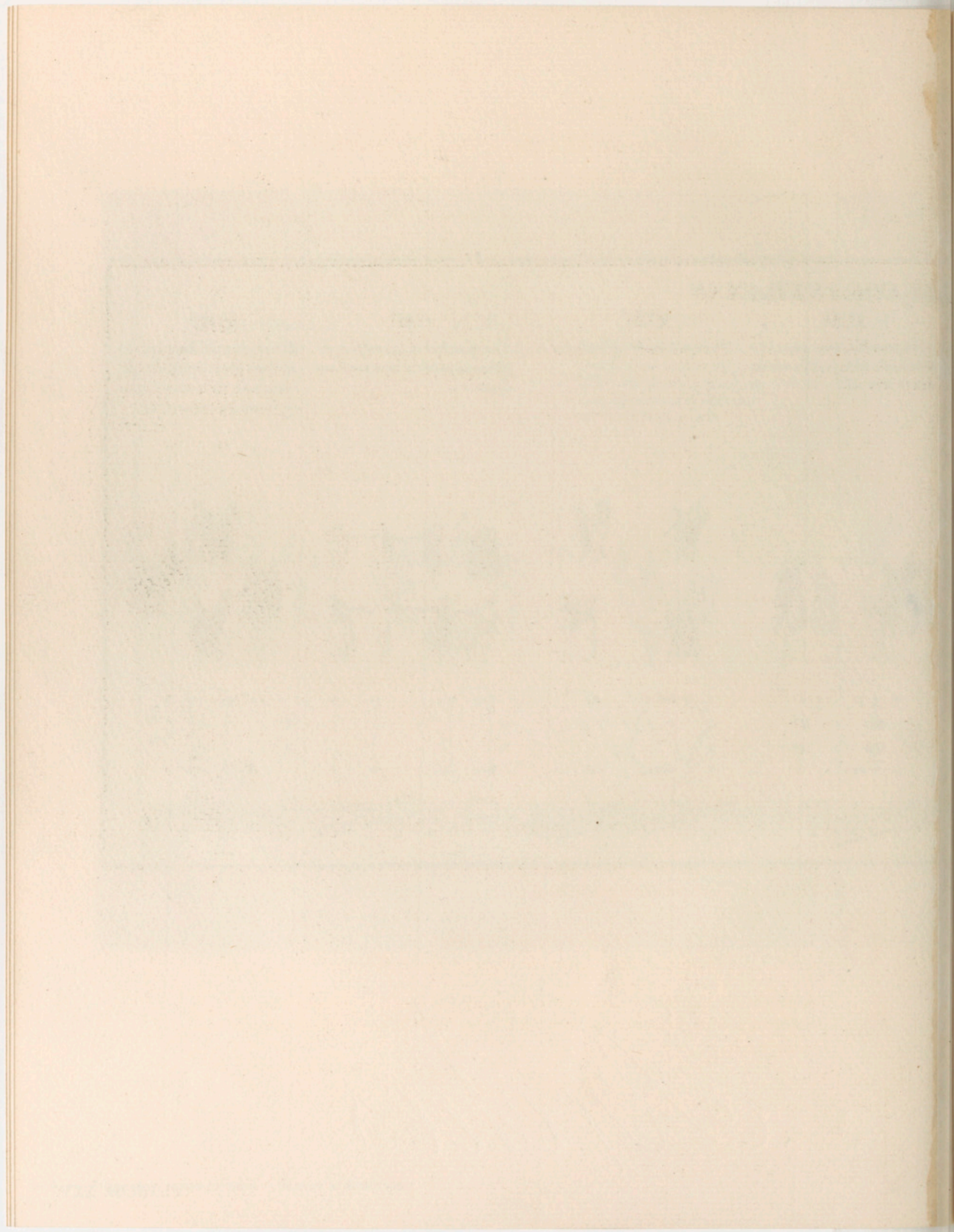
Puis tous huit se faisant face, figurent en avant et en arrière sans Rigaudon .

8<sup>e</sup> M<sup>te</sup>

Et reprenant la Dame qui est vis-à-vis de vous, et qui est la vôtre, vous reprenez vot<sup>re</sup> place en faisant un tour avec elle .  
\* La Main.









pour les autres contredanses, à la représentation des mouvements par des signes chorégraphiques.

Ces diverses feuilles paraissaient séparément de semaine en semaine, mais non pas suivant l'ordre où elles se trouvent rangées dans le recueil. C'est ainsi que la notice accompagnant la *Bionni* explique comment, le ballet du *Waxball bollandois* ayant obtenu un vif succès au Théâtre Italien « et la jeunesse marquant beaucoup de désir de retenir les figures de la contredanse pour la pouvoir danser dans les bals bourgeois, l'auteur des *Étrennes dansantes* a cru l'obliger de la lui donner et de la faire précéder le *Répertoire des bals* dans lequel elle doit être insérée ». « Le public, ajoute la notice, pourra ainsi juger, par cette première feuille, de l'ouvrage qu'on lui prépare, accompagné d'une préface et d'une explication des pas et figures usités dans les contredanses. » Ainsi la *Bionni*, qui est la feuille 6 du recueil, parut la première, avant même la préface et les explications qui ouvrent le *Répertoire*. Et rien ne prouve que la *Griel*, qui forme la feuille 12, n'ait pas suivi de près la *Bionni*.

Au contraire, j'inclinerais à penser que ces deux feuilles ont dû paraître au début de la publication, conformément aux intentions exposées par l'éditeur dans la préface qu'on gravait sans doute simultanément; et c'est peut-être parce que le s<sup>r</sup> de La Cuisse a reculé ensuite devant les frais nécessités par les eaux-fortes de Saint-Aubin et leur disposition sur une feuille dépliant, qu'il s'est contenté de traduire l'explication des autres contredanses par des signes, et non plus par de petits personnages.

Le *Répertoire des bals*, recueil de contredanses nouvelles avec la figure et les airs, est annoncé dans l'*Avant-Coureur* du 21 février 1763 (p. 127), comme étant mis en vente « chez M<sup>lle</sup> Castagnieri, rue des Prouvaires, près la rue S. Honoré, à la Musique royale ». « On le trouve aussi au bal de l'Opéra, à l'orchestre; il s'en compose d'absolument nouvelles de huit jours en huit jours. Le prix du cahier est de 24 [sic], et les feuilles séparées se vendent 4 sols. »

### 28-33. — L'INCENDIE DE LA FOIRE SAINT-GERMAIN.

(1762.)

Six vues, trois par trois, sur la même planche.

De g. à dr., à commencer par le haut :

#### 28. RUINES DE LA FOIRE,

VUE PRISE FACE AU PORTAIL NORD DE SAINT-SULPICE.

A travers un appentis, soutenu par deux piliers de bois, au premier plan, on aperçoit un groupe de maisons en avant de l'église Saint-Sulpice, qui se présente



de g. à dr.<sup>(1)</sup> et dont on ne distingue que le haut de la façade, des tours et du portail nord. A la porte d'une boutique, à g., une marchande à la toilette cause avec une femme qui lui achète une robe. Plus à dr., passant par une porte cintrée, un homme portant un panier monte un escalier, qu'un autre homme, chargé d'une hotte, s'appête à descendre. Au milieu, une toiture mutilée par l'incendie.

Sur le pignon d'une petite maison, derrière l'homme qui descend, on lit, sur huit lignes en caractères très déliés : *SIX || vues de || la foire de || S<sup>t</sup> Germain || faites d'après nature<sup>(2)</sup> || par gabriel || de S<sup>t</sup> Aubin || 18 mars 1762.*

29. *RUINES DE LA FOIRE,*

*VUE PRISE FACE À LA PORTE DE LA RUE DU FOUR.*

En avant du dôme de la chapelle de la Vierge, de l'église Saint-Sulpice<sup>(3)</sup>, légèrement indiqué au milieu, diverses maisons ruinées, dont l'une est percée d'une porte surmontée d'une grille (porte de la rue du Four). A g., des débris de charpente; à dr., un groupe de personnages, hommes et femmes, et un soldat, le fusil sur l'épaule, indiquant la porte à une des femmes.

Sur la poutre la plus rapprochée de la g., on lit : *g. d. S.*

Dans la marge, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> vue, Saint-Aubin a griffonné un minuscule croquis du tableau de C. Vanloo représentant Lekain et M<sup>lle</sup> Clairon dans *Médée*, et il a écrit au-dessus, sur quatre lignes : *bippolite de || latude Clair || on en Médée. || 1764<sup>(4)</sup>.*

30. *RUINES DE LA FOIRE, VUE PRISE DANS LA PARTIE AVOISINANT SAINT-SULPICE.*

A g., trois hommes, sous la direction d'un quatrième, coiffé d'un tricorne, tirent avec une chaîne des débris enflammés. Au milieu, un tonneau; à dr., un groupe de deux statues, dont l'une brisée, un vase, etc., placés près de la boutique d'un marbrier. Au fond, l'église Saint-Sulpice.

<sup>(1)</sup> L'artiste n'a pas pensé à retourner son dessin en le reproduisant sur le cuivre, si bien que la vue est inversée.

<sup>(2)</sup> Ce dernier mot est à peine lisible, et je ne le donne que sous réserves.

<sup>(3)</sup> Et non de la Sorbonne, comme l'a cru P. de Baudicour.

<sup>(4)</sup> On a expliqué précédemment, page 31, que ce petit croquis avait été griffonné sur le cuivre, postérieurement au reste de la composition, à l'époque où la gravure de L. Cars et J. Beauvarlet, d'après le tableau de C. Vanloo, venait d'être mise en vente et faisait fureur.



Dans l'angle inférieur g. de la planche, on lit : *g. d. S.*; et en haut, à dr. : *an de J. C. 3000. ruines de S<sup>t</sup> Sulpice.*

Second rang, de g. à dr. :

31. *MAISON DU CONCIERGE DE LA FOIRE.*

A g., des maisons ruinées. Au milieu, une maison à deux étages de trois fenêtres chacun, ouvrant au rez-de-chaussée par une grande porte, au-dessus de laquelle on lit, à l'envers et en caractères très fins : *consierge*; par cette porte sort une voiture attelée de deux chevaux et conduite par un homme. D'une mansarde, sur le côté g. de la maison, un personnage jette un siège par la fenêtre. A dr., au premier plan, un groupe de soldats, les uns assis, les autres debout le fusil sur l'épaule.

Au-dessous du trait carré, on lit sur une ligne : *maison du concierge de la foire, incendiée la nuit du 16 au 17 mars 1762*; et au-dessous, à dr., en caractères microscopiques : *gravé par g... de S. le même soir.*

32. *RUINES DE LA FOIRE, VUE PRISE DU CÔTÉ DE L'ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.*

En avant de l'église Saint-Germain-des-Prés, qu'on aperçoit dans le fond, se trouve une ligne de maisons, plus vigoureuse de ton que le reste, ce qu'explique une inscription écrite à l'envers, sur un pan de mur blanc, à dr., et ainsi conçue : *Seconde morsure* <sup>(1)</sup> || 23 X<sup>bre</sup> 1762.

Sur le terrain à g., on lit, en caractères très déliés : *g..... d. S.*; et, au-dessous du trait carré, sur une seule ligne : *ruines de la foire de S<sup>t</sup>-germain, costé de l'abbaye du même nom.*

33. *RUINES DE LA FOIRE, VUE PRISE DU CÔTÉ DU GRAND CAFÉ D'ALEXANDRE.*

Derrière un pan de mur et une maison incendiée, à g., se voit un grand bâtiment percé de nombreuses fenêtres, sur la façade duquel on lit, en caractères microscopiques : *presbitere ou communauté de S. Sulpice*. Sur le devant, à dr., des hommes chargent de charpentes une charrette attelée de trois chevaux; et à g.,

<sup>(1)</sup> Et non *Grande morsure*, comme on a lu jusqu'ici.



un commissaire de police donne des ordres à trois soldats. Divers accessoires épars : paniers, meubles, etc.

Au premier plan, sur le sol, vers la g., on lit : *G... de S....*; et au-dessous du trait carré, sur une seule ligne : *débris de la foire du costé du grand café d'alexandre.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 277 mm.; L. 395 mm.

Chaque vue, mesurée d'un trait carré à l'autre : H., 127 mm.; L., la 1<sup>re</sup> (28), la 3<sup>e</sup> (30), la 4<sup>e</sup> (31), et la 6<sup>e</sup> (33) : 122 mm.; la 2<sup>e</sup> (29), et la 5<sup>e</sup> (32) : 120 mm.

*COLLECTIONS.* — On ne connaît qu'une épreuve des six vues sur la même planche, au Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 37. a); elle est reproduite pl. XXVI.

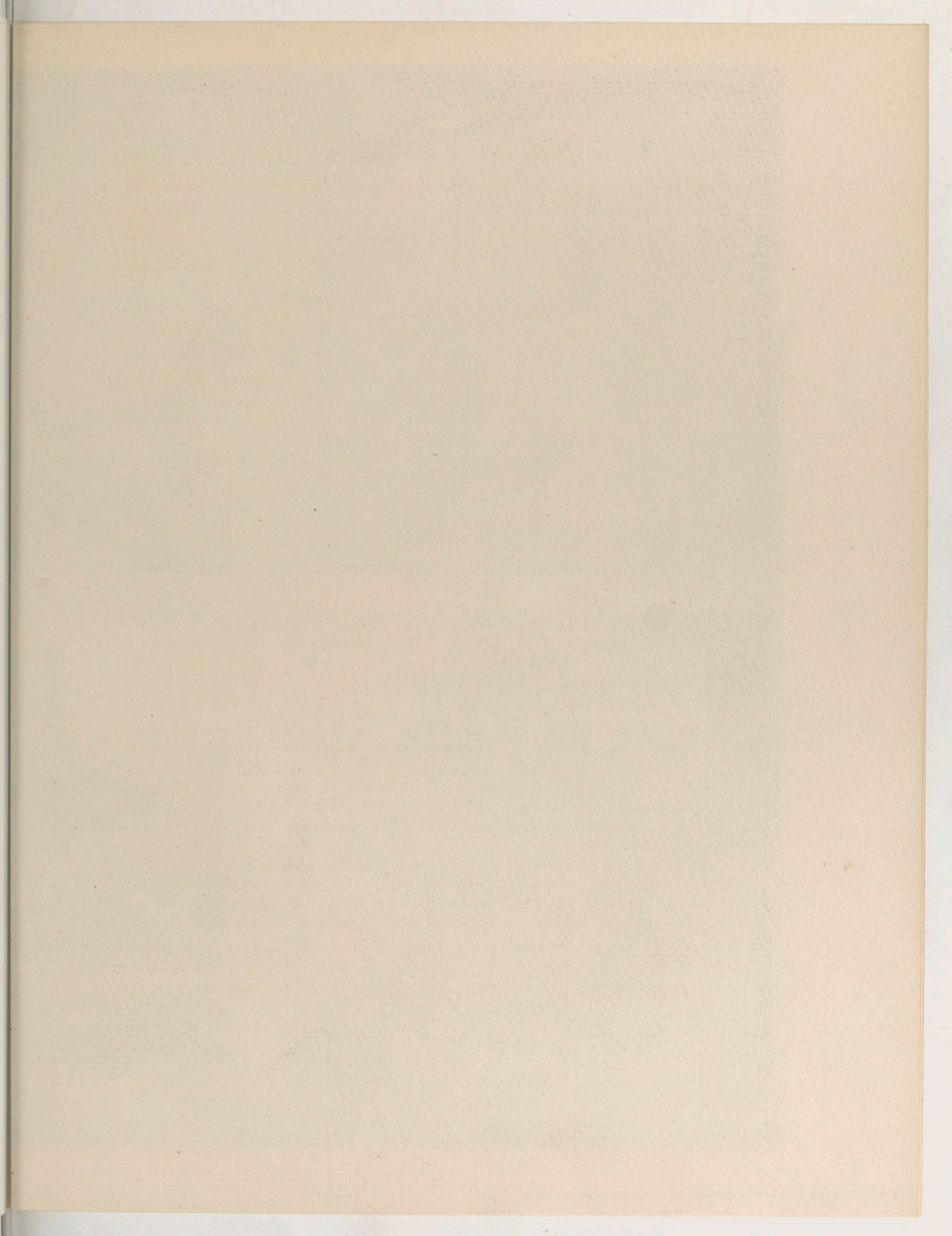
Vues séparées : Musée Carnavalet : 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vues (31-32), entièrement reprises à la sépia; — Bibl. d'art et d'archéologie : 3<sup>e</sup> vue (30), entièrement reprise à la sépia, et 4<sup>e</sup> vue (31), épreuves de la coll. Beurdeley; — Coll. H. Delacroix, 6<sup>e</sup> vue (33), épreuve de la vente Bouvrain; — Berlin, Königl. Kupferstichkabinet, 6<sup>e</sup> vue (33), épreuve de la coll. Beurdeley.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890) : 3<sup>e</sup> vue, retouchée au bistre par Saint-Aubin, 350 francs; 4<sup>e</sup> vue, retouchée au bistre par Saint-Aubin, 285 francs; la même vue, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 100 francs; 5<sup>e</sup> vue, retouchée au bistre par Saint-Aubin, 287 francs; 6<sup>e</sup> vue, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 82 francs. — Vente Baudet (1892) : 4<sup>e</sup> vue, épreuve de la coll. Destailleur, 200 francs; 5<sup>e</sup> vue, même provenance, 198 francs. — Vente Bouvrain (1907) : 6<sup>e</sup> vue, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 310 francs. — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913) : 3<sup>e</sup> vue, retouchée au bistre, 2.450 francs, épreuve de la coll. Destailleur; 4<sup>e</sup> vue, 905 francs, épreuve des coll. Robert-Dumesnil et Destailleur; 6<sup>e</sup> vue, 1.650 francs, épreuve des coll. Robert-Dumesnil et Destailleur.

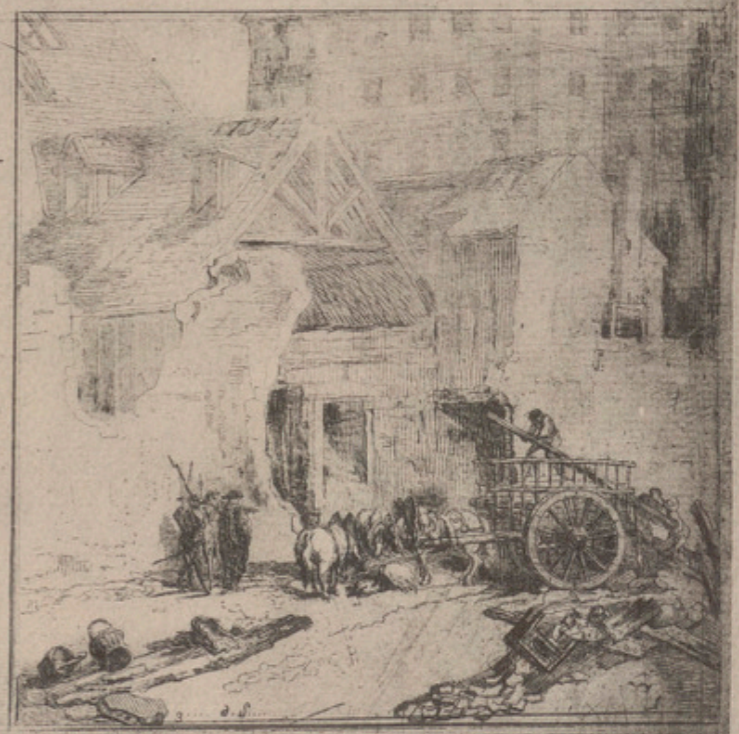
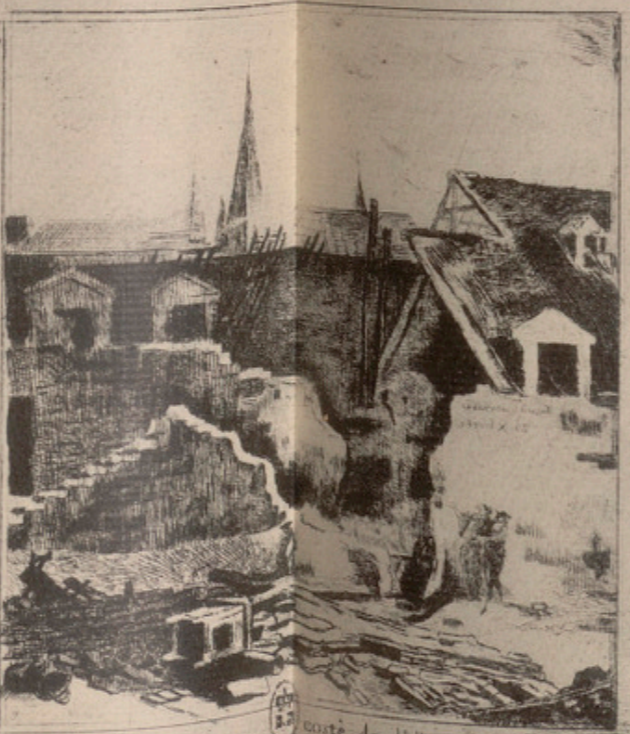
*DESSINS.* — Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 189) signalent un dessin aquarellé de la coll. La Béraudière (vente à Paris, 16 avril 1883, n<sup>o</sup> 248), représentant l'incendie de la foire Saint-Germain. La description qu'ils en donnent — « les grandes arcades et la façade ogivale éclairées par les flammes, à travers lesquelles se sauvent des femmes en chemise, etc. » — permet de croire qu'ils ont fait une confusion et qu'il s'agit ici d'une gouache représentant l'incendie de l'Hôtel-Dieu (30-31 décembre 1772). Cette gouache a passé dans la coll. Destailleur (Paris, 7-8 juin 1901, n<sup>o</sup> 103 du catalogue, où elle est reproduite) et dans la coll. Pierre Decourcelle (Paris, 1911, n<sup>o</sup> 156 du catalogue, où elle est également reproduite). Elle est aujourd'hui dans la coll. Georges Dormeuil. Elle a été reproduite au cours d'une étude très complète faite par M. Marcel Aubert sur *l'Incendie de l'Hôtel-Dieu* (voir *Société d'iconographie parisienne*, 1910).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, op. cit., n<sup>os</sup> 7-12; — Goncourt, op. cit., p. 188-189; — R. Portalis et H. Beraldi, op. cit., p. 474; — G. Duplessis, op. cit., p. 426; — G. Bourcard, op. cit., p. 489-490; — A. Moureau, op. cit., p. 151; — L. Delteil, op. cit., p. 153.







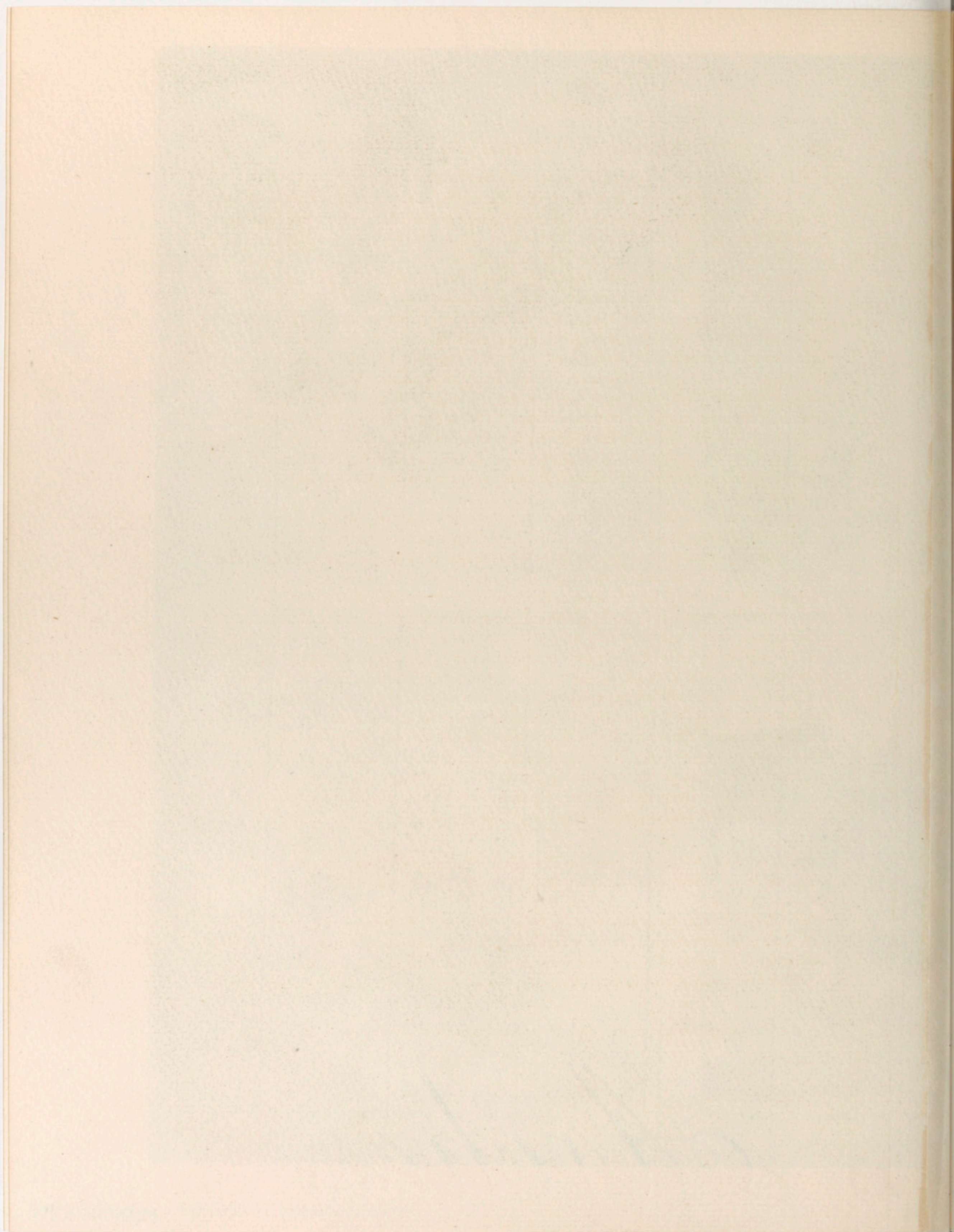


Maison de la nonciature qui a été incendiée la nuit du 17 sur le 18 1762?

ruines de la tour

débris de la foire du côté du grand côté d'alexandre







« Du mercredi 17 mars [1762], incendie considérable dans Paris.

« La foire Saint-Germain, dépendante de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, contient un espace assez considérable en carré, avec un grand préau; on y entre par la rue des Quatre-Vents, du côté de la rue de Tournon, et par la rue du Four, et elle rend par derrière vers la rue des Canettes, du côté de Saint-Sulpice.

« Cet emplacement étoit bien couvert et partagé en plusieurs rues garnies de loges ou boutiques, bâties en bois et planches. Les principales rues, depuis la rue de Tournon, étoient occupées par des marchands de bijouterie, d'ébénistes, de sculpteurs, de modes, de tableaux, de cafés, de lingères, de danseurs de corde, de marionnettes, de bateleurs faisant des tours de curiosité ou ayant des animaux curieux. Les autres rues du côté du faubourg Saint-Germain étoient remplies, pendant les premiers quinze jours, de marchands forains pour toutes sortes d'étoffes de laine. C'étoit le privilège d'une foire franche, et après ce temps expiré<sup>(1)</sup>, ces loges et boutiques étoient louées par toutes sortes d'ouvriers de Paris qui en faisoient des magasins; toutes les loges de cette foire, ou du moins une grande partie, appartenoient à des particuliers qui les avoient acquises apparemment de l'abbaye, par emplacement, et qui les louoient comme un autre bien.

« ... Mercredi 17 [mars], à trois heures du matin, le feu a pris, dit-on, dans la loge du nommé Nicolet, bateleur, dans le jeu duquel on avoit tiré de l'artifice. Il faisoit froid et vent; peu de secours prompt à une pareille heure. Le feu, ne trouvant de résistance que dans des planches et de vieux bois, a fait en peu de temps un progrès considérable. On a apporté tout le secours de la police; guet, soldats aux gardes, moines, les magistrats, premier président, procureur général, lieutenant de police et autres, les commissaires, tout y est venu et y a passé une partie de la nuit et le jour, mais il n'a pas été possible de l'arrêter; tout a été consumé, et ce grand emplacement de loges et de boutiques est une place entièrement vide. Le feu a été si violent, que les gros murs des maisons du Petit-Bourbon, qui bordent par derrière la foire, ont été calcinés et endommagés quoiqu'il y eût un contre-mur entre deux; les flammes ont été même sur la voûte de Saint-Sulpice, au-dessus de la chapelle de la Vierge, et ont fait effet sur les plombs. On juge par là qu'il y a eu beaucoup de perte pour les marchands de la foire qui, dans la nuit, n'ont pas pu avoir le temps de sauver leurs marchandises et leurs effets. Cela a causé un grand désastre; il paroissoit encore du feu dans l'intérieur de la foire à deux heures après-midi... » (Barbier, *Chronique*, op. cit., t. VIII, p. 21-24.)

Sur la foire Saint-Germain, voir une grossière estampe populaire, avec une légende indiquant le nom des portes donnant accès à l'enclos, au Cabinet des Estampes, coll. Hennin, t. CV, n° 7.

Voir aussi une eau-forte anonyme, provenant de la coll. Beurdeley et conservée à la Bibl. d'art et d'archéologie; elle est intitulée : *le Désastre et l'afreux incendie de la foire S<sup>t</sup> Germain, arrivé le 17 mars 1762. 410 boutiques de marchands qui y ont perdu la plus grande partie de leurs biens. On y voit des maisons en flammes, des boutiquiers déménageant leurs mar-*

<sup>(1)</sup> La foire Saint-Germain ouvrait du 3 février au dimanche des Rameaux.



chandises, des femmes éplorées, des hommes portant des torches pour éclairer les sauveteurs. A dr., sur une porte, on lit : M<sup>de</sup> DE MODES; à g., M<sup>d</sup> BIJOUTIER.

On rapprochera aussi des eaux-fortes de Saint-Aubin les deux grands dessins de De Machy, représentant la *Foire Saint-Germain après l'incendie de 1763*, qui ont fait partie de la coll. Destailleur et ont été gravés par A. Delauney dans le recueil intitulé : *25 dessins anciens sur le vieux Paris, de la collection de M. Destailleur, architecte* (Paris, 1889, n<sup>os</sup> 23 et 24). L'un donne une vue générale de l'enclos prise vers Saint-Sulpice; l'autre, vers Saint-Germain-des-Prés.

A signaler également, comme pièce de comparaison, une peinture anonyme, conservée au Musée Carnavalet, qui représente l'incendie de la foire Saint-Germain, la vue étant prise vers Saint-Sulpice.

### 34. — FRONTISPICE

POUR L'«ALMANACH HISTORICO-PHYSIQUE».

(1762.)

Dans un cabinet d'histoire naturelle, on voit des oiseaux, des tortues, des crocodiles, des serpents, etc., pendus au plafond; des animaux divers, dans des casiers, à dr., à g. et au fond; des défenses, des dents, des fanons sous une table, au milieu de la pièce. Sur cette table, couverte de coquillages, est dressée sur un piédestal une figure de femme voilée, qu'un génie aux grandes ailes, vu de dos, debout, en bas et à dr., désigne de la main g. à un autre génie debout près de lui.

En bas, au-dessus du trait carré, on lit sur une ligne : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin invenit et sculpsit. octobre 1762.* Au-dessous du trait, sur une ligne : *La nature représentée par une femme voillée [ici un mot non lu] l'antique égyptienne.*

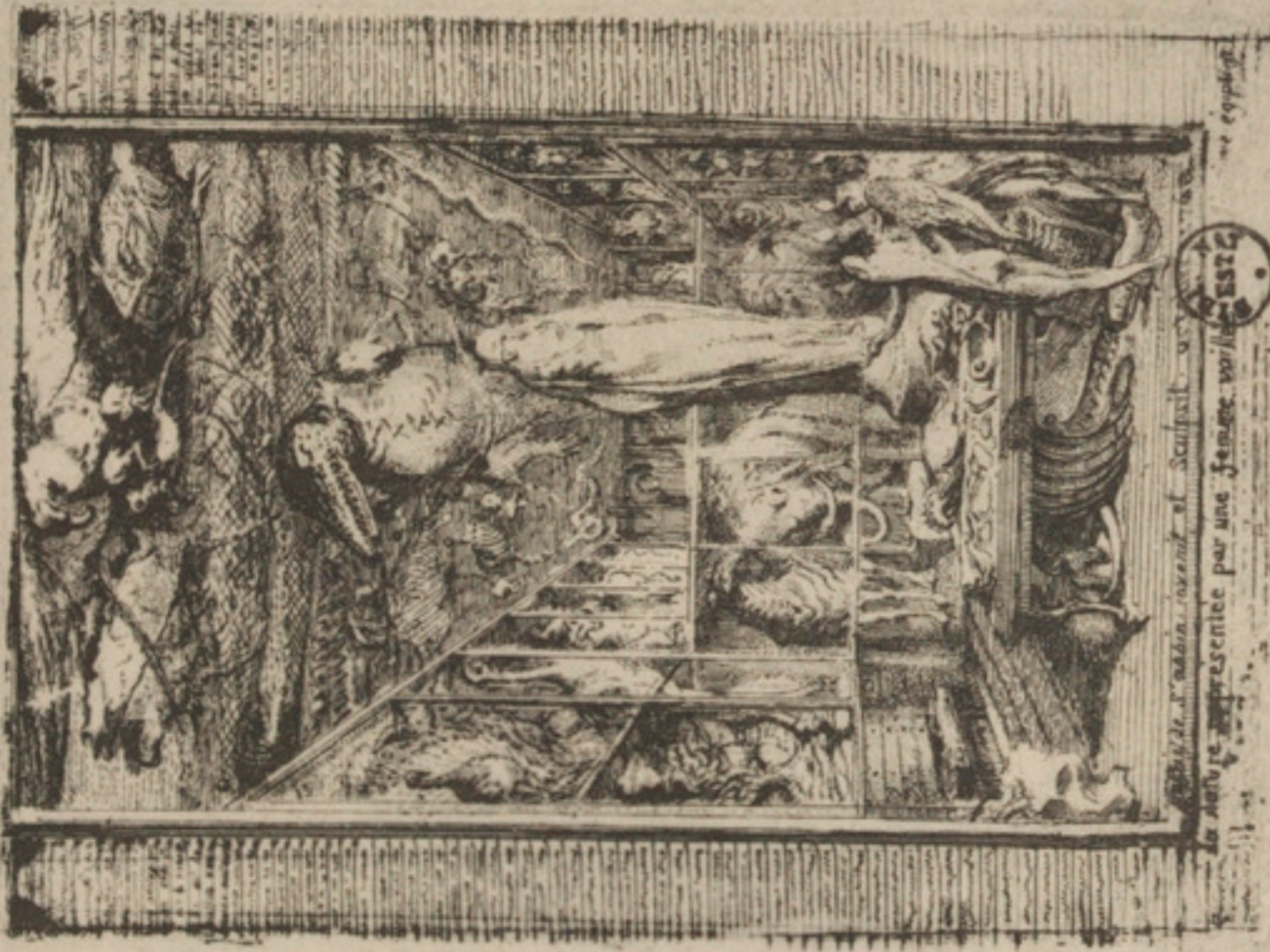
Entre les tailles simples formant encadrement, à g. et à dr., il y a des inscriptions à la pointe, d'une écriture tellement fine qu'elle est à peu près indéchiffrable; toutefois, en haut à dr., on distingue, écrit à l'envers : *comencé le || samedi 6 7<sup>bre</sup> 1762. M. || Renard inspect. des avis ||*; puis, à l'endroit : *gabriel de S. Aubin.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche, presque entièrement recouverte par la gravure : H. 106 mm.; L. 78 mm.

*ÉTATS.* — Cette pièce, non cataloguée par P. de Baudicour, a été signalée par les Goncourt, qui la disent gravée pour l'*Almanach historico-physique, ou Physiosophie des dames* (Paris, 1763). Elle est reproduite pl. XXVII, 34.

Les Goncourt ajoutent : « Sur une épreuve du premier état, que possède M. Destail-





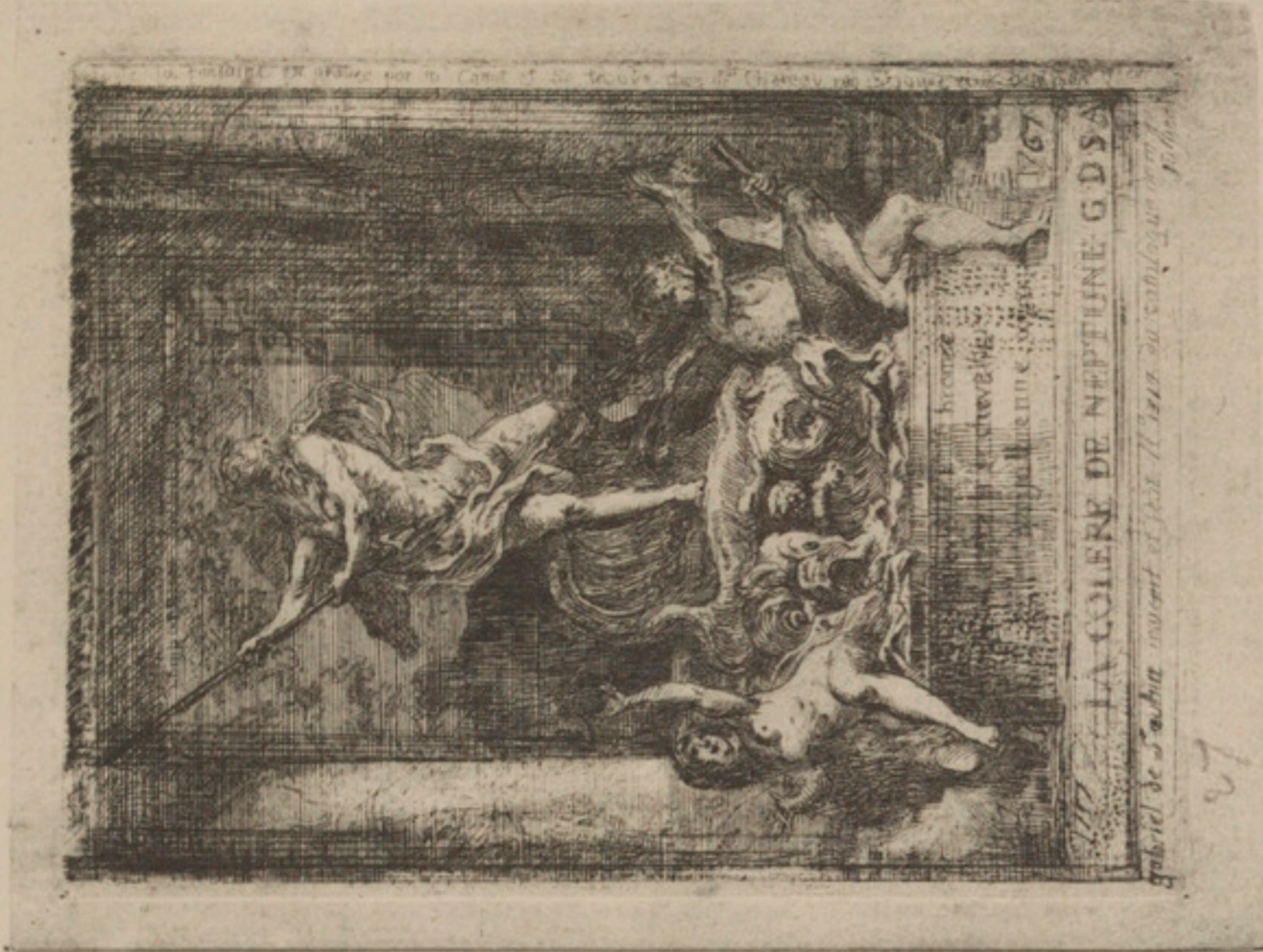
*La Nature en ton hivers, et ta printemps y voit  
moins, ce qu'on a pensé, que ce qu'il faut savoir*

ACQUISITION  
N. 5236

Voltaire



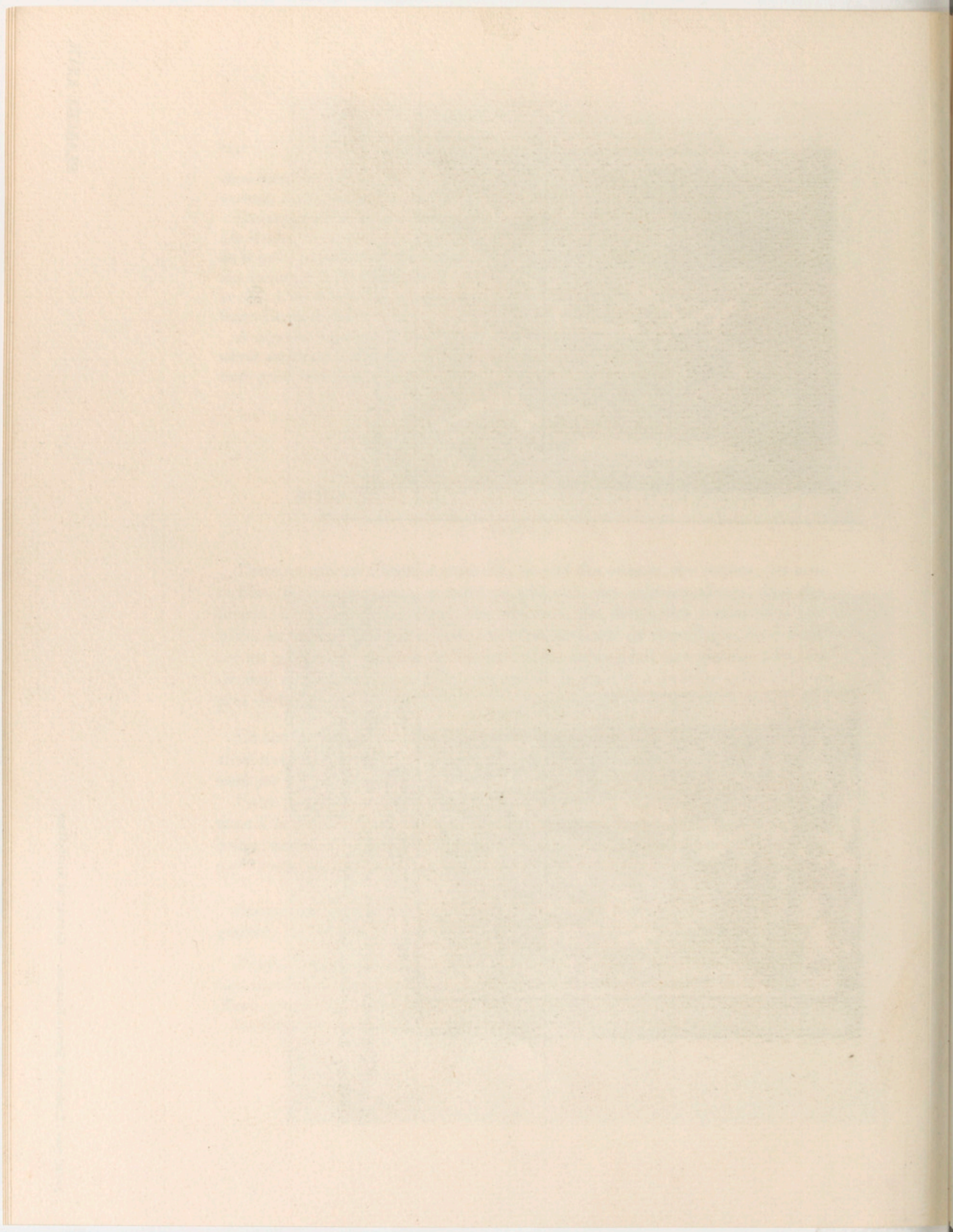
34



LA COLIERE DE NEPTUNE G. D. S. A.

39







leur, est gravé à la pointe : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin invenit et sculpsit. Octobre 1768* ». Il y a là évidemment une erreur de lecture : 1768 pour 1762. Mais pourquoi les Goncourt qualifient-ils cette épreuve de « 1<sup>er</sup> état » ? Serait-ce que la planche isolée diffère de celle qui figure dans l'*Almanach historico-physique* ? N'ayant pas vu l'ouvrage, il m'est impossible de répondre à cette question.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 37. a, épreuve de la coll. Destailleur) ; dans la marge inférieure, on lit, à l'encre, d'une écriture ancienne, mais qui n'est pas celle de G. de Saint-Aubin, ces deux vers :

*La Nature est ton livre et tu prétends y voir  
Moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut savoir.*

VOLTAIRE.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 41 francs ; — Vente Goncourt (1897), 11 francs.

*DESSINS.* — D'après les Goncourt encore, « le dessin, de quelques centimètres moins haut que la gravure, tracé à la plume, en bistre, et lavé d'encre de Chine, figure, collé au milieu d'autres dessins, sur une des pages du *Livre de croquis* de Gabriel de Saint-Aubin » (coll. Groult).

*BIBLIOGRAPHIE.* — Goncourt, *op. cit.*, p. 195 ; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480.

On lit dans l'*Avant-Coureur* du 17 janvier 1763, parmi les *Nouvelles littéraires* (p. 47) :

« *Almanach historico-physique, ou la Physiosophie des dames*, par M. Bellanger :

*La nature est mon livre, et je prétends y voir  
Moins ce qu'on a pensé que ce qu'il faut sçavoir.*

VOLTAIRE.

« A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques.

« C'est ici une nomenclature assez bien faite d'histoire naturelle. Les gens du monde y trouveront l'explication de divers termes techniques propres à cette science, qu'ils sont exposés à entendre prononcer tous les jours et dont ils ignorent souvent la signification. En un mot, ce petit livret doit être distingué de la foule des autres almanachs.

« Le frontispice est décoré d'une estampe très ingénieuse. Elle représente un cabinet d'histoire naturelle : des oiseaux desséchés, des reptiles suspendus au plancher, des bocaux pleins de productions curieuses, des squelettes, etc., s'y font remarquer. Mais les yeux se fixent d'abord et reviennent ensuite avec plaisir sur la principale figure. C'est la statue de la Nature, représentée sous les attributs de la *Magna Mater* des anciens. Elle a une partie du sein découverte, comme pour indiquer que ce que nous connoissons le mieux de ses opérations, ce sont les choses relatives aux besoins de première



nécessité. Le reste du corps et la tête sont voilés; vive emblème de notre ignorance sur le comment et le pourquoi de ses opérations.»

Ce petit livre a échappé à mes recherches, et son frontispice ne m'est connu que par une épreuve isolée, conservée au Cabinet des Estampes.

On remarquera que l'annonce de l'*Avant-Coureur* ne mentionne pas le nom de l'auteur du frontispice.

### 35. — L'ACCORD ET LA MUSIQUE.

(1762.)

Dans un encadrement rectangulaire, orné d'une bordure de feuillage, deux médaillons ronds sont disposés côte à côte et suspendus, chacun par un anneau, sur un fond grisé de tailles verticales. Dans le médaillon de g., une femme, assise devant un orgue, porte de la main droite un flageolet à ses lèvres, et touche l'orgue d'un doigt de la main gauche, comme pour juger si l'instrument est d'accord; une autre femme, debout derrière la première, accorde un luth. Dans le médaillon de dr., une femme, assise devant une table, écrit de la musique; elle a le bras gauche appuyé sur une enclume et tient un marteau dans sa main; près de l'enclume, une lyre et une balance.

Le médaillon de g. n'a ni signature, ni inscription.

Sur le rebord de la table du médaillon de dr., on lit, gravé : *gabriel de s. aubin*. Au-dessous de la figure, sur le sol, on lit, au crayon : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin inv. sculp. 1762*; et au-dessous, au pinceau : LA MUSIQUE.

Chaque médaillon est placé au-dessus d'une tablette rectangulaire où l'artiste a écrit, au crayon, dans un encadrement à peine esquissé d'instruments de musique, les deux quatrains suivants, qui sont vraisemblablement de sa composition :

Tablette de gauche :

L'ACCORD.

*Tout instrument étant d'acord*

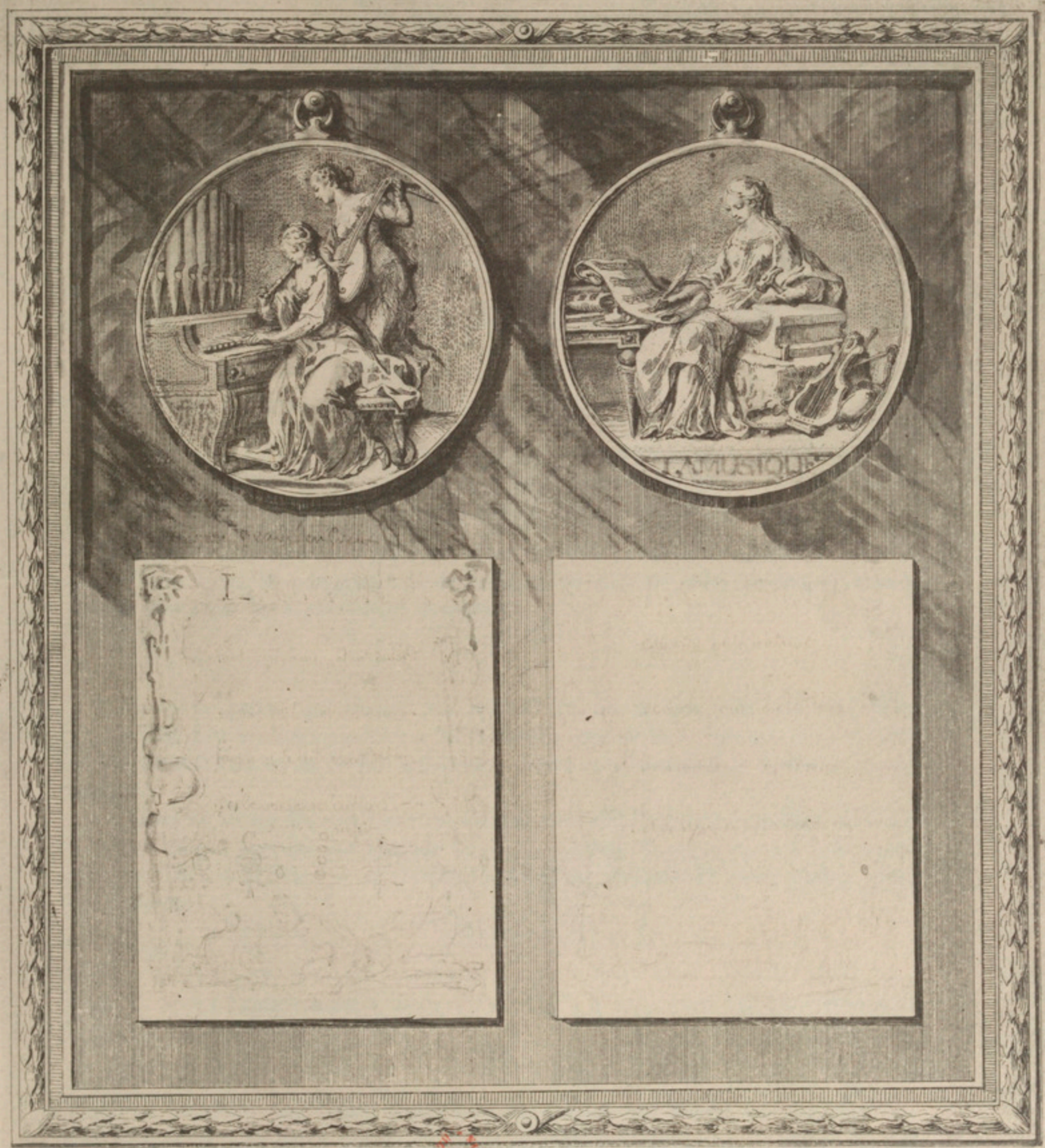
*Est susceptible d'harmonie.*

*L'orgue et le luth ofrent d'abord*

*Des consonnanses infinies.*

On voit, au-dessous de ces vers, des notes sur une portée, avec ces mots : *accord parfait*.





Red circular stamp with the letters 'RF' in the center and 'MUSEUM' around the perimeter.







Tablette de droite :

LA MUSIQUE.

*Cette fille de la nature  
Écrit les sons, pèse les tems;  
Son marteau frappe la mesure  
Et sa lyre enchante nos sens.*

Les deux médaillons ont été repris au pinceau, de même que la partie supérieure du fond, relevée d'un travail simulant le marbre. Sur ce fond, au-dessous du médaillon de g., on lit, au crayon, après un mot indéchiffrable : *gravé en creux*.

Toutes les inscriptions et les retouches sont de la main de Gabriel de Saint-Aubin.

*DIMENSIONS.* — H. 240 mm.; L. 219 mm.

*COLLECTIONS.* — La seule épreuve connue de cette petite pièce appartient au Kupferstichkabinet de Berlin, auquel elle a été donnée, comme les quatre autres pièces de G. de Saint-Aubin que possède ce dépôt, par M. Jules Model, de Berlin.

*VENTES.* — Cette épreuve a passé à la 2<sup>e</sup> vente Gerbeau (12-15 mai 1908; 100 francs); elle est donnée par le catalogue à G. de Saint-Aubin, avec un point interrogatif et sans aucune indication des signatures et inscriptions.

Cette petite pièce, qui n'avait pas encore été décrite jusqu'ici, est reproduite pl. XXVIII. Elle m'a été signalée par M. A. Strölin, et c'est M. J. Springer, conservateur du Kupferstichkabinet de Berlin, qui m'en a donné les dimensions et facilité la reproduction.

On aimerait savoir à quelle intention elle fut exécutée. Peut-être était-elle une de ces petites estampes publiées par quelque Croisey, — billets d'invitation, cartes de visite, adresses, almanachs, etc., — et destinée à servir de programme passe-partout pour des concerts.

### 36. — ALLÉGORIE SUR L'ÉRECTION DE LA STATUE DE LOUIS XV.

(1763.)

Entre les deux piédestaux supportant les *Chevaux de Marly*, on voit dans les airs une troupe de petits génies enlevant le voile qui recouvrait la statue du roi par Bouchardon et la dérobaient aux regards des spectateurs qui s'avancent pour la



contempler. En avant, à g., un génie ailé, portant un drapeau, accompagne une jeune femme qui vient offrir au roi une corbeille remplie de cœurs; à dr., entre la Sculpture et l'Architecture, une autre jeune femme, représentant la Ville de Paris, indique de la main le monument. Au fond, à g., une estrade supportant des tonneaux, pour une distribution de vin au peuple; et à dr., l'orchestre d'un bal en plein air. De ce même côté, on distingue l'un des pavillons du Garde-Meuble.

En bas, à dr., au-dessous du groupe des trois femmes, on lit : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin f.*; et à g., au-dessous de la femme portant des cœurs, la date 1763, seule trace restée visible d'une inscription antérieure.

Sur le piédestal de g., on lit, sur onze lignes, après une première ligne indéchiffrable : ... || *le génie tutellaire* || *applaudit à la* [illisible]<sup>(1)</sup>; || *il est précédé par* || *la reconnaissance qui pré* || *sente les cœur de tout* || *les citoyens. la bonté, la* || *clémence, la* || *Sagesse et* || *la piété du Roi sont* || *représentées dans les* || *superbes tapisseries qui doivent* || *décorer ce Spectacle brillant.*

Sur le piédestal de dr., on lit, sur treize lignes : *la magnificence de la ville* || *accompagnée de l'archi* || *itecture et de la Sculpture* || *marchant sur de riches tapis* || *ordone* || *les apprêts d'une* || *feste. plusieurs groupes de* || *génies enlèvent les masts* || *qui ont servi à* || *ellever* || *la statue et le voile qui la couvroit.* || *l'auteur de ce tableau* || *astreint à une* || *grandeur donnée* || *suppose les objets rassemblés* || *par enchantement. G. de S.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 299 mm. (y compris 57 mm. de marge inférieure); L. 241 mm.

L'image seule : H. 239 mm.; L. 239 mm.

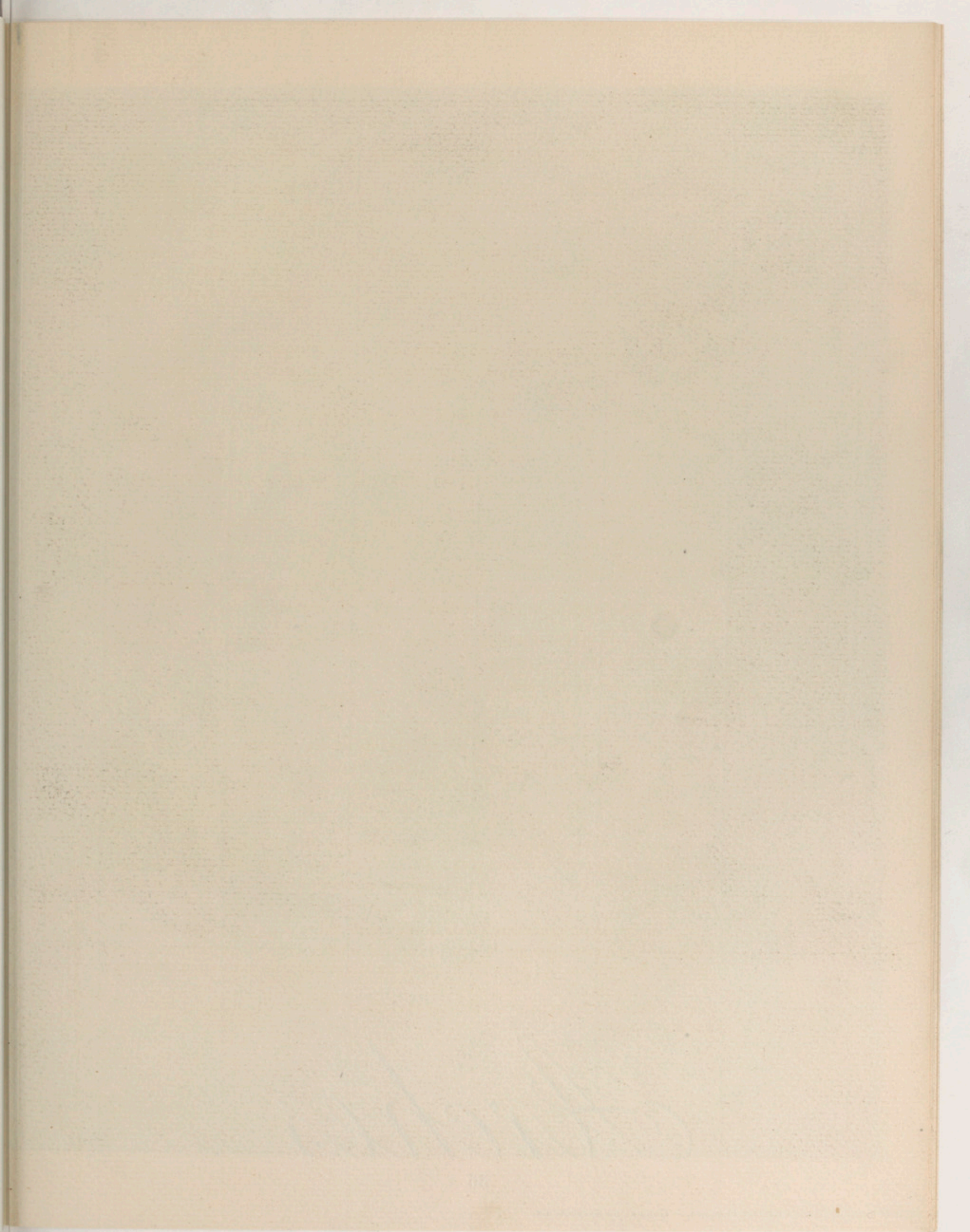
*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. L'image est à peine mordue; les inscriptions sur les piédestaux des *Chevaux de Marly* sont illisibles. Sur le piédestal de la statue du roi, on lit : A LOUIS LE BIEN AIMÉ, inscription qui, dans le 2<sup>e</sup> état, disparaîtra en partie sous des tailles ajoutées. Dans le bas, à g., au-dessus du trait carré, on lit l'inscription suivante, à la pointe : ... [un mot illisible] *gravé par gabriel de S<sup>t</sup> Aubin. 1763.* Une marge a été laissée à la partie supérieure, en vue d'une inscription; elle est restée blanche. Dans la marge inférieure, qui est blanche également, on remarque, à dr., quelques essais de pointe; et tout en bas, à g., à l'envers, une petite inscription, en caractères microscopiques : *imprimé sur papier de la cbine.*

2. L'image est un peu mieux venue. L'inscription du bas, à g., a presque totalement disparu; il n'en reste plus que la date : 1763. Par contre, à dr., au-dessous du groupe des trois femmes, on lit : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin f.* La marge inférieure est toujours blanche;

<sup>(1)</sup> Le rédacteur du catalogue de la vente Destailleur (1890, n° 1234) propose de lire ici : *à la paix universelle.*









ACQUISITION  
N° 5528



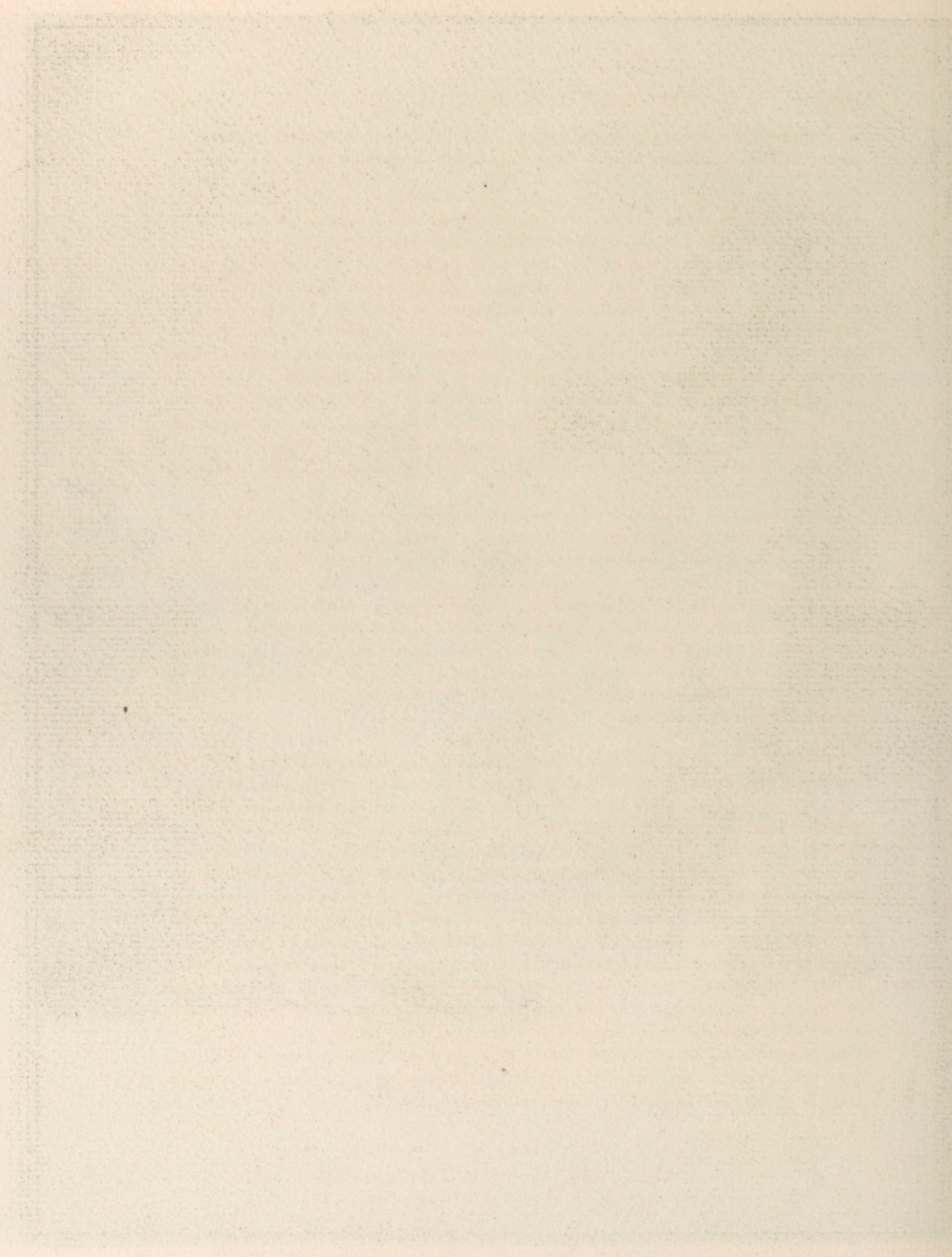




ALLEGORIE SUR L'INAUGURATION  
DE LA STATUE DU ROI LOUIS XV









on y trouve de nouveaux essais de pointe, à g. ; et la petite inscription : *imprimé sur papier de la chine*, a été conservée. — C'est l'état décrit et reproduit, pl. XXIX, 36.

Dans l'*Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (*op. cit.*, p. 195), les Goncourt ont signalé l'existence, dans la coll. Destailleur, d'un dessin de cette composition, dessin à la mine de plomb mélangée de bistre, et retouché à la plume, de la même grandeur que la gravure, et signé *G. d. S. 1763*. Les Goncourt estiment qu'il est impossible de savoir s'il y a, comme le croyait Destailleur, un trait gravé sous ce dessin ; mais ces détails que le dessin est dans le même sens et de la même dimension que la gravure, et qu'il a, en haut et en bas, les deux marges réservées au titre et à la légende, suffiraient à confirmer l'hypothèse émise par Destailleur, si le trait gravé n'était pas lui-même visible en maint endroit. Cette épreuve retouchée a passé de la collection Destailleur dans la collection J. Doucet, et j'ai pu l'examiner lors de la rédaction du catalogue de la vente de cette collection (1912, n<sup>o</sup> 53). Elle est signée en bas, vers la g. : *G. d. S. A. 1763.*, et l'inscription sur le piédestal de dr. se termine par la date : *G. d. S. aout 1767*. Elle appartient aujourd'hui à la Bibliothèque d'art et d'archéologie. Elle est reproduite pl. XXIX, 36 a.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (2<sup>e</sup> état : Ef. 37. a) ; — Bibl. d'art et d'archéologie (épreuve rehaussée à l'encre et au lavis) ; — Coll. Henri Thomas (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> états), épreuves de la coll. A. Beurdeley

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), épreuve entièrement reprise par l'artiste à la plume, au lavis et à la mine de plomb, 1.560 francs ; la même, 1<sup>er</sup> état, 355 francs ; la même, 2<sup>e</sup> état, 230 francs ; — Vente Josse (1894), épreuve rehaussée de la coll. Destailleur, 1.400 francs ; — Vente J. Doucet (1912), la même, 13.000 francs ; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 1.500 francs (1<sup>er</sup> état) et 1.600 francs (2<sup>e</sup> état), épreuves de la coll. Destailleur.

*DESSINS.* — G. de Saint-Aubin a dessiné plusieurs fois la statue de Louis XV : un dessin aquarellé de la coll. La Béraudière (vente à Paris, 1885, n<sup>o</sup> 173), daté du 30 janvier 1763, représente la place Louis XV le jour où l'on amène la statue du roi entourée d'échafaudages ; c'est le même dessin qui a passé dans la vente Josse (1894, n<sup>o</sup> 39) ; — dans un dessin à la plume, lavé d'encre de Chine, signé et daté 1776, qui fait partie du *Livre des Saint-Aubin* (vente Destailleur, 1893, n<sup>o</sup> III, pièce 34 ; coll. de M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn), on trouve aussi cette statue et on lit au bas les vingt vers qui se lisaient sur le piédestal ; — sur un autre dessin, gravé par P.-C. Lévesque en 1763, on voit l'artiste lui-même assis sous une arcade du Garde-Meuble, son crayon à la main et dessinant la statue (voir la description de cette pièce dans la 2<sup>e</sup> partie du présent catalogue) ; — un autre encore, gravé par P. Chenu, représente la Ville de Paris assise sur la proue d'un vaisseau et montrant à une figure allégorique de la Seine la statue du roi et la nouvelle place Louis XV. — On peut citer encore, parmi les œuvres d'autres artistes qui ont représenté l'inauguration de la statue : un dessin de Gravelot, gravé par Augustin de Saint-Aubin (1766), et une peinture de Vien, exposée au Salon de 1769 et gravée par Née, d'après un dessin de Cochin.



*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 6, avec cette note : « La seule épreuve que nous ayons vue de cette planche n'étant pas achevée, nous ignorons si elle a été terminée ; et il nous a été impossible de lire les inscriptions mal venues, couvrant les piédestaux des deux Renommées » ; — les Goncourt, après avoir cité cette estampe d'après P. de Baudicour (p. 188), la mentionnent de nouveau un peu plus loin (p. 194-195), comme une pièce oubliée par l'auteur du *Peintre-graveur français continué* et lui donnent le n° 45 ; ils décrivent sommairement les deux états ; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479 ; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 487-488 ; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 61 ; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153-154.

En 1748, Louis XV ayant accordé au prévôt et aux échevins de Paris l'autorisation de lui élever une statue équestre, on s'occupait de choisir un emplacement, et le roi désigna, parmi les soixante projets proposés, l'emplacement encore inculte et abandonné, devenu depuis la place Louis XV, aujourd'hui place de la Concorde.

Vingt-huit plans furent proposés ; Gabriel les revit et en tira le projet qui fut exécuté. Quatre fossés, destinés à être plantés d'arbres, furent creusés et entourés de balustrades ; ils ont été comblés en 1852. Huit pavillons s'élevèrent aux angles de la place pour servir de piédestaux à des statues. Les deux bâtiments du Garde-Meuble garnirent le côté septentrional de la place. Enfin une statue équestre, œuvre de Bouchardon, portée sur un piédestal que Pigalle avait orné aux quatre angles de figures allégoriques représentant la Force, la Prudence, la Justice et l'Amour de la paix, fut érigée et inaugurée le 20 juin 1763.

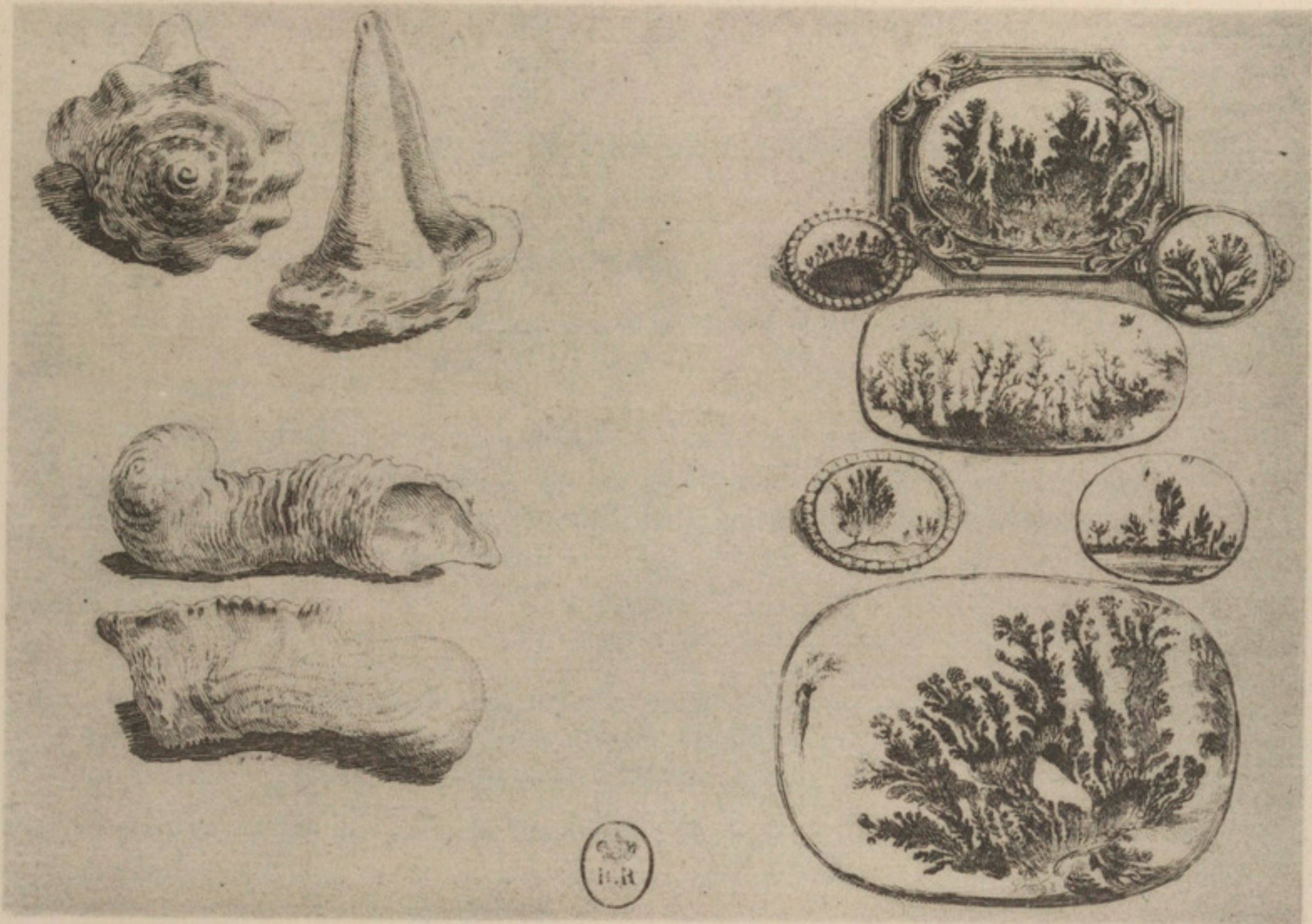
« Le 23 de ce mois [de février 1763], on a placé la statue équestre du Roi sur le piédestal qui étoit dans la nouvelle place, vis-à-vis le pont tournant des Tuileries. Cette statue a été trois jours à venir de l'atelier qui étoit au Roule... On va travailler maintenant à polir la statue et à accommoder le piédestal ; et la dédicace et la cérémonie ne se feront que dans le mois de mai, avec de grandes réjouissances » (BARBIER, *Chronique*, *op. cit.*, t. VIII, p. 65-66).

«... Tout se prépare à la nouvelle place Louis XV, vis-à-vis les Tuileries, pour trois jours de fêtes qui commenceront lundi 20 de ce mois [de juin 1763], la première pour l'inauguration et la dédicace de la statue du Roi, la seconde pour la publication de la paix dans Paris et à cette place, et la troisième pour un feu d'artifice sur la rivière, vis-à-vis du Palais Bourbon » (*Ibid.*, p. 77-78).

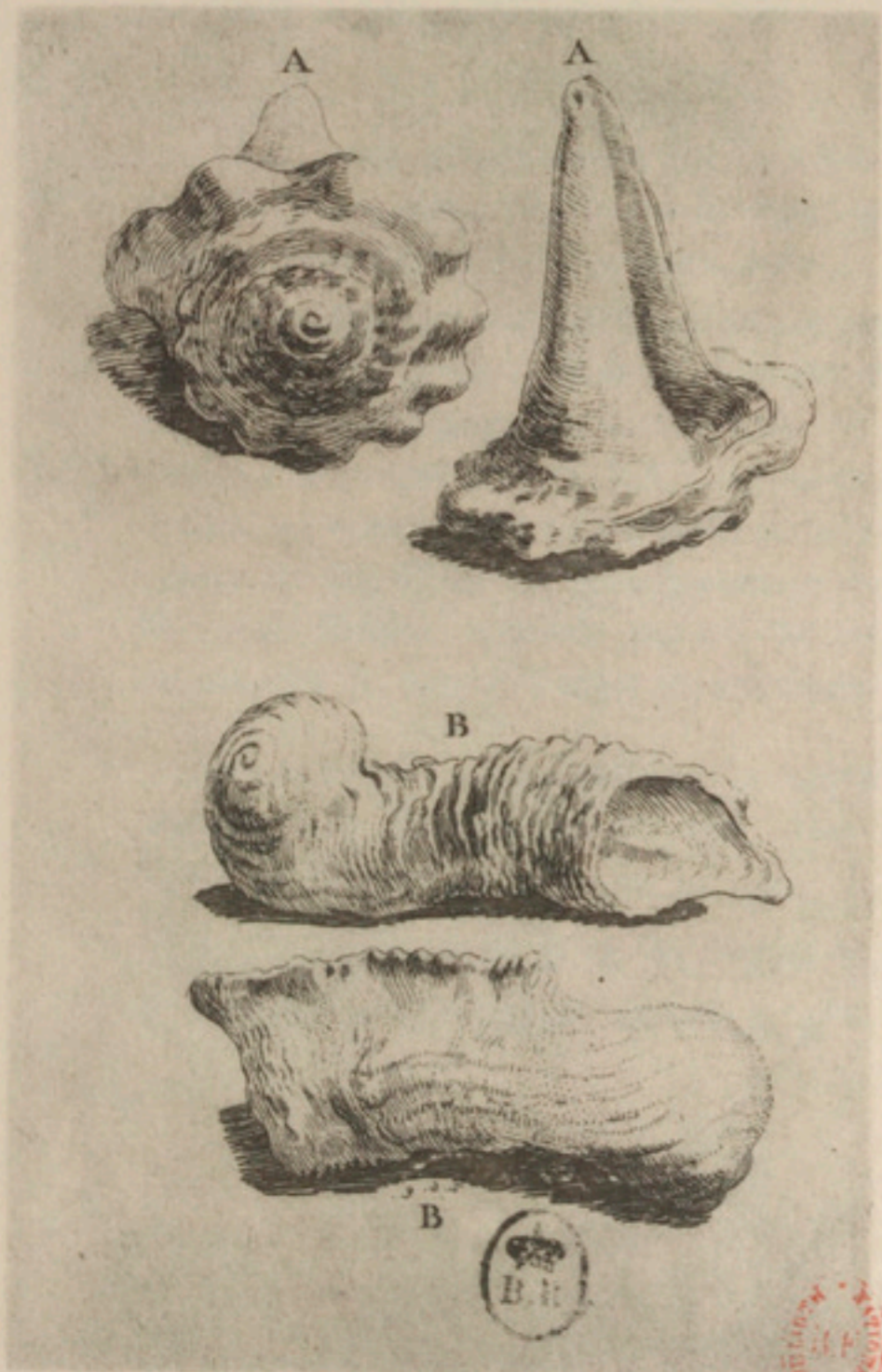
«... Lundi 20, le corps de l'Hôtel de Ville a fait la dédicace de la nouvelle statue équestre du Roi, dans la nouvelle place ; cette marche à cheval a été très belle... La cérémonie de cette dédicace consiste à faire le grand tour de la place, après de se rapprocher de la statue que chacun salue, et l'on dresse un procès-verbal... » (*Ibid.*, p. 81).

Le récit des illuminations et feux d'artifice occupe les trois pages qui suivent. Voir aussi, sur ces fêtes d'inauguration, l'*Avant-Coureur* du 27 juin 1763, p. 406 et suivantes.

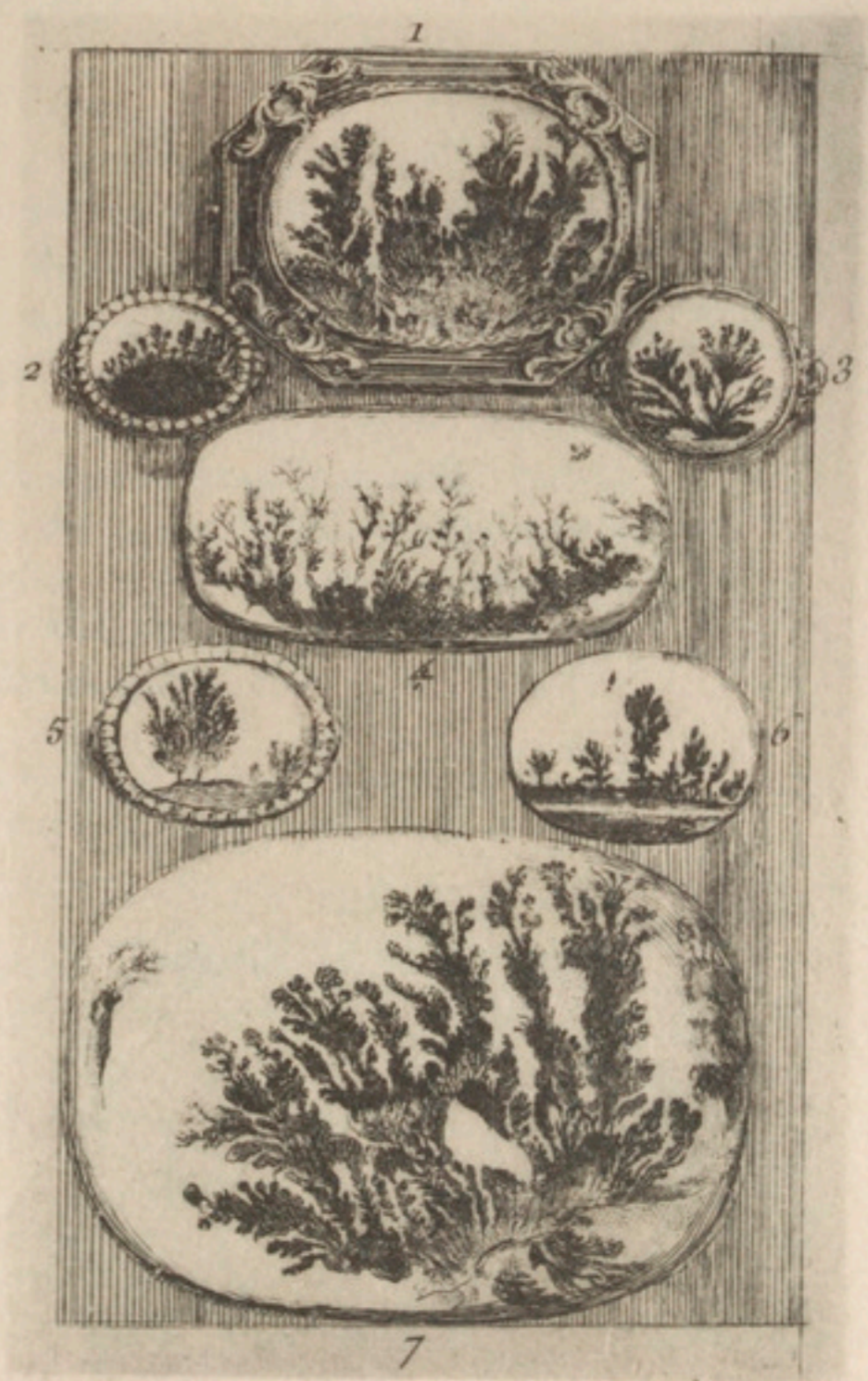




37-38

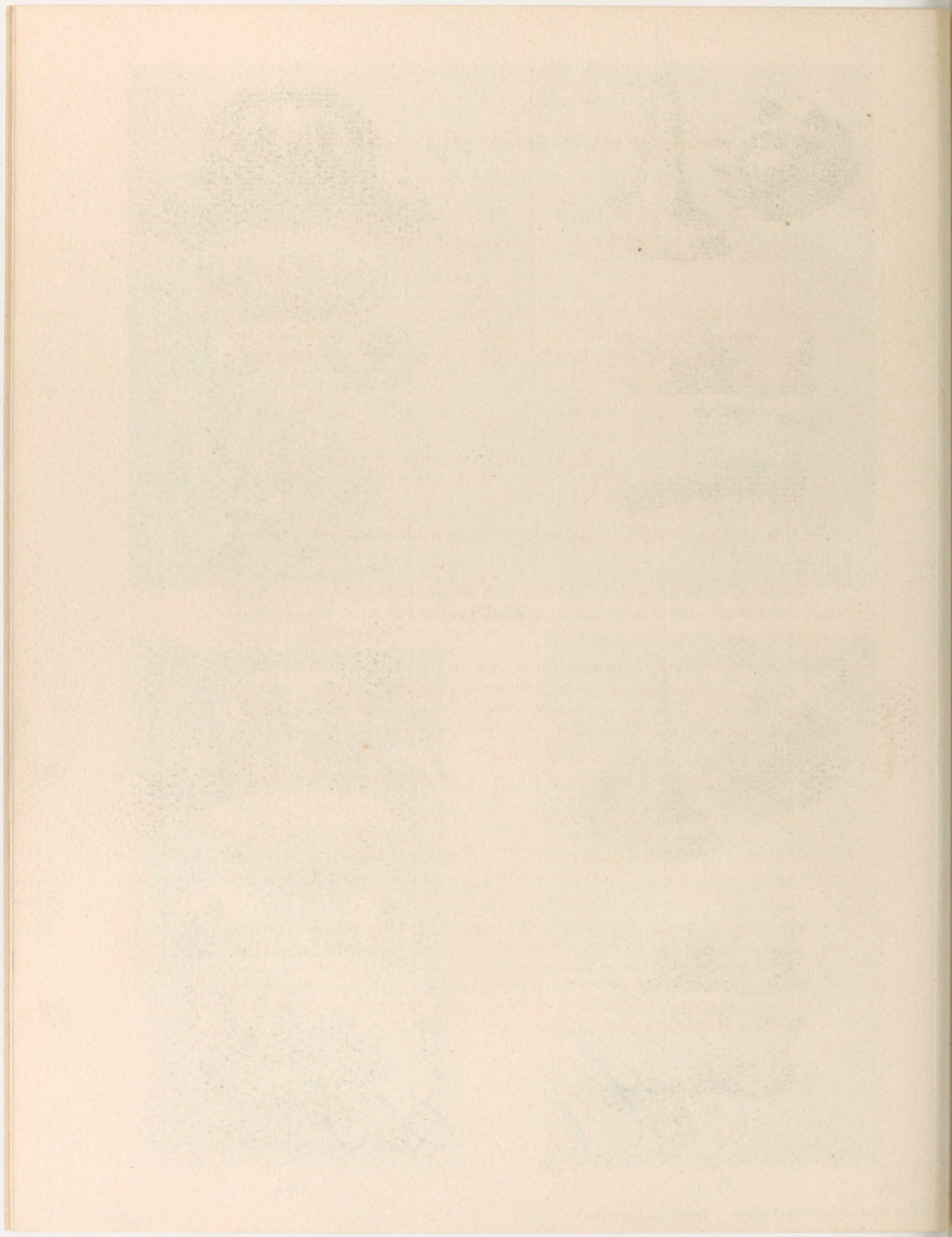


37 a.



38 a.







## 37-38. — COQUILLES ET AGATES.

Planches pour le catalogue de la vente P.-C.-A. Helle.

(1763.)

Ces deux planches ont été gravées pour illustrer le *Catalogue de différens effets précieux, tant sur l'histoire naturelle que sur plusieurs autres genres de curiosités*, par le S. P.-C.-A. Helle (Paris, Rault, 1763, in-8°), cabinet dont la vente eut lieu le 9 décembre 1763 et jours suivants.

## 37. COQUILLES.

Deux représentations de chacune des deux coquilles décrites au catalogue sous les n<sup>os</sup> 1 et 2; en haut, côte à côte, le «buccin» (n<sup>o</sup> 2), et en bas, l'une au-dessous de l'autre, deux figures du «limas» (n<sup>o</sup> 1).

Au-dessous de la figure inférieure, on lit en caractères microscopiques : *g. d. s.*

*DIMENSIONS.* — Ainsi qu'on va le voir dans la description des états, cette pièce et la suivante furent gravées sur le même cuivre de 133 mm. de H. sur 171 mm. de L., et l'épreuve ainsi obtenue fut ensuite coupée en deux parties dans le sens de la hauteur.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Les deux pièces tirées sur la même feuille, les coquilles à gauche et les agates à droite, sans autre lettre que la signature *g. de s.* ci-dessus mentionnée, pour la première; sans chiffres et sans fond, pour la seconde. — Reproduit pl. XXX, 37-38.

2. La planche coupée, brochée au catalogue en regard de la p. 1. Dans cet état, on lit la lettre A au-dessus de chacune des deux figures supérieures, et la lettre B au-dessus des deux coquilles inférieures.

Cet état, reproduit pl. XXX, 37 a, n'avait pas été signalé jusqu'à présent.

On ne connaissait jusqu'ici que le premier état des deux pièces réunies sur la même feuille. C'est un renseignement de mon confrère de la Bibliothèque nationale, M. Louis Denise, qui m'a permis de retrouver le second état, et par le même coup de préciser la date et l'objet de ces deux curieuses planches.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 7); — Dép. des Imprimés de la Bibl. nat. (2<sup>e</sup> état, dans le Catalogue de la vente Helle, sous la cote : S. 22705 [11]).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, p. 42; — Goncourt, *op. cit.*, p. 194. — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480.



## 38. AGATES.

Sept agates arborisées sont groupées sur cette planche, les unes sans montures, les autres montées en broches ou en bagues. On en trouvera plus loin la description d'après le catalogue.

*DIMENSIONS.* — Voir les indications données à propos de la pièce précédente, pour l'épreuve non coupée.

Les dimensions du second état prises au trait carré sont : H. 108 mm.; L. 63 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Cette pièce et la précédente sont réunies sur la même feuille, les coquilles à gauche et les agates à droite, sans aucune lettre ni encadrement. — Reproduit pl. XXX, 37-38.

2. La planche coupée et brochée au catalogue en regard de la p. 53. Les agates ont été encadrées d'un trait carré, et, à l'intérieur de cet encadrement, un fond a été tracé, composé de tailles verticales. En outre, on a inscrit sur la planche les chiffres 1 à 7, qui renvoient aux notices du catalogue. — Cet état, qui n'avait pas encore été signalé jusqu'ici, est reproduit pl. XXX, 38 a.

*COLLECTIONS.* — Voir les indications données à propos de la pièce précédente.

Comme le Catalogue de la vente Helle n'est pas commun, on trouvera ci-dessous le texte des notices illustrées par Saint-Aubin dans ces deux planches.

Pour les coquilles :

«1. Un limas blanc, transparent, de deux pouces de long; sa tête est bien faite, son corps allongé en forme de trompe d'éléphant, rempli de replis, ayant le long de son tuyau une espèce de crête, sa bouche est en forme de poire. L'on connoît cette coquille fossile en Hollande, dans le fameux cabinet de M. Lionnois à La Haye; elle se trouve aussi au Jardin du Roi; mais son tuyau beaucoup plus allongé, ce qui peut faire croire que ce jeu de nature se trouve avec des différences. Jusqu'à présent, l'on ne l'a pas trouvée vive, dans aucuns Cabinets, tant en France qu'en Hollande, ce qui donne lieu de croire qu'elle est extraordinairement rare et même unique; l'on trouvera ci-après cette coquille gravée à la lettre B.

«2. Six coquilles, dont le fragment d'une est du genre des buccins, sa tête formant une volute est aplatie avec des tubercules au pouretour, le fond en est blanc et il y paroît des couleurs jaunâtres : quoique roulée, elle a 19 lignes de long. Cette coquille, qui ne paroît pas être de conséquence dans l'état où elle se trouve, ne laisse pas que d'être recommandable par sa singularité et pourra réveiller la curiosité des amateurs pour tâcher de découvrir ce qu'elle est dans son entier; elle est gravée à la lettre A...»



Pour les agates :

«339. Une agathe arborisée orientale de grandeur de bracelet, de belle forme ovale, portant 13 lignes de long sur 10 lignes de large; le fond de l'agate est d'un clair de cristal; l'arborisation est d'un brun à plusieurs nuances, toutes les masses y sont bien marquées : cette pierre a un détail infini; les lumières y sont admirables, et l'on peut dire que c'est une des plus belles qu'il y ait pour des connoisseurs; elle est montée sur une baste de cristal de roche, avec une bordure d'or gravée et des ors de couleurs, ce qui présente un très beau tableau; et l'on trouvera cette pierre gravée dans le catalogue à la tête au n° 1<sup>er</sup>.

«340. Une grande agathe arborisée, propre pour tabatière, de forme ovale, portant 2 pouces 4 lignes de long, sur 18 de large : cette pierre a toutes les qualités de la précédente, et d'un très grand mérite. L'on ne voit point de morceau de cette grandeur et si riche; elle est gravée dans le catalogue au n° 7.

«341. Une agathe arborisée orientale de forme carrée longue, très arrondie, portant 18 lignes de long sur 9 de large : cette pierre a une multitude de petits arbres noirs sur leur terrasse, qui forment une longue forêt; gravée dans le catalogue au n° 4.

«...344. Une agathe arborisée de bague d'homme, ayant une très belle terrasse noire rayée de blanc, sur laquelle est un grand arbre et plusieurs petits joliment distribués; elle est d'Allemagne, mais aussi solide et aussi belle que les orientales : elle n'est jugée d'Allemagne que par le travail de l'accident et non par sa qualité d'agate, car elle est aussi dure et aussi belle que l'Orient; elle est gravée dans le catalogue, n° 6.

«...387. Une autre [bague d'homme] représentant des saules; il y a une petite terrasse colorée verte, pour représenter l'eau; cette pierre est d'un grand mérite et orientale; elle est entourée de vingt-neuf roses d'Hollande; gravée dans le catalogue, n° 5.

«...389. Une très belle bague d'agate arborisée, orientale, qui représente une montagne noire, où sont environ une douzaine de petits arbres très bien faits, joliment distribués, et entourée de trente-quatre roses d'Hollande; cette pierre est très curieuse; elle est gravée dans le catalogue, n° 7 [sic, pour n° 2].

«...391. Une bague d'homme d'agate arborisée, orientale, d'une eau parfaite, dont les arborisations sont distribuées agréablement; il y a quatre beaux brillants sur le corps et parfaitement bien montés; elle est de toute beauté et gravée dans le catalogue, n° 3».

### 39. — «LA COLÈRE DE NEPTUNE», FONTAINE.

(1767.)

Debout sur une conque portée par deux dauphins, Neptune, armé de son trident, menace un Fleuve, assis à dr., et une Rivière, à g., tous deux dans l'attitude de l'effroi. Un socle supporte le groupe, placé entre deux colonnes.

Au-dessus de la tête de Neptune, sur les tailles croisées du fond, on distingue : ..... gabriel de S' .....



Sur le socle, une inscription sur trois lignes, mal venue à la morsure et indéchiffrable, qui se termine par les mots : ..... *M. de Jullienne*.

En bas, à droite du socle, on lit : 1767. Au-dessous, dans une marge, au-dessus du trait carré : 1757 [*sic*]. LA COLÈRE DE NEPTUNE. G. D. S. A. Au-dessous encore, mais sous le trait carré : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin invenit et fecit. n° 1314 du catalogue de M<sup>r</sup> de Jullienne*. Enfin, dans la marge de dr., en travers, le long du trait carré, en caractères microscopiques : *toute la fontaine est gravée par M<sup>r</sup> Canut et se trouve chez M. Cbereau, rue S<sup>t</sup> Jaque, aux deux pilliers d'or.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche, presque entièrement recouverte par la gravure : H. 107 mm. (y compris 8 mm. de marge inférieure); L. 80 mm.

*ÉTATS.* — 1. Avant les mots : *Toute la fontaine est gravée, etc.*

2. Celui décrit et reproduit pl. XXVII, 39.

*COLLECTIONS.* — Bibl. d'art et d'archéologie (2<sup>e</sup> état, épreuve de la coll. Beurdeley).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, 135 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 2<sup>e</sup> état, 805 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 27; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479.

Le n° 1314 de la vente de la collection de Jullienne (Paris, 1767) fait partie des *Terre cuite et autres morceaux d'art antiques et modernes*. Il est ainsi décrit : « Deux modèles d'architecture pour des fontaines publiques, ornés de morceau [*sic*] de marbre et de sculpture en bronze, par M. Blondel, d'environ 13 à 14 pouces de hauteur. »

L'auteur du modèle original, gravé par G. de Saint-Aubin, n'est autre que Jacques-François Blondel, célèbre par son *Cours d'architecture*. Avant de devenir professeur à l'Académie d'architecture (1762), Blondel avait ouvert une École des arts, « rue des Grands-Cordeliers, proche celle de la Comédie-Française, fauxbourg Saint-Germain », et sur un programme des cours pour l'année 1747, programme reproduit par Courajod dans son histoire de l'*École royale des élèves protégés* (Paris, 1874, p. LXVIII, note 2), on lit : « VI. Les mercredis, jeudis et samedis, depuis trois heures après midi jusqu'à huit, on enseignera les principes et les proportions du corps humain; les parties de l'histoire nécessaires pour parvenir à placer avec choix les attributs, les allégories convenables aux palais des rois, aux édifices sacrés, aux maisons de plaisance, bâtiments publics, fêtes, etc.; ensemble, les animaux, le paysage, et tout ce qui peut donner de la liberté et animer le génie (*Professé par M. de Saint-Aubin, Peintre*). »

Courajod identifie ce M. de Saint-Aubin avec Gabriel. Et, en effet, dans les notes biographiques de Charles-Germain reproduites plus haut, page 2, on a vu que le

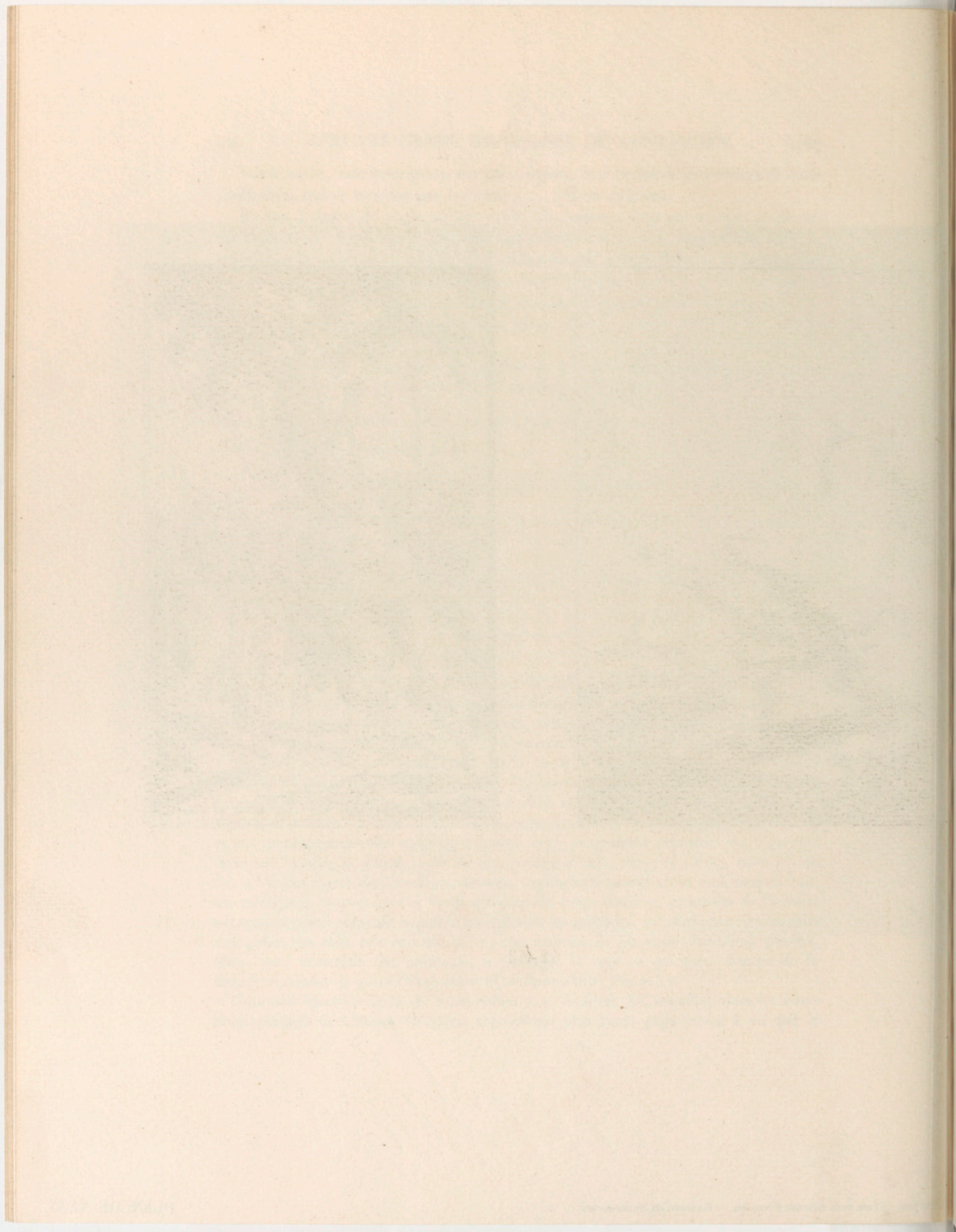




42-43









graveur des *Papillonniers humains* dit de son frère : « ... Il professa longtemps le dessin dans la nombreuse école de Blondel, architecte ».

Ce qui paraît singulier, c'est que Gabriel de Saint-Aubin ait été professeur de dessin chez Blondel dès l'âge de 23 ans, cinq ou six ans avant de prendre part aux concours pour le grand prix de peinture de l'Académie royale.

Saint-Aubin n'a gravé que le groupe central de la fontaine, négligeant la partie architecturale qui l'encadre et que l'on peut voir sur la gravure de Le Canu — que Gabriel appelle par erreur Canut — conservée au Cabinet des Estampes et intitulée : *Décoration géométrale d'une fontaine d'ordre dorique, d'après l'un des models du cabinet de M<sup>r</sup> Blondel, architecte du Roy et professeur de son Académie royale d'architecture au Louvre.*

---

#### 40-43. — VIGNETTES

POUR

LES « NOUVEAUX VOYAGES AUX INDES OCCIDENTALES »,  
DU CHEVALIER BOSSU.

(1767.)

Des quatre vignettes gravées, illustrant les *Nouveaux voyages aux Indes occidentales, etc.*, par M. Bossu (Paris, Le Jay, 1768, deux parties en un vol. in-12), Gabriel de Saint-Aubin, auteur des dessins, exécuta la première morsure, et c'est ce premier état d'eau-forte qui seul nous intéresse ici.

Les planches ont été ensuite reprises et terminées au burin par C. Beurlier, qui a signé la première et la seconde.

#### 40. FRONTISPICE DE LA PREMIÈRE PARTIE :

COMPOSITION ALLÉGORIQUE.

Un roi sauvage, appuyé sur son arc et regardant le ciel, foule aux pieds un coffre rempli de trésors. A g., sur une rivière, une pirogue montée par deux hommes. — Voir, à la fin de cette notice, l'explication détaillée du frontispice donnée dans l'ouvrage même.

En bas, à g., sur le sol, on lit : *gabriel de S. aubin f. 1767.*

*DIMENSIONS.* — Les dimensions données sont celles des images seules, prises au trait carré, et sans qu'il soit tenu compte des encadrements ajoutés aux épreuves d'eau-forte des deux premières vignettes, par le graveur qui les a terminées. — H. 123 mm.; L. 72 mm.



*ÉTATS.* — Celui qu'on a décrit, d'après P. de Baudicour, est l'état d'eau-forte pure. Il y a sans doute eu des états terminés avant la lettre, mais je n'en connais pas d'épreuves.

Dans l'état terminé, publié dans l'ouvrage du chevalier Bossu, la signature sur le sol a disparu sous les tailles. La vignette est entourée d'un encadrement de traits carrés, séparés par des tailles simples. Au-dessus de l'encadrement, on lit, à dr. : *N° 1*; au-dessous, en bas, à g. : *G. De S<sup>t</sup> Aubin del.*, et à dr. : *C. Beurlier Sculp.*; enfin, au milieu de la marge : *FRONTISPICE*. Toutes ces inscriptions sont de la main d'un graveur en lettres.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 37, avec la date erronée : 1776; — Goncourt, *op. cit.*, p. 193 (avec la date rectifiée).

41. *TRAIT HÉROÏQUE D'UN PÈRE QUI SE SACRIFIE POUR SON FILS.*

(1<sup>re</sup> partie, p. 197.)

Devant un gros arbre occupant le milieu de la composition, on voit le fils prenant entre ses mains la tête de son père, que le bourreau vient d'abattre, et lui adressant ses adieux. A dr., l'exécuteur, appuyé sur sa hache. A g., une compagnie de soldats européens, commandée par un chef.

En bas, à g., sur le sol, on lit : *gabriel de S. aubin f.*

*DIMENSIONS.* — H. 124 mm.; L. 78 mm.

*ÉTATS.* — Celui qu'on a décrit, d'après P. de Baudicour, est l'état d'eau-forte pure. Dans l'état terminé, la signature sur le sol a disparu sous les tailles. La vignette est entourée d'un encadrement analogue à celui de la précédente. On lit, dans l'angle supérieur dr. : *N° 2. Page 197*; et en bas, à g. : *Ag. [sic] de S<sup>t</sup> Aubin del*; et à dr. : *Cb. Beurlier Sculp.*; enfin, au milieu de la marge : *1<sup>re</sup> PARTIE*.

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897) : cette vignette avec la suivante (n°s 40 et 38 de P. de Baudicour), 16 fr.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 40; — Goncourt, *op. cit.*, p. 193.

42. *FRONTISPICE DE LA 2<sup>e</sup> PARTIE :*

*MESSAGER ENVOYÉ À M. DE SAINT-DENIS*

*PAR M. DE BELLE-ISLE, PRISONNIER.*

Un sauvage, tenant un calumet de la main dr., et de l'autre une lettre, court à toutes jambes de g. à dr.; au loin, un cerf courant dans le même sens.

En bas, à g., sur le sol, on lit : *gabriel de S<sup>t</sup> aubin f. 1767.*



*DIMENSIONS.* — Cette pièce et la suivante ont été gravées sur la même planche (H. 159; L. 189), et il existe des épreuves des deux vignettes tirées sur la même feuille. Dimensions de cette vignette seule : H. 123 mm.; L. 79 mm.

*ÉTATS.* — Celui qu'on a décrit et reproduit, pl. XXXI, 42, est l'état d'eau-forte pure, avec les deux vignettes tirées sur la même feuille.

Dans l'état terminé, on distingue encore très nettement sous les tailles la date 1767, et plus difficilement la signature. On lit en bas, sous le trait d'encadrement, à g. : *G. de S. Aubin del.*, et au milieu de la marge : II<sup>e</sup> PARTIE. FRONTIS.; plus bas, vers la dr., la fin d'une signature : s. A.

*COLLECTIONS.* — Bibl. d'art et d'archéologie, épr. tirée sur la même planche que le n<sup>o</sup> 43; — Coll. Maurice Percire (deux épreuves : l'une, isolée; l'autre, tirée sur la même feuille que le n<sup>o</sup> 43); — Coll. H. Delacroix (épr. isolée).

La reproduction est donnée d'après l'épreuve de la Bibliothèque d'art.

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897) : cette vignette avec la précédente (n<sup>os</sup> 38 et 40 de P. de Baudicour), 16 francs; — Vente Jules Renouvier (1911) : cette vignette avec la suivante (n<sup>os</sup> 38 et 39 de P. de Baudicour), sur la même feuille, 321 francs; — Vente anonyme (21 février 1913) : cette vignette avec la suivante (n<sup>os</sup> 38 et 39 de P. de Baudicour), 490 francs.

*DESSINS.* — Le dessin à la plume, relevé de bistre (H. 120 mm.; L. 80 mm.), a passé à la vente Beurdeley (Paris, 1905, n<sup>o</sup> 228) sans avoir été identifié au catalogue, où la notice est ainsi rédigée : « *Le Courrier*. Vêtu d'une peau de bête, il court dans la campagne, tenant une missive à la main. Au second plan, un cerf suit sa course ».

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 38; — Goncourt, *op. cit.*, p. 193.

### 43. FUIITE DE M. DE BELLE-ISLE, PRISONNIER CHEZ LES ATAKAPAS.

(2<sup>e</sup> partie, p. 148.)

Sur le devant, le prisonnier, dépouillé de ses habits et tenant son chapeau à la main, est entouré par des sauvages; l'un d'eux cherche à le retenir, un autre lui présente un cheval. A g., à terre, on voit des membres coupés. Au second plan, un gros arbre, et au fond, une case.

En bas, à dr., sur le sol, on lit : 1767. gabriel de S<sup>t</sup> aubin f.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche contenant cette vignette et la précédente : H. 159 mm.; L. 189 mm.

Dimensions de cette vignette seule : H. 122 mm.; L. 76 mm.



*ÉTATS.* — Celui qu'on a décrit et reproduit, pl. XXXI, 43, est l'état d'eau-forte pure, avec les deux vignettes tirées sur la même feuille.

Dans l'état terminé, on distingue encore la date 1767, mais la signature a disparu sous les tailles. On lit, en haut, à dr., au-dessus du trait d'encadrement : *Page 148*; et en bas, à g., au-dessous de ce même trait : *G. de S. Aubin del.*, et au milieu de la marge : II. PARTIE.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (épr. isolée : Ef. 7); — Bibl. d'art et d'archéologie, épr. tirée sur la même feuille que le n° 42; — Coll. M. Pereire, épr. tirée sur la même feuille que le n° 42.

La reproduction est donnée d'après l'épreuve de la Bibliothèque d'art.

*VENTES.* — Vente Jules Renouvier (1911) : cette vignette avec la précédente (nos 38 et 39 de P. de Baudicour), sur la même feuille, 321 francs; — Vente anonyme (Paris, 21 février 1913) : cette vignette avec la précédente, 490 fr.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 39; — Goncourt, *op. cit.*, p. 193; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 44.

P. de Baudicour n'avait pas identifié ces quatre pièces, qu'il intitulait : « Vignettes pour un ouvrage dont nous ignorons le titre, sur la conquête de l'Amérique », et qu'il décrivait « sans être sûr de leur ordre » (nos 37-40). Ce sont les Goncourt qui ont précisé qu'elles étaient destinées à illustrer, dans leur état définitif, l'ouvrage du chevalier Bossu.

Les quatre planches, très fatiguées, ont encore tiré dans la 2<sup>e</sup> édition de cet ouvrage (Paris, Le Jay, 1768, deux parties en un vol. in-12). Dans une édition contrefaite, publiée à Amsterdam chez D. J. Changuion, en 1769 (2 vol. in-12), on les a reproduites grossièrement en contre-partie, sans aucun nom de dessinateur ni de graveur.

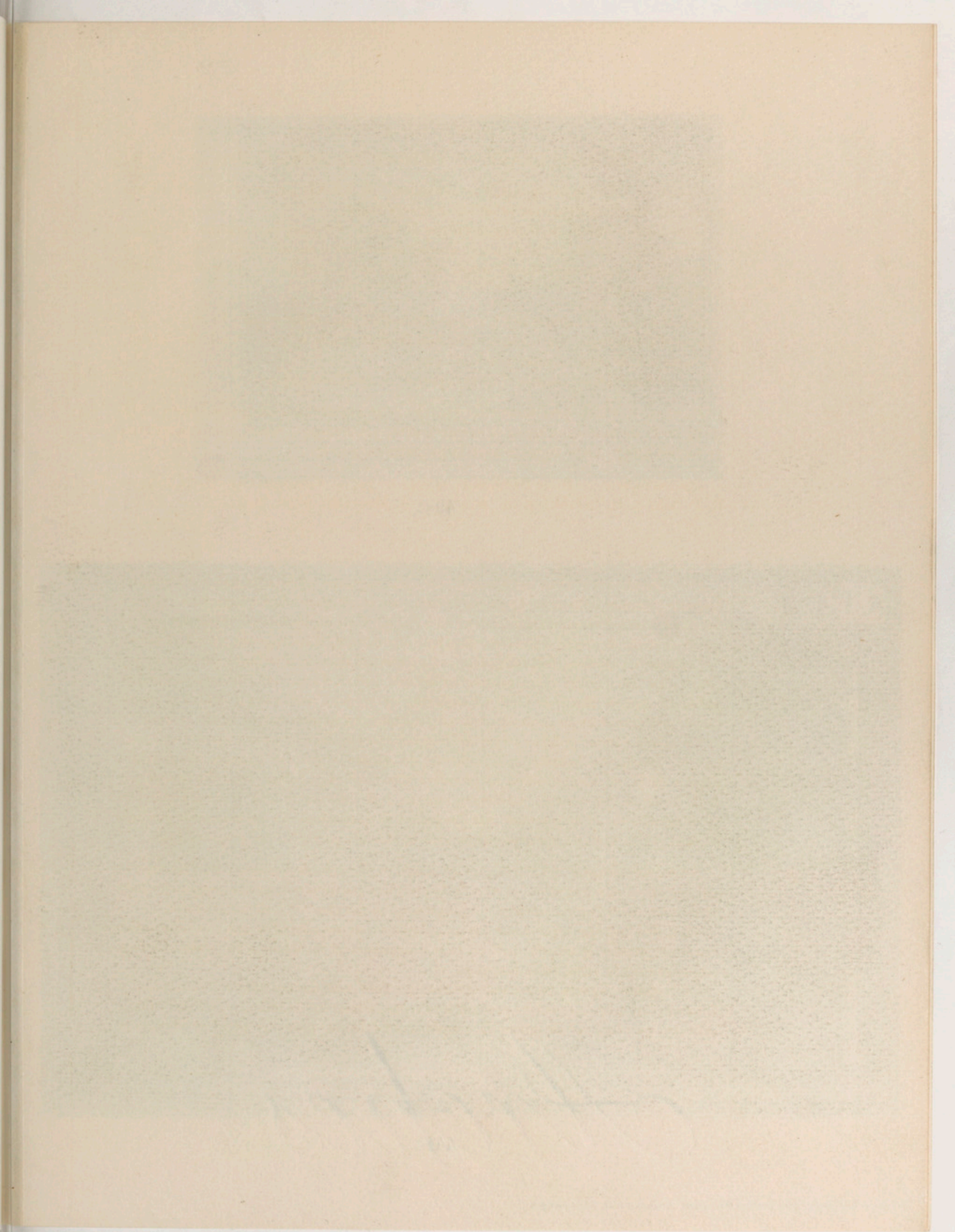
Ce même éditeur publia en 1777 les *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, etc.*, par M. Bossu, un volume in-8°, illustré de quatre vignettes, gravées d'après des dessins de G. de Saint-Aubin, la première par C.-F. Le Tellier, les trois autres par J.-B. Louvion. Ce sont de médiocres images, fort inférieures aux gravures que l'on vient de décrire, et au premier état desquelles le dessinateur n'a certainement pas collaboré. Voir la notice sur ces planches dans la seconde partie du présent catalogue.

A titre de curiosité, on citera tout au long l'explication de l'estampe du frontispice, qui se trouve aux pages XVI et XVII de la première partie des *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, et où l'on reconnaîtra le goût des symboles cher à G. de Saint-Aubin :

« Un Roi sauvage appuyé sur son arc, foulant sous ses pieds l'or qui sort d'un coffre renversé, montre le mépris qu'il en fait; il se nommoit le Soleil et en portoit l'image empreinte sur la peau de sa poitrine.

« Les petites figures vues dans le lointain, dont une femme allaitant son enfant à l'ombre d'un arbre, les autres prenant leur repas, assises sur la terre, près d'une cabane couverte de roseaux, désignent la simple nature de nos premiers pères et l'heureuse

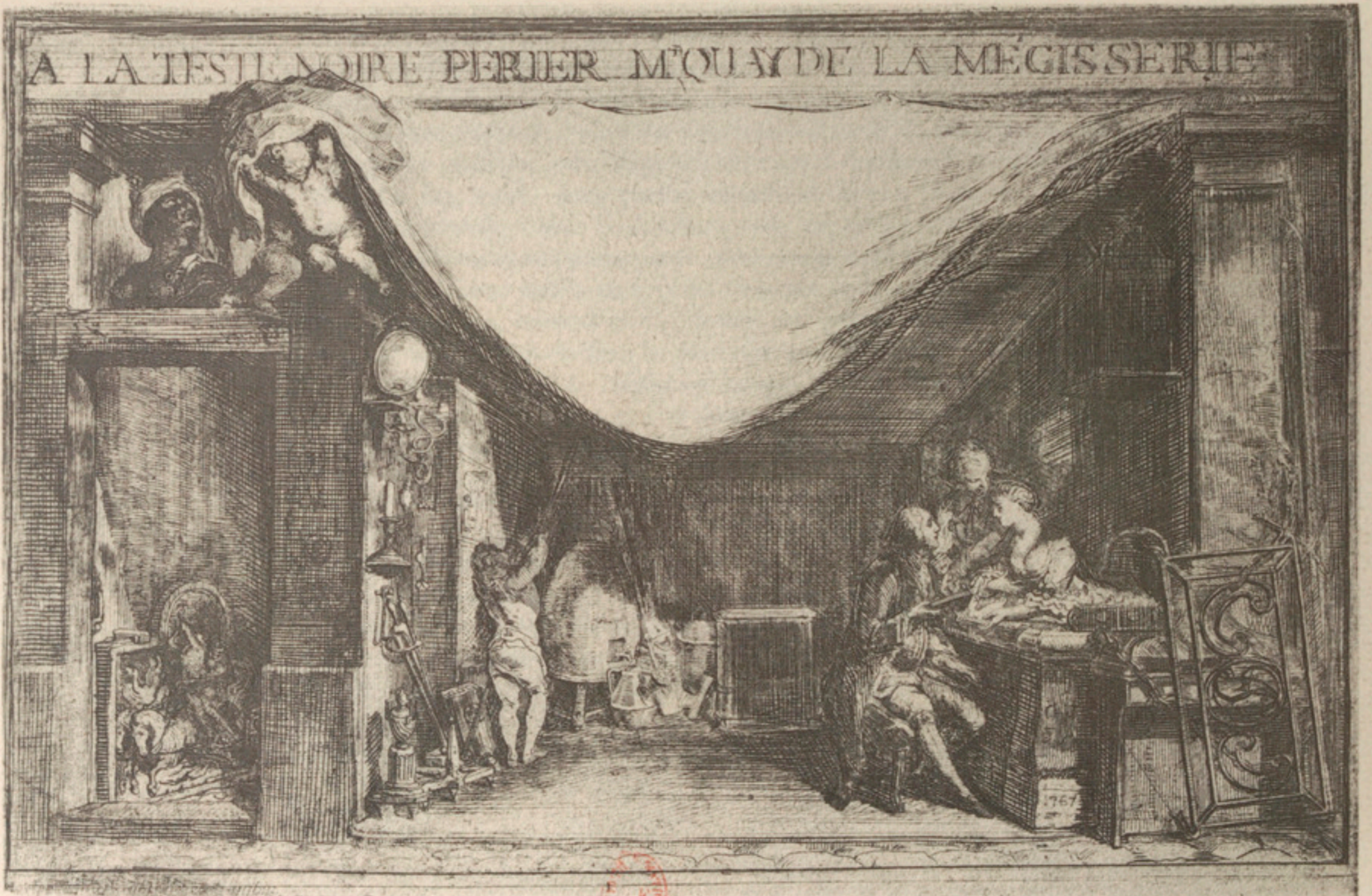








49

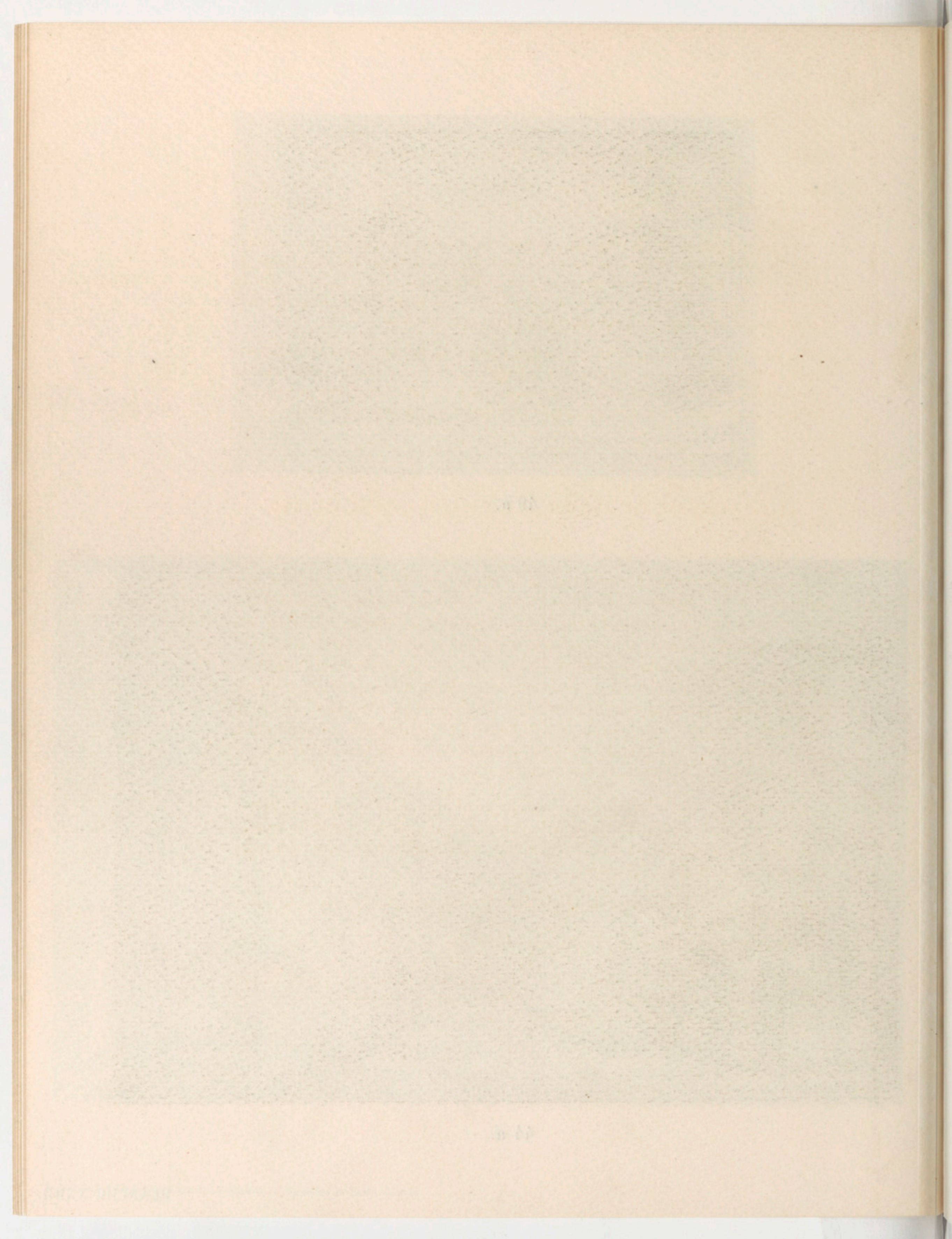


44











innocence où vivoient ces peuples, avant que les François arrivassent chez eux, car ils n'avoient point été corrompus par le faste et l'avarice, quoiqu'ils eussent leurs vices particuliers.

« La petite balance, ou le trébuchet, destiné seulement pour peser leur monnoye, excite la colère de ce Prince sauvage, qui est supposé spectateur de l'assassinat du célèbre M. de la Salle, par ses propres gens<sup>(1)</sup>; l'indignation de ce Cacique, loin de diminuer, s'augmente encore en voyant ces lâches assassins devenir leurs propres bourreaux, et s'entr'égorger pour partager le fruit de leur crime. »

Sur les *Voyages* du chevalier Bossu, on lira l'article de Fréron dans l'*Année littéraire* (1768, t. III, lettre II, p. 25 et suiv.). A la page 239 du même volume se trouve une lettre au rédacteur de l'*Année littéraire* sur les démêlés du chevalier Bossu avec M. de Kerlérec, gouverneur de la Louisiane, qu'il avait pris à partie dans son livre.

#### 44. — ADRESSE DE PÉRIER, MARCHAND QUINCAILLIER.

(1767.)

L'estampe représente l'intérieur de la boutique, où M<sup>me</sup> Périer, assise à son comptoir, à dr., garantit à un client, assis devant elle, la bonne qualité d'une serrure qu'il tient à la main. Derrière eux, debout, un commis, ou Périer lui-même, apporte plusieurs serrures, tandis qu'un autre commis, dans le fond à g., décroche un objet pendu au plafond. La boutique est garnie de divers ustensiles de ménage ou de bâtiment. A g., dans une dépendance du magasin, on voit une grande plaque de cheminée, représentant l'*Enlèvement de Proserpine*, et sur le linteau de la porte, l'enseigne de la *Tête noire*, à dr. de laquelle un petit génie porte l'extrémité d'une grande draperie, destinée à recevoir une inscription et tombant jusqu'au milieu de la boutique.

Dans le haut, on lit l'adresse suivante sur une ligne : A LA TESTE NOIRE. PERIER M<sup>o</sup>. QUAY DE LA MÉGISSERIE. Sur le côté du comptoir à dr., on lit, sur deux lignes : G D || S A, et au-dessous, la date 1767. Enfin, à g., sous le trait carré, à la suite de mots indéchiffrables : S<sup>t</sup> aubin.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 128 mm. (dont 10 mm. de marge inférieure); L. 185 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 115 mm.; L. 181 mm.

<sup>(1)</sup> Le voyageur Robert Cavelier de La Salle, qui découvrit le Mississipi en 1682, retourna en Amérique en 1684 et fut massacré par ses gens le 20 mai 1687 (voir à ce sujet *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, t. I, p. 97).



*ÉTATS.* — Un seul connu; reproduit pl. XXXII, 44.

*COLLECTIONS.* — Coll. H. Beraldi; — Coll. Jacques Guérin.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 300 francs, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil; — Vente Goncourt (1897), 215 francs.

*DESSINS.* — Destailleur possédait un dessin très poussé de cette composition, et présentant quelques différences avec la gravure terminée (H. 120 mm.; L. 175 mm.; 1<sup>re</sup> vente Destailleur, 1893, pièce 46 du recueil n° 112, avec pl. en regard de la p. 48; 2<sup>e</sup> vente Destailleur, 1896, n° 867). Une des principales différences, c'est que, sur le dessin, l'acheteur qui choisit une serrure est un petit abbé. Ce dessin, qui a passé ensuite dans la coll. Muhlbacher (vente à Paris, 1899, n° 248), appartient aujourd'hui à M. Georges Dormeuil. Les Goncourt se sont évidemment mépris quand ils ont écrit (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 192) que le dessin de l'*Adresse de Périer* de la coll. Destailleur était lavé sur un trait d'eau-forte: la chose est impossible, l'eau-forte terminée étant précisément en contre-partie du dessin, comme on peut s'en rendre compte par la reproduction de celui-ci, pl. XXXII, 44 a.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, op. cit., n° 24; — Goncourt, op. cit., p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, op. cit., p. 479; — G. Bourcard, op. cit., p. 489; — L. Delteil, op. cit., p. 154 et 293.

#### 45. — «ALMANACH DES DIEUX.»

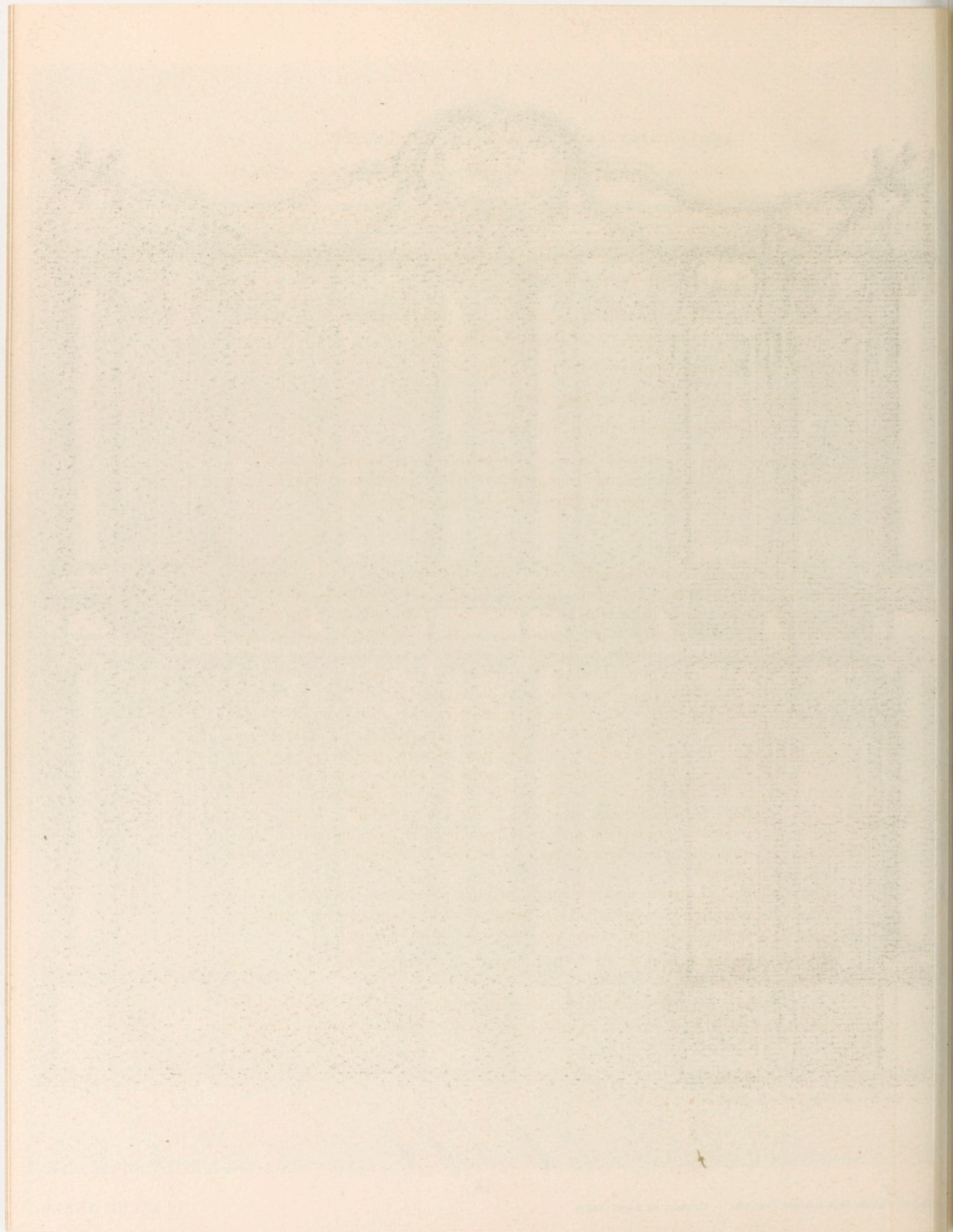
(1768.)

La composition affecte la forme d'une façade d'édifice à deux ordres superposés, surmontés d'un fronton dont le cartouche central est relié par des guirlandes de feuillage à des vases placés aux deux angles. Quatre colonnes, corinthiennes à l'ordre supérieur et ioniques à l'ordre inférieur, séparent chacun des deux registres en trois parties, comprenant en tout quatorze cartouches qui contiennent le calendrier des douze mois, groupés par séries de trois de part et d'autre de deux cartouches plus étroits, réservés aux planètes, signes du zodiaque, fêtes mobiles, etc. Au-dessus du cartouche de chaque mois, de petits médaillons, encadrés de motifs ornementaux, présentent une figure du dieu sous le vocable duquel le mois était placé chez les Romains. Au-dessous des cartouches des mois du registre supérieur, des notices explicatives de la figure sont gravées dans des encadrements simulant des tableaux placés sur l'entablement de l'ordre ionique; au-dessous des cartouches du registre inférieur, ces notices sont gravées sur des parties réservées du soubassement.











Les médaillons des mois de mars, avril, juin et septembre sont signés en lettres très fines : *g. d. S. a.*

Dans le cartouche couronnant le fronton, on lit, sur quatre lignes : ALMANACH ||  
*des Dieux* || *pour l'Année* || 1768.

On lit en bas, à g., sous le trait carré : *A Paris chez Croisey, Graveur. Rue St André des Arts, vis-à-vis celle de Gil-cœur.*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 427 mm. ; L. 371 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 369 mm. ; L. 336 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu; reproduit pl. XXXIII.

*COLLECTIONS.* — Coll. de M. le baron Vitta.

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897), 116 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — *L'Almanach des dieux pour l'année 1768* ne figure pas dans P. de Baudicour; ce sont les Goncourt qui l'ont porté à l'actif de G. de Saint-Aubin (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 195-196; et vente Goncourt, 1897, n<sup>o</sup> 52).

La partie proprement architecturale de cette composition ayant été gravée par un premier artiste, Saint-Aubin a été appelé ensuite à illustrer les douze médaillons des dieux; il a rempli chacun d'eux d'une charmante petite figure à l'eau-forte, du plus spirituel arrangement et de l'exécution la plus brillante. Dans chacun de ces petits camées, pour reprendre la comparaison si juste d'Edmond de Goncourt, le dieu ou la déesse tutélaire du mois apparaît avec ses attributs, selon le commentaire gravé dans le cartouche correspondant : pour janvier, c'est Junon avec son paon; pour février, Neptune brandissant son trident; pour mars, Minerve près d'un olivier; pour avril, Vénus avec deux cygnes; pour mai, Apollon Citharède, près duquel se trouvent trois médaillons portant les noms de *Cochin, F. Boucher, Pigal*; pour juin, Mercure, qui vole en portant la bourse et le caducée; pour juillet, Jupiter, la foudre en main, un aigle à ses pieds; pour août, Cérès, assise près d'un champ de blé et tenant une faucille et une gerbe; pour septembre, Vulcain forgeant dans une caverne; pour octobre, Mars courant devant les tentes d'un camp établi près d'une porte fortifiée; pour novembre, Diane chasseresse; pour décembre, Vesta, debout à l'intérieur d'un temple où le feu sacré brûle sur un trépied.

Le calendrier proprement dit a été imprimé typographiquement après coup, et sans doute à la brosse, dans les cartouches réservés à cet effet, ce qui a permis d'employer la composition gravée pour les années suivantes, ainsi qu'on va le voir.

La première mention qu'on ait de cet almanach se trouve dans l'*Avant-Coureur* du 11 janvier 1768 (p. 18), où on lit :

« La gravure vient de produire un almanach propre à servir à l'ornement d'un cabinet. Les douze mois de l'année y sont placés en deux rangs, comme par forme de



colonnes, entre deux ordres d'architecture, l'un attique, l'autre ionique. Chaque mois est couronné par un cartouche de gravure bien exécuté, représentant le trait de la fable le plus propre à caractériser la divinité à laquelle ce mois était consacré chez les anciens; à la base est gravée une notice pour expliquer le sujet du cartouche; c'est ce qui a fait donner à cet almanach mythologique le titre d'*Almanach des dieux*.

« Il se vend à Paris chez l'auteur, le S<sup>r</sup> Croisey, graveur, rue Saint-André des Arts, vis-à-vis la rue Gît-le-Cœur, chez lequel on trouve aussi des billets ornés et gravés par de bons artistes pour les visites, les invitations, les mariages et autres fêtes. »

Il est à remarquer que le nom de G. de Saint-Aubin ne figure pas dans cette annonce.

Comme la partie typographique de cet *Almanach des dieux* était précisément constituée par ce qu'il y a de changeant dans le calendrier, et que les encadrements et cartouches gravés étaient conçus suivant une formule immuable, il n'est pas étonnant qu'on se soit servi de cette gravure pour publier l'almanach les années suivantes. Ainsi le voit-on annoncé pour 1769 dans l'*Avant-Coureur* du 26 décembre 1768 (p. 817) et pour 1770 dans la même feuille, à la date du 17 novembre 1769 (p. 753), mais cette fois avec un supplément d'information qui mérite d'être cité : « ...Chaque mois est orné d'un joli cartouche du dessein de M. Gabriel de Saint-Aubin, dans lequel se trouve la divinité à laquelle ce mois était consacré chez les anciens, ce qui a donné lieu au titre de cet almanach. »

On ne le trouve plus mentionné par la suite, bien que le sieur Croisey, son auteur-éditeur, continue de publier dans l'*Avant-Coureur* de petites annonces concernant ses billets de visite et d'invitation. L'*Almanach des dieux* était sans doute passé de mode.

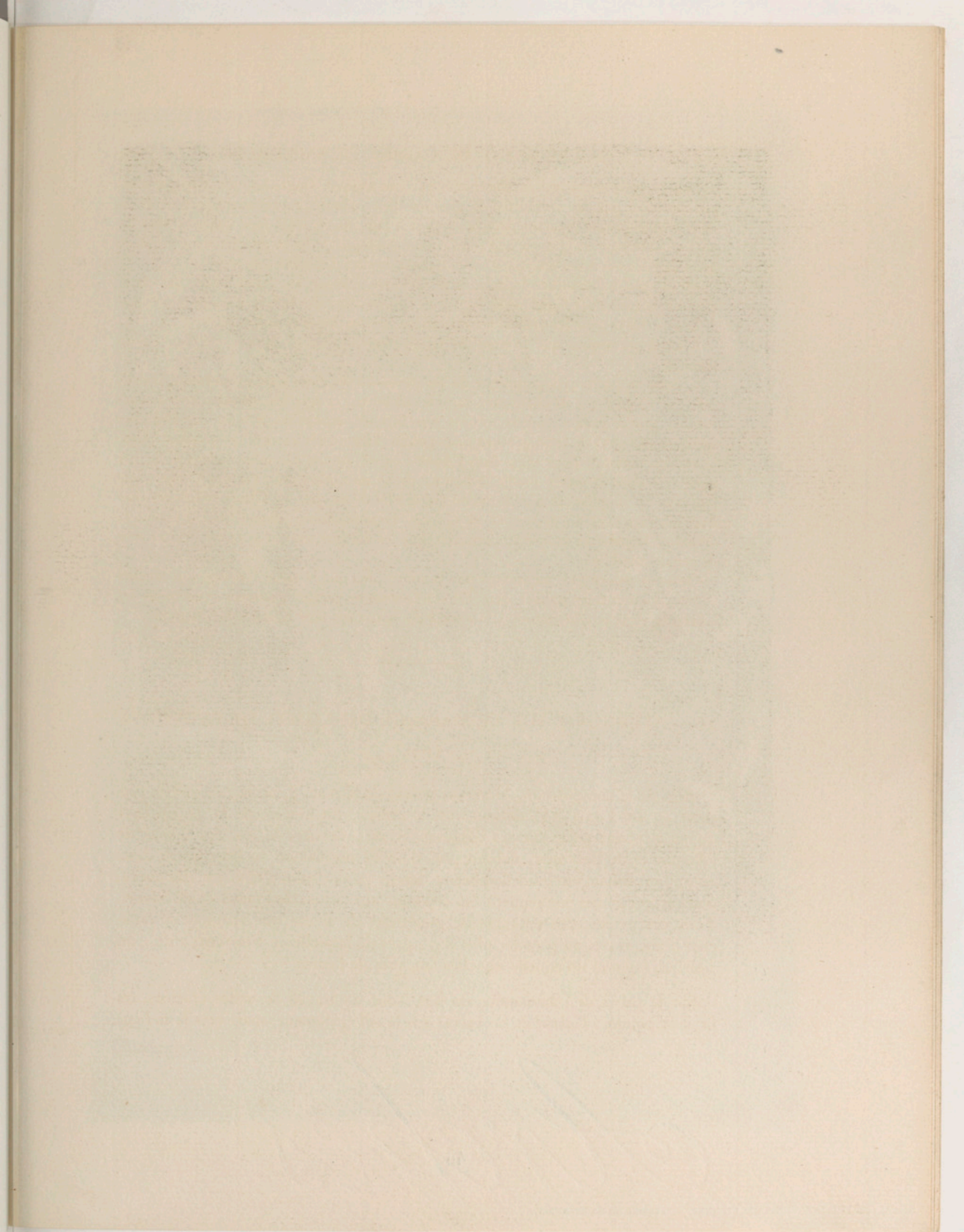
#### 46. — ALLÉGORIE SUR LE MARIAGE DU COMTE DE PROVENCE.

(1771.)

A g. de la composition, Minerve, tenant de la main g. un miroir qu'elle présente au roi Louis XV, debout vers le milieu, lui montre de la dr. un livre qu'un éléphant porte sur ses défenses. A dr., derrière le roi, les génies de l'Amour et de l'Hymen, debout près d'un lit nuptial où se becquètent deux colombes, échangent leurs flambeaux, tandis qu'au-dessus d'eux, sur des nuées, deux autres génies soutiennent des écussons aux armes de France et de Savoie. Tous ces génies sont entourés de guirlandes de fleurs qui viennent se rattacher à une ancre, au premier plan à g., près de laquelle se trouvent, à dr., un lion, un lapin et un agneau couchés l'un près de l'autre.

Sur le sol, à dr., au-dessous du lion, sous un travail de tailles croisées, on lit, à la pointe : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin*; sur le sol également, mais vers le milieu,









Composé et gravé à Paris par Gabriel de Saint-Aubin

B.R.

en l'an 1771





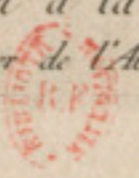
UN JET D'ALLEGORIE SUR LE MARIAGE DE MONSIEUR LE COMTE DE PROVENCE. 1687.  
 Le Cénacle de la Provence et celui de la Savoie réunissent leurs vœux dans le Temple de Hymen décoré des médailles de Henri IV et de ceux des Rois ses Successeurs. Les dévotions se perdent dans le sein de l'Éternité l'Amour échauffe son flambeau contre celui de son Père Minerve pour au Roi le miroir de la prospérité.



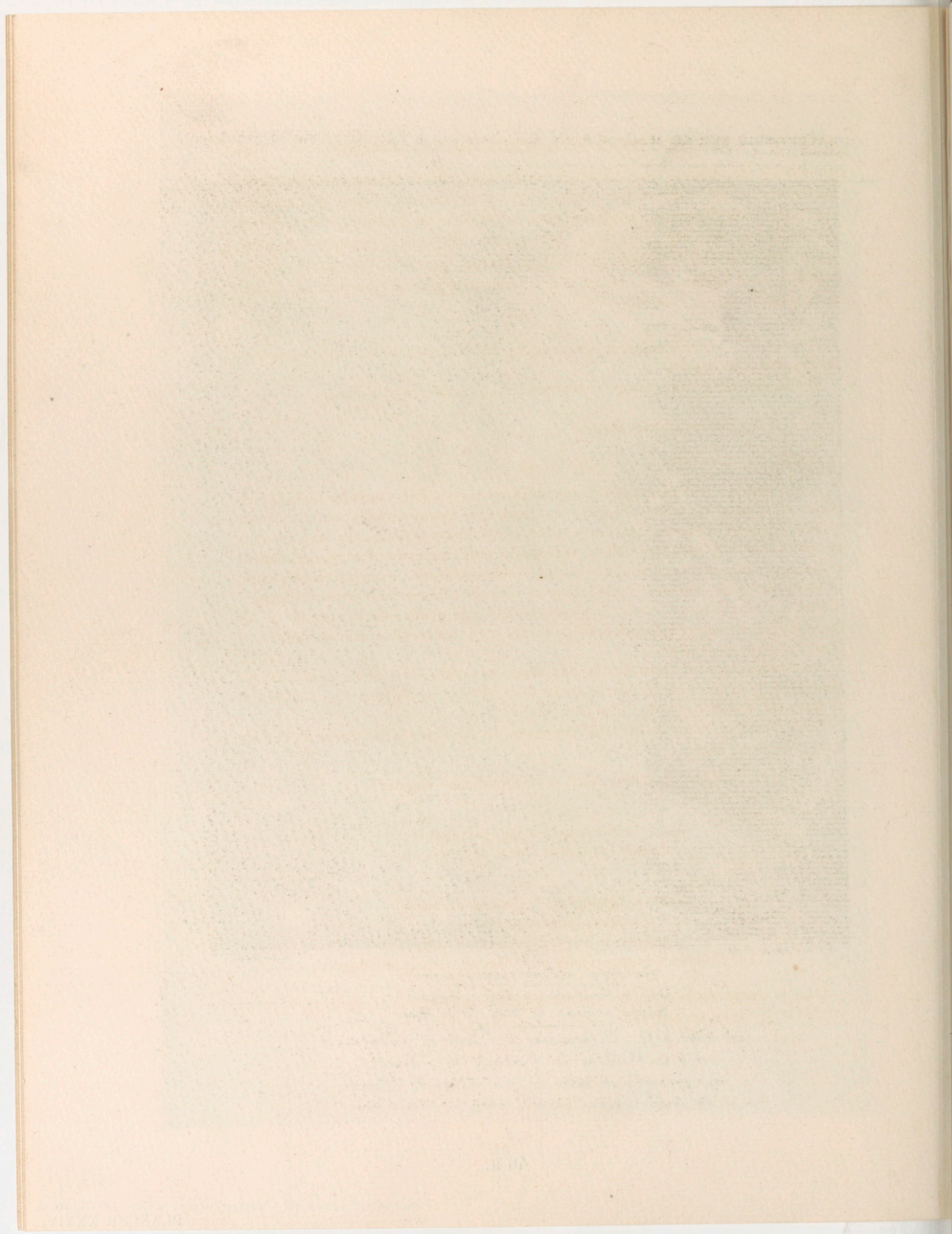
Quis, Ludovice, tuos poterit numerare nepotes?  
 Louis le bien-aimé, ta sage prévoyance  
 Affermit à jamais le Trône de la France.

Sur l'Autel Nuptial orné de celui des Augustes  
 Espère se cueillent deux l'heureuses Epouses  
 de la félicité conjugale, le Lion l'Agneau et  
 le Lapis groupés ensemble, désignent  
 la Règne de la Paix et le  
 retour de l'Âge d'or

Dediac à Monsieur le Comte de Provence  
 et à Madame la Comtesse de Provence,  
 et présentée au ROI et à la Famille Roijale.  
 Par Bezassier Chanoine regulier de l'Abbaye de S<sup>t</sup> Loup de Troyes.









au-dessous de l'ancre : *G. d. S. A. f.*, et la trace effacée d'une date. Sur le fer de l'ancre, on lit : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin fecit*; sur le bois, à l'envers, en caractères très menus, on distingue : *composé et gravé à l'eau-forte*, et quelques mots indéchiffrables (cette dernière inscription, à la pointe, disparaîtra presque complètement dans les états suivants, tandis que l'autre, gravée à l'eau-forte, restera visible). Sous le trait carré, on lit, à g. : *Composé et gravé à l'eau-forte par Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin*; et à dr. : *en Mai 1771*.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de l'image seule, dans le 1<sup>er</sup> état, au trait d'encadrement : H. 234 mm.; L. 194 mm.

Dimensions du 3<sup>e</sup> état, marges comprises : H. 327 mm.; L. 221 mm.

*ÉTATS.* — On connaît trois états :

1. Celui décrit et reproduit pl. XXXIV, 46.

2. Les travaux ont été repris et renforcés en partie; par exemple, le nuage du milieu est couvert de tailles obliques, mais non pas encore croisées comme dans le 3<sup>e</sup> état. Par contre, l'ancre a encore sa pointe entièrement blanche; elle sera couverte de tailles dans le 3<sup>e</sup> état. Sur l'affiche qui traîne à terre, à g., et qui ne portait, dans le 1<sup>er</sup> état, que quelques inscriptions à la pointe, — *Aline, opéra*, etc., — un graveur en lettres a inscrit les titres suivants : *Aline Reine de Golconde || Opéra || Les projets de l'amour || Calisto et || Mirsille Opéra*, suivis de quelques mots à la pointe, de la main de G. de Saint-Aubin. La signature au-dessous de l'ancre est à peine visible; celle de droite, sur le sol, se distingue encore.

Au-dessous du trait carré, au lieu du nom du maître écrit de sa main, comme dans l'état précédent, on lit, de l'écriture d'un graveur en lettres, à g. : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin del. et sculp.*; et à dr. : *Eau forte. May 1771*.

Au-dessous, au milieu de la marge inférieure, les inscriptions suivantes, de la main d'un graveur en lettres :

Quis, Ludovice, tuos poterit numerare nepotes?

—  
Louis le bien-aimé, ta sage prévoyance  
Affermit à jamais le Trône de la France.

—  
*Dédiée à Monseigneur le Comte de Provence  
et à Madame la Comtesse de Provence,  
et présentée au ROI et à la Famille Royale,  
Par Bezassier, Chanoine régulier de l'Abbaye de S<sup>t</sup> Loup de Troyes.*

Dans la marge du haut, on lit, sur une ligne : ALLÉGORIE SUR LE MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE COMTE DE PROVENCE.



3. Repris dans presque toutes les parties et recouvert par de nouveaux travaux.

On lit, dans la marge du haut, sur une ligne : PROJET D'ALLÉGORIE SUR LE MARIAGE DE MONSIEUR LE COMTE DE PROVENCE (les mots PROJETS D', ajoutés après coup à l'inscription du 2<sup>e</sup> état, en lettres maigres, débordent dans la marge de g.). A la suite, à la pointe : *Le Génie de la Provence et celui de la Savoie réunissent leurs armes dans le Temple de l'Hymen décoré des médaillons de Henri IV et de ceux des Rois ses successeurs || dont les descendants se perdent dans le sein de l'Éternité. l'Amour échange son flambeau contre celui de son frère. Minerve donne au Roi le miroir de la prudence.*

Au-dessous de l'ancre, à l'endroit où se voient, dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> états, les initiales G. d. S. A., on lit : *épreuve dans le goût d'un dessin à la plume. 1771.*

Aucun changement dans la signature à g. et à dr. au-dessous du trait carré, ni dans l'inscription du milieu de la marge inférieure.

A g. et à dr. de cette inscription, l'explication suivante, gravée très légèrement à la pointe par G. de Saint-Aubin, comme celle qui se trouve au haut de l'estampe, au-dessous du titre :

A g. : *Le Livre de l'Histoire est porté par l'éléphant symbole de || la force et la Roue du Destin est enchaînée || au Terme, la guirlande qui réunit les deux || Génies et enchaîne l'Amour || au joug de l'Hymen se termine || à l'encre de l'Espérance.*

A dr. : *Sur le lit Nuptial orné du chiffre des Augustes || Époux se caressent deux Tourterelles, symboles || de la fidélité conjugale; le Lion, l'Agneau et || le Lapin groupés ensemble désignent || le Règne de la Paix et le || retour de l'Age d'or.*

Quelques mots indéchiffrables ont été gravés à la pointe dans le haut de la marge de dr. sur des tailles simples.

Tout au bas de la planche, à g. et à dr., quelques mots et dates, à la pointe; on distingue, à g. : *épreuve en mai 1773 (?)*.

Cet état, qui n'avait pas encore été décrit, est reproduit pl. XXXIV, 46 a.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> états : Ef. 7; 2<sup>e</sup> état : coll. Hennin, t. CVIII, n<sup>o</sup> 9378); — Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. A. Beurdeley); — Coll. H. Delacroix (3<sup>e</sup> état).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état (de P. de B.), 125 francs; 2<sup>e</sup> état (de P. de B.), 30 francs; — Vente anonyme (1<sup>er</sup> mai 1900), 1<sup>er</sup> état (de P. de B.), 310 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 1<sup>er</sup> état (de P. de B.), 1.410 francs.

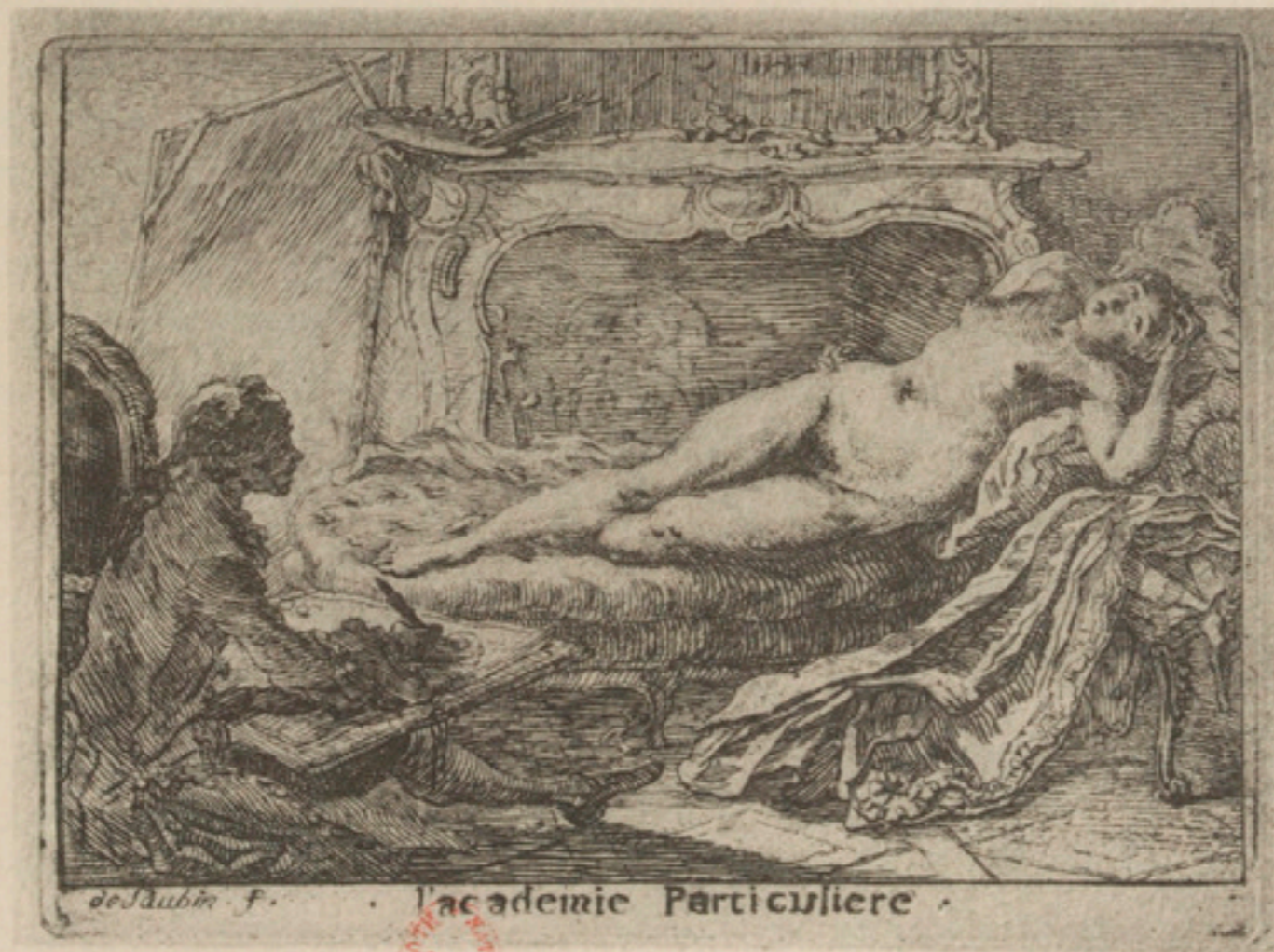
*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 4 (ne décrit que deux états, le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup>, avec le titre erroné : *Allégorie sur le mariage du Dauphin, plus tard Louis XVI*); — Goncourt, *op. cit.*, p. 188 (même titre); — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 476; — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 487; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 62.

Le mariage du Comte de Provence, plus tard Louis XVIII, et de Louise-Marie-Joséphine de Savoie, fille d'Amédée III de Sardaigne, fut célébré à Versailles le 14 mai 1771.





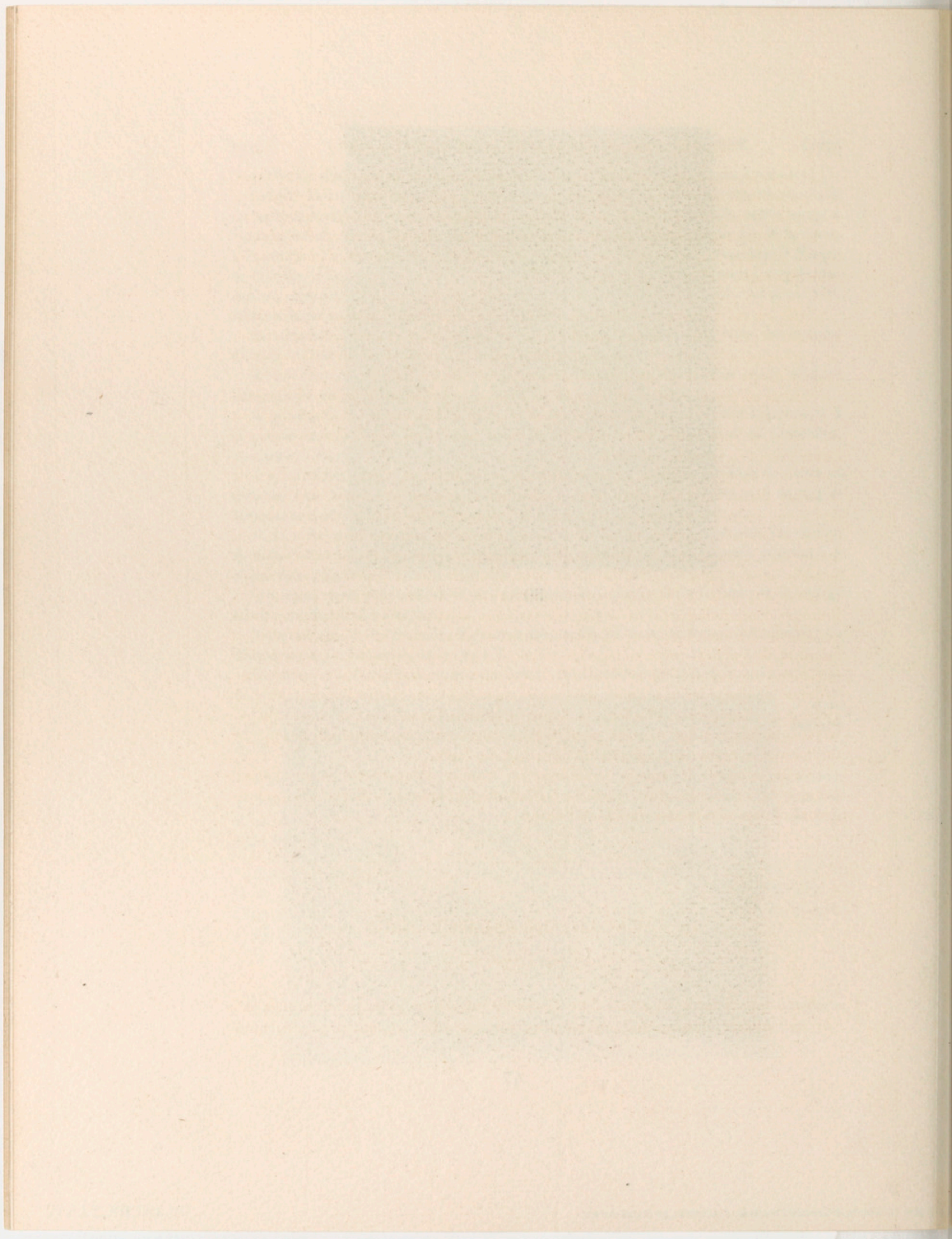
50



l'academie Particuliere

47







Le chanoine Bezassier, dont on trouve le nom au bas de l'estampe, est le même qui avait publié en 1770 une plaquette de vers de 8 pages, intitulée : *Couplets pour le mariage de Monseigneur le Dauphin et de Madame la Dauphine*. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette plaquette orné de dessins par G. de Saint-Aubin (voir, à ce propos, A. Vuaffart et H. Bourin, *Les Portraits de Marie-Antoinette*, t. II, 1910, p. 57 et pl. XVIII).

L'Allégorie sur le mariage du Comte de Provence fit l'objet d'une annonce et d'un commentaire détaillé, dans l'*Avant-Coureur* (1771, n° 24, p. 372). Il n'est pas sans intérêt de reproduire cette annonce, due vraisemblablement à l'auteur de la gravure, et où le langage figuré de cette allégorie touffue est expliqué tout au long :

« Estampe allégorique dédiée à M<sup>gr</sup> le comte de Provence et à Madame la comtesse de Provence, et présentée au Roi et à la famille royale, composée et gravée à l'eau-forte et à la pointe sèche, par M. Gabriel de Saint-Aubin, peintre d'histoire. A Paris, chez l'auteur, rue de Beauvais, place du Louvre, maison du menuisier, au second.

« Cette estampe a environ 9 pouces de haut sur 7 de large. Deux cœurs percés de la même flèche et placés entre deux génies qui réunissent les armes de France et de Savoie, se font remarquer dans le haut de l'estampe. Plus bas, la Sagesse, sous la figure de Minerve, montre au roi de France, couvert de son manteau royal, le livre des destinées soutenu sur les défenses d'un éléphant, regardé par les anciens comme le symbole d'une longue vie. Sur le même plan, l'Amour, qui a déposé ses ailes et son carquois aux pieds de l'Hymen, paraît échanger son flambeau contre celui de ce dieu. Entre ces deux divinités s'élève le joug du mariage, entouré d'une guirlande de fleurs qui attache l'Amour à ce joug et enlace l'ancre de l'espérance. Sur le second plan est figuré le lit nuptial, soutenu par des colonnes, au haut desquelles sont rangés les médaillons de nos rois depuis Henri IV. Cette suite de médaillons va se perdre dans l'éternité désignée par une figure, qui, placée au milieu d'un cercle d'étoiles, porte un globe dans chaque main. Plus loin, on aperçoit le dieu Terme avec une chaîne qui fixe la roue du destin. L'âge d'or est aussi désigné dans cette composition allégorique par un lion qui se repose en paix avec un agneau et un lapin.

« Ceux auxquels le langage symbolique est familier découvriront encore d'autres pensées dans ce dessin gravé qui n'est qu'une simple esquisse, mais que l'on peut regarder comme une preuve du zèle de l'artiste. »

#### 47. — L'ACADÉMIE PARTICULIÈRE.

(S. d. [vers 1773-1776].)

A g., assis à terre en avant d'un fauteuil, un artiste, ayant son portefeuille sur ses genoux, dessine une jeune femme nue, étendue sur un divan. Au fond,



une cheminée, sur laquelle se trouvent une palette et des pinceaux. A g., près de la cheminée, une toile retournée et posée à terre.

Sous le trait carré, on lit, à g. : *de S. aubin f.* ; et au milieu : *l'academie Particuliere* (l'u de *particuliere* est écrit à l'envers).

*DIMENSIONS.* — H. 73 mm.; L. 102 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu, reproduit pl. XXXV, 47.

*COLLECTIONS.* — Coll. H. Delacroix.

*VENTES.* — Vente Defer-Dumesnil (1901), 150 francs; — Vente Gerbeau (1908), épreuve de la vente Defer-Dumesnil, 245 francs.

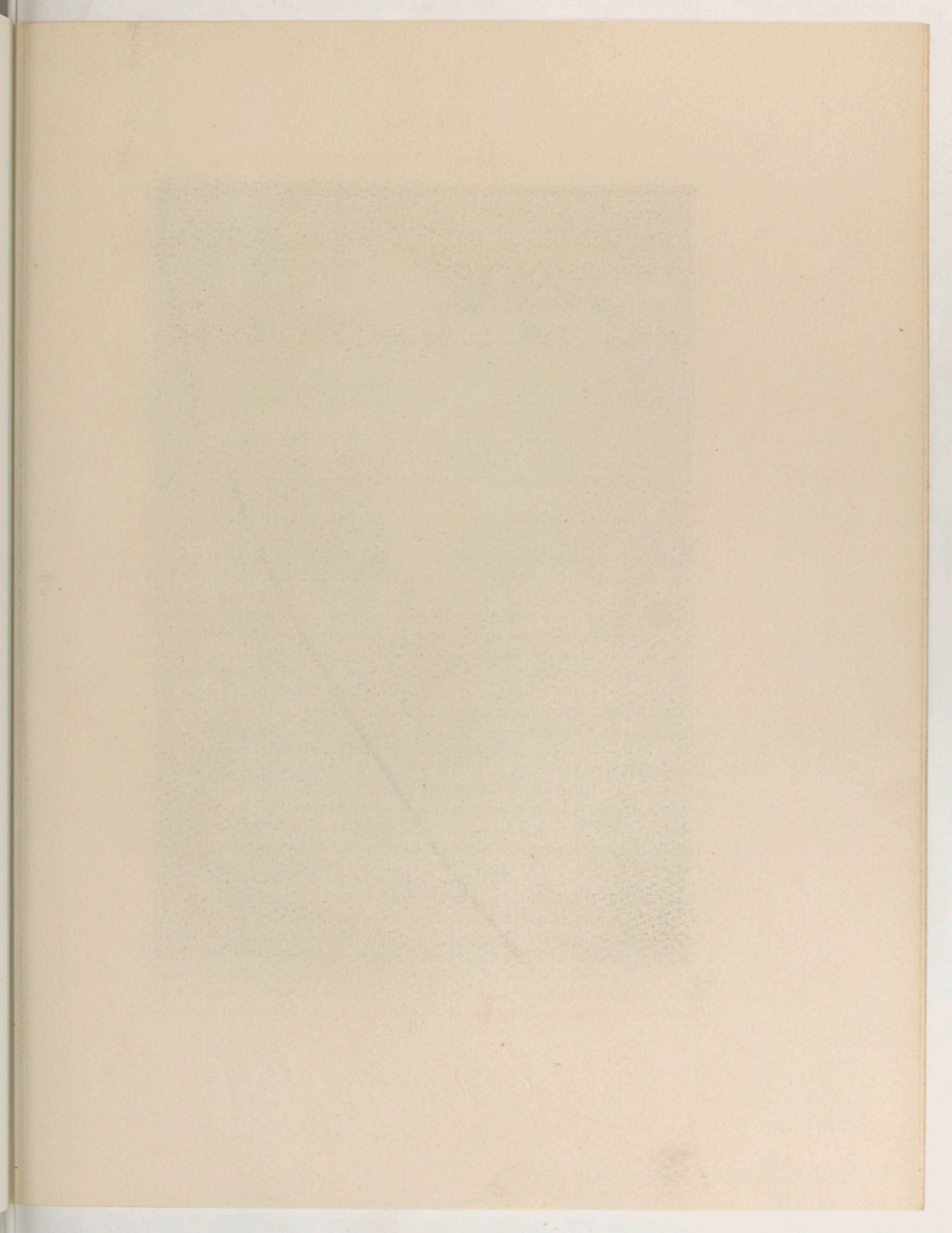
*DESSINS ET PEINTURES.* — Les Goncourt ont décrit, alors qu'il se trouvait dans la collection Destailleur, un dessin aquarellé de cette composition, avec des variantes : «La femme, couchée toute nue sur le divan, a la tête retournée du côté du mur, tandis qu'accoudé au bras d'un fauteuil, l'artiste, assis à terre, dessine sur un carton. Dans un coin, une toile attend sur un chevalet et, sur la cheminée, repose la palette du peintre, et par une fenêtre s'aperçoit la figure d'un indiscret qui jette un regard sur l'académie. C'est, sur une hauteur de 9 centimètres, sur une largeur de 11 centimètres, un dessin de la grandeur d'une carte de visite, un dessin aquarellé sur un fin et délicat travail de crayonnage noir, d'un faire plus terminé, plus caressé, plus petit même que celui de ses dessins habituels, et où l'on voit s'enlever, comme de la nuance jaune d'un ivoire, le doux rose miniaturé du corps de la femme et le joli ton bleu de ciel du divan, sur lequel s'allonge son corps. On lit en bas, d'une écriture très effacée : *G. de St Aubin. 1773*» (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 191).

Les dimensions de cette aquarelle et le peu de différences qu'elle offre avec la gravure permettent de se demander s'il ne s'agirait pas là non d'un dessin, mais d'une épreuve de l'eau-forte recouverte de gouache, où l'artiste aurait introduit quelques variantes.

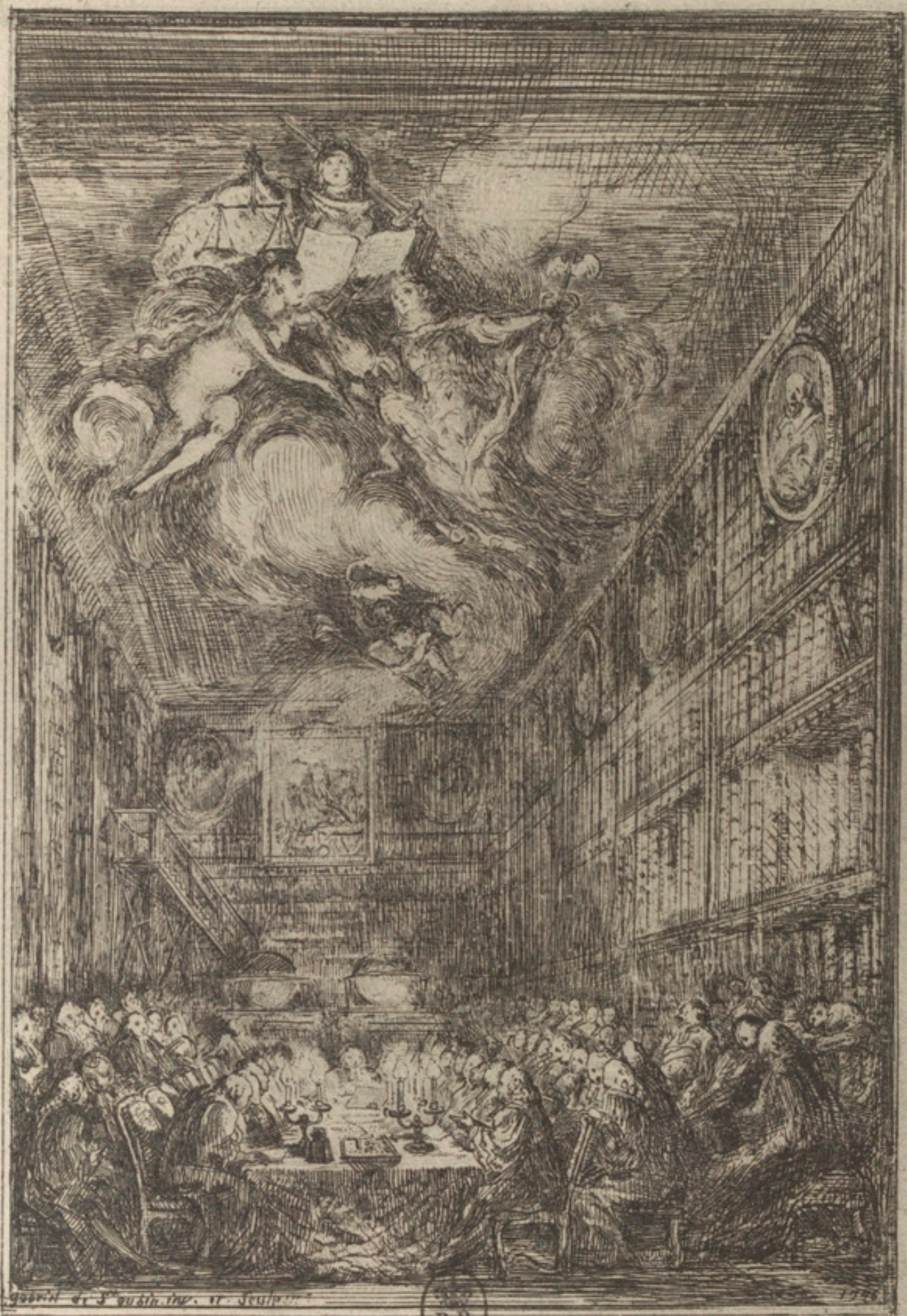
La date de 1773, lue par les Goncourt, est reproduite ici sous réserves, car il m'a été impossible de retrouver la pièce qu'ils signalent; et le catalogue de la première vente Destailleur (1893, n° 112, pièce 45) donne la date de 1776. Même s'il s'agit d'un dessin aquarellé, ces indications peuvent servir à dater approximativement la gravure, qui en serait contemporaine.

D'autre part, on connaît un tableautin peint de cette composition, dont les couleurs, soit dit en passant, sont semblables à celles de l'aquarelle de l'ancienne collection Destailleur. Cette peinture a passé sous le n° 185, dans une vente anonyme faite le 17 février 1777, à l'hôtel d'Aligre, et composée en partie d'objets provenant de M<sup>me</sup> Du Barry; elle est ainsi désignée au catalogue : «185. Un peintre dessinant d'après un modèle de femme; elle est toute nue, couchée sur un canapé. Bois; h. 6 pouces 6 lignes, sur l. 10 pouces» (soit 0 m. 175 sur 0 m. 270). Cette peinture, que j'ai eu le







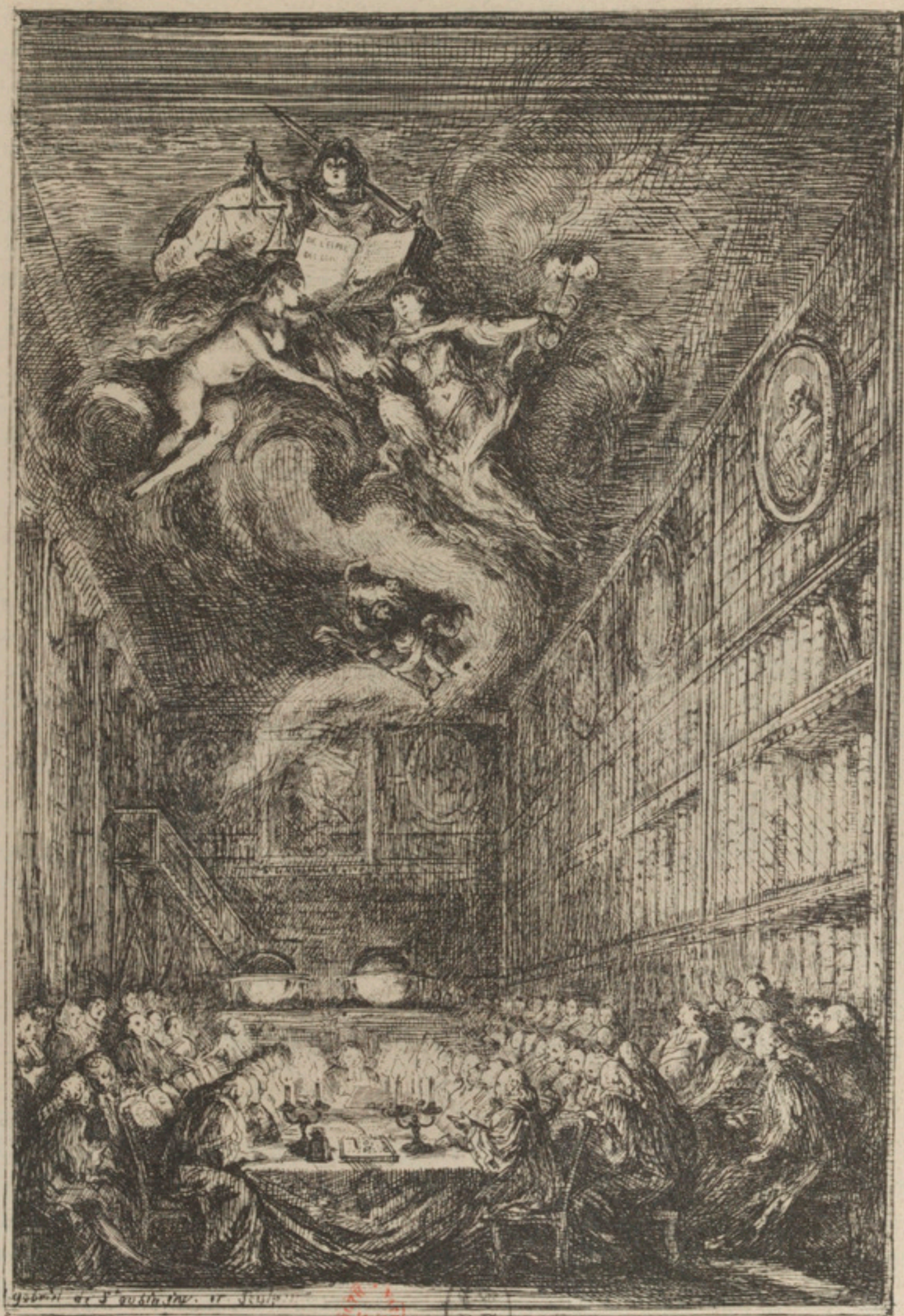


Goussier de J. Guélin. Inv. et Sculp.

B.R.





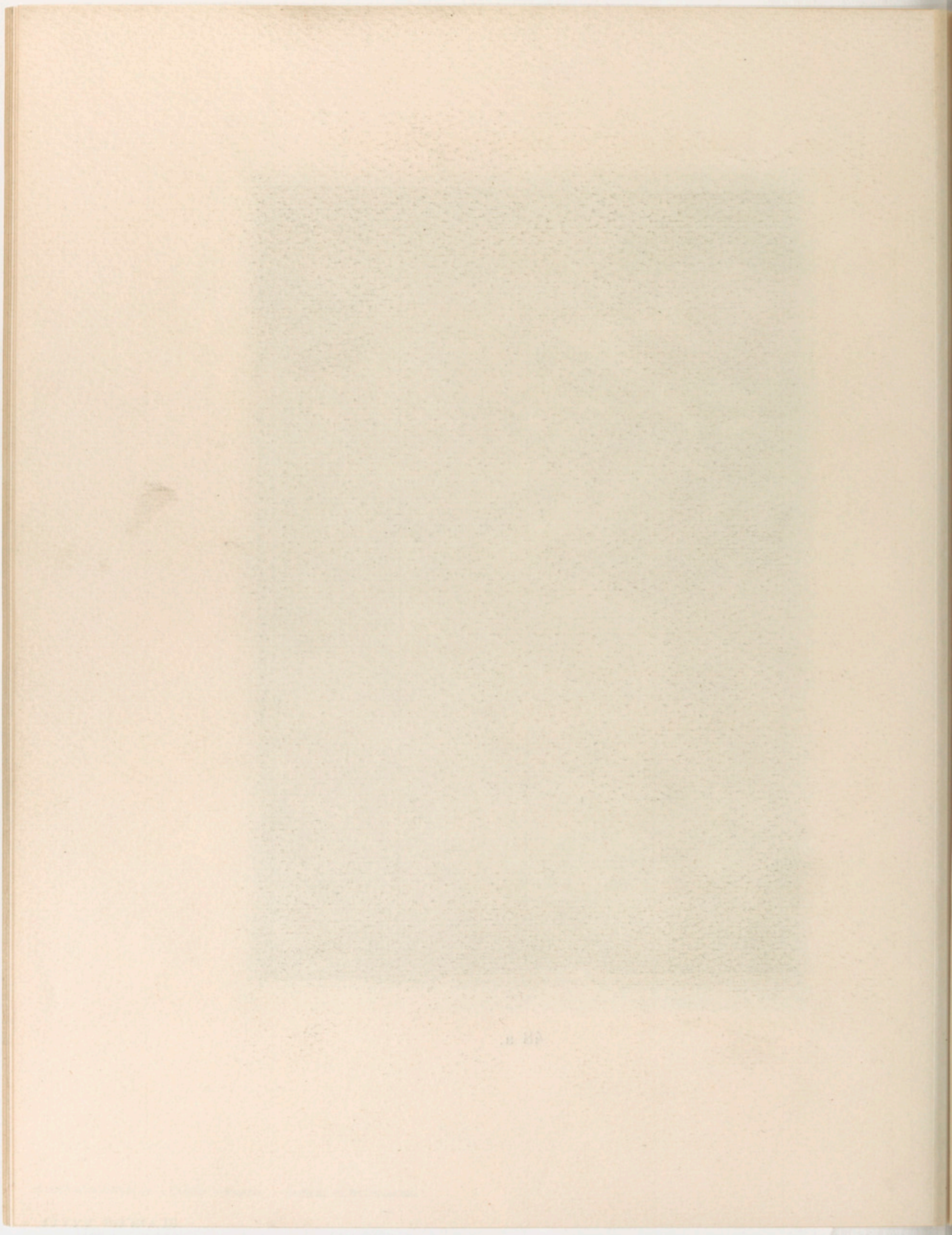


goussier et J. Guillemin. sculp.



48 a.







plaisir de publier pour la première fois<sup>(1)</sup> alors qu'elle faisait partie de la collection Jacques Doucet, se trouve décrite et reproduite au n° 188 du catalogue de la vente de cette collection (1912).

On peut croire que la gravure fut exécutée peu avant ou peu après ce tableau. La date de février 1777 fournit donc un bon *terminus ante quem*, permettant de dater l'eau-forte, qui remonterait alors à la période comprise entre 1773 et la fin de 1776.

Un moment, j'avais cru qu'une note de G. de Saint-Aubin, inscrite sur une garde de la fin du tome III de la *Description de Paris* par Piganiol de La Force (Bibl. d'art et d'archéologie), s'appliquait au tableau ou à l'eau-forte. Cette note étant ainsi conçue : *M. le comte de Roban-Chabot. Académie particulière. Décembre 1775. V. M. Lagrené le Jeune*, j'en avais tiré un nouvel argument pour dater la composition. Mais M. Henri Bourin me fit observer qu'il s'agissait là non de l'*Académie particulière* de G. de Saint-Aubin, eau-forte ou tableautin, achetée par M. de Rohan-Chabot, mais d'une académie fondée par le comte et la comtesse de Chabot dans leur hôtel du faubourg Saint-Germain, à l'intention des amateurs et des artistes débutants. Il est fait de fréquentes allusions à cette Académie, à partir de 1774, dans la correspondance de l'amateur orléanais Aignan-Thomas Desfriches, qui en aurait, dit-on, suggéré l'idée au comte de Chabot. On a lu plus haut, page 9, note 1, le passage d'une lettre du peintre Desplaces à Desfriches, où sont énumérés les artistes et les amateurs qui fréquentaient cette Académie, et parmi lesquels se trouve Lagrenée, ce qui explique la note de G. de Saint-Aubin. Voir aussi P. Ratouis de Limay, *Aignan-Thomas Desfriches* (Paris, 1907, p. 7 et *passim*).

Il y avait plusieurs académies particulières de ce genre à Paris, à cette époque; on trouvera une notice à leur propos dans l'*Almanach historique, etc., des architectes, peintres, etc.*, de l'abbé Le Brun, pour 1776, p. 150-153.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 23; — Goncourt, *op. cit.*, p. 191; — R. Portalis et H. Beraldi, p. 479.

#### 48. — UNE CONFÉRENCE DES AVOCATS.

(1776.)

Dans une bibliothèque, au fond de laquelle on voit deux globes et une échelle roulante, des avocats en robe sont assis autour d'une longue table éclairée par des flambeaux, et discutent sur une lecture que leur fait un de leurs confrères, placé au bout de la table, en face; d'autres occupent en arrière deux rangs de banquettes, à dr. et à gauche. Dans le haut, sur un nuage, un

<sup>(1)</sup> *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, *op. cit.*, pl. p. 8 du tirage à part.



groupe allégorique, dominé par la Justice tenant la balance et le glaive : en avant, la Vérité montre d'une main à l'Éloquence du barreau le livre de l'*Esprit des lois*, et de l'autre un miroir, emblème de la prudence; elle renverse deux grandes urnes d'où s'échappent les flots du bavardage, entraînant avec eux l'astuce, figurée par un chat, et la trop grande liberté, représentée par un petit génie.

Sur le cadre d'un portrait ovale, en haut, à dr., on lit : *DENIS TALON*. Sur le sol, en bas, à g. : *gabriel de St aubin inv. et Sculp.*, et à dr. : 1776. Sous le trait carré, sur quelques épreuves du 1<sup>er</sup> état : *épreuve du 26 sept. 1776*.

En haut de l'estampe se trouve une ligne d'écriture gravée, recouverte de tailles horizontales et fort peu lisible, même sur les épreuves du 1<sup>er</sup> état : on distingue : *la Justice, l'Eloquence et la Vérité, ces... président aux...*

*DIMENSIONS.* — Dimensions de l'image au trait d'encadrement : H. 177 mm.; L. 121 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. D'eau-forte pure, dont la morsure a en partie manqué et qui est de peu d'effet. — Celui décrit et reproduit pl. XXXVI, 48.

2. Repris et renforcé dans toutes ses parties. Le nuage à dr. de la Justice, qui était blanc dans le 1<sup>er</sup> état, est recouvert de travaux jusqu'en haut; le fond, au-dessus des globes, qui n'offrait que des tailles verticales, est chargé de tailles croisées; enfin les premiers plans sont vigoureusement renforcés pour produire l'effet voulu. La signature, à g., y est restée visible; mais la date, à dr., est complètement recouverte par des tailles ajoutées. — Reproduit pl. XXXVI, 48 a.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 7); — Palais des beaux-arts de la Ville de Paris, coll. Dutuit (2<sup>e</sup> état, épreuve de la coll. Niel); — Bibliothèque de l'Ordre des avocats (1<sup>er</sup> état, épreuve retouchée à la plume); — Coll. David Weill (1<sup>er</sup> état, épreuve de la vente anonyme du 3 mai 1913, rehaussée de crayon et de sépia, avec l'inscription : *épreuve du 26 7<sup>bre</sup> 1776*).

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, 175 francs, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil; — Vente Josse (1894), 1<sup>er</sup> état, 170 francs, épreuve de la coll. Destailleur; — Vente Goncourt (1897), 1<sup>er</sup> état, 101 francs; — Vente Gerbeau (1908), 270 francs; — Vente anonyme (3 mai 1913), 1<sup>er</sup> état, épreuve retouchée comme il a été dit ci-dessus, 3.200 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — Cette pièce a fait l'objet d'une étude détaillée de M. Félix Herbert : *La Conférence des avocats en 1776*, dans le 11<sup>e</sup> *Bulletin annuel* de l'Association amicale des secrétaires et anciens secrétaires de la Conférence des avocats à Paris (1889, p. 206-217, avec une pl.).

Après avoir décrit la pièce d'après P. de Baudicour et relevé, dans l'œuvre de Gabriel



de Saint-Aubin, les dessins ou peintures inspirés à l'artiste par des solennités judiciaires, M. Herbert cherche à déterminer la scène représentée dans l'eau-forte généralement connue sous le nom de *Conférence des avocats*. Après examen des diverses espèces de conférences en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle chez les avocats, il propose, sans appuyer son hypothèse de preuves convaincantes, de voir dans cette pièce une séance de rentrée, et particulièrement la séance du 13 janvier 1775, à laquelle Henrion de Pensey prononça l'éloge de Mathieu Molé et rappela l'histoire de la période troublée que le Parlement, et le Barreau avec lui, venaient de traverser.

M. F. Herbert détermine ensuite le lieu où se passe cette séance : « La réunion, écrit-il, se tient dans la Bibliothèque des avocats, établie dans une galerie prise à bail de M<sup>sr</sup> l'archevêque de Paris et située au troisième étage du pavillon de l'avant-cour de l'archevêché, entre Notre-Dame et la Seine. » L'auteur retrace rapidement l'histoire de cette bibliothèque, fondée par l'avocat E. Gabriau de Riparfonds et ouverte depuis le 5 mars 1708.

Enfin l'étude de M. F. Herbert s'achève par un examen de la décoration de la salle : globes et portaits.

Voir aussi : P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 21 (*Conférence de l'Ordre des avocats*); — Goucourt, *op. cit.*, p. 191 (même titre); — R. Portalis, *op. cit.*, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 478 (*Vue de la Bibliothèque des avocats*); — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 492 (même titre); — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153; — L. Rosenthal, *op. cit.*, p. 220 (*Bibliothèque des avocats*).



de l'histoire de la ville de Paris, de son développement, de son rôle dans l'histoire de France, de son rôle dans l'histoire de l'Europe, de son rôle dans l'histoire de la civilisation.

M. F. Herbet, directeur général de la ville de Paris, a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.

Le 15 mars 1870, M. F. Herbet a été nommé directeur général de la ville de Paris. Il a été nommé directeur général de la ville de Paris le 15 mars 1870.



## CHAPITRE II.

### PIÈCES SANS DATE.

#### 49. — LE CHARLATAN.

(S. d.)

Sur le Pont-Neuf, en avant de la statue de Henri IV, qu'on voit à g., un charlatan, debout sur le train de sa voiture, débite ses drogues. Il est entouré d'un nombreux public, parmi lequel on distingue, sur le devant : à g., une marchande de cartons; au milieu, un porteur d'eau; à dr., un cavalier vu de dos.

Sous le trait carré, on lit, à g. : *G. de Saint-Aubin f.*, et au-dessous, dans la marge, ces quatre vers, sur deux colonnes :

<i>Ce charlatan Sur la Scène publique</i>	<i>Le Médecin méprise l'empyrique</i>
<i>Jouant les médecins, Se croit au-dessus d'eux.</i>	<i>Et le Sage à bon droit Se rit de tous les deux.</i>

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 79 mm.; L. 107 mm.

Dimensions de l'image : H. 67 mm.; L. 103 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états :

1. Avant les travaux ajoutés, ci-dessous décrits. — C'est l'état reproduit, pl. XXXII, 49.

2. Sur la grille, à g., qui ne montait qu'au-dessous du piédestal de la statue, on a ajouté une autre grille moins serrée, s'élevant jusqu'au haut du piédestal. La caisse de la voiture du charlatan, blanche dans le premier état, a été teintée; des tailles horizontales ont été ajoutées sur tout le nuage du milieu et dans tout le ciel derrière la voiture : ces parties étaient blanches dans le premier état. — Reproduit pl. XXXII, 49 a.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 37. a, et Topographie, Paris : Pont-Neuf; 2<sup>e</sup> état : Ef. 7); — Palais des beaux-arts de la ville de Paris, coll. Dutuit (1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Niel); — Bibl. d'art et d'archéologie (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Beraldi (1<sup>er</sup> état); — Coll. H. Delacroix (1<sup>er</sup> état).



*VENTES.* — Vente Niel (1873), 1<sup>er</sup> état, 71 francs; — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Robert-Dumesnil, 350 francs; — Vente Baudet (1892), 1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Destailleur, 150 francs; — Vente Josse (1894), 1<sup>er</sup> état, épreuve de la coll. Destailleur, 200 francs; — Vente Goncourt (1897), état non désigné, 450 francs; — Vente Defer-Dumesnil (1901), 1<sup>er</sup> état, 140 francs; — Vente Le Secq des Tournelles (1905), 1<sup>er</sup> état, 100 francs; — Vente Bouvrain (1907), 1<sup>er</sup> état, 300 francs; — Vente Gerbeau (1908), 1<sup>er</sup> état, 165 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n° 15; — Goncourt, *op. cit.*, p. 190; — R. Portalis, *op. cit.*, p. 564; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 478 et 481 (*le Charlatan du Pont-Neuf*); — G. Bourcard, *op. cit.*, p. 485; — A. Moureau, *op. cit.*, p. 46 et fig., p. 43; — L. Delteil, *op. cit.*, p. 153 et pl. LXVI; — L. Rosenthal, *op. cit.*, p. 220.

#### 50. — MARCHANDE EN PLEIN VENT.

(S. d.)

Sur une place, la nuit, un groupe d'acheteurs entoure la voiture d'une marchande assise, vue de dos, de profil à droite. On distingue, de g. à dr., de face : une femme portant un paquet sur la tête et le retenant de la main g.; une femme coiffée d'un chapeau et penchée en avant; un homme, vu en pied, au premier plan, et qui s'avance vers le devant; un petit garçon vu de dos, etc. A g., dans l'ombre, un chien. Effet de clair-obscur : la scène est éclairée par une chandelle enveloppée de papier et posée sur la voiture, entre l'enfant et l'homme du premier plan. Fond de maisons, entre lesquelles s'ouvre une rue.

On lit, en bas, à g., en caractères très fins : *g. de S<sup>t</sup> aubin*; et à dr., dans l'angle supérieur, la lettre P à l'envers (d).

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 114 mm.; L. 86 mm.;  
Dimensions de l'image seule : H. 95 mm.; L. 79 mm.

*ÉTATS.* — Un seul connu; reproduit pl. XXXV, 50.

*COLLECTIONS.* — Bibl. d'art et d'archéologie, épreuve en bistre et rognée (à laquelle manque la signature) de la vente du 21 avril 1913; — Coll. de M. le Baron de Taisne, épreuve en noir de la coll. A. Beurdeley.

*VENTES.* — Vente H. D. [Destailleur] (1890), 70 francs; — Vente B\*\*\* [Beurdeley] (1913), 3.000 francs; — Vente anonyme du 21 avril 1913, 1.450 francs.

*BIBLIOGRAPHIE.* — La première description de cette pièce a été donnée par le catalogue de la vente Destailleur de 1890 (n° 1261). Voir aussi G. Bourcard, *op. cit.*, p. 488.





THEATRE LYRIQUE

51



THEATRE LYRIQUE

51 a.



215



## 51. — THÉÂTRE ITALIEN.

(S. d.)

Sur la scène, fermée à g. par une colonne, Colombine, en robe à paniers, tête nue, les yeux baissés, danse une « entrée » avec Arlequin, qui s'avance vers elle de dr. à g. En bas à dr., on voit la jambe d'un homme qui s'enfuit. Fond de bosquet, avec le croissant de la lune.

Sous le trait carré, à g., on lit : *gabriel de St aubin*; et au milieu de la marge : THEATRE ITALIEN.

*DIMENSIONS.* — Dimensions de la planche : H. 151 mm. (y compris 7 mm. de marge inférieure); L. 111 mm.

Dimensions de l'image seule : H. 142 mm.; L. 109 mm.

*ÉTATS.* — On connaît deux états.

1. Celui décrit et reproduit pl. XXXVII, 51.

2. Dans cet état, Colombine a les yeux, non plus baissés, mais ouverts et tournés à dr. vers Arlequin; son visage a été repris à la pointe, ses cheveux bouclés descendent plus bas sur le front et sont coiffés d'un petit chapeau noir, à plumes de même couleur, posé sur le derrière de la tête; son corsage a été repris également, notamment dans la manche droite, plus large et plus claire. Par contre, le pan de rideau qui tombe près de la colonne, à g., et qui avait des parties blanches dans le premier état, a été couvert de tailles obliques. Le fond est éclairci. Pas de modification dans la lettre. — Ce second état, reproduit pl. XXXVII, 51 a, n'avait pas encore été décrit.

*COLLECTIONS.* — Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (1<sup>er</sup> état : Ef. 7; 2<sup>e</sup> état : coll. Hennin, t. CX, n<sup>o</sup> 9592); — Berlin, Königl. Kupferstichkabinet; — Dresde, Kupferstichsammlung König Friedrich August II).

*VENTES.* — Vente Goncourt (1897), « état non décrit », dit le catalogue (sans doute le 2<sup>e</sup> état signalé ici), 20 francs; — Vente du baron Pichon (1897), 40 francs (avec les *Nouvellistes*, les *Deux Amants* et l'une des vignettes pour *Tancrede*).

*BIBLIOGRAPHIE.* — P. de Baudicour, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 31, ne signale que le 1<sup>er</sup> état, sous le titre : *Arlequin et Colombine*; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192 (même titre et même indication); — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 479 (*Scène du Théâtre Italien*); — A. Moureau, *op. cit.*, p. 55.



## 52. — LA JEUNE FEMME À LA TERRASSE.

(S. d.)

Assise dans un fauteuil, sur la terrasse d'un jardin, et vue jusqu'aux genoux, elle est tournée vers la dr. et regarde à g., la main posée sur un livre fermé qu'elle a sur les genoux; sa mantille entr'ouverte laisse voir sa taille.

Sous le trait carré, on lit : *de Saint aubin invenit et sculpsit.*

*DIMENSIONS.* — H. 77 mm. (y compris 7 mm. de marge); L. 58 mm.

*BIBLIOGRAPHIE.* — Je me borne à reproduire ici textuellement les renseignements donnés par P. de Baudicour (n° 29), n'ayant pas vu cette pièce; — Goncourt, *op. cit.*, p. 192; — R. Portalis et H. Beraldi, *op. cit.*, p. 480.



SECONDE PARTIE

CATALOGUE DES ESTAMPES GRAVÉES

D'APRÈS GABRIEL DE SAINT-AUBIN

SECONDE PARTIE

CATALOGUE DES ESTAMPES GRAVÉES

D'APRÈS GABRIEL DE SAINT-AUBIN







## SECONDE PARTIE.

### CATALOGUE DES ESTAMPES GRAVÉES

#### D'APRÈS GABRIEL DE SAINT-AUBIN.

Bien que ce travail fût, en principe, consacré à l'œuvre original de Gabriel de Saint-Aubin graveur, on a vu que des cas s'étaient présentés où il devenait nécessaire de décrire des estampes gravées d'après lui, mais dans la traduction desquelles il avait eu une part active, en exécutant les premiers états d'eau-forte : par exemple, les planches pour le *Spectacle de l'histoire romaine* (n° 22) et les *Nouveaux voyages aux Indes occidentales* (nos 40-43).

Comme Gabriel a plusieurs fois travaillé pour les graveurs de son temps<sup>(1)</sup>, il a semblé que le catalogue de son œuvre original pouvait être utilement complété par un catalogue de celles de ses compositions qui ont été traduites par d'autres que par lui.

<sup>(1)</sup> En dehors des compositions gravées, dont on trouvera ci-après le catalogue, il existe un certain nombre d'œuvres de G. de Saint-Aubin, non gravées, mais certainement préparées pour la gravure. C'est le cas pour quatre dessins conservés au Musée de Stockholm, et représentant : les *Cuisines de l'Hôtel des Invalides*, le *Dôme des Invalides*, la *Fontaine de Bouchardon* (rue de Grenelle), la *Nef de Notre-Dame de Paris*; toutes ces compositions ont, à leur partie inférieure, un cartouche évidemment destiné à recevoir une inscription. Il en est de même pour un dessin auquel il a été déjà fait allusion (p. 16, note 1, et p. 24) et qui représente la *Visite faite par le roi de Danemark, à l'Académie royale de peinture, le 8 novembre 1768* (coll. Ch. Pardinel). Chez M. Georges Dormeuil, on peut voir un grand dessin rehaussé d'aquarelle et représentant une *Perquisition judiciaire*;

en publiant ce dessin dans la collection de la Société pour la reproduction des dessins de maîtres (1911, 1<sup>er</sup> fascicule), je l'ai rapproché d'un autre, le *Déménagement furtif*, de sujet analogue et d'égales dimensions, que les Goncourt avaient vu en 1879, chez M. Febvre (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 212); ces deux compositions portent leur titre écrit à la partie inférieure, en grandes capitales, dans des cartouches ménagés à cet effet, et sans doute en vue de la gravure.

Enfin on pourrait citer encore un certain nombre de dessins d'illustrations non gravés. A ceux que cataloguent les Goncourt (op. cit., p. 238) j'ajouterai une charmante composition pour le conte de Sedaine *Inbe et Iaribo*, insérée dans le *Sedaine* de Chantilly (t. I<sup>er</sup>, p. 120), dont il a déjà été parlé à plusieurs reprises (n° 14 et n° 24 de la 1<sup>re</sup> partie).



On ne s'est pas cru obligé, pour ce chapitre, au même détail que pour le précédent. On s'est contenté de donner une description succincte de chaque pièce, avec l'indication de ses inscriptions et de ses dimensions. On a également indiqué, chaque fois qu'on les a connus, outre les états de la gravure, les peintures ou les dessins du maître qui ont servi de prototypes aux estampes.

Le tout, classé par ordre chronologique, forme un groupe assez important, qui sera sans doute agréable aux amis de G. de Saint-Aubin.

## CHAPITRE PREMIER.

PIÈCES DATÉES OU QU'IL EST POSSIBLE DE DATER <sup>(1)</sup>.

### PORTRAIT D'AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN ENFANT (1747),

gravé par Edmond de Goncourt.

Gravé à l'eau-forte par Edmond de Goncourt, pour la première édition de *l'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1875, in-4°).

Il est assis sur un tabouret; la tête, coiffée d'un bonnet, est penchée en avant et appuyée sur les mains croisées.

Sur les épreuves de *l'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, on lit, en haut, à g. : *E. G.*; en bas, l'inscription du dessin, transcrite ci-dessous, et l'adresse : *Imp. A. Delatre. Paris.*

Les épreuves de 1<sup>er</sup> état (Cabinet des Estampes de la Bibl. nat., œuvre de J. et E. de Goncourt) sont avec la signature *E. G.*, mais avant l'inscription et l'adresse de Delâtre; par contre, à dr. du portrait, la tête de l'enfant est gravée une seconde fois, vue sous un angle différent.

Dimensions de la planche dans cet état : H. 286 mm.; L. 209 mm.

Dimensions de la planche dans l'état décrit : H. 234 mm.; L. 160 mm.

Le dessin à la pierre noire a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 257). Il porte au dos, de la main d'Augustin : *Étude faite d'après*

<sup>(1)</sup> Cet ordre chronologique a été établi par la date du dessin original, s'il nous est connu, et, à défaut de ce renseignement, par la date de la gravure. Par la place que la date occupe

dans les titres des pièces énumérées ci-après, le lecteur pourra connaître d'un coup d'œil quel est celui de ces deux éléments qui aura servi à fixer la chronologie.



*nature, par Gabriel de Saint-Aubin, en 1747, d'après son frère Augustin qui lui servait de modèle. C'est un des premiers dessins connus de l'artiste, alors âgé de 23 ans.*

Voir : H. Beraldi, *Les Graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. III, *Edmond de Goncourt*, p. 172, n° 1.

VIGNETTES  
POUR  
LES « TABLETTES HISTORIQUES, TOPOGRAPHIQUES  
ET PHYSIQUES DE BOURGOGNE »,

gravé par Ét. Fessard (1755).

Ce petit almanach, de format in-32, commença de paraître en 1753. A partir de la 3<sup>e</sup> année (1755), il fut orné d'un frontispice et d'un titre gravés, tirés sur la même planche, qui servirent jusqu'en 1760, dernière année de la publication, avec modification des dates sur le titre, suivant les années.

Dans la première de ces petites pièces, un génie debout est appuyé sur le portrait du prince de Condé, soutenu par un amour qui l'éclaire d'une torche; un second amour s'envole à dr., tendant au prince une couronne; un troisième, à genoux, en bas, à dr., lui présente des raisins sur un plateau.

Dans un cartouche ménagé au bas de la composition, on lit : *Présenté à S. A. S. M<sup>gr</sup> le Prince de Condé, Par son très respectueux et très soumis Serviteur Desventes.*

Dans la seconde pièce, on voit, au-dessus d'une draperie destinée à recevoir le titre, deux amours soutenant les armes des Condé; en bas, à g., un tonneau, et à dr., une vigne.

Sur la draperie, on lit : *TABLETTES HISTORIQUES, TOPOGRAPHIQUES ET PHYSIQUES DE BOURGOGNE Pour l'Année 1755. 3<sup>e</sup> année. A Paris, chez E. GANEAU, P. GUYLIN, libraires. A DIJON, chez FRANÇOIS DESVENTES, Libraire, rue de Condé, à l'Image de la Vierge, avec approbat. et Privilège du Roi.*

Chaque pièce porte, gravé au-dessous du trait carré, à g. : *G. de S<sup>t</sup>. Aubin in. del.*; et à dr. : *St. Fessard sculp. 1754.*

Dimensions de chacune des pièces : H. 99 mm.; L. 50 mm.

Les Goncourt possédaient le 1<sup>er</sup> état à l'eau-forte de ces deux vignettes, tirées sur la même feuille, avec les inscriptions écrites au crayon de la main de Gabriel de Saint-Aubin, inscriptions semblables à celles qui ont été gravées, sauf toutefois que le petit



livre y est intitulé *Éphémérides*, au lieu de *Tablettes* (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 236). Cette épreuve se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Voir : H. Cohen, *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle* (6<sup>e</sup> éd., par Seymour de Ricci; Paris, 1912), col. 73 et 972.

---

### LE SALON DE 1757 (?),

gravé par L. Gaucherel.

Au milieu du Salon, au plafond duquel vole une ronde d'amours, un portrait est exposé sur un chevalet : on y voit une femme assise, accoudée à une console, et tenant un livre dans le creux de sa jupe. Au premier plan, trois hommes, dont un abbé, assis sur une banquette. Dans toute la salle, foule de curieux et de curieuses, circulant ou s'arrêtant devant les tableaux; un gentilhomme accoudé à la barre d'un chevalet portant une peinture; etc.

On lit à la pointe, en bas, au-dessous du trait carré, à g. : *G. St Aubin* [sic] *del.*; au milieu : *Salon de 1757*; à dr. : *L. Gaucherel sc.*

H. 155 mm.; L. 85 mm.

Le dessin a fait partie de la collection du baron Jérôme Pichon (vente 1897, n<sup>o</sup> 339). Il illustre le *Discours sur la peinture et l'architecture* de Du Perron (Paris, Prault, 1758), exemplaire de M<sup>me</sup> de Pompadour.

Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 229) se sont demandé si le portrait exposé sur un chevalet n'était pas celui de M<sup>me</sup> de Pompadour; dans ce cas, ajoutent-ils, la date serait fautive et il s'agirait du Salon de 1755. En effet, le portrait exposé sur un chevalet, s'il est celui de la favorite, ne ressemble nullement à celui que Boucher envoya au Salon de 1757. Il est vrai qu'il ne me paraît pas davantage rappeler le pastel de La Tour, du Salon de 1755.

Voir : H. Cohen, *op. cit.*, col. 338.

---

### COMPOSITIONS

#### POUR LE «SPECTACLE DE L'HISTOIRE ROMAINE»

gravé par Aveline, Chenu, Courtois, Levesque, de Lorraine,  
Mesnil, Pelletier, Augustin de Saint-Aubin et P.-F. Tardieu (1760 et suiv.)

Sur ces vingt-huit compositions et la place qu'elles occupent dans l'œuvre de G. de Saint-Aubin, voir : 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 22.

---



## LA PARADE DES BOULEVARDS,

gravé par J. Duclos (1760).

Sous les arbres des boulevards, la foule s'amasse devant un tréteau de bateleurs : les promeneurs font cercle autour de l'estrade, les voisines se penchent à leurs fenêtres, un polisson grimpe à un arbre; une soubrette s'approche au bras de son galant, oubliant le bambin qu'elle tient par la main et qui tape du pied, furieux de ne rien voir; l'homme qui a battu la caisse fait un somme, à l'ombre, appuyé sur son tambour, tandis qu'au-dessus de lui Arlequin et Crispin, la colichemarde au poing, se poussent de furieuses bottes.

La seule épreuve connue de cette gravure, à l'état d'eau-forte, est conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale; elle porte en bas, au-dessous du trait carré, à l'encre, d'une écriture ancienne, à g. : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin pinx. 1760*; et à dr. : *Duclos aqua forti sculp.*

H. 325 mm.; L. 259 mm.

La peinture originale est à la National Gallery, de Londres (voir E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, op. cit., p. 11 du tirage à part, et fig., p. 7).

Les Goncourt possédaient une feuille de croquis de G. de Saint-Aubin, études d'après nature pour son tableau; cette feuille a passé à la vente de la collection des Goncourt (1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 266), puis dans celle de M. J. P. Heseltine, et se trouve aujourd'hui à la National Gallery.

VIGNETTE POUR «LE JARDINIER ET SON SEIGNEUR»,  
DE SEDAINE,

gravé par Augustin de Saint-Aubin (1761).

Vignette frontispice pour le *Jardinier et son seigneur*, opéra-comique de Sedaine (Paris, C. Hérissard, 1761, in-8<sup>o</sup>). Elle est inspirée de la scène XVIII de l'ouvrage. Voici la description que Bocher donne de cette pièce :

« Dans le vestibule d'une ferme, à g., de profil à dr., le seigneur, une main dans la poche de sa culotte, entre deux femmes, dont l'une, coiffée d'un tricorne, lui pose la main sur l'épaule. Il tend la main vers le bailli, coiffé d'une immense perruque, qui, le haut du corps penché en avant, montre sa tête de



son index. Derrière lui, deux personnages, dont l'un tient un papier à la main, l'autre une corbeille recouverte d'une serviette. A dr., une femme et un homme, la tête rasée, une main devant les yeux» (E. Bocher, *Les Gravures françaises du XVIII<sup>e</sup> s. : Aug. de Saint-Aubin*, op. cit., n° 621).

H. 124 mm.; L. 77 mm.

Pour le détail des états et de leurs signatures, je renvoie à l'ouvrage de Bocher, qui décrit deux états, tous deux portant la mention de Gabriel comme dessinateur.

Les Goncourt, par inadvertance, ont décrit cette vignette sous le titre de : *l'Intérêt personnel* (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 237).

Le dessin au crayon noir et à la mine de plomb, rehaussé de blanc, a fait partie de la collection La Béraudière (vente à Paris, 1885, n° 176) et de la collection Muhlbacher (vente à Paris, 1899, n° 251).

Voir : H. Cohen, op. cit., col. 947.

---

### LE CARNAVAL DU PARNASSE,

gravé par F. Basan (1761-1762).

Sur les hauteurs du Parnasse, caractérisé par la fontaine Hippocrène, au-dessus de laquelle on voit Pégase bondir, Momus et l'Opéra assistent au défilé de la Comédie-Française et de la Comédie-Italienne : le baron de la Crasse au bras de M<sup>me</sup> de Sottenville, Thomas Diafoirus et Soubrette, Pantalon et Colombine, Scapin, Arlequin, d'autres encore, tournent en formant des pas dans un décor bocager.

On lit, au-dessous du trait carré, à g. : *G. de St Aubin Pinxit*; et à dr. : *F. Basan sc.* — Au-dessous, sur quatre lignes, séparées en leur milieu par les armes du duc de La Vallière : *Ballet dansé au Théâtre de l'Opéra, dans le Carnaval du Parnasse, acte I<sup>er</sup>. Dédié à Monseigneur le Duc de la Vallière, Pair et Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ses Armées, Gouverneur et Grand Sénéchal de la Province de Bourbonnois et Capitaine des Cbasses de la Capitainerie Royale de la Varenne du Louvre. Par son très humble et très obéissant serviteur Basan.* — Enfin, au milieu, sur une ligne : *A Paris, chez Basan, Graveur, rue St Jacques.*

Pendant du numéro suivant : *La Guinguette.*

Dimensions de l'image seule : H. 283 mm.; L. 352 mm.



Lady Dilke suppose que l'état d'eau-forte de cette estampe et de la suivante est dû à G. de Saint-Aubin lui-même; l'examen de ces états — celui du *Carnaval du Parnasse* se trouve au Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 37. a) — n'entraîne aucunement la confirmation de cette hypothèse (*French engravers and draughtsmen of XVIII<sup>th</sup> century*, op. cit., p. 132).

Cette pièce est inspirée du divertissement final du premier acte d'un ballet de Fuzelier et Mondonville, *le Carnaval du Parnasse*, représenté pour la première fois en 1744 et souvent remis à la scène, notamment en 1759 et en 1767. Comme le *Recueil de cent estampes de sujets agréables*, de F. Basan, commença de paraître en 1761 et qu'on trouve cette estampe au tome I<sup>er</sup>, il est vraisemblable d'admettre que la peinture originale fut exécutée peu après la reprise de 1759. Cette peinture, une gouache «représentant le caractère des trois théâtres», fut envoyée par Gabriel au Salon du Colisée de 1776 (n<sup>o</sup> 263); elle est aujourd'hui perdue.

Voir : E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, op. cit., p. 22-24 du tirage à part, et fig., p. 27.

### LA GUINGUETTE,

gravé par F. Basan (1761-1762).

C'est dans la salle de verdure de quelque guinguette du Gros-Caillou; des couples sautent en rond, au son du violon et de la basse : la pipe aux dents et le sabre sous le bras, La Ramée fait vis-à-vis à sa conquête; une soubrette, son trousseau de clefs à la ceinture, a pour cavalier un laquais avantageux; une bourgeoise en mantelet minaude au bras d'un coquebin; et près de l'hémicycle de bosquets où s'agite la ronde joyeuse, des comparses peuplent le décor de leurs silhouettes amusantes et de leurs gestes à la Teniers.

On lit, au-dessous du trait carré, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinx.*; et à dr. : *F. Basan sc.* — Au-dessous, sur quatre lignes, séparées en leur milieu par les armes du duc de La Vallière : *La Guinguette, divertissement pantomime du Théâtre Italien, composé par le S<sup>r</sup> De Hesse*; ensuite la dédicace et l'adresse, comme dans la pièce précédente.

Pendant du numéro précédent : *Le Carnaval du Parnasse*.

Dimensions de l'image seule : H. 283 mm.; L. 352 mm.

Il existe un état d'eau-forte.

L'estampe, telle qu'elle est décrite, figure au tome I<sup>er</sup> du *Recueil de cent estampes de sujets agréables, etc.*, de F. Basan; ce tome I<sup>er</sup> n'est pas daté; le tome II porte la date de 1762.



On n'a aucune mention ancienne de la peinture originale de la *Guinguette*; on sait seulement qu'elle a passé en vente au milieu du siècle dernier. Les Goncourt signalent en effet dans l'*Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (p. 226), que la gouache originale de la *Guinguette*, « très retouchée par une main moderne, a été vendue voilà une vingtaine d'années [c'est-à-dire vers 1860] chez Leblanc ». Les Goncourt possédaient un dessin qui leur semblait être une étude pour la tête de la danseuse qui fait vis-à-vis au garde-française (*ibid.*, p. 225).

La *Guinguette*, divertissement pantomime composé par le S<sup>r</sup> de Hesse, fut représentée pour la première fois, au Théâtre-Italien, le 8 août 1750; quoique cette pièce ait été reprise par la suite, son scénario ne nous est pas connu.

Voir : E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, op. cit., p. 22-24 du tirage à part, et fig., p. 25.

---

### LES DIMANCHES DE SAINT-CLOUD (1762),

gravé par Jules de Goncourt.

Dans une allée de boutiques, au milieu d'une foule, un homme et une femme dansent aux accords d'un joueur de violon et d'un harpiste.

On lit, à g., entre l'arbre et le bord de l'estampe : J. G. 22.

H. 200 mm.; L. 279 mm.

Le Cabinet des Estampes possède deux états de cette pièce, tous deux avec la même signature; le second seul a un trait carré.

Le dessin, lavé au bistre et relevé de plume, et sur lequel on lit, de l'écriture de Gabriel : *Vu à S<sup>t</sup>. Cloud, le 12 septembre 1762. G. d. S. A.*, a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 264, et pl., p. 126).

Voir : 1<sup>re</sup> partie, n<sup>os</sup> 25, le *Bal d'Auteuil*, et 26-27, les vignettes pour le *Répertoire des bals* du s<sup>r</sup> de La Cuisse.

Voir aussi : H. Beraldi, *Les Graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. III, *Jules de Goncourt*, p. 178, n<sup>o</sup> 24 du catalogue de Philippe Burty (1876).

---

### PORTRAIT DE LOUIS-SEXTIUS DE JARENTE DE LA BRUYÈRE,

gravé par P.-L. Lecœur (1763).

Au milieu de la composition, le buste du personnage, en costume ecclésiastique, avec la croix de l'ordre du Saint-Esprit au cou, est posé sur un petit



socle, de chaque côté duquel sont à demi étendues deux figures allégoriques de femmes. Celle de g., accoudée à un ballot de marchandises, tient un papier à la main; un peu plus loin, à l'angle de la pièce, on voit un écusson aux armes d'Orléans, un papier scellé d'un sceau pendant (papier qui porte le mot *Aurelianum*), et un peu en arrière une crosse, une mitre et un livre ouvert où se lit le mot *Droit*. A dr., la femme appuyée au socle montre l'écusson aux armes de Marseille, posé sur le devant de la composition; derrière elle, dans l'angle, une rangée de galères, sur la première desquelles on lit *Massilia*.

La date 1763 est gravée sur le ballot.

H. 53 mm.; L. 142 mm.

Le Cabinet des Estampes (série alphabétique des *Portraits*) possède deux états qui ne diffèrent que par la lettre.

Sur le premier, on lit, en caractères très déliés, au-dessous du trait carré : à g., *Gabriel de St Aubin inv.*; et à dr., *Cor Sc.*

Sur le second, en caractères plus fortement tracés, on lit : à g., *Gabriel de St Aubin inv.*, et à dr., *P. L. Cor Sc.*

Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, né à Marseille le 30 septembre 1706, fut choisi très jeune pour vicaire général, par Belzunce, évêque de Marseille, et devint en même temps chanoine-comte de Saint-Victor de cette ville. En novembre 1746, il fut nommé à l'évêché de Digne; en 1752, abbé de Saint-Honorat de Lérins; en 1757, ministre de la feuille des bénéfices, puis abbé de Saint-Wandrille au diocèse de Rouen; et enfin, le 29 janvier 1758, évêque d'Orléans. Il mourut au château de Meung, le 28 mai 1788. Il est plus connu par le désordre de sa vie que par les quelques ouvrages religieux qu'il a laissés.

Il a été impossible de retrouver à quel propos avait été exécutée cette vignette, datée de 1763 : cette année correspond à la nomination du prélat à l'abbaye de Saint-Vincent, au diocèse du Mans; mais si l'artiste avait voulu commémorer cet événement, il n'aurait sans doute pas manqué d'y faire allusion dans sa composition; or on a vu que les allégories n'avaient trait qu'à Marseille, ville natale de M. de Jarente, et à Orléans, son évêché. A en juger par sa forme, la pièce semble avoir été destinée pour servir d'en-tête à un ouvrage.

Les Goncourt ont signalé (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 196) le portrait d'un « prélat inconnu, portant au cou le cordon du Saint-Esprit, et des deux côtés duquel se trouvent deux figures de femmes allégoriques », exécuté sans doute pour l'en-tête d'un livre et « gravé par P. L. Cor ». Ce portrait, non identifié par les Goncourt, n'est autre que la petite pièce de Lecœur ci-dessus décrite.



## LA STATUE DE LOUIS XV (1763),

gravé par P.-C. Lévesque.

La statue du roi, dessinée peu après son érection, par Gabriel de Saint-Aubin qui s'est représenté assis à g., sur une chaise et le crayon en main, est vue dans l'encadrement d'une arcade du Garde-Meuble. Près du dessinateur, une femme, appuyée à la muraille, montre la statue à un garçonnet coiffé à la catogan. Sur la place, un groupe de personnages admire l'œuvre de Bouchardon, autour de laquelle volent un génie et des amours tenant un médaillon entouré de fleurs où se lit l'inscription : A LOUIS LE BIEN-AIMÉ.

En bas, au-dessous du trait d'encadrement, on lit, à g. : *Gab. de St Aubin inv.* ; et à dr. : *P. Car. Lévesque sculp. 1763.*

Dimensions au trait d'encadrement : H. 176 mm. ; L. 114 mm.

Le nom du graveur a été mal lu par les Goncourt : c'est P.-C. Lévesque, et non Laroque (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 213).

Voir : 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 36, l'*Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV*, eau-forte originale de G. de Saint-Aubin.

## VIGNETTE POUR « L'INTÉRÊT PERSONNEL »

DE PALISSOT DE MONTENOY,

gravé par Augustin de Saint-Aubin (vers 1763).

Vignette gravée d'après la scène 2 de l'acte II de l'*Intérêt personnel*, pour servir de frontispice au tome II de *Théâtre et œuvres diverses* de M. Palissot de Montenois (Londres; et Paris, Duchesne, 1763, 3 vol. in-12).

« Dans un appartement décoré de colonnes, et au fond duquel on voit une porte surmontée de petits amours, deux hommes causent ensemble. Celui de g. tient son interlocuteur par le poignet, et lui parle en lui mettant son autre main à hauteur du visage » (E. Bocher, *Les Gravures franç. du XVIII<sup>e</sup> s.* : *Aug. de Saint-Aubin*, op. cit., n<sup>o</sup> 604).

H. 119 mm. ; L. 73 mm.

Je renvoie à Bocher pour le détail des signatures et des quatre états.

Sur une épreuve du 3<sup>e</sup> état, conservée au Cabinet des Estampes, on lit au crayon,



de la main d'Augustin de Saint-Aubin, à g. : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin delin.*; et à dr. : *Aug. de S<sup>t</sup> Aubin Sculp.*

Sur les états avec lettre, la signature de Gabriel n'est indiquée que par les lettres : *g. f.* (3<sup>e</sup> état) ou *g. G.* (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> états).

Le dessin à la pierre noire, relevé de plume, a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 285); il est reproduit au catalogue sous le titre de *Causerie* (pl., p. 136).

Ce dessin a été signalé dans l'*Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (*op. cit.*, p. 237), mais, par inadvertance, les Goncourt ont décrit, sous le titre de *l'Intérêt personnel*, la vignette pour le *Jardinier et son seigneur* (voir précédemment, p. 147).

VIGNETTES POUR «NARCISSE DANS L'ISLE DE VÉNUS»,  
DE MALFILÂTRE (1765),

gravé par Massard.

*Narcisse dans l'isle de Vénus, poëme en quatre chants*, de Malfilâtre, parut à Paris, chez Lejay (s. d., in-8<sup>o</sup>), peu après la mort de l'auteur, survenue en 1767. L'ouvrage est orné de cinq planches, dont un frontispice. Le frontispice est gravé par E. de Ghendt, d'après Ch. Eisen; les quatre vignettes, datées de 1765, sont gravées par Massard, d'après G. de Saint-Aubin, et se trouvent en tête de chacun des quatre chants.

*CHANT I<sup>er</sup>.* — L'île de Vénus; au premier plan, Narcisse et la nymphe Écho, debout, se tiennent par la main; à g. et au fond, des couples d'amants; dans le ciel, un amour tenant une torche et une flèche.

On lit, au-dessous du trait d'encadrement, de la main d'un graveur en lettres, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin Inv.*; et à dr. : *Massard Sculp. 1765.*

Dimensions au trait carré : H. 132 mm.; L. 89 mm.

*CHANT II.* — Au pied d'un arbre, Tirésias est assis; la nymphe Écho, à g., se penche pour baiser sur la bouche Narcisse étendu à terre, endormi, appuyé sur les genoux du vieillard.

On lit, au-dessous du trait d'encadrement, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin Inv.*; et à dr. : *Massard Sc. 1765.* On distingue sur le sol, au bas de la planche, au-dessous du



pied droit de la nymphe, la signature *G. de S<sup>t</sup>* (le reste est illisible), et un peu plus à dr., au-dessous du carquois et des flèches : *Massard fecit*, à la pointe.

H. 131 mm.; L. 87 mm.

*CHANT III.* — Assis au pied d'un arbre, Tirésias se confie à Vénus qui l'écoute étendue sur un nuage; derrière la déesse, son char attelé de deux cygnes. En bas, à g., Narcisse est couché et endormi; à dr., Écho, agenouillée, écoute.

Cette pièce ne porte pas, comme les trois autres, les noms du dessinateur et du graveur, écrits de la main d'un graveur en lettres. Mais sur le sol, dans l'angle inférieur dr., on distingue sous des tailles la signature : *Massard*, à la pointe.

H. 131 mm.; L. 88 mm.

Le dessin au crayon, relevé d'encre et de gouache, signé et daté 1765, est au Musée du Louvre.

*CHANT IV.* — A dr., près d'un saule, Narcisse, un genou à terre, se mire dans l'eau. Au loin à g., Écho accourant.

On lit, au-dessous du trait d'encadrement, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin Inv.*; et à dr. : *Massard Sculp. 1765.*

H. 132 mm.; L. 90 mm.

Ces gravures sont exécutées de la façon la plus banale. Il ne paraît pas que G. de Saint-Aubin y ait collaboré. Au surplus, il n'a été que médiocrement inspiré par la mythologie de Malfilâtre.

Voir : H. Cohen, *op. cit.*, col. 672, avec cette indication que les dessins originaux se trouvent dans la collection James de Rothschild.

---

#### ALLÉGORIE (1766),

gravé par C.-A. Mercier.

Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, *op. cit.*, p. 204) donnent de cette pièce la description suivante : « Un génie, une lumière au front, découvrant un bouclier dans lequel se regarde une figure de l'Envie agenouillée », et ajoutent : « Cette estampe rare, ou plutôt ce fragment d'estampe, porte : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin delineavit, 1766. Mercier sculpsit* ».



Tout cela n'est pas très exact. D'abord, il semble que ce soit un miroir, et non un bouclier, que s'efforce de recouvrir d'un voile ce personnage symbolique — l'Envie, ou plutôt la Calomnie — agenouillé à dr. et tenant un serpent dans sa main, tandis que le génie, à g., tente au contraire d'exposer le miroir aux rayons du soleil. En outre, si les Goncourt qualifient cette pièce de fragment d'estampe, c'est qu'ils n'ont eu entre les mains qu'une épreuve rognée; au Cabinet des Estampes, la pièce est parfaitement complète. Enfin, l'inscription a été mal déchiffrée; on lit, au bas de la gravure, entre deux traits d'encadrement qui ont été, sur les trois autres côtés, recouverts de tailles obliques, à g. : *Gabriel de S<sup>t</sup> Aubin delineavit. 1766*; et à dr. : *C. A. Mercier sculpsit. 1766*. L'inscription à la pointe : *Gabriel de S<sup>t</sup> aubin*, suivie d'une date illisible, se lit sur le cadre du miroir; on pourrait en déduire que la pièce a eu peut-être un état d'eau-forte exécuté par G. de Saint-Aubin, état qui ne nous est pas parvenu.

Dimensions de la planche entièrement recouverte par la gravure : H. 75 mm.; L. 108 mm.

Sur l'épreuve de la Bibliothèque d'art, dont la partie dr. a été coupée sur une largeur de six millimètres environ, on ne distingue plus que des traces à peine lisibles de la signature de C.-A. Mercier, bien visible au contraire sur l'épreuve du Cabinet des Estampes de la Bibl. nat. (Ef. 37. a); néanmoins ces deux épreuves sont du même état.

#### VIGNETTES POUR LES «ÉTRENNES FRANÇOISES»,

DE L'ABBÉ DE PETITY (1766),

gravé par Littret, Duclos et Chenu.

Quatre vignettes illustrant les *Étrennes françoises dédiées à la Ville de Paris pour l'année jubilaire du règne de Louis le Bien-Aimé*, par l'abbé de Petity, prédicateur de la Reine (Paris, P.-G. Simon, 1766, in-4°). Ces vignettes représentent, dans des ovales surmontés et encadrés d'attributs allégoriques :

1. *MÉDAILLON POUR L'ANNÉE JUBILAIRE OU CINQUANTIÈME DU RÈGNE DE LOUIS XV* (p. 16). — La France, agenouillée, à g., au pied d'un autel, contemple le médaillon du roi, que lui présente Hercule.

A g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin del.*; à dr. : *Littret sculp.*

Au-dessous, le titre et l'explication de l'allégorie.



2. *ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE* (p. 24). — Le roi est à g., entouré d'officiers, dont l'un, levant son épée, commande la manœuvre aux élèves de l'École militaire, rangés à dr. Au milieu, un tambour, vu de dos. Au fond, les bâtiments de l'École.

A g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin delin.*; à dr. : *Duclos sculpsit.*

Au-dessous, le titre et l'explication de la vignette.

3. *INAUGURATION DE LA STATUE ÉQUESTRE DE LOUIS XV* (p. 32). — La Ville de Paris, assise sur la proue d'un vaisseau, montre du geste à un vieillard figurant la Seine la statue du roi dressée sur la place Louis XV.

A g. : *G. de S. Aubin del.*; à dr. : *P. Cbenu sculpsit.*

Au-dessous, le titre et l'explication de l'allégorie.

Voir : 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 36, l'*Allégorie sur l'inauguration de la statue de Louis XV*, eau-forte originale de G. de Saint-Aubin, et 2<sup>e</sup> partie, p. 152, la *Statue de Louis XV*, gravure de Lèvesque, d'après un dessin du même Gabriel.

4. *POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE* (p. 46). — Sur la place entourée de soldats, au fond de laquelle se dresse la façade de l'église, une procession s'avance de la dr., se dirigeant vers le portail.

A g. : *G. de S. Aubin delin.*; à dr. : *P. Cbenu sculpsit.*

Au-dessous, l'explication de la vignette.

Chacune de ces vignettes est contenue dans un ovale, entouré d'attributs allégoriques, et occupe la moitié supérieure de la page, dont le bas est rempli par le titre et l'explication gravée. Le tout est encadré d'un double trait carré, avec, au-dessus, le numéro de la planche en chiffres romains, et au-dessous, à g., l'indication de la page du livre en regard de laquelle cette planche doit se trouver.

La hauteur des planches, prise du double trait, en y comprenant la légende gravée au-dessous des vignettes, est respectivement de 181 mm., 185 mm., 180 mm. et 179 mm., sur une largeur commune de 112 mm.

Les *Étrennes françaises* contiennent une cinquième vignette analogue, représentant les *Nouvelles balles aux grains et farines*; elle est gravée par Duclos, d'après un dessin de Gravelot. Les Goncourt possédaient un dessin de G. de Saint-Aubin, représentant la halle aux grains, avec la colonne de Catherine de Médicis encastrée, et une figure allégorique de la Ville de Paris au bas : « C'est, je crois, dit E. de Goncourt, le dessin remplacé par le Gravelot qui figure dans les *Étrennes françaises*, p. 38 ». Le dessin de Saint-Aubin, lavé de bistre sur crayonnage et arrêté de plume, est signé G. D. S.; d'après Goncourt, on lit dans un coin, de la main de l'artiste : *La ville de Paris tient une rame, M. l'abbé Masson soubaitoit qu'elle s'en servé et supprime le destructeur. 1765.* Il a passé dans la vente de la collection des Goncourt (1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> s.*, n<sup>o</sup> 282).



L'édition originale des *Étrennes françoises* a pour titre : *Étrennes françoises dédiées à la Ville de Paris pour l'année jubilaire du règne de Louis le bien-aimé*, par l'abbé de Petity (Paris, P.-G. Simon, 1766, in-4°). Elle comprend : une épître dédicatoire de 4 pages aux prévôt des marchands et échevins, avec deux planches d'armoiries gravées; puis un second titre : *Étrennes françoises pour l'année jubilaire ou cinquantième du règne de Louis le bien-aimé, avec les monuments mémorables érigés à Paris vers le tems de cette époque*, et les noms des gouverneur, prévôt des marchands et échevins de Paris en 1766, ceux-là mêmes dont les armoiries sont reproduites sur les planches précédemment signalées; après quoi vient un calendrier pour l'année 1766, sur 6 pages. Tout le texte qui précède ne porte aucune pagination; celui qui suit, paginé 17 à 68, contient l'explication des cinq médaillons gravés par Littret, Duclos, Chenu, d'après G. de Saint-Aubin et Gravelot, et d'un *Tableau allégorique*, gravé par P. Chenu, d'après Gravelot.

M. Paul Lacombe m'a signalé un autre état de cette publication, anonyme et daté de 1768, intitulé : *Étrennes françoises pour l'année 1768, comprenant les monumens mémorables et récents érigés dans la capitale pendant le règne de Louis XV, le bien-aimé, dédiées à la Ville de Paris* (Paris, Desnos, in-8°). L'ouvrage se compose : d'un feuillet de titre gravé; de quatre feuillets d'un calendrier gravé, pour l'année 1768; des cinq médaillons; du *Tableau allégorique*, et des deux planches d'armoiries. Il n'y a aucun texte, la publication étant, dit l'avertissement sur le titre, destinée à servir d'almanach et les planches à être encadrées; toutefois, « comme l'explication desdits médaillons est très étendue et qu'elle forme un recueil particulier d'une très belle impression, aussi sous le titre d'*Étrennes françoises*, on pourra se la procurer chez les sieurs Desnos et Deschamps; on y a joint un calendrier pour 1768 et un nouveau plan de Paris ».

La publication sous sa première et sa seconde forme existe à la Bibliothèque nationale (Imprimés : 4° Lb<sup>38</sup>. 988 et 8° Lc<sup>22</sup>. 6). Je ne la connais pas sous son troisième aspect.

Voir aussi : H. Cohen, *op. cit.*, col. 794.

---

VIGNETTES POUR LA « LETTRE DE DULIS À SON AMI »,

PAR MERCIER (1767),

gravé par C.-A. Mercier.

P. de Baudicour décrit, sous le n° 22 de son catalogue de l'œuvre gravé de G. de Saint-Aubin, une estampe qu'il intitule : *les Deux moines veillant près d'une personne morte* : « Sur un lit à grand baldaquin festonné, est placée une jeune fille morte recouverte d'un drap, auprès de laquelle veillent deux moines : l'un âgé, assis sur un grand fauteuil à g. et qui s'est endormi en disant son chapelet; l'autre jeune, debout au pied du lit et qui s'oublie au point de se permettre de



soulever le drap qui couvre la morte pour la contempler. A dr., sur un tabouret garni, on voit un bénitier, et plus loin, sur une table ronde, un chandelier avec un cierge allumé; au-dessus est une croisée, à travers laquelle on aperçoit, dans le lointain, une église.»

Avant de donner les dimensions de l'estampe (H. 139 mm.; L. 92 mm.), P. de Baudicour ajoute : « La seule épreuve que nous ayons vue de cette planche étant entièrement privée de marges, nous ignorons si elle porte le nom du maître, qui ne se trouve pas dans les travaux. »

On a déjà dit (p. 35-36) que cette estampe n'a pas été gravée par G. de Saint-Aubin, mais seulement d'après lui, par C. Mercier. Elle illustre, en effet, un opuscule de vers intitulé : *Lettre de Dulis à son ami*, par M. Mercier (Londres; et Paris, 1767, in-8°). On trouve dans cet ouvrage trois illustrations gravées d'après G. de Saint-Aubin :

1. *UN JEUNE MOINE SOULEVANT LE LINCEUL D'UNE MORTE* (en frontispice). — C'est la vignette précédemment décrite.

On lit, au-dessous du trait d'encadrement, à g. : *G. de Saint-Aubin pinx.*; et à dr. : *C. A. Mer... sculp.* (le C et l'A en monogramme).

H. 139 mm.; L. 92 mm.

2. *UN PRISONNIER DERRIÈRE LES BARREAUX D'UN CACHOT* (en-tête du poème, p. 15).

On lit, en bas, à g. : *G. de S. Aubin pinx.*; et à dr. : *C. A. Mer... sculp.* (le C et l'A en monogramme).

H. 87 mm.; L. 95 mm.

3. *DEUX AMOURS DÉCOUVRANT LE CADAVRE D'UN AMOUR MORT* (en cul-de-lampe, p. 34). — L'un porte un capuchon de moine et l'autre tient un flambeau.

On lit, en bas, à g. : *G. de S. Aubin pinx.*; et à dr. : *C. A. Mer... sculp. 1767* (le C et l'A en monogramme).

Dimensions au coup de planche : H. 71 mm.; L. 96 mm.

Ces vignettes se présentent quelquefois tirées en rouge (par exemple, dans l'exemplaire de la collection de M. le D<sup>r</sup> Escoube); on les trouve aussi tirées en noir (exemplaire de la Bibliothèque d'art et d'archéologie).

Dans le catalogue de la vente Destailleur de 1893, on lit, sous le n° 111, pièce 55 : « Deux amours, dont l'un porte un capuchon de moine et l'autre tient un flambeau, en découvrent un troisième étendu mort. Eau-forte non décrite, signée : *Gabriel de Saint-*



Aubin f<sup>is</sup> 1766. (H. 72 mm.; L. 98 mm.). Épreuve retouchée à l'encre de Chine, avec un cercueil dessiné à droite. Au bas : *retouché en 1776.* »

Il s'agit vraisemblablement ici d'une épreuve, retouchée par G. de Saint-Aubin, de la gravure de Mercier qui forme le cul-de-lampe de la *Lettre de Dulis à son ami*.

Voir : H. Cohen, *op. cit.*, col. 699.

### VIGNETTES

POUR

LES «NOUVEAUX VOYAGES AUX INDES OCCIDENTALES»,

DU CHEVALIER BOSSU,

gravé par C.-F. Letellier (1767).

Sur ces quatre vignettes, dont G. de Saint-Aubin a exécuté le premier état d'eau-forte, voir : 1<sup>re</sup> partie, n<sup>os</sup> 40-43.

### FRÈRE LUCE (1767),

gravure anonyme.

L'ermite est assis à dr., à l'ombre d'un gros arbre, près d'un rocher sur lequel est posé un livre ouvert. Il détourne la tête vers la g., où se tiennent deux femmes. La villageoise, agenouillée, un panier auprès d'elle, désigne du doigt sa fille, debout et les yeux baissés, en racontant à frère Luce quels ordres une voix mystérieuse leur a donnés, la nuit précédente. Au fond, à dr., la porte de l'ermitage; vers le milieu, une petite chapelle à demi couverte de verdure; et à g., à un plan plus éloigné, une chaumière au bord d'une route.

Sur le sol, dans l'angle inférieur g., on lit : *G. D. S. A. 1767.*

Gravure inachevée.

H. 398 mm.; L. 316 mm.

Les Goncourt mentionnent une épreuve de cette pièce, portant au bas, d'une écriture du temps : *Cette planche n'a jamais été finie; cette estampe extrêmement rare, disent-ils, a passé dans la vente Alphonse David, faite en 1859 (L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle, op. cit., p. 208).*



G. Bourcard (*Dessins, gouaches, estampes et tableaux du XVIII<sup>e</sup> s.*; Paris, 1893, p. 492-493) cite également cette pièce; il la donne comme une « illustration » pour les *Contes de La Fontaine*, la range parmi les eaux-fortes originales de Gabriel, la date de 1777 et donne la note manuscrite comme autographe du maître, tous renseignements erronés, empruntés au catalogue de la vente Muhlbacher (1881).

Une autre épreuve de cette jolie pièce, inspirée par un conte de La Fontaine, *l'Ermite*, se trouve à la Bibliothèque d'art et d'archéologie; elle est également inachevée et porte de nombreux essais de pointe dans sa marge inférieure.

---

### PORTRAIT D'ÉDOUARD YOUNG,

gravé par Augustin de Saint-Aubin (1770).

Gravure exécutée, selon les Goncourt, pour les *Nuits de Young*, traduction Letourneur.

« De trois quarts à g., la figure de trois quarts à dr.; un rabat au cou; robe de pasteur anglais. Médaillon ovale, formé par un serpent qui se mord la queue, encadré dans un encadrement rectangulaire, au haut duquel on voit une chauve-souris, les ailes étendues. En bas, sur une tablette sur laquelle repose la bordure inférieure du médaillon, un drap mortuaire orné de larmes d'argent, une petite bière à dr., avec un sablier, une clochette, et à g. une lampe funéraire. Au milieu, un papier sur lequel on lit : *Estimation de la Vie* » (E. Bocher, *Les Gravures franç. du XVIII<sup>e</sup> siècle : Augustin de Saint Aubin*, op. cit., n° 273).

H. 128 mm.; L. 81 mm.

Pour le détail des deux états et de leurs signatures, je renvoie à l'ouvrage de Bocher.

Le dessin au crayon noir frotté de sanguine a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 259).

Les Goncourt possédaient aussi un second portrait de Young, qui n'a pas été gravé : il représente « la tête de Young à peine indiquée dans un cadre que soutient un génie et au bas duquel écrit une Muse la tête enveloppée d'un voile noir ». Ce dessin, crayonné à la pierre d'Italie, est signé au crayon : *Gabriel de S. Aubin*, avec deux ou trois lignes d'écriture (vente Goncourt, 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 259).

Voir : H. Cohen, op. cit., col. 1072.

---



ÉVENTAIL ALLÉGORIQUE POUR LE MARIAGE DU DAUPHIN  
ET DE MARIE-ANTOINETTE (1770),

gravé par A.-J. Duclos.

« Une Renommée s'envole d'un autel sur lequel sont posées les mains du Dauphin de France et de la princesse d'Autriche. Sur la terre, des soldats des deux Maisons fêtent le mariage, le verre à la main, tandis que, dans le ciel, des amours roulent le plan de la dernière guerre. A g., l'Hymen brise une épée et brûle avec une torche des armes; à dr., la Guerre, à demi dévêtue de son armure, a les bras croisés, et ses pieds reposent sur des timbales » (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 240).

On lit, sur l'épreuve de la collection de M. le baron Edmond de Rothschild, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin inv.*; et à dr. : *A.-J. Duclos sculp.*

H. 270 mm.; L. 524 mm.

Les Goncourt possédaient une épreuve d'eau-forte de cette pièce rare, entièrement retouchée à la mine de plomb par Gabriel et portant dans la marge cette annotation du dessinateur : *Je prie M. Duclos de me conserver cette épreuve retouchée avec le plus grand soin* (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 240; vente Goncourt, 1897, *Gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n<sup>o</sup> 264).

VIGNETTE POUR LES « VIES DES ARCHITECTES »

DE M. PINGERON (1771),

gravé par Augustin de Saint-Aubin.

Les *Vies des architectes anciens et modernes qui se sont rendus célèbres chez les différentes nations*, traduites de l'italien par M. Pingeron, capitaine d'artillerie et ingénieur au service de la Pologne, furent publiées en 1771, chez Cl.-A. Jombert fils (2 vol. in-12). La vignette, qui se trouve en tête de la dédicace, est ainsi décrite par Bocher :

« Sur le champ d'un cartouche qui repose sur des nuages et est surmonté d'une couronne de comte, deux niveaux à plomb, l'un la tête en bas, l'autre la tête en l'air. Autour de ce cartouche, trois petits génies ayant une flamme sur la tête. L'un deux, assis à dr., tient d'une main un compas posé sur une feuille de papier placée sur ses genoux; son autre main est levée en l'air. Près de lui, à dr., sur un fût de colonne, un livre sur lequel on lit : *Vitruve*. A g., les deux



autres petits génies, dont l'un est assis sur un gros livre, sur le dos duquel on lit : *Euclide*. L'autre tient de la main un porte-crayon » (E. Bocher, *Les Gravures franç. du XVIII<sup>e</sup> s.* : *Augustin de Saint-Aubin*, op. cit., n° 607).

H. 72 mm.; L. 45 mm.

Je renvoie à l'ouvrage de Bocher pour les détails des deux états de cette petite pièce et de leurs signatures.

Voir aussi : Goncourt, *L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 234, avec ce titre : « Vignette pour un *Dictionnaire des architectes* ».

---

### LE PONT-NEUF ET LA SAMARITAINE (1775),

gravé par Jules de Goncourt.

Le Pont-Neuf est vu du quai de la Mégisserie, l'année même où on éleva, sur les demi-lunes du pont, les guérites afferméés par le roi au profit des veuves des membres de l'Académie de Saint-Luc. Au premier plan, à dr., un marché; plus à g., une rixe de femmes, un groupe de racoleurs.

On lit sur le sol, en bas, à dr. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin. 1775*; et à g. : 5.59. En haut, à dr., sur le ciel : *J. G.*

H. 228 mm.; L. 375 mm.

Le Cabinet des Estampes possède deux états de cette pièce, tous deux avec les signatures.

Le dessin à la sanguine, à la pierre noire et relevé de plume, a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 265 et pl., p. 126); il est signé : *G. de S<sup>t</sup> Aubin, 1775*. Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 213) signalent un dessin analogue, faux, ou du moins complètement refait, qui a passé dans une vente faite le 27 avril 1866.

Voir : H. Beraldi, *Les Graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. III, *Jules de Goncourt*, p. 178, n° 6 du catalogue de Ph. Burty (1876).

---

### PORTRAIT DE MARIE-ANTOINETTE (1776),

gravure anonyme.

« Elle est représentée de trois quarts tournée vers la g., coiffée de perles, portant un collier de ruban au cou, dans un corsage pasquillé sur une robe ouverte.



Le buste est dessiné dans un cadre couronné de roses, [entouré de lis et] soutenu par deux amours avec, au-dessous, un écusson où sont les armes de France et d'Autriche» (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 196-197).

Dans un cartouche, au-dessous du médaillon ovale, on lit cette légende, coupée par les armoiries : *Marie Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, Dauphine de France.* Puis, à la pointe, sur les tailles simples, au-dessous du cartouche : *inv. et fecit ornamenta.* Enfin, au-dessous de l'estampe : *A. P. D. R. A Paris, chés Croisey, Graveur, Quay des Augustins, à la Minerve.*

H. 317 mm.; L. 210 mm.

Les Goncourt ont très justement rapproché cette gravure d'un dessin de G. de Saint-Aubin, qui a passé à la vente Villot (1859), à la vente La Béraudière (1885), et qui se trouvait dans la collection Tabourier, lorsqu'il a été reproduit par A. Dayot, dans son album sur la *Révolution française* (Paris, 1897, p. 83). Ce dessin est en tout point analogue à l'estampe qu'on vient de décrire, sauf qu'il porte, écrit de la main de Gabriel : *16 janvier 1776. Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, Reine de France,* au lieu que, sur l'inscription de la gravure, incomplètement transcrite par les Goncourt, on lit : *Marie-Antoinette, Archiduchesse d'Autriche, Dauphine de France.*

Par contre, il serait imprudent de suivre les Goncourt quand ils proposent de voir le dessin original, exécuté en vue de la gravure publiée par Croisey, dans le dessin de G. de Saint-Aubin dont on vient de parler. Pour autant qu'on en peut juger sur la médiocre similigravure de l'album de A. Dayot, ce charmant crayonnage n'a rien de la précision exigée par un dessin de graveur.

MM. Albert Vuaflart et Henri Bourin, qui ont étudié minutieusement cette gravure dans le tome I<sup>er</sup> de leur ouvrage sur les *Portraits de Marie-Antoinette* (op. cit., p. 51 et suiv., et pl. XXIV), en attribueraient volontiers l'exécution à Dambrun, — le graveur Croisey ne figurant sur l'estampe qu'à titre d'éditeur. Ils y voient la reproduction d'une peinture, aujourd'hui perdue, exécutée par Ducreux à la cour de Vienne.

Ces auteurs ont pu constater l'existence de deux états, parus à trois mois d'intervalle (mai et août 1770), et sur le second desquels le portrait a subi quelques retouches qui en accentuent la sincérité. Ils ont également fait remarquer que Saint-Aubin a crayonné en surcharge, sur son dessin, les armoiries, les attributs et la légende qui convenaient à Marie-Antoinette, devenue reine de France, — corrections nécessitées peut-être par le projet, formé par Croisey, de publier une troisième édition du portrait, à une date postérieure : sans doute en 1776, comme le laisserait supposer la date inscrite par le dessinateur au-dessous du médaillon.

Il va de soi que MM. A. Vuaflart et H. Bourin, ayant établi l'existence d'un portrait de Marie-Antoinette par Ducreux, dont cette gravure serait la reproduction, ne peuvent pas considérer le dessin de G. de Saint-Aubin comme le dessin original, exécuté pour la gravure. Ils suggèrent toutefois que Gabriel a pu composer l'ornementation symbolique, encadrant le médaillon.

Leur hypothèse est tout à fait plausible : non seulement les deux amours, assis sur



la tablette, de chaque côté du médaillon, rappellent la manière de l'artiste (on les rapprochera, en particulier, des enfants de la planche aux *Quatre vases*; voir 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 12), mais les fleurs de lis, descendant de chaque côté du cadre, remettent en mémoire une étude de fleur de lis, crayonnée d'après nature, avec le plus grand soin, sur une feuille de garde du Piganiol de la Force, de la Bibliothèque d'art (*op. cit.*, t. IV, r<sup>o</sup> du dernier feuillet blanc).

Il n'est pas jusqu'à cette inscription tronquée, lisible au-dessous du cartouche : *inv. et fecit ornamenta*, qui ne doive donner à réfléchir : telle quelle, cette inscription ne signifie rien, et il paraît vraisemblable de supposer que l'état d'eau-forte de la planche permettait de lire un nom d'artiste, recouvert ensuite sous les tailles de l'estampe achevée. Ce nom était-il celui de G. de Saint-Aubin? Je n'irai pas jusqu'à l'avancer sans réserves, et je me bornerai à rappeler que l'artiste avait eu déjà l'occasion de travailler pour Croisey (voir l'*Almanach des dieux*, 1<sup>re</sup> partie, n<sup>o</sup> 45).

## VIGNETTES

POUR

### LES « NOUVEAUX VOYAGES DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE », DU CHEVALIER BOSSU (1777),

gravé par C.-F. Letellier et J.-B. Louvion.

Cet ouvrage, publié en 1777 à Amsterdam, chez Changuion, est dû au même chevalier Bossu dont Saint-Aubin avait illustré, en 1767, les *Nouveaux voyages aux Indes occidentales* (voir 1<sup>re</sup> partie, n<sup>os</sup> 40-43). C'est un in-octavo illustré de quatre vignettes, dont voici la description sommaire.

1. *RÉCEPTION DU CHEVALIER BOSSU AU PAYS DES AKANÇAS* (frontispice). — A g., le voyageur porté par deux sauvages, s'avance, précédé du chef qui tient le calumet de la paix et de sauvages dansant et jouant du tam-tam.

On lit, en haut, à g. : 94 (renvoi à la page à laquelle se réfère la gravure); et en bas, au-dessous du trait carré, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin del.*; à dr. : *C. F. Le Tellier sculp<sup>t</sup>.*

H. 139 mm.; L. 92 mm.

2. *CHASSE AUX TAUREAUX SAUVAGES* (p. 103). — Les Akanças poursuivent des taureaux sauvages; un des chasseurs leur décoche des flèches, un autre les assomme à coups de massue, d'autres leur coupent le jarret à l'aide d'un croissant de fer enmanché au bout d'une perche.



Signé au pointillé, en bas, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin del.*; et à dr. : *J. B. Louvion sculp.*

H. 138 mm.; L. 210 mm. (planche dépliant).

3. *LE CHEVALIER BOSSU IMITE LES JONGLEURS INDIENS* (p. 148). — Revêtu d'habits de sorcier, affublé d'une longue barbe et coiffé d'un haut bonnet, il fait jeter des calebasses d'eau fraîche sur le corps d'un jeune sauvage tombé en léthargie.

On lit, en haut, à dr. : 148 (renvoi à la page à laquelle se réfère la gravure); en bas, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin, del.* et à dr. : *J. B. Louvion sculp.*

H. 146 mm.; L. 93 mm.

M. Maurice Pereire possède un état d'eau-forte de cette pièce.

Les Goncourt signalent, comme se rattachant à l'illustration de cet ouvrage du chevalier Bossu, un dessin qui se trouve dans le *Livre de croquis* de Gabriel de Saint-Aubin (collection C. Groult) : « Il représente des hommes nus versant des vases d'eau sur un cadavre, avec, dans un groupe de sauvages, une espèce de prêtre portant un haut bonnet, à côté d'un Européen coiffé d'un tricorne. Dessin à la plume, au crayon noir, et légèrement lavé d'encre de Chine. Il porte la date de 1776 » (*L'Art du XVIII<sup>e</sup>s.*, op. cit., p. 237). Ce dessin, que les Goncourt disent inédit, n'est autre que celui dont on vient de décrire la gravure.

Sur une épreuve aquarellée de cette gravure, également conservée dans la collection Groult, on lit, après *G. de S<sup>t</sup>-Aubin del.* : « *et perfecit* »; et ensuite : « *Cette retouche est de valeur* »; on lit aussi au dos : *Retouché par Gabriel de S<sup>t</sup>. Aubin, le 3 juillet 1778 (L'Art du XVIII<sup>e</sup> s., op. cit., p. 236).*

4. *LE CHEVALIER BOSSU DÉVOILE LA SUPERCHERIE DES SORCIERS ET FAIT BRISER LA STATUE DU MANITOU* (p. 162). — L'idole est dressée dans une anfractuosité de rocher, et le matelot Sans-Peur la brise d'un coup de hache; à dr., le chevalier Bossu entouré de sauvages, dont l'un porte une croix.

On lit, en bas, à g. : *G. De S<sup>t</sup> Aubin del.* (au pointillé); et à dr. : *J. B. Louvion sculp.*

H. 141 mm.; L. 95 mm.

Certaines épreuves portent, en haut, le chiffre de la page à laquelle doit être placée la gravure; M. Maurice Pereire possède une de ces épreuves.

Ces quatre planches sont toutes extrêmement médiocres et fort inférieures à celles des *Nouveaux voyages aux Indes occidentales*, du même auteur. Il est hors de doute que, cette fois, Gabriel de Saint-Aubin n'a pas pris la moindre part dans la traduction de ses dessins. Du reste, si l'on compare la dernière de ces pièces avec le dessin original qui nous en est parvenu et qui fait partie de la collection David Weill, on se rend compte,



au premier coup d'œil, de la distance qui sépare l'original de la traduction. Ce dessin à la plume, relevé de lavis, est signé, en bas, à g. : *G. d. S. Aubin f<sup>t</sup>. 1776*; on lit plus loin, vers le milieu : *perfectionné en 1779*. Il porte, dans sa marge inférieure, les quatre vers suivants, de la main et vraisemblablement aussi de la composition de l'artiste :

De ces antres profonds chassant l'idolâtrie,  
Ton Zelle y fait régner le Dieu de ta Patrie.  
L'imposteur démasqué, la Fureur dans les yeux,  
S'enfuit et pour jamais abandonne ces lieux.

Avant d'appartenir à la collection David Weill, ce dessin a passé aux ventes Destailleur de 1893 (pièce 12 du recueil n° 112) et de 1896, n° 879.

Dans le *Livre des Saint-Aubin* (ancienne collection Destailleur; aujourd'hui collection de M<sup>me</sup> la comtesse R. de Béarn), on trouve une cinquième illustration pour cet ouvrage, laquelle n'a pas été gravée : c'est un dessin très poussé, à la pierre noire, relevé de plume et rehaussé de craie. Une main de la famille Saint-Aubin a écrit au-dessous : *M. Le Bossu porté en triomphe*.

Voir : H. Cohen, *op. cit.*, col. 178.

### L'ENLÈVEMENT DES FILLES (1778),

gravure anonyme.

Dans une rue étroite, un garde-français saisit par le bras une femme debout, à g., sur le seuil d'une maison; au milieu, un autre, après lequel un chien aboie, accourt pour prêter main-forte à son camarade, le fusil à la main; et un troisième se tient debout, à la portière d'une voiture attelée de deux chevaux, arrêtée au fond de la rue. Par une fenêtre, à g., une femme se penche sous une jalousie pour contempler la scène.

On lit, en bas, à g., à la pointe : *Enlèvement des filles*, et un peu plus à dr., à l'encre : *G. d. S. A. 1778*.

Eau-forte pure, inachevée, avec de nombreuses retouches à la plume et au crayon.

Dimensions de la planche : H. 179 mm.; L. 132 mm.

C'est une bien singulière gravure que celle-ci, et assez troublante.

A première vue, la lourdeur du trait d'eau-forte, où l'on ne retrouve point la touche spirituelle de G. de Saint-Aubin, et la gaucherie avec laquelle le titre est gravé à la pointe, font qu'on est tenté de mettre en doute l'attribution de l'estampe à celui dont elle porte la signature écrite à l'encre. D'autre part, il est telles formes caractéristiques où se reconnaît à coup sûr la main de Gabriel : les chevaux, avec leur tête petite et



cambrée, sur un gros corps; les pieds des hommes, toujours assez maladroitement dessinés.

On peut donc conclure en attribuant avec toute la vraisemblance possible le dessin ou la peinture, dont cette estampe est la traduction, à G. de Saint-Aubin; quant à déterminer la part qui lui revient dans cette traduction, il convient de se montrer beaucoup plus réservé. En ce qui me concerne, il me paraît impossible, jusqu'à plus ample informé, de ranger dans l'œuvre original de l'artiste cette curieuse pièce, dont la Bibliothèque d'art et d'archéologie possède l'unique épreuve connue.

Cette épreuve a passé, le 9 mai 1903, dans la vente du comte de B\*\*\* (n° 183 du catalogue, où elle est mise sans réserves sous le nom de G. de Saint-Aubin, et reproduite).

Cette estampe a été inspirée par les ordonnances de police de 1778, dont on trouve un écho dans les *Mémoires secrets*, à la date du 9 décembre de cette année : « Les paillards honteux de la capitale, peu allarmés de la dernière ordonnance de police concernant les filles publiques, parce qu'ils ne croyoient pas qu'elle fût mise en exécution, commencent à s'en plaindre amèrement depuis qu'ils se voient à la veille de manquer de cette denrée par les enlèvements considérables qu'on en fait... »

---

LA CHAPELLE D'ORLÉANS,  
AU COUVENT DES CÉLESTINS (1779),

gravé par A. Delauney.

On voit à g. les trois Grâces de Germain Pilon, supportant l'urne, aujourd'hui disparue, qui contenait les cœurs de Henri II, de Charles IX et de François, duc d'Anjou; à dr., la pyramide de Longueville; et au fond, le monument d'Anne de Montmorency.

En bas, à g., sur le sol, on lit : *G. de S. A. 1779*; à la pointe, au-dessous du trait carré, à g. : *Ga. de S<sup>t</sup> Aubin del.*; à dr. : *Delauney sc. 10.*; et au milieu : *Chapelle des Valois, Couvent des Célestins.*

H. 192 mm.; L. 125 mm.

Cette eau-forte fait partie du recueil intitulé : *25 dessins anciens sur le vieux Paris, de la collection de M. Destailleur, architecte, gravés par Delauney (1889, n° 10).*

Le dessin original au crayon noir, lavé de bistre, formant la pièce 68 du *Recueil de dessins de Gabriel et d'Augustin de Saint-Aubin*, est reproduit au catalogue de la vente Destailleur (1893, n° 112, pl., p. 50). Il est aujourd'hui au Louvre, exposé non loin du monument, dans la salle de la sculpture française de la Renaissance.



Il faut remarquer que la notice de ce catalogue ne mentionne pas la date de 1779, lisible sur la gravure.

Sur la chapelle d'Orléans, aux Célestins de la rue Saint-Honoré, on consultera : Millin, *Antiquités nationales* (Paris, 1790), t. I, *Célestins*, p. 52 et suiv.

---

### COMPARAISON DU BOUTON DE ROSE,

gravé par R. Dannel (1779-1780).

Une jeune femme à demi nue, assise sur son lit, se mire dans une glace ouverte, en opposant un bouton de rose à la pointe de sa gorge nue.

On lit au-dessous de l'image, entourée d'un encadrement de tailles simples : COMPARAISON DU BOUTON DE ROSE; au-dessous, sur un cartouche au centre duquel se voient, dans un écusson, les initiales L S entrelacées : *Dédié à Madame de Saint-Aubin*; et plus bas, à dr. : *Par son très humble et très Obéissant Serviteur Dannel*; et à g. : *Le Tableau original est dans le Cabinet du S<sup>r</sup> Dannel*; au bas de la planche, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinx.*; à dr. : *Dannel sculp.*; et au milieu : *Se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue du Petit Bourbon, attendant à la Foire S<sup>t</sup> Germain.*

Dimensions de l'image, encadrements compris : H. 297 mm.; L. 225 mm.

On n'a pas de renseignement sur le sort de la peinture originale.

Les initiales L S entrelacées désignent sans doute la femme d'Augustin, née Louise-Nicole Godeau, à qui l'estampe est dédiée.

L'estampe ne parut qu'en octobre 1781 (*Journal de Paris*, 1781, p. 165), c'est-à-dire après la mort de Gabriel; pourtant l'artiste dut en voir des épreuves de son vivant, car dans la collection Scheikévitch, vendue à Paris en mai 1910, se trouvait une épreuve retouchée par lui et accompagnée d'indications manuscrites (n° 1118 du catalogue).

Voir : E. Dacier, *Gabriel de Saint-Aubin peintre*, p. 8 du tir. à part, et fig., p. 29.

---

### LE RÊVE,

gravé par N. Ransonnette (1782).

Voltaire assis, de profil à dr., dans un fauteuil, devant une table, s'interrompt d'écrire sur un pupitre, sur lequel est posée une lyre, pour considérer en face de



lui, les portraits-médallions de Charles VII, d'Agnès Sorel, de Jeanne d'Arc, de Dunois, etc., qu'un génie lui présente, en les éclairant de son flambeau; à dr., agenouillé sur la table, un petit faune lui tend un encrier. Au fond, les rayons d'une bibliothèque.

On lit, en bas, à g. : *Inventé par Gabriel de S<sup>t</sup>-Aubin*; à dr., la signature du graveur (effacée sur l'épreuve du Cabinet des estampes, coll. de Vinck, t. XXIV, n<sup>o</sup> 4108); et au milieu : LE RÊVE, avec cette légende au-dessous : M<sup>r</sup> DE VOLTAIRE, *Éclairé par le Génie de la Poësie, considère les Médallions de Charles VII, Agnès Sorel, Jeanne d'Arc, Dunois, etc., que présente l'Amour, et le Génie de la Satire lui tient le Cornet, et sous les Pieds de l'Auteur est le Poëme de la Pucelle par Chapelain.*

Dimensions au trait carré : H. 352 mm.; L. 248 mm.

On connaît un état, dans lequel plusieurs parties de l'estampe ne sont pas terminées, et qui porte en bas, à la pointe, simplement les signatures, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin inv.*, et à dr. : *N. Ransonnette sc.* (Cabinet des Estampes, Ef. 37. a).

Les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 204) signalent que le dessin à la plume, lavé d'encre de Chine et d'un peu de bistre, est en tout conforme à la gravure, mais beaucoup plus petit. Il a passé à une vente de Clément en 1878 et se trouve aujourd'hui dans la collection de M. le baron Edmond de Rothschild.

Les Goncourt mentionnent d'autre part (p. 197) un portrait de «Voltaire dans sa bibliothèque, sans nom de graveur», et ajoutent qu'on le trouve généralement tiré en rouge : il doit y avoir là une confusion, ou plutôt un double emploi, avec le *Rêve*, estampe où Voltaire est en effet représenté dans sa bibliothèque et qu'on trouve communément tirée en bistre rouge.

La mise en vente de la gravure fut annoncée, avec une description détaillée, dans le *Mercur de France*, novembre 1782, p. 238.



lui, les portraits-médailles de Charles VII, d'Agathe Zore, de Jean d'Ar, de Dunois, etc., qu'un génie lui présente, en les éclairant de son flambeau; à dr., agenouillé sur la table, un petit faune lui tend un corcebe. Au fond, les rayons d'une bibliothèque.

On lit, en bas, à g.: Amont par Gabriel de S-Aubin; à dr., la signature du graveur (attachée sur l'épreuve au Cabinet des estampes, coll. de Vaucl., n. 1708); et au milieu: la révé, avec cette légende au-dessous: M. de Verrare, élu par le Collège de la Poésie, conseiller du Médecin de Charles VII, Agathe Zore, femme d'Ar, Dunois, etc., qui présente l'Amont, et le Collège de la Poésie lui rend le Corcebe, et tout le Parnasse en la Poésie de la Poésie par Charles.

Dimensions au trait curé: H. 372 millim., l. 248 millim.

On connaît un état, dans lequel plusieurs parties de l'estampe ne sont pas terminées, et qui porte en bas, à la pointe, simplement la signature, à g.: G. de S-Aubin del., et à dr.: W. Remondin sc. (Cabinet des Estampes, H. 372 a.).

Les Gousses (V. Art de grav. p. 204) signifient que le dessin à la plume, lavé d'encre de Chine et d'un peu de bistre, est en tout conforme à la gravure, mais beaucoup plus petit. Il a passé à une vente de Christy en 1838 et se trouve toujours d'ici dans la collection de M. le baron Edmond de Rothschild.

Les Gousses mentionnent d'une part (p. 197) un portrait de Voltaire dans sa bibliothèque, sans nom de graveur, et ajoutent qu'on le trouve généralement tiré en rouge: il doit y avoir là une confusion, ou plutôt un double emploi, avec le Bistre. L'estampe où Voltaire est en effet reproduit dans sa bibliothèque et qu'on trouve communément tirée en bistre rouge.

La mise en vente de la gravure fut annoncée, avec une description détaillée, dans le Journal de France, novembre 1782, p. 238.



## CHAPITRE II.

### PIÈCES SANS DATE.

#### PORTRAIT-MÉDAILLON DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN,

gravé par Jules de Goncourt.

Gravé à l'eau-forte, par Jules de Goncourt pour la première édition de *l'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle* (Paris, 1875, in-4°).

Médaille encadrée; la tête de l'artiste tournée de profil à droite.

On lit, dans la bordure du médaillon : GABRIEL DE S<sup>t</sup> AUBIN, *dessiné par lui-même*; en haut, à dr. : J. G. 6.; en bas et au-dessous de la pièce : *Imp. A. Delatre. Paris.*

Dimensions au trait carré : H. 123 mm.; L. 106 mm.

Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale possède deux états.

Le dessin original, à la pierre noire, faisait partie de la collection de P. de Baudicour, quand Jules de Goncourt l'a gravé (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 196).

Une réduction de cette gravure est reproduite en cul-de-lampe à la fin de l'introduction de : *Catalogues de ventes et livrets de Salons illustrés par Gabriel de Saint-Aubin*, par Émile Dacier, t. I<sup>er</sup> (1909), p. 43.

Voir aussi : H. Beraldi, *Les Graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. III, *Jules de Goncourt*, p. 177-178, nos 1 et 7 du catalogue de Ph. Burty (1876).

#### LES ENFANTS BIEN AVISÉS,

gravé par P.-F. Tardieu.

Au pied d'un cerisier, un jeune garçon, agenouillé devant une fillette assise, se prépare à lui orner les oreilles d'une grappe de fruits qu'elle prend dans un



chapeau de paille, posé à terre. Derrière la fillette, à droite, une échelle appuyée à l'arbre, à l'une des branches duquel est accroché un panier; plus loin, une paysanne sur un cheval chargé de bâts, et un paysan. A gauche, au fond, une chaumière, au delà de laquelle on voit une haute échelle dans un arbre.

On lit, en bas, à g. : *G. de S<sup>t</sup> Aubin pinx.*; et à dr. : *P. F. Tardieu sculp.* Au milieu, le titre : LES ENFANTS BIEN AVISÉS; et au-dessous, l'adresse : *A Paris, chés Buldet, rue de Gesvres, au grand Cœur*, — cette adresse séparant en deux quatrains les huit vers que voici :

Avec le jeune Atis, ma[n]ge, belle Alison,  
De ce fruit qu'embellit une couleur pareille  
A celle que l'on voit à ta bouche vermeille.  
Quoiqu'enfants tous les deux, vous avés bien raison  
De vous asseoir plutôt sous un arbre fertile  
Qu'à l'ombre d'un Tilleul, ou d'un Ormeau stérile.  
Cueillés donc de ses fruits, en attendant qu'Amour  
Vous en fasse goûter de plus doux quelque jour.

Par M. Moraine.

Dimensions au trait carré : H. 325 mm.; L. 255 mm.

### LA VIELLEUSE,

gravure anonyme.

Une jeune paysanne debout, tournée de profil vers la g., joue de la vielle de la main gauche; fond de campagne.

On lit sous le trait carré, à g. : *Gab. de S<sup>t</sup> Aubin pinxit*; au milieu de la marge : LA VIELLEUSE; et au bas de la planche : *A Paris, rue Saint-Jacques, aux deux piliers d'or.*

H. 318 mm.; L. 205 mm.

M. G. Bourcard donne cette pièce comme une gravure originale de G. de Saint-Aubin (*La Cote des estampes*, op. cit., p. 721). M. Loys Delteil, qui en a vu une épreuve dans la collection de M. Eugène Boismen, architecte à Nantes, la croit gravée non pas par Saint-Aubin, mais seulement d'après lui (*Manuel de l'amat. d'est. du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 154). J'ai pu examiner une autre épreuve, dans la collection de M. le baron Edmond de Rothschild, et je me suis convaincu, comme M. Delteil, que rien dans cette estampe ne rappelle la manière des gravures de Gabriel.

Par contre, cette pièce offre certaines ressemblances de facture avec la précédente; il se pourrait qu'elle fût l'œuvre de P.-F. Tardieu.



## SCÈNE DE CHASSE,

gravure anonyme.

Sur le bord d'une rivière, un seigneur à cheval, au premier plan, le fouet à la main, donne ses ordres à un des cavaliers qui l'accompagnent et parmi lesquels on voit un piqueur sonnante de la trompe; sur la dr., entre les arbres, des valets lâchent des chiens qui partent en courant rejoindre la meute; du même côté, un personnage tombé de cheval est relevé par un villageois qui conduisait un âne bâté; un peu plus loin, deux autres villageois tenant un âne. Au milieu de la rivière, un cerf, poursuivi par les chiens à la nage, s'efforce de gagner la rive opposée. De l'autre côté de l'eau, dans une chaise attelée de quatre chevaux et escortée de cavaliers, deux femmes assistent à l'hallali.

On lit, en bas, à g., au-dessous du trait carré : *G. de S<sup>t</sup> Aubin.*

H. 500 mm.; L. 392 mm.

Cette planche, d'inspiration et de proportions inusitées dans l'œuvre de Gabriel de Saint-Aubin, a dû être exécutée d'après une peinture ou un dessin dont il n'est pas resté de traces. Elle est d'ailleurs inachevée : certaines parties de la rivière et surtout le groupe des chiens et des valets, entre les arbres, à dr., sont restés à l'état d'eau-forte.

La seule épreuve connue est conservée à la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

---



PIÈCES GRAVÉES D'APRÈS GABRIEL DE SAINT-AUBIN

On lit, en bas, à g., au-dessous du trait gravé : G. de Saint-Aubin.  
H. 500 mm. L. 302 mm.

Cette planche, d'inspiration et de proportions inspirées dans l'œuvre de Gabriel de Saint-Aubin, a été gravée d'après une peinture en un dessin dont il est peu resté de traces. Elle est d'ailleurs inscrite : certains parties de la rivière et surtout le groupe des chiens et des valets, sous les arbres, à dr., sont traités à l'encre-forte.

La seule épreuve connue est conservée à la Bibliothèque d'art et d'archéologie de la ville de Paris, g. et revêtue d'un carton de papier rouge.

M. G. Bouché, qui a été chargé de la gravure, a été aidé par M. de Saint-Aubin (La Vie de Louis XIV, t. 1, p. 101). M. de Saint-Aubin, qui en a vu une épreuve non gravée, lui a écrit le 10 mai 1765, à Paris, une lettre où il lui indique le lieu où se trouve le dessin, à Saint-Aubin, sous les arbres, et lui envoie le dessin (La Vie de Louis XIV, t. 1, p. 101). L'œuvre est gravée dans la collection de M. de Saint-Aubin, qui est conservée à la Bibliothèque d'art et d'archéologie de la ville de Paris, g. et revêtue d'un carton de papier rouge.



## APPENDICE

### FAUSSES ATTRIBUTIONS, PIÈCES DOUTEUSES, ETC.

1. Le catalogue de la vente de la bibliothèque de la ville de Paris, 1789, n° 1000, indique, au n° 1000, une gravure de la Bal de Saint-Cloud, de Ponceau, et les autres pièces qui se trouvent dans ce catalogue. M. G. Bouteiller a reproduit cette gravure, en la faisant figurer à la Bal de Saint-Cloud, sous le nom de G. de Saint-Aubin, dans le Catalogue de la vente de la bibliothèque de la ville de Paris, 1789, p. 731.

## APPENDICE

### FAUSSES ATTRIBUTIONS, PIÈCES DOUTEUSES, ETC.

Mémoire de Caracosse, et, d'après M. A. Faucher-Magnan que l'auteur n'a pu en faire aucune gravure.

La gravure, au contraire, est signée du graveur et du graveur. Elle porte, dans sa marge inférieure, le titre : *Ball de Saint-Cloud, le 24 août 1789*, et à droite : *St. Pierre, 1789*, et à gauche : *St. Pierre, 1789*.

Les Graveurs, qui ont copié l'estampe, y ont mis une gravure d'Augustin de Saint-Aubin, et il serait de toute justice, de restituer à [Augustin de] Saint-Aubin une gravure [de] pour une gravure, gravée par Ponceau, cette même année 1789. C'est une méconnaissance de la Bal de Saint-Cloud, avec ses balcons tout entourés de tentes de verdure et de bouillottes de couleur. Tout seul, le bal de Saint-Aubin portait à l'extérieur le nom de Saint-Pierre, non d'un artiste inconnu, mais de la Bal, qui est un titre, et cette erreur est confirmée par l'indication de la gravure, qui dit : *Ball de Saint-Cloud, le 24 août 1789*, et à gauche : *St. Pierre, 1789*. Ce nom de Saint-Pierre n'a eu de logement à la Bibliothèque du Roi, et Saint-Aubin y a été plus de quarante ans, mais que l'auteur une lettre citée plus haut.

L'incorrection de cette hypothèse, c'est qu'en 1789 Augustin de Saint-Aubin, âgé de 24 ans, n'était encore ni agréé à l'Académie (1792), ni graveur du Roi et de la Bibliothèque (1777), et il n'a habité par ailleurs. En outre, l'auteur n'a point fait figurer cette gravure dans le recueil de ses œuvres gravées.

1. L'auteur n'a pu en faire aucune gravure.



APPENDICE

FAUSSES ATTRIBUTIONS, PIÈCES DOUTÉES, ETC.



## APPENDICE.

### FAUSSES ATTRIBUTIONS, PIÈCES DOUTEUSES, ETC.

I. Le catalogue de la vente Sardou (*Estampes*, 5-8 mai 1909) signale, au n° 650, une épreuve du *Bal de Saint-Cloud*, de Fessard, et ajoute que l'on suppose cette pièce « gravée d'après G. de Saint-Aubin, quoiqu'elle soit signée *Saint-Poussin* ». M. G. Bourcard a reproduit cette note, en faisant figurer le *Bal de Saint-Cloud* sous le nom de G. de Saint-Aubin, dans la *Cote des estampes* (op. cit., p. 721).

On a donné deux solutions de cette question du *Bal de Saint-Cloud*; l'une est fantaisiste, l'autre paraît exacte; mais, de toute façon, quelle que soit l'opinion à laquelle on se range, il est certain que Gabriel n'a rien à voir avec cette gravure.

La peinture du *Bal de Saint-Cloud* nous est parvenue; elle est conservée au Musée de Carcassonne, et, d'après M. A. Fauchier-Magnan qui l'a examinée, elle ne porte aucune signature.

La gravure, au contraire, est signée du peintre et du graveur. Elle porte, dans sa marge inférieure, le titre : BAL DE SAINT-CLOUD; à g., on lit : *St. Poussin pinx.*, et à dr. *St. Fessard sculpsit. 1760.* Suit une dédicace au duc de Chartres.

Les Goncourt, qui ont connu l'estampe, y voyaient une gravure d'Augustin de Saint-Aubin : « Il serait de toute justice, écrivent-ils, de restituer à [Augustin de] Saint-Aubin une gravure [*sic pour* une peinture], gravée par Fessard, cette même année 1760. C'est une intéressante représentation du bal de Saint-Cloud, avec ses arbres tout enguirlandés de festons de verdure et de lanternes de couleur. Tout seul, le faire de Saint-Aubin porterait à croire que le nom de *Saint-Poussin*, nom d'un artiste inconnu, mis au bas, est une erreur, et cette erreur est confirmée par l'indication de la marge, qui annonce que la gravure se vend chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi. Or jamais un Saint-Poussin n'a eu de logement à la Bibliothèque du Roi, et Saint-Aubin y habita plus de quarante ans, ainsi que l'atteste une lettre citée plus haut<sup>(1)</sup>. »

L'inconvénient de cette hypothèse, c'est qu'en 1760 Augustin de Saint-Aubin, âgé de 24 ans, n'était encore ni agréé à l'Académie (1775), ni graveur du Roi et de sa Bibliothèque (1777), où il n'habitait pas encore. En outre, l'artiste n'a point fait figurer cette planche dans le recueil de son œuvre gravé, soigneu-

<sup>(1)</sup> *L'Art du XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 137, n. 2.



sement annoté de sa main, qu'il a constitué lui-même pour le Cabinet des Estampes. Enfin la gravure est des plus médiocres; elle est totalement dépourvue d'esprit et ne donne aucune idée du tableautin de Carcassonne; elle manque également de l'esprit et de l'habileté que mettra Augustin de Saint-Aubin dans ses moindres pièces gravées. L'hypothèse des Goncourt n'a donc aucune valeur.

Par contre, celle qu'a proposée M. A. Fauchier-Magnan paraît inattaquable.

M. Fauchier-Magnan, après avoir examiné le tableau de Carcassonne et la gravure, a fait une constatation qui avait échappé aux Goncourt; il a lu la signature *St. Poussin pinx.*, non pas *Saint-Poussin pinx.*, — ce qui eût nécessité pour *St. Fessard sculpsit* une lecture analogue, — mais *Stephanus* (Étienne) *Poussin pinxit.*

Selon lui, il s'agirait d'Étienne de Lavallée, dit Poussin, né à Rouen en 1740 et mort à Paris le 18 novembre 1793. Ce peintre d'histoire et de sujets religieux obtint le premier prix de peinture en 1759 sur un sujet emprunté à l'histoire d'Élie. Il aurait donc peint le *Bal de Saint-Cloud* vers le même temps, offrant ainsi un exemple d'inspiration à la fois académique et réaliste, biblique et contemporaine, tout à fait comparable à celle de Gabriel de Saint-Aubin à ses débuts.

Une autre remarque vient corroborer l'observation de M. Fauchier-Magnan. On a vu que la mention : « Se vend chez l'auteur à la Bibliothèque du Roi, rue Richelieu », ne peut pas concerner Augustin de Saint-Aubin, qui ne devint graveur du Roi que dix-sept ans après la publication de cette estampe; en revanche, elle s'applique très bien à Étienne Fessard, alors graveur ordinaire du Cabinet du Roi. Cette même mention se retrouve d'ailleurs au bas d'autres estampes qui appartiennent certainement à Fessard, par exemple : *Jupiter et Antiope*, d'après C. Vanloo; le *Chant*, la *Tourterelle*, d'après Lagrenée; le *Portrait de Choiseul*, d'après L.-M. Vanloo, etc.

Le raisonnement est, on le voit, tout à fait plausible; mais, encore une fois, Gabriel de Saint-Aubin doit être écarté de la discussion.

II. Il faut également dire un mot d'une estampe allégorique commémorant la mort de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, estampe gravée aussi par Fessard, et qu'on a peut-être été surpris de ne pas rencontrer parmi les pièces gravées d'après G. de Saint-Aubin.

Voici d'abord une description succincte de cette gravure, qu'on trouvera analysée tout au long dans les *Mémoires secrets*, à la date du 28 juin 1781 :

Un mausolée en forme de pyramide, qu'un amour décore du portrait-médailon de l'impératrice, se dresse au milieu de la composition. A dr. du monument se tient Junon, figurant la Majesté affligée; à g., la Déesse de la Guerre, appuyée sur sa lance et son bouclier; et, assise au milieu, Vénus en larmes que l'Amour cherche à consoler. Dans le ciel, volent les figures allégoriques du Temps et de la Renommée. Sur une marche au premier plan, on lit :



*Filiae, uxori, matrique Caesarum.* Un médaillon, au sommet de la composition, représente une femme élevant une branche de laurier et retenant un cheval emporté; un cartouche rectangulaire, au bas de l'estampe, montre un arbre tombé, près duquel s'élève une nouvelle pousse, avec cette sentence écrite par un petit génie : *Altera surgat.* L'encadrement de feuillages est animé de petits génies symbolisant les Vertus.

On lit en bas : *Delineavit P. L. Durand; Sculpsit M. Fessard, cum privilegio.* Puis une inscription dédicatoire : *Praesentibus et futuris offerebat Felix Nogaret Massilien<sup>is</sup> et Andegaven<sup>is</sup> Acad. socius inv<sup>or</sup>. Anno MDCCLXXXI;* et l'adresse de Fessard.

Les dimensions sont : H. 325 mm. (jusqu'à l'adresse inclusivement); L. 205 mm.

Cette gravure a fait l'objet d'une communication à la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique, dans son assemblée générale du 13 novembre 1910; l'auteur de cette communication, M. H. de Backer, présentait en même temps deux dessins, dont l'un de G. de Saint-Aubin, comme ayant servi de modèle à la gravure; voici en quels termes l'*Annuaire de la Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique* (1910, p. 55) rend compte de la communication de M. H. de Backer :

« L'assemblée générale examine ensuite une estampe du XVIII<sup>e</sup> siècle, soumise par un des membres de la Société.

« Cette estampe représente le *Mausolée de Marie-Thérèse*; elle est produite en deux états, avec la lettre et avant toute lettre, sans le nom du graveur. Elle est dessinée par Durand et gravée par Fessard.

« A côté des deux états de cette estampe, notre collègue a montré les dessins originaux du sujet, tous deux de mêmes dimensions que l'estampe et qui font partie de sa collection.

« Le premier est un dessin signé de Gabriel de Saint-Aubin, portant en tête, écrit de sa main, « idée première soumise à la Reine »; il est à l'encre de Chine rehaussé de lavis. Ensuite, un second dessin, plus poussé que le premier et signé par Durand. Il conserve dans son ensemble le projet de Saint-Aubin, mais des changements notables ont été introduits dans la pose, la grandeur des personnages, ainsi que dans le cadre et la décoration. C'est d'après ce dernier que la gravure a été faite. Toutefois nous remarquons qu'on a remplacé, à la partie supérieure du cadre, les deux écussons du Roi et de la Reine par un médaillon allégorique, et qu'au bas du cadre on a ajouté un coq gaulois.

« Le rapprochement des deux dessins et l'indication de Gabriel de Saint-Aubin prouvent que le projet du mausolée, hommage d'une fille à sa mère, a été demandé par Marie-Antoinette au célèbre dessinateur, et qu'à la suite, sans doute, d'observations faites à ce dessin, un autre dessinateur a été chargé de le refaire en modifiant le projet primitif.

« Le projet n'est pas daté, la planche terminée porte la date de 1781. Dans les



deux dessins, le portrait-médailion de Marie-Thérèse a été dessiné à la mine de plomb et collé sur la colonne. Il est dû sans doute à un dessinateur belge ou autrichien à qui les dessinateurs français l'auraient demandé. »

Cette communication appelle plusieurs remarques.

Ayant pu examiner les photographies des deux dessins, qui m'ont été gracieusement communiquées par M. de Backer lui-même, il m'a été impossible de reconnaître l'écriture de Gabriel de Saint-Aubin dans aucune des inscriptions figurant sur le dessin qui lui est attribué, pas plus dans l'épigraphe : *intention 1<sup>re</sup> du dessin donné à la Reine le 25 mars 1781*, que dans les signatures : *Invenit F. Nogaret*, et *Delineavit G. de S<sup>t</sup> Aubin*, ou dans la formule dédicatoire inscrite au bas du dessin. Cette formule prouve d'ailleurs que la pensée première de la composition revient non pas à Marie-Antoinette, comme le supposait M. de Backer, mais à Félix Nogaret, ce commis au ministère de la Maison du Roi, qui fut censeur sous l'Empire, et auquel on doit une foule de petites productions littéraires. Le passage déjà cité des *Mémoires secrets* le constate explicitement.

En outre, l'examen du dessin ne permet pas d'y reconnaître la facture de Gabriel de Saint-Aubin : la composition est dépourvue d'effet, les contours manquent de cet accent si particulier à l'artiste, les bras et les jambes des personnages sont d'un dessin fort médiocre, etc.

Enfin il est une raison qui suffirait à elle seule à ruiner l'attribution de cette composition à Gabriel de Saint-Aubin ; c'est que, quand Marie-Thérèse mourut, le 29 novembre 1780, Gabriel était déjà mort lui-même depuis plus de neuf mois (9 février 1780).

Si donc la pensée de F. Nogaret réalisée « en première intention » par un dessinateur, avant d'être mise au net par P.-L. Durand, présentée à la Reine et gravée par Fessard<sup>(1)</sup>, est d'un « G. de Saint-Aubin », ce ne peut-être que de Charles-Germain, le brodeur du Roi, frère aîné de Gabriel, mort seulement en 1786.

Le premier dessin a passé sous le nom de Gabriel de Saint-Aubin aux ventes Destailleur de 1893 (pièce 5 du recueil n° 112) et de 1896 (n° 864). Le dessin de P.-L. Durand a fait partie de la collection des Goncourt (vente 1897, *Dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle*, n° 73).

III. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale possède une épreuve sans aucune lettre ni signature, représentant une *Réunion dans un jardin* : sous des arbres, dans une allée où vont et viennent de nombreux promeneurs,

<sup>(1)</sup> Le même F. Nogaret signe de la même façon : *Invenit F. Nogaret*, une estampe gravée par Fessard et représentant le portrait de

Antoine-Éléonore-Léon Le Clerc de Juigné, archevêque de Paris (1782), entouré de petites compositions allégoriques.



un homme est assis à gauche, autour d'une table, en compagnie de trois jeunes femmes, et verse à boire à l'une d'elles, tandis qu'un mendiant s'approche en tendant son chapeau; à droite, une dame en robe à paniers et un gentilhomme, le tricorne sous le bras, s'avancent vers le groupe (H. 315 mm.; L. 261 mm.).

Lady Dilke, parlant de cette *Réunion dans un jardin*, « où le vieux modèle barbu, professionnel, apparaît sous les traits d'un mendiant, près d'une des tables », voit dans l'épreuve du Cabinet des Estampes la main de Gabriel de Saint-Aubin (*French engravers and draughtsmen, etc.*, op. cit., p. 132). Rien ne me paraît moins prouvé. Cette gravure a été rangée dans l'œuvre des Saint-Aubin (Ef. 37. a); mais, s'il est un de ces artistes que rappellent l'ensemble de la composition et le détail des personnages, c'est non pas Gabriel, mais Augustin, l'Augustin du *Tableau des portraits à la mode* et de la *Promenade des remparts*.

IV. Il existe une petite eau-forte représentant une *Salle de vente publique*, signée : *Delauney, d'après G. de Saint-Aubin*. La peinture originale, après avoir passé aux ventes Muhlbacher (1899) et Doistau (1909), se trouve aujourd'hui dans la collection David Weill, où j'ai pu la voir. Il ne me semble pas qu'on puisse l'attribuer à G. de Saint-Aubin.

V. G. Bourcard signale, dans la *Côte des estampes* (op. cit., p. 721), une pièce « inconnue et non décrite par les iconographes », qu'il intitule *le Triomphe* et qu'il décrit ainsi : « Une déesse, assise sur un char traîné par deux éléphants et entouré d'un nombreux cortège, se dirige vers la droite, pour rentrer dans une ville en passant sous un arc de triomphe ». Cette estampe, dit-il, a été vendue par Bouillon le 6 mai 1887.

Il faut voir là simplement, croyons-nous, une épreuve du *Triomphe de Pompée*, la pièce gravée par Pelletier, d'après G. de Saint-Aubin, pour le *Spectacle de l'histoire romaine* (voir : 1<sup>re</sup> partie, n° 22, la planche 39 du *Spectacle de l'histoire romaine*).

VI. De même, la *Vielleuse*, décrite par G. Bourcard (la *Côte des estampes*, op. cit., p. 721), comme une gravure originale de Gabriel, doit être rangée, ainsi qu'on l'a vu plus haut (p. 172), parmi les estampes gravées d'après lui.

VII. Parmi les pièces gravées d'après G. de Saint-Aubin, les Goncourt mentionnent (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 238, en note) un dessin pour *Euphémie ou le Triomphe de la religion*. C'est une erreur : le frontispice de l'ouvrage de Baculard d'Arnaud (Paris, 1768, in-8°) a été gravé par Augustin de Saint-Aubin, d'après Restout le fils.

Voir : E. Bocher, *Les Gravures franç. du XVIII<sup>e</sup> siècle : Augustin de Saint-Aubin*, op. cit., n° 461.

VIII. Les Goncourt signalent aussi le « portrait d'un prélat inconnu », gravé par P.-L. Cor (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 196). Ce n'est autre que le portrait,



précédemment décrit (p. 150), de l'évêque d'Orléans Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, gravé en 1763 par P.-L. Lecœur.

IX. Une estampe représentant l'*Incendie de la foire Saint-Germain*, portée sous le nom de G. de Saint-Aubin, avec un point interrogatif, dans le catalogue de la vente Destailleur (1890, n° 1264) et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, n'a rien à voir avec notre artiste.

X. Une pièce intitulée : *Aérostas de MM. Charles et Robert aux Tuileries, en présence du duc de Chartres et de plus de 800.000 personnes*, est attribuée à G. de Saint-Aubin, dans le catalogue de la vente Robert-Dumesnil (décembre 1854, n° 287). Il suffit de faire remarquer avec les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 194) que l'ascension de Charles et de Robert eut lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1783, c'est-à-dire près de quatre ans après la mort de Gabriel.

N'ayant pu retrouver les quatre pièces attribuées à Gabriel de Saint-Aubin qui suivent, je les mentionne sous toutes réserves :

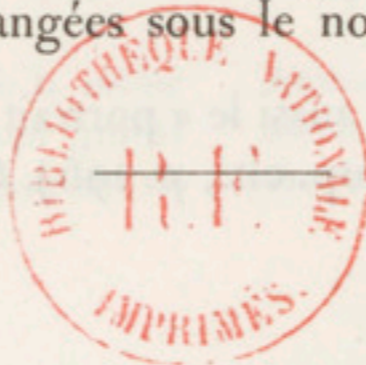
*Sainte Catherine.* — Vente Robert-Dumesnil (décembre 1854, n° 288). Cité par les Goncourt (*L'Art du XVIII<sup>e</sup> s.*, op. cit., p. 194), sans plus de renseignements.

*Bataille de Fontenoy.* — Vente Destailleur (1890, n° 1262). Petite pièce en largeur : « La scène semble prise au moment où la Maison du Roi charge la colonne anglaise et hanovrienne; au premier plan, un officier, l'épée à la main, donne des ordres; à sa droite, un trompette sonne la charge; au bas, au-dessous, d'un double trait carré : *Bataille de Fontenoy.* »

*Le Retour.* — Vente Destailleur (1890, n° 1263). Très petite pièce en largeur : « Dans une rue, la nuit, une jeune dame et sa suivante sont précédées d'un domestique qui éclaire leur marche à l'aide d'une torche allumée; à g., une chaise fermée dont on n'aperçoit que le porteur de devant. »

Cette pièce est grande comme une carte de visite, dit G. Bourcard (*Dessins, gouaches, estampes, etc.*, p. 491); la seule épreuve connue appartenait à Henry Josse, quand G. Bourcard a fait son travail. Elle ne figure pas au catalogue de la vente Josse de 1894.

*L'Écolier.* — Vente Destailleur (1890, n° 1269). Cette pièce est donnée, par le catalogue de la vente Destailleur, comme gravée d'après Gabriel, tandis que les deux précédentes sont rangées sous le nom de cet artiste, avec un point interrogatif.





TABLES

TABLE CHRONOLOGIQUE DES GRAVURES

PAR GU D'ARNAUD DE LAUNAY

TABLES

ŒUVRE GRAVÉE DE GUY DE LAUBIN



1730. <i>Morts de Louis quatorze</i> (17)	17
1730. <i>Vue de la Place de Louis</i> (2)	17
1730. <i>Le Doyen de Paris</i> (3)	17
1730. <i>Le Monastère</i> (4)	17
1730. <i>Allegorie de Louis quatorze pour sa mort. Vue de Paris à la mort de Louis de Bourgogne</i> (5)	17
1730. <i>Vue de la Place de Louis</i> (6)	17
1730. <i>Revue de Louis quatorze à la mort</i> (7)	17
1730. <i>Le Monastère</i> (8)	17
1730. <i>Allégorie sur le mariage de Louis quatorze</i> (9)	17
1730. <i>Vue de la Place de Louis</i> (10)	17
1730. <i>Le Doyen de Paris</i> (11)	17
1730. <i>Le Monastère</i> (12)	17
1730. <i>Le Doyen de Paris</i> (13)	17
1730. <i>Exemple pour le mariage de Louis quatorze</i> (14)	17
N. d. [1730?] <i>Le Temple</i> (15)	17
N. d. [1730?] <i>Conversation galante</i> (16)	17
1730. <i>Le Père Pâle</i> (17)	17
1730. <i>Spécimen de l'œuvre</i>	
<i>Le Chêne</i> (18)	17
<i>Le Temple d'Amour</i> (19)	17
1730. <i>Le Temple</i>	
<i>Le Doyen</i> (20)	17
<i>Le Monastère</i> (21)	17
1730. et. par. <i>Allegorie de Louis quatorze à la mort de Louis de Bourgogne</i> (22)	17
1730. <i>Revue de Louis quatorze à la mort</i> (23)	17
N. d. [1730?] <i>Le Doyen de Paris</i> (24)	17
1730. et. par.	



reliément de cuir (p. 120), de l'évêque d'Orléans Louis-Sébastien de Jussieu de la Pruyère, gravé en 1763 par P.-L. LeClerc.

IX. Une miniature représentant l'histoire de la fête Saint-Germain, peinte sous le nom de G. de Saint-Aubin, avec un point interrogatif, dans le catalogue de la vente Desmoulins (1890, n° 1202) et aujourd'hui conservée à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, n'a rien à voir avec notre œuvre.

X. Une planche gravée : *Armes de MM. Charles et Robert aux Trévis*, en présence de la ville de Caen et de plus de 500.000 personnes, est attribuée à G. de Saint-Aubin, dans le catalogue de la vente Robert-Desmoulins (décembre 1894, n° 187). Il s'agit de faire reconnaître les Comtes (L'Art de la gravure, op. cit., p. 194) que l'attribution de Charles et de Robert est liée le 27 décembre 1787, l'acte de vente de la ville de Caen après la mort de Gabriel.

TABLES

Nous ne pouvons que renvoyer à Gabriel de Saint-Aubin pour les détails de nos gravures :

*Saint-Germain*. — Vente Robert-Desmoulins (décembre 1894, n° 187). Cette gravure est reproduite dans L'Art de la gravure, op. cit., p. 194; voir plus de renseignements.

*Bataille de Fornoy*. — Vente Desmoulins (1890, n° 1202). Petite pièce en largeur. La scène se passe au moment où le Neveu du Roi charge la colonne anglaise et hanovrienne; au premier plan, un officier, l'épée à la main, donne des ordres; à sa droite, un trompette sonne le charge; au bas, au-dessous, d'un bouclier est écrit : *Bataille de Fornoy*.

*Le Bataillon*. — Vente Desmoulins (1890, n° 1202). Très petite pièce en largeur. Dans une rue, la nuit, une femme jeune et sa suivante sont précédées d'un domestique qui indique leur marche à l'aide d'une torche allumée; à g., une chaise longue dans un appartement que le portier se dévot à.

Cette pièce est gravée comme une carte de visite; voir G. Bourcard (Dessins, gravures, etc., p. 107); la seule gravure connue appartenant à Henry Luce, quand G. Bourcard a fait son travail. Elle ne figure pas au catalogue de la vente Desmoulins.

*L'Esprit*. — Vente Desmoulins (1890, n° 1202). Cette pièce est donnée par le catalogue de la vente Desmoulins comme gravée d'après Gabriel; tandis que les deux précédentes sont gravées sur le bois de cet artiste, avec un point interrogatif.



TABLES.

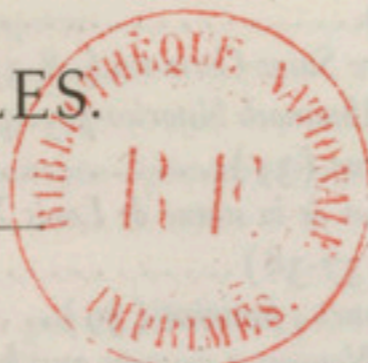


TABLE CHRONOLOGIQUE DES GRAVURES

PAR OU D'APRÈS G. DE SAINT-AUBIN.

PREMIÈRE PARTIE.

ŒUVRE GRAVÉ DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN.

	Pages.
1750. <i>Marche du Bœuf gras</i> (1).....	45
1750. <i>Vue de la Foire de Bezons</i> (2).....	47
1750. <i>Les Deux Amants</i> (3).....	49
1750. « <i>Méropé</i> » (4).....	49
1751. <i>Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à la naissance du Duc de Bourgogne</i> (5)...	51
1752. <i>Vignette pour une adresse</i> (6).....	53
1752. <i>Réconciliation d'Absalon et de David</i> (7).....	54
1752. <i>Les Nouvellistes</i> (8).....	56
1752. <i>Allégorie sur la convalescence du Dauphin</i> (9).....	57
1753. <i>Vue du Salon du Louvre</i> (10).....	59
1753. <i>Laban cherchant ses dieux</i> (11).....	60
1754. <i>Les Quatre vases</i> (12).....	62
1757. <i>Le Scélérat Damiens</i> (13).....	64
1757. <i>Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine</i> (14).....	66
S. d. [1757?]. <i>Le Tombeau</i> (15).....	68
S. d. [vers 1757]. <i>Conversation galante</i> (16).....	69
1760. <i>La Petite Poste</i> (17).....	70
1760. <i>Spectacle des Tuileries :</i>	
<i>Les Chaises</i> (18).....	72
<i>Le Tonneau d'arrosage</i> (19).....	73
1760. « <i>Tancredé</i> » :	
<i>Le Défi</i> (20).....	77
<i>La Mort de Tancredé</i> (21).....	77
1760 et suiv. « <i>Spectacle de l'histoire romaine</i> » et « <i>Abrégé de l'histoire romaine</i> » (22).....	79
1761. <i>Expulsion des Jésuites</i> (23).....	96
S. d. [1761]. « <i>On ne s'avise jamais de tout</i> » (24).....	98

SAINT-AUBIN.



	Pages.
1761. <i>Le Bal d'Auteuil</i> (25).....	100
1762. « <i>Répertoire des bals</i> » :	
<i>La Bionni</i> (26).....	102
<i>La Griel</i> (27).....	103
1762. <i>L'Incendie de la Foire Saint-Germain</i> (28-33).....	105
1762. <i>Frontispice pour l'« Almanach historico-physique »</i> (34).....	110
1762. <i>L'Accord et la Musique</i> (35).....	112
1763. <i>Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV</i> (36).....	113
1763. <i>Coquilles et Agates</i> (37-38).....	117
1767. « <i>La Colère de Neptune</i> », fontaine (39).....	119
1767. <i>Vignettes pour les « Nouveaux voyages aux Indes occidentales », du chevalier Bossu</i> (40-43)...	121
1767. <i>Adresse de Périer, marchand quincaillier</i> (44).....	125
1768. « <i>Almanach des dieux</i> » (45).....	126
1771. <i>Allégorie sur le mariage du Comte de Provence</i> (46).....	128
S. d. [vers 1773-1776]. <i>L'Académie particulière</i> (47).....	131
1776. <i>Une Conférence des Avocats</i> (48).....	133
S. d. <i>Le Charlatan</i> (49).....	137
S. d. <i>Marcbande en plein vent</i> (50).....	138
S. d. <i>Tbéâtre Italien</i> (51).....	139
S. d. <i>La Jeune femme à la terrasse</i> (52).....	140

## DEUXIÈME PARTIE.

## ESTAMPES GRAVÉES D'APRÈS GABRIEL DE SAINT-AUBIN.

1747. <i>Portrait d'Augustin de Saint-Aubin enfant</i> , gr. par E. de Goncourt.....	144
1755. <i>Vignettes pour les « Tablettes historiques, topographiques et physiques de Bourgogne », gr. par E. Fessard</i> .....	145
1757. <i>Salon de 1757 (?)</i> , gr. par L. Gaucherel.....	146
1760 et suiv. <i>Compositions pour le « Spectacle de l'histoire romaine », gr. par Aveline, Chenu, Courtois, Lévesque, etc.</i> .....	146
1760. <i>La Parade des boulevards</i> , gr. par J. Duclos.....	147
1761. <i>Vignette pour « le Jardinier et son seigneur », de Sedaine</i> , gr. par A. de Saint-Aubin.....	147
1761-1762. <i>Le Carnaval du Parnasse</i> , gr. par F. Basan.....	148
1761-1762. <i>La Guinguette</i> , gr. par F. Basan.....	149
1762. <i>Les Dimanches de Saint-Cloud</i> , gr. par J. de Goncourt.....	150
1763. <i>Portrait de Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère</i> , gr. par P.-L. Lecœur.....	150
1763. <i>La Statue de Louis XV</i> , gr. par P.-C. Laroque.....	152
1763. <i>Vignette pour l'« Intérêt personnel », de Palissot de Montenoy</i> , gr. par A. de Saint-Aubin...	152
1765. <i>Vignettes pour « Narcisse dans l'île de Vénus », de Malfilâtre</i> , gr. par Massard.....	153
1766. <i>Allégorie</i> , gr. par C.-A. Mercier.....	154
1766. <i>Vignettes pour les « Étrennes françoises », de l'abbé de Petity</i> , gr. par Littret, Duclos et Chenu.....	155
1767. <i>Vignettes pour la « Lettre de Dulis à son ami », par Mercier</i> , gr. par C.-A. Mercier.....	157
1767. <i>Vignettes pour les « Nouveaux voyages aux Indes occidentales », du chevalier Bossu</i> , gr. par C.-F. Letellier.....	159



TABLE CHRONOLOGIQUE DES GRAVURES.

	187
	Pages.
1767. <i>Frère Luce</i> , gravure anonyme.....	159
1770. <i>Portrait d'Édouard Young</i> , gr. par A. de Saint-Aubin.....	160
1770. <i>Éventail allégorique pour le Mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette</i> , gr. par A.-J. Duclos.	161
1771. <i>Vignette pour les « Vies des Architectes »</i> , de M. Pingeron.....	161
1775. <i>Le Pont-Neuf et la Samaritaine</i> , gr. par J. de Goncourt.....	162
1776. <i>Portrait de Marie-Antoinette</i> , gravure anonyme.....	162
1777. <i>Vignettes pour les « Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale »</i> , du chevalier Bossu, gr. par C.-F. Letellier et J.-B. Louvion.....	164
1778. <i>L'Enlèvement des filles</i> , gravure anonyme.....	166
1779. <i>La Chapelle d'Orléans au couvent des Célestins</i> , gr. par A. Delauney.....	167
1779-1780. <i>Comparaison du bouton de rose</i> , gr. par R. Deniel.....	168
1782. <i>Le Rêve</i> , gr. par Ransonnette.....	168
S. d. <i>Portrait-médaille de Gabriel de Saint-Aubin</i> , gr. par J. de Goncourt.....	171
S. d. <i>Les Enfants bien avisés</i> , gr. par P.-F. Tardieu.....	171
S. d. <i>La Vieillesse</i> , gravure anonyme.....	172
S. d. <i>Scène de chasse</i> , gravure anonyme.....	173



TABLE CHRONOLOGIQUE DES GRAVURES

1767	Plan des fortifications de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1767.	1767
1768	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1768.	1768
1769	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1769.	1769
1770	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1770.	1770
1771	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1771.	1771
1772	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1772.	1772
1773	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1773.	1773
1774	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1774.	1774
1775	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1775.	1775
1776	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1776.	1776
1777	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1777.	1777
1778	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1778.	1778
1779	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1779.	1779
1780	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1780.	1780
1781	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1781.	1781
1782	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1782.	1782
1783	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1783.	1783
1784	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1784.	1784
1785	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1785.	1785
1786	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1786.	1786
1787	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1787.	1787
1788	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1788.	1788
1789	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1789.	1789
1790	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1790.	1790

DEUXIEME PARTIE

ESTAMPES GRAVEES D'APRES CARRIEU DE SAINT-AUBIN

1791	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1791.	1791
1792	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1792.	1792
1793	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1793.	1793
1794	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1794.	1794
1795	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1795.	1795
1796	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1796.	1796
1797	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1797.	1797
1798	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1798.	1798
1799	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1799.	1799
1800	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1800.	1800
1801	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1801.	1801
1802	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1802.	1802
1803	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1803.	1803
1804	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1804.	1804
1805	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1805.	1805
1806	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1806.	1806
1807	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1807.	1807
1808	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1808.	1808
1809	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1809.	1809
1810	Plan de la ville de Paris, par J. de La Motte, 1810.	1810



## TABLE DES PLANCHES.

		Pages.
Pl. I.	1. Marche du Bœuf gras (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	45
	1 a. Marche du Bœuf gras (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	45
II.	2. Vue de la Foire de Bezons (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	47
III.	3. Les Deux Amants . . . . .	49
	6. Vignette pour une adresse (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	49
IV.	4. «Mérope» (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	51
V.	5. Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à la naissance du Duc de Bourgogne (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	53
VI.	7. Réconciliation d'Absalon et de David (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	55
VII.	8. Les Nouvellistes . . . . .	57
	9. Allégorie sur la convalescence du Dauphin (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	57
VIII.	10. Vue du Salon du Louvre (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	59
IX.	11. Laban cherchant ses dieux (3 <sup>e</sup> état) . . . . .	61
X.	12. Les Quatre vases . . . . .	63
XI.	13. Le Scélérat Damiens . . . . .	65
XII.	14. Frontispice pour le «Recueil de Poésies» de Sedaine (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	67
	14 a. Frontispice pour le «Recueil de Poésies» de Sedaine (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	67
XIII.	15. Le Tombeau . . . . .	69
XIV.	16. Conversation galante . . . . .	71
	17. La Petite Poste . . . . .	71
XV.	18. Spectacle des Tuileries : les Chaises (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	73
	18 a. Spectacle des Tuileries : les Chaises (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	73
XVI.	19. Spectacle des Tuileries : le Tonneau d'arrosage (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	75
	19 a. Spectacle des Tuileries : le Tonneau d'arrosage (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	75
XVII.	20. «Tancrède» : le Défi (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	79
	21. «Tancrède» : la Mort de Tancrède (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	79
XVIII.	22. Spectacle de l'histoire romaine : Triomphe de Pompée (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	85
XIX.	22. Spectacle de l'histoire romaine : Triomphe de Pompée (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	89
XX.	22. Spectacle de l'histoire romaine : Mort de Germanicus . . . . .	93
XXI.	23. Expulsion des Jésuites (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	97
XXII.	24. «On ne s'avise jamais de tout» (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	99
	24 a. «On ne s'avise jamais de tout» (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	99
	24 b. «On ne s'avise jamais de tout» (3 <sup>e</sup> état) . . . . .	99
	24 c. «On ne s'avise jamais de tout» (dessin original) . . . . .	99
XXIII.	25. Le Bal d'Auteuil (1 <sup>er</sup> état) . . . . .	101
XXIV.	26. «Répertoire des bals» : la Bionni . . . . .	103
XXV.	27. «Répertoire des bals» : la Griel . . . . .	105
XXVI. 28-33.	L'Incendie de la Foire Saint-Germain . . . . .	109
XXVII.	34. Frontispice pour l'«Almanach historico-physique» . . . . .	111
	39. «La Colère de Neptune», fontaine (2 <sup>e</sup> état) . . . . .	111



		Pages.
Pl. XXVIII.	35. L'Accord de la Musique.....	113
XXIX.	36. Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV (2° état).....	115
	36 a. Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV (épreuve retouchée).	115
XXX.	37-38. Coquilles et Agates (1 <sup>er</sup> état).....	117
	37 a. Coquilles (2° état).....	117
	38 a. Agates (2° état).....	117
XXXI.	42. Vignette pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales» : Mes- sager envoyé à M. de Saint-Denis par M. de Belle-Isle (1 <sup>er</sup> état)...	121
	43. Vignette pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales» : Fuite de M. de Belle-Isle, prisonnier chez les Attakapas (1 <sup>er</sup> état).....	121
XXXII.	49. Le Charlatan (1 <sup>er</sup> état).....	125
	49 a. Le Charlatan (2° état).....	125
	44. Adresse de Périer, marchand quincaillier.....	125
	44 a. Adresse de Périer, marchand quincaillier (dessin original).....	125
XXXIII.	45. «Almanach des dieux».....	127
XXXIV.	46. Allégorie sur le mariage du Comte de Provence (1 <sup>er</sup> état).....	129
	46 a. Allégorie sur le mariage du Comte de Provence (3° état).....	129
XXXV.	47. L'Académie particulière.....	131
	50. Marchande en plein vent.....	131
XXXVI.	48. Une Conférence des Avocats (1 <sup>er</sup> état).....	133
	48 a. Une Conférence des Avocats (2° état).....	133
XXXVII.	51. Théâtre Italien (1 <sup>er</sup> état).....	139
	51 a. Théâtre Italien (2° état).....	139



## TABLE ALPHABÉTIQUE.

Cette table comprend : 1° en caractères romains, les noms des personnes (personnages historiques, artistes, écrivains et collectionneurs) et les indications relatives aux musées, cités au cours de l'ouvrage ; — 2° en caractères italiques, les titres des œuvres citées (peintures, sculptures, dessins et gravures).

Il n'a pas été tenu compte des titres ni des noms d'auteurs des ouvrages mentionnés comme références bibliographiques.

- Abrégé de l'histoire romaine.* Voir *Spectacle de l'histoire romaine.*
- Absalon (Réconciliation d').* Voir *Réconciliation d'Absalon et de David.*
- Académie (L') particulière,* p., d., gr., 8, 25, 37, 131-133.
- Accord (L') et la Musique,* gr., 7, 10, 32 n., 36, 112-113.
- Adresse de Périer, marchand quincaillier,* d. et gr., 7, 9, 11, 40, 125-126.
- Adresses.* Voir *Vignette pour une adresse* et *Adresse de Périer.*
- Aérostas de MM. Charles et Robert aux Tuileries,* gr., 182.
- Agates,* gr. Voir *Coquilles et Agates.*
- Allard (M<sup>lle</sup>),* 76.
- Allégorie,* gr., 154-155.
- Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne,* gr., 4, 6, 14, 15, 51-53.
- Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV,* gr., 7, 10 n., 13, 31, 34, 36, 40, 113-116, 152, 156.
- Allégorie sur la convalescence du Dauphin,* gr., 4, 6, 14, 57-59, 62.
- Allégorie sur le mariage du Comte de Provence,* gr., 8, 12, 13, 29, 32 n., 128-131.
- Allégorie sur le mariage du Dauphin, plus tard Louis XVI.* Voir *Allégorie sur le mariage du Comte de Provence.*
- «*Almanach des dieux*», gr., 7, 18, 36, 126-128.
- «*Almanach historico-physique*». Voir *Frontispice pour l'«Almanach historico-physique».*
- Ancus Martius envoie des Féciales déclarer la guerre aux Latins,* gr., 84, 87 n., 90.
- Ancus Naevius, augure, assure à Tarquin l'Ancien que sa pensée lui est connue,* gr., 90.
- Apotéose de Romulus,* gr., 84, 89.
- Arnould (Sophie),* 2, 25 n.
- Arnould (Sopbie) aux Augustins,* d., 2 n.
- Arrestation (L'),* p., 7.
- Arria et Patus,* sc., 24, 73, 76.
- Auguste s'occupe des embellissemens de Rome,* gr., 95.
- Auteuil (Le Bal d').* Voir *le Bal d'Auteuil.*
- Aveline (F.-A.),* gr., 96.
- Aveline (P.),* gr., 29, 88, 89, 146.
- Avocats (Conférence des).* Voir *Conférence de l'ordre des Avocats.*
- Backer (Henri de),* coll., 179, 180.
- Baculard d'Arnaud,* 181.
- Bal (Le) d'Auteuil,* gr., 7, 9, 12, 18, 100-102, 150.
- Bal (Le) de Saint-Cloud,* p., 177-178.
- Bal (Le) de Saint-Cloud chez Griel,* d., 101.
- Barbarie de Caligula, qui fait précipiter dans la mer, à Pouzzoles, le peuple que le spectacle de son triomphe y avoit attiré,* gr., 96.
- Basan (François),* gr., 18, 148, 149.
- Bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains,* gr., 19, 82, 86, 88 n., 93.
- Bataille de Fontenoy,* gr., 182.
- Baudet,* coll., 34, 47, 56, 60, 75, 100, 108, 138.
- Baudicour (Prosper de),* coll., 10 n., 30, 45, 171.
- Béarn (Comtesse R. de),* coll., 2 n., 3 n., 25 n., 79, 115, 166.
- Beauvarlet (J.),* gr., 31, 106 n.



- Behague, coll., 100.  
 Bellanger, 111.  
 Beraldi (Henri), coll., 47, 51, 56, 58, 60, 100, 126, 137.  
 Berlin. Voir Königl. Kupferstichkabinet.  
 Bernage (De), prévôt des Marchands, 15.  
 Beurdeley (Alfred), coll., 34, 46, 49, 51, 63, 67, 74, 75, 76, 78, 99, 108, 109, 115, 120, 123, 130, 138.  
 Beurlier (C.), gr., 121, 122.  
 Bézassier (Chanoine), 130, 131.  
 Bezons (Foire de). Voir *Vue de la Foire de Bezons*.  
 Bibliothèque d'art et d'archéologie, 9, 10 n., 31, 46, 50, 51, 54, 58, 60, 61 n., 62, 63, 67, 73, 74, 75, 78, 83 n., 98, 100, 104, 108, 109, 115, 120, 123, 124, 130, 137, 138, 145, 155, 158, 160, 164, 167, 173, 182.  
 Bibliothèque de l'ordre des Avocats, 134.  
 Bibliothèque nationale. Voir Cabinet des Estampes et Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale.  
 Bionni (La). Voir «*Répertoire des bals*».  
 Biron (De), coll., 16 n.  
 Blondel (Jacques-François), arch., 2, 5, 11, 120, 124.  
 Bœuf gras (Marche du). Voir *Marche du Bœuf gras*.  
 Boismen (Eugène), coll., 172.  
 Bolomey, d., 84, 87.  
 Bontemps, gouverneur des Tuileries, 23, 76.  
 Bossu (Chevalier), 16, 121, 124, 125, 164, 165, 166.  
 Bouchardon (Edme), sc., 113, 116, 143 n.  
 Boucher (François), p., 2, 4, 28, 146.  
 Bourgogne (Naissance du Duc de). Voir *Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne*.  
 Bourgogne (Tablettes historiques de). Voir *Vignettes pour les «Tablettes historiques, etc., de Bourgogne»*.  
 Bouvrain, coll., 108, 138.  
 Brenet (N.-G.), p., 4, 5, 62.  
 Cabinet des Estampes de Berlin. Voir Königl. Kupferstichkabinet.  
 Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 10 n., 21 n., 25 n., 27 n., 46, 47, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 58, 60, 61 et n., 62, 63, 65, 67, 69, 73, 74, 76, 78, 85, 94, 98, 99, 100, 108, 109, 111, 112, 115, 117, 124, 130, 134, 137, 139, 144, 147, 149, 150, 151, 155, 162, 169, 171, 178, 180, 181.  
 Callot (Jacques), gr., 28.  
 Camille se rend maître de Véies, gr., 86, 92.  
 Canut, gr. Voir *Le Canu*.  
 Carcassonne. Voir *Musée de Carcassonne*.  
 Carnaval (Le) du Parnasse, p. et gr., 7, 148-149.  
 Carnavalet. Voir *Musée Carnavalet*.  
 Cars (Laurent), gr., 29, 31, 106 n.  
 Chabot (Comte et comtesse de). Voir *Rohan-Chabot (Comte et comtesse de)*.  
 Cbaises (Les), gr. Voir *Spectacle des Tuileries*.  
 Chamousset (Piarron de), 22, 23, 70, 71.  
 Cbant (Le), gr., 178.  
 Chantilly. Voir *Musée Condé*.  
 Chapelle (La) d'Orléans au couvent des Célestins, d. et gr., 167-168.  
 Chardin (P.-J.-B.), le fils, p., 5.  
 Charlatan (Le), gr., 6 n., 24, 37, 137-138.  
 Chasse aux taureaux sauvages, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale»*.  
 Chenu (P.), gr., 87, 88, 91, 93, 94, 95, 96, 115, 146, 155, 156, 157.  
 Chevalier Bossu (Le) dévoile la supercherie des sorciers et fait briser la statue du Manitou, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale»*.  
 Chevalier Bossu (Le) imite les jongleurs indiens, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale»*.  
 Chevaux (Les) de Marly, sc., 13, 113, 114.  
 Choffard (P.-Ph.), d., 11.  
 Clairon (M<sup>lle</sup>), 106.  
 Clairon (M<sup>lle</sup>) et Lebain dans «*Médée*», p. et gr., 31, 106 et n.  
 Clément, coll., 169.  
 Coblenz (Léonce), coll., 78.  
 Cochin (Ch.-N.), gr., 12, 28, 94, 115.  
 «*Colère (La) de Neptune*», fontaine, gr., 7, 11, 119-121.  
 Combat des Horaces et des Curiaces, gr., 84, 89.  
 Combat des Romains et des Sabins terminé par les Sabines, gr., 81, 89.



- Comparaison (La) du bouton de rose*, gr., 31, 32 n., 168.  
*Compositions pour le « Spectacle de l'histoire romaine »*.  
 Voir *Spectacle de l'histoire romaine*.  
*Concert (Le) bourgeois de la rue Saint-Antoine*, gr., 27 n.  
*Condé (Louis-Joseph de Bourbon, prince de)*, 145.  
*Conférence (Une) des Avocats*, gr., 8, 10 n., 24, 133-135.  
*Convalescence du Dauphin*. Voir *Allégorie sur la convalescence du Dauphin*.  
*Conversation galante*, gr., 7, 25, 32 n., 36, 37, 69-70.  
*Coquilles et Agates*, gr., 7, 32 n., 36, 37, 117-119.  
*Cor*. Voir *Lecœur (P.-L.)*, gr.  
*Coriolan, fléchi par sa mère Véturia, lui promet de lever le siège de Rome*, gr., 82.  
*Coriolan se retire chez les Volsques*, gr., 88 n., 91.  
*Couronne et sceptre offerts à Numa*, gr., 84, 89.  
*Couronnement (Le) de Voltaire à la Comédie-Française*, d., 25.  
*Courrier (Le)*, d., 123.  
*Cours (Les) du chimiste Sage à la Monnaie*, d., 25.  
*Courtois (P.-F.)*, gr., 10 n., 88 n., 93, 146.  
*Coustou (Nicolas)*, sc., 76.  
*Coysevox (Antoine)*, sc., 75.  
*Croisey*, gr., 113, 127, 128, 163, 164.  
*Cuisines (Les) de l'Hôtel des Invalides*, d., 143 n.  
  
*Dambrun*, gr., 163.  
*Damiens (Portrait de)*. Voir *le Scélérat Damiens*.  
*Dauphin [fils de Louis XV] (Convalescence du)*.  
 Voir *Allégorie sur la convalescence du Dauphin*.  
*Dauphin [plus tard Louis XVI] (Mariage du)*.  
 Voir *Eventail allégorique pour le mariage du Dauphin, etc.*  
*David*. Voir *Réconciliation d'Absalon et de David*.  
*David (Alphonse)*, coll., 159.  
*Decourcelle (Pierre)*, coll., 108.  
*Défense du pont de Rome par Horatius Cocles*, gr., 91.  
*Defer-Dumesnil*, coll., 132, 138.  
*Défi (Le)*, gr. Voir *« Tancrede »*.  
*Delacroix (Henri)*, coll., 45, 46, 47, 50, 51, 55, 56, 58, 60, 62, 63, 67, 75, 78, 85 n., 91, 98, 99, 108, 123, 130, 132, 137.  
  
*Delauney (A.)*, gr., 110, 167, 181.  
*Déménagement (Le) furtif*, d., 143 n.  
*Dennel (R.)*, gr., 32, 168.  
 Département des Imprimés de la Bibliothèque nationale, 67, 83 n., 117, 157.  
*Désastre (Le) et l'affreux incendie de la foire Saint-Germain*, gr., 109.  
*Desfriches (Aignan-Thomas)*, p., 9 n., 133.  
*Desplaces*, p., 9 n., 133.  
*Destailleur (Hippolyte)*, coll., 3 n., 25 n., 34, 46, 47, 48, 49, 51, 55, 56, 58, 60, 63, 67, 74, 75, 76, 78, 79, 85 n., 96, 99, 100, 101, 108, 110, 111, 114 n., 115, 120, 126, 130, 132, 134, 138, 158, 166, 167, 180, 182.  
*Destruction d'Albe sous les ordres d'Horace*, gr., 19, 84, 87, 88 n., 90.  
*Deux amants (Les)*, gr., 4, 6, 20, 25, 49, 56, 78, 139.  
*Deux amours découvrant le cadavre d'un amour mort*, gr. Voir *Vignettes pour la « Lettre de Dulis à son ami »*.  
*Deux moines veillant près d'une personne morte*. Voir *Vignettes pour la « Lettre de Dulis à son ami »*.  
 Diderot, 12.  
*Dimanches (Les) de Saint-Cloud*, d. et gr., 101, 150.  
*Disque (Le)*, gr., 35, 67.  
*Dôme (Le) des Invalides*, d., 143 n.  
*Dormeuil (Georges)*, coll., 10 n., 73, 74, 108, 126, 143 n.  
*Doucet (Jacques)*, coll., 25 n., 34, 115, 133.  
*Dresde*. Voir *Kupferstichsammlung König Friedrich August II*.  
*Du Barry (Comtesse)*, coll., 132.  
*Duclos (A.-J.)*, gr., 31 n., 147, 155, 156, 157, 161.  
*Ducieux*, p., 163.  
*Du Rameau*, p., 9 n.  
*Durand (P.-L.)*, dess., 179.  
*Dutuit*, coll., 60, 65, 74, 134, 137.  
  
*Échard*, 9 n.  
*École (L') de Zeuxis*, p., 85.  
*Écolier (L')*, gr., 182.  
*Eisen (Ch.)*, d., 84, 87.  
*Énée portant son père Anchise*, sc., 24, 72, 75, 76.



- Enfants (Les) bien avisés*, gr., 171-172.  
*Enlèvement (L') d'Orythie*, sc., 76.  
*Enlèvement (L') de Cybèle*, sc., 76.  
*Enlèvement (L') des filles*, gr., 166-167.  
*Enlèvement (L') des Sabines pendant les jeux publics*, d. et gr., 85 n., 89.  
*Enseigne (L') de Gersaint*, p., 11.  
*Entrée d'Alexandre à Babylone*, p. et gr., 94.  
*Érection de la statue de Louis XV. Voir Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV.*  
*Escoube (D')*, coll., 158.  
*Établissement de l'École royale militaire*, gr. Voir *Vignettes pour les «Étrennes françaises»*.  
*Étrennes françaises dédiées à la Ville de Paris. Voir Vignettes pour les «Étrennes françaises»*.  
*Euphémie ou le Triomphe de la religion*, de Baculard d'Arnaud. Voir *Frontispice pour «Euphémie»*.  
*Éventail allégorique pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette*, gr., 31, 161.  
*Expulsion des Jésuites*, gr., 7, 15, 32 n., 36, 96-98.  
  
*Facteur (Le). Voir la Petite Poste.*  
*Fauchier-Magnan (A.)*, coll., 100.  
*Febvre*, coll., 143 n.  
*Fessard (Étienne)*, gr., 10, 27, 145, 177, 178, 179.  
*Fête de nuit au Colisée*, p., 8, 16 n.  
*Feu d'artifice (Le) chez Griel*, d., 101.  
*Foire de Bezons. Voir Vue de la foire de Bezons.*  
*Foire Saint-Germain (La). Voir l'Incendie de la Foire Saint-Germain.*  
*Foire Saint-Germain (La) après l'incendie de 1763*, d., 110.  
*Fontaine*, gr. Voir *la Colère de Neptune.*  
*Fontaine (La) de Bouchardon, rue de Grenelle*, d., 143 n.  
*Fournier (Édouard)*, coll., 104.  
*Fragonard (J.-Honoré)*, 2, 4, 28, 55.  
*Fraissinet*, coll., 48.  
*France (La) rend grâce à Esculape de la guérison de M<sup>gr</sup> le Dauphin. Voir Allégorie sur la convalescence du Dauphin.*  
*Frère Luce*, gr., 159-160.  
*Frontispice pour «Euphémie», de Baculard d'Arnaud*, gr., 181.  
*Frontispice pour l'«Almanach historico-physique»*, gr., 7, 10 n., 17 et n., 36, 110-112.  
  
*Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine*, gr., 7, 10 n., 16, 35, 66-68, 100.  
*Fuite de M. de Belle-Isle, prisonnier chez les Attabapas*, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales»*.  
  
*Gabriel (J.-A.)*, arch., 116.  
*Garnier (Louis)*, coll., 100, 101.  
*Gaucher*, gr., 83.  
*Gaucherel (L.)*, gr., 146.  
*Gerbeau*, coll., 34, 46, 48, 60, 75, 101, 132, 134, 138.  
*Gigoux (Jean)*, coll., 85, 89.  
*Goncourt (E. et J. de)*, coll., 25 n., 34, 46, 48, 50, 51, 55, 56, 58, 60, 61, 62, 63, 75, 78, 85 n., 95, 98, 99, 100, 101, 104, 111, 122, 123, 126, 127, 134, 138, 139, 144, 145, 147, 150, 153, 156, 160, 161, 162, 180.  
*Goncourt (Edmond de)*, gr., 144.  
*Goncourt (Jules de)*, gr., 150, 162, 171.  
*Gravelot (Hubert)*, d., 10 n., 11, 84, 87, 88 n., 115, 156, 157.  
*Greuze (Jean-Baptiste)*, p., 85, 86.  
*Griel (La)*, gr. Voir *«Répertoire des bals»*.  
*Groult (C.)*, coll., 16 n., 63, 70, 76, 78, 165.  
*Guérin (Jacques)*, coll., 125.  
*Guinguette (La)*, p. et gr., 7, 149-150.  
  
*Helle (P.-C.-A.)*, coll., 7, 9, 32 n., 37, 117, 118.  
*Hennin*, coll., 47, 58, 130, 139.  
*Henri IV*, 12, 13.  
*Herzog*, coll., 60.  
*Heseltine (J. P.)*, coll., 101, 147.  
*Histoire (L') romaine expliquée. Voir Spectacle de l'Histoire romaine.*  
*Hubert (Alfred)*, coll., 98.  
  
*Imprudence du consul Minucius réparée par Cincinnatus*, gr., 88 n., 92.  
*Inauguration de la statue équestre de Louis XV. Voir Vignettes pour les «Étrennes françaises»*.  
*Incendie de l'Hôtel-Dieu*, d., 8, 108.  
*Incendie (L') de la foire Saint-Germain*, gr., 7, 10 n., 24, 30, 105-110, 182.  
*Inbe et Iariko*, d., 143 n.



- Intérêt (L') personnel, de Pallissot de Montenois.*  
Voir *Vignette pour l'«Intérêt personnel»*.
- Jardinier (Le) et son seigneur, de Sedaine.* Voir *Vignette pour le «Jardinier et son seigneur»*.
- Jarente de La Bruyère (Louis-Sextius de).* Voir *Portrait de L.-S. de Jarente de La Bruyère*.
- Jarnac (De), 9 n.
- Jeaurat (Étienne), p., 2, 4.
- Jéroboam sacrifiant aux idoles, p., 4, 55.*
- Jésuites (Expulsion des).* Voir *Expulsion des Jésuites*.
- Jeune femme (La) à la terrasse, gr., 6 n., 25, 37, 140.*
- Jeune homme (Un) soulevant le linceul d'une morte, gr.*  
Voir *Vignettes pour la «Lettre de Dulis à son ami»*.
- Josse (Henri), coll., 10 n., 47, 60, 75, 100, 115, 134, 138, 182.
- Jullienne (Jean de), coll., 11, 120.
- Jupiter et Antiope, gr., 178.*
- Jupiter et Vénus, d., 89.*
- Königl. Kupferstichkabinet (Berlin), 10, 50, 60, 108, 113, 139.
- Kupferstichsammlung König Friedrich August II (Dresde), 46, 47, 99, 139.
- Laban cherchant ses dieux, p. et gr., 5, 7, 10 n., 20, 30, 58, 60-62.*
- Laban cherche ses idoles, p.* Voir *Laban cherchant ses dieux*.
- La Béraudière (De), coll., 60, 76, 108, 115, 148, 163.
- La Cuisse (S<sup>r</sup> de), maître à danser, 9, 17, 36, 101, 102, 104, 105.
- La Fontaine, 160.
- Lagrenée le jeune, p., 9 n., 133, 178.
- Lalive de Jully, coll., 10, 31 n., 37, 63.
- Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, 10, 37, 69.
- Larmessin (Nicolas de), gr., 29.
- Laroque (P.-C.). Voir *Levesque (P.-C.)*.
- La Tour (Maurice Quentin de), p., 146.
- Lavallée (Étienne de), dit Poussin, 177, 178.
- Le Brun (Abbé), 18.
- Le Brun (Charles), p., 94.
- Le Canu, gr., 120.
- Lecœur (P.-L.), gr., 150, 151, 182.
- Lekain (H.-L.), 106.
- Lemarié, coll., 54.
- Le Mire, gr., 11.
- Lepautre (Pierre), sc., 72, 73 et n.
- Le Secq des Tournelles, coll., 34, 60, 75, 138.
- Le Tellier (C.-F.), gr., 124, 159, 164.
- Lettre de Dulis à son ami, par Mercier.* Voir *Vignettes pour la «Lettre de Dulis à son ami»*.
- Levesque (P.-C.), gr., 95, 115, 146, 152, 156.
- Liancourt, 9 n.
- Littret, gr., 155, 157.
- Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin, 16 n., 63, 76, 165.*
- Livre des Saint-Aubin, 2 n., 3 n., 79, 115, 166.*
- Londres. Voir *National Gallery*.
- Lorraine (De), gr., 91, 92, 146.
- Louis XV, 12, 15, 51, 58, 59, 65, 116.
- Louis XV. Voir *Allégorie sur l'érection de la statue de Louis XV; Inauguration de la statue équestre de Louis XV, et la Statue de Louis XV*.
- Louvion (J.-B.), gr., 124, 164, 165.
- Louvre. Voir *Musée du Louvre*.
- Lucrèce et Collatin, sc.* Voir *Arria et Pétus*.
- Machy (De), p., 110.
- Mahéault, coll., 67.
- Mabomet, d., 79.
- Maison du concierge de la foire, gr.* Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Malfilâtre, 153, 154.
- Manlius Torquatus fait ôter la vie à son fils qui avoit voulu combattre malgré lui, gr., 88 n., 93.*
- Marchande en plein vent, gr., 6 n., 32 n., 36, 37, 138.*
- Marche du Bœuf gras, gr., 4, 5, 6, 20, 30, 32 n., 45-47.*
- Mariage du Comte de Provence.* Voir *Allégorie sur le mariage du Comte de Provence*.
- Mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne.* Voir *Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris, etc.*
- Marie-Antoinette, 31, 153, 154, 161, 162, 163, 179, 180.
- Marie-Antoinette (Mariage de).* Voir *Eventail allégorique pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette*.
- Marie-Thérèse d'Autriche, 178, 179.
- Martini, d., 83.
- Mausolée (Le) de Marie-Thérèse d'Autriche, d. et gr., 178-180.*



- Mayer (M<sup>me</sup> S.), coll., 60, 74.  
*Médailon pour l'année jubilaire ou cinquantième du règne de Louis XV. Voir Vignettes pour les «Etrennes françoises».*  
*Médée et Jason. Voir M<sup>lle</sup> Clairon et Lebain dans «Médée».*  
 Mercier (C.-A.), gr., 35, 154, 155, 157-159.  
*Méropé*, gr., 4, 6, 18, 19, 20, 49-50, 79, 85.  
 Mesnil, gr., 96, 146.  
*Messager envoyé à M. de Saint-Denis par M. de Belle-Isle, prisonnier*, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales».*  
 Millot (Abbé), 83 et n.  
 Model (Jules), coll., 113.  
 Monnet (Charles), p., 4.  
*M. Le Bossu porté en triomphe*, d., 166.  
 Moreau (Jean-Michel), dit Moreau le jeune, d., 28.  
*Mort de Germanicus*, d. et gr., 19, 40, 85 n., 88 n., 95-96.  
*Mort de Lucrèce*, d., 19, 85 n., 90-91.  
*Mort de Melius qui avoit formé une conspiration*, gr., 92.  
*Mort (La) de Tancredé. Voir Tancredé.*  
 Muhlbacher, coll., 25 n., 34, 60, 73, 74, 75, 101, 126, 148, 160.  
 Musée Carnavalet, 10 n., 16 n., 51, 71, 108, 110.  
 Musée Condé, 10 n., 16, 67, 75, 93, 99, 143 n.  
 Musée de Carcassonne, 177.  
 Musée des Arts décoratifs, 10 n., 63, 74.  
 Musée du Louvre, 25 n., 154, 167.  
*Musique (La). Voir l'Accord et la Musique.*
- Naissance (La) de Madame Royale*, d., 25.  
*Naissance du Duc de Bourgogne. Voir Allégorie des mariages faits par la Ville de Paris à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne.*  
*Narcisse dans l'isle de Vénus*, gr. Voir *Vignettes pour «Narcisse dans l'isle de Vénus».*  
 National Gallery (Londres), 147.  
 Natoire (Charles), coll., 25 n.  
*Naumachie (La) des Jardins de Monceau*, p., 8.  
 Née, gr., 115.  
*Nef (La) de Notre-Dame de Paris*, d., 143 n.  
*Neptune (Colère de)*, gr. Voir *la Colère de Neptune, fontaine.*
- Niel, coll., 34, 60, 137, 138.  
 Nogaret (Félix), 179, 180.  
*Nouveaux voyages aux Indes occidentales, du Cbevalier Bossu. Voir Vignettes pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales».*  
*Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale, du Chevalier Bossu. Voir Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale».*  
*Nouvelles balles aux grains et farines*, d. et gr., 156.  
*Nouvellistes (Les)*, gr., 4, 5, 6, 10 n., 20, 49, 56-57, 78, 139.  
*Nuits (Les) de E. Young. Voir Portrait d'Edouard Young.*
- «On ne s'avise jamais de tout»*, gr. et d., 7, 10 n., 17, 19 n., 32 n., 37, 68, 98-100.  
 Orléans (Louis-Philippe, duc d'), 64 et n.
- Paignon-Dijonval, coll., 34.  
 Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 60, 65, 74, 134, 137.  
*Palais (Le) des Thermes*, gr., 32 n.  
 Palissot de Montenois, 152, 153.  
 Palmirie, 9 n.  
 Pannier (Henri), coll., 16 n.  
*Parade (La) des boulevards*, p. et gr., 7, 10 n., 86, 147.  
 Pardinel (Charles), coll., 16 n., 25 n., 143 n.  
 Paris. Voir *Cabinet des Estampes et Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale; Musée Carnavalet; Musée des Arts décoratifs; Musée du Louvre; Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris.*  
 Pelletier, coll., 74, 75.  
 Pelletier, gr., 94, 146.  
 Pereire (Maurice), coll., 67, 88 n., 96, 123, 124, 165.  
*Périer, marchand quincaillier. Voir Adresse de Périer.*  
 Pérignon, 9 n.  
*Perquisition (Une) judiciaire*, d., 143 n.  
 Perrin (Émile), coll., 74.  
*Petite Poste (La)*, gr., 7, 23, 70-71.  
 Peüty (Abbé de), 155-157.  
 Philippe de Prétot (Étienne-André), 3, 80, 81, 83, 88 n., 91, 93, 95.  
 Piauger (J.-B.), d., 83 n., 84.  
 Pichon (Baron J.), coll., 34, 49, 56, 58, 60, 62, 75, 78, 100, 139, 146.



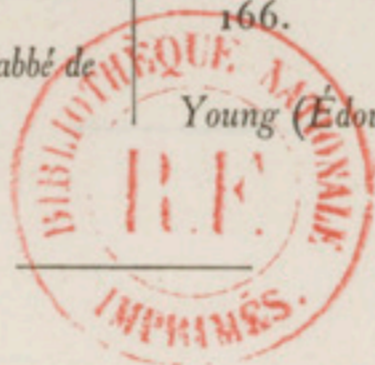
- Pièce satirique sur l'expulsion des Jésuites*, gr. Voir *Expulsion des Jésuites*.
- Pierre (J.-B.-M.), p., 9 n.
- Pigalle (J.-B.), sc., 116.
- Place (La) Louis XV, d., 115.
- Planche (La) aux quatre vases. Voir les *Quatre vases*.
- Planche destinée pour un catalogue d'histoire naturelle. Voir *Coquilles et Agates*.
- Poésies de Sedaine. Voir *Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine*.
- Pompadour (Marquise de), 146.
- Pompe funèbre et apothéose de César, gr., 95.
- Pons (D'), d'Aix, coll., 73.
- Pont-Neuf (Le) et la Samaritaine, d. et gr., 162.
- Portalis (Baron Roger), coll., 70.
- Porte Saint-Antoine (La), gr., 32 n.
- Portrait d'Augustin de Saint-Aubin enfant, d. et gr., 144-145.
- Portrait d'Édouard Young, d. et gr., 160.
- Portrait d'un prélat. Voir *Portrait de Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère*.
- Portrait de Cboiseul, gr., 178.
- Portrait de Damiens. Voir *Le Scélérat Damiens*.
- Portrait de Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, gr., 150-151, 182.
- Portrait de Marie-Antoinette, gr., 162-163.
- Portrait de Sedaine. Voir *Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine*.
- Portrait de Voltaire. Voir *le Rêve*.
- Portrait-médaille de Gabriel de Saint-Aubin, d. et gr., 171.
- Pose de la première pierre de la nouvelle église Sainte-Geneviève, gr. Voir *Vignettes pour les «Étrennes françaises»*.
- Powerscourt (Lord), 31 n., 37, 63, 64.
- Présens de Porsenna à Clélie, gr., 91.
- Prévot, coll., 34.
- Prise de Véies, gr. Voir *Camille se rend maître de Véies*.
- Prisonnier (Un) derrière les barreaux d'un cachot, gr. Voir *Vignettes pour la «Lettre de Dulis à son ami»*.
- Promenade des remparts de Paris, gr., 10 n., 181.
- Provence (Mariage du Comte de). Voir *Allégorie sur le mariage du Comte de Provence*.
- Puscot (Milord). Voir *Powerscourt (Lord)*.
- Quatre vases (Les)*, gr., 5, 7, 10, 31 n., 37, 62-64, 164.
- Ransonnette (N.), gr., 168-169.
- Réception du chevalier Bossu au pays des Abanças, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale»*.
- Réconciliation d'Absalon et de David, p. et gr., 4, 6, 20, 54-55.
- Recueil de planches de Cb.-G. de Saint-Aubin, gr., 3 n.
- Recueil de poésies de Sedaine. Voir *Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine*.
- Régulus condamné aux plus affreux supplices, gr., 87, 93.
- Réjouissance publique, d., 101.
- Rembrandt, p., 22.
- Renommée (La), sc., 75.
- Renou, p., 4, 62.
- Renouvier (Jules), coll., 123, 124.
- Répertoire des bals, 7, 9, 17, 36, 101, 102-105, 150.
- Reposoir du Val-de-Grâce, un jour de pluie, d., 16 n.
- Restout le fils, p., 181.
- Retour (Le), gr., 182.
- Réunion dans un jardin, gr., 180-181.
- Rêve (Le), d. et gr., 16 n., 168-169.
- Rhône (Le), sc., 76.
- Robert (Hubert), p., 9 n.
- Robert-Dumesnil, coll., 46, 47, 56, 58, 60, 62, 100, 108, 126, 134, 138, 182.
- Rohan-Chabot (Comte et comtesse de), 9 n., 133.
- Roi (Le) [Louis XVI] posant la première pierre de l'Amphithéâtre de chirurgie, p., 8.
- Rome recevant l'hommage des nations étrangères, gr., Voir *Rome triomphante*.
- Rome triomphante, gr., 83 et n.
- Rothschild (Baron Edmond de), coll., 161, 169, 172.
- Rothschild (Baron James de), coll., 154.
- Roux, coll., 75.
- Ruines de la foire, vue prise dans la partie avoisinant Saint-Sulpice, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Ruines de la foire, vue prise du côté de l'abbaye de



- Saint-Germain-des-Prés*, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Ruines de la foire, vue prise du côté du grand café d'Alexandre*, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Ruines de la foire, vue prise face à la porte de la rue du Four*, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Ruines de la foire, vue prise face au portail nord de Saint-Sulpice*, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Saint-Aubin (Augustin de)*, d. et gr., 3, 10 et n., 27 n., 37, 69, 78, 87, 88 n., 90, 101, 115, 144, 145, 146, 147, 152, 153, 160, 161, 162, 177, 178, 181.
- Saint-Aubin (Augustin de), enfant*. Voir *Portrait d'Augustin de Saint-Aubin enfant*.
- Saint-Aubin (Charles-Germain de)*, brod. et gr., 2, 3 n., 5, 17 n., 27, 30 n., 61, 80, 120, 180.
- Saint-Aubin (Charles-Germain)*. Voir *Recueil de planches de Ch.-G. de Saint-Aubin*.
- Saint-Aubin (Gabriel)*. Voir *Livre de croquis de Gabriel de Saint-Aubin*, et *Portrait-médaille de Gabriel de Saint-Aubin*.
- Saint-Aubin (Gabriel de) faisant le portrait de l'évêque de Chartres, au cours d'un dîner chez le comte de Maillebois*, d., 16 n.
- Saint-Julien (Baron de)*, coll., 3.
- Saint-Poussin*. Voir *Lavallée (Étienne de)*, dit Poussin.
- Sainte Catherine*, gr., 182.
- Salle (Une) de vente publique*, p. et gr., 181.
- Salon (Le) de 1757 (?)*, d. et gr., 146.
- Salon du Louvre en 1753*. Voir *Vue du Salon du Louvre*.
- Saône (La)*, sc., 76.
- Sardou (Victorien)*, coll., 177.
- Sarrasin*, p., 2, 27.
- Savoie (Louise-Marie-Joséphine de)*, comtesse de Provence, 12, 130.
- Scélerat Damiens (Le)*, gr., 7, 22, 31 n., 37, 64-66.
- Scène de chasse*, gr., 173.
- Scheikévitch*, coll., 31 et n., 168.
- Sedaine (Michel-Jean)*, 7, 10 n., 16, 17, 18, 19 n., 35, 37, 66-68, 75, 93, 99, 100, 143, 147, 148.
- Sedaine (Portrait de)*. Voir *Frontispice pour le «Recueil de poésies» de Sedaine*.
- Six vues de l'incendie de la foire Saint-Germain*, gr. Voir *l'Incendie de la foire Saint-Germain*.
- Slodtz (R.-M., dit Michel-Ange)*, sc., 10, 37, 69.
- Spectacle de l'Histoire romaine*, p., d. et gr., 3, 7, 18, 19, 36 n., 40, 79-96, 143, 146.
- Spectacle des Tuileries*, gr., 7, 10 n., 12, 23, 24, 28, 30, 32 n., 34, 72-76.
- Statue (La) du roi sur la place Louis XV*, p., d. et gr., 115, 152, 156.
- Strölin (A.)*, coll., 74.
- Supplications pour une maladie contagieuse dont on attribua la fin au supplice de la vestale Urbinia*, gr., 82, 92.
- Tableau des portraits à la mode*, gr., 10 n., 181.
- Tablettes historiques, topographiques et physiques de Bourgogne*. Voir *Vignettes pour les «Tablettes historiques, etc.» de Bourgogne*.
- Tabourier*, coll., 163.
- Taisne (Baron de)*, coll., 49, 99, 138.
- Tancrede*, gr., 7, 9, 18, 19, 20, 32 n., 49, 50, 56, 77-79, 85, 139.
- Taraval (J.-G.)*, p., 9 n.
- Taravalle*. Voir *Taraval*.
- Tardieu (P.-F.)*, gr., 83 n., 88, 89, 90, 91, 92, 93, 171, 172.
- Tarquin le Superbe*, d., 85 n.
- Théâtre Italien*, gr., 6 n., 25, 32 n., 37, 49, 56, 78, 139.
- Théodon (J.-B.)*, sc., 73 et n.
- Thévenin*, coll., 85 n., 91.
- Thomas (Henri)*, coll., 73, 74, 115.
- Tombeau (Le)*, gr., 7, 10, 37, 68-69.
- Tombeau (Le) de Colbert à Saint-Eustache*, gr., 32 n.
- Tonneau (Le) d'arrosage*, gr. Voir *Spectacle des Tuileries*.
- Tourterelle (La)*, gr., 178.
- Trait de bienfaisance de la reine Marie-Antoinette*, p., 8.
- Trait héroïque d'un père qui se sacrifie pour son fils*, gr. Voir *Vignettes pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales»*.
- Traité des Romains avec les Gaulois rompu par Camille*, gr., 92-93.



- Trajan déchire ses vêtements pour servir à bander les plaies des blessés, gr., 96.
- Tremblement (Le) de terre de Lisbonne, p., 7, 85.
- Triomphe (Le). Voir Triomphe de Pompée.
- Triomphe (Le) de l'amour sur tous les dieux, p., 3, 6.
- Triomphe de Pompée dans Rome, p. et gr., 19, 40, 83, 84, 85, 86, 87, 88 n., 94-95, 181.
- Tuileries (Spectacle des). Voir Spectacle des Tuileries.
- Vanloo (Carle), p., 106 et n., 178.
- Vanloo (Louis-Michel), p., 178.
- Vases (Quatre). Voir les Quatre vases.
- Victoire d'Annibal sur les Romains à la journée de Cannes, gr., 94.
- Victoire de Tarquin l'Ancien sur les Sabins et les Étrusques, gr., 84, 90.
- Vielleuse (La), gr., 172, 181.
- Vien (Joseph-Marie), p., 115.
- Vies des architectes, de M. Pingeron. Voir Vignette pour les «Vies des architectes».
- Vignette pour l'«Intérêt personnel», de Palissot de Montenois, d. et gr., 148, 152-153.
- Vignette pour le «Jardinier et son seigneur», de Sedaine, d. et gr., 147-148, 153.
- Vignette pour les «Vies des architectes», de M. Pingeron, gr., 161-162.
- Vignette pour une adresse, gr., 6, 11, 53-54.
- Vignettes pour la «Lettre de Dulis à son ami», par Mercier, gr., 34, 157-159.
- Vignettes pour le «Répertoire des bals», du S<sup>r</sup> de La Cuisse. Voir Répertoire des bals.
- Vignettes pour les «Étrennes françaises», de l'abbé de Petity, gr., 155-157.
- Vignettes pour les «Nouveaux voyages aux Indes occidentales», par le Chevalier Bossu, gr., 7, 16, 19, 79, 121-125, 143, 159, 164.
- Vignettes pour les «Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale», par le Chevalier Bossu, gr., 124, 164-166.
- Vignettes pour les «Tablettes historiques, topographiques et physiques de Bourgogne», gr., 145-146.
- Vignettes pour «Narcisse dans l'isle de Vénus», de Malfilâtre, d. et gr., 153-154.
- Villot, coll., 163.
- Visite de Christian VII, roi de Danemark, à l'Académie royale de peinture en 1768, d., 16 n., 24, 143 n.
- Vitellius, couvert d'opprobres, est conduit au supplice, d. et gr., 85 n., 96.
- Vitta (Baron J.), coll., 127.
- Voltaire, 15, 16 n., 19, 20, 50, 79, 168, 169.
- Voltaire (Portrait de). Voir le Réve.
- Vue de la foire de Bezons, gr., 4, 5, 6, 20, 32 n., 47-48.
- Vue du Salon de 1757 (?). Voir le Salon de 1757 (?).
- Vue du Salon de 1765, d., 7.
- Vue du Salon du Louvre en 1753, gr., 5, 7, 20, 21, 23, 27, 30, 32 n., 34, 59-60.
- Watteau (Antoine), p., 2, 11.
- Watelet, 9 n.
- Weill (David), coll., 10 n., 134, 165, 166.
- Young (Édouard). Voir Portrait d'Édouard Young.









## TABLE DES MATIÈRES.



	Pages.
INTRODUCTION. — <i>Gabriel de Saint-Aubin graveur</i> .....	I
PREMIÈRE PARTIE. — <i>Catalogue de l'œuvre gravé de Gabriel de Saint-Aubin :</i>	
Chapitre I <sup>er</sup> . — <i>Pièces datées ou qu'il est possible de dater</i> .....	45
Chapitre II. — <i>Pièces sans date</i> .....	137
DEUXIÈME PARTIE. — <i>Catalogue des estampes gravées d'après Gabriel de Saint-Aubin :</i>	
Chapitre I <sup>er</sup> . — <i>Pièces datées ou qu'il est possible de dater</i> .....	144
Chapitre II. — <i>Pièces sans date</i> .....	171
APPENDICE. — <i>Fausse attributions, pièces douteuses, etc.</i> .....	175
TABLES :	
Table chronologique des gravures par ou d'après G. de Saint-Aubin.....	185
Table des planches.....	189
Table alphabétique .....	191
Table des matières.....	201





TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION — Cabinet de Saint-Aubin gravé, V. 1. . . . .

PREMIÈRE PARTIE — Catalogue de l'œuvre gravé de Saint-Aubin :

  Chapitre I. — Plans datés ou par le nombre de planches . . . . .

  Chapitre II. — Plans sans date . . . . .

DEUXIÈME PARTIE — Catalogue des ouvrages gravés à Paris de Saint-Aubin :

  Chapitre I. — Plans datés ou par le nombre de planches . . . . .

  Chapitre II. — Plans sans date . . . . .

ANNEXES — Plans antérieurs, plans étrangers, etc. . . . .

TABLES :

  Table chronologique des gravures par ou d'après G. de Saint-Aubin . . . . .

  Table des planches . . . . .

  Table alphabétique . . . . .

  Table des matières . . . . .



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

---

*L'ŒUVRE GRAVÉ DE GABRIEL DE SAINT-AUBIN*

A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

LE 15 MARS 1914

M. GÉRUZET ÉTANT SOUS-PROTE DES PRESSES

M. GUILLAUME, SOUS-PROTE DE LA COMPOSITION

M. CLAVEL, PROTE PRINCIPAL

ET M. MÉJAN, DIRECTEUR



SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE LA GRAVURE FRANÇAISE

L'ŒUVRE GRAVÉ DE CABRIEL DE SAINT-ARNAUD

A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

LE 15 MARS 1914

M. GÉRARDY ÉTANT SOUS-PROTE DES PRESSES

M. GUILLEMETTE, SOUS-PROTE DE LA COMPOSITION

M. CLAVEL, PROTE PRINCIPAL

ET M. MÉLIAN, DIRECTEUR











